LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Le Caveau — la petite boite française où l'on mange bien.

au 2063 rue Victoria (Métro McGill) 844-1624

Vol. LXXI — no 23 | Passages nuageux. Maximum – 8. | Montréal, mardi 29 janvier | 25 CENTS

Des chefs d'entreprises projettent d'ouvrir à Montréal une École internationale trilingue

par Michel Nadeau

Plusieurs grandes entreprises établies au Québec étudient la possibilité de mettre sur pied une École internationale dans la région de Montréal.

Le 13 février, les présidents de grandes compagnies comme le Canadien Pacifique, l'Alcan et la Banque Royale se rencontreront pour éventuellement donner le feu vert à une étude de «faisabilité». Il s'agirait alors de déterminer les besoins et le marché de cette institution privée où les étudiants recevraient obligatoirement une formation en français, en anglais et dans une autre langue.

Il existe actuellement quelques écoles internationales à travers le monde notamment à Genève et Lyon.

Le gouvernement du Québec verrait d'un très bon oeil ce projet dont le financement serait presque entièrement assuré par les entreprises participantes et les étudiants. La seule contribution de l'État québécois serait la fourniture de locaux non utilisés dans un immeuble existant.

Ce projet soulève beaucoup d'enthousiasme à la direction de certaines entreprises qui voit là un atout majeur pour attirer les cadres compétents au siège social de Montréal.

Un des promoteurs du projet, M. Patrick J.J. Rich explique: «Les grandes entreprises reçoivent beaucoup de cadres qui ne viennent qu'en transit dans les bureaux du siège social. Il faut alors prévoir un enseignement pour leurs enfants qui leur permettra de s'adapter dans le système scolaire où ils devront se diriger après Montréal.»

«Chaque étudiant verrait son programme adapté en fonction de son futur pays d'adoption», poursuit le dirigeant de l'Alcan.

«Cette formule résout beaucoup de problèmes reliés à la mutation des cadres. Par exemple, lorsque l'Alcan envoie un cadre à Genève, la question de l'enseignement ne se pose même pas, puisque nous savons que l'École internationale poursuivra la formation des jeunes peu importe leur provenance».

L'institution ne serait pas réservée aux employés de haut niveau des grandes entreprises qui ont manifesté un intérêt pour le projet: Banque Royale, Banque de Montréal, Dominion Textile, Canadair, Alcan...

Le personnel des consulats et des organismes internationaux établis à Montréal (OACI, IATA...) aurait également accès à l'École.

M. Rich insiste cependant pour préciser qu'il s'agit là d'un projet dont les modalités restent à définir. «Il faudra voir les besoins des entreprises; quelle

Voir page 6: École

25 pays pour le boycott des JO

Le monde islamique condamne Moscou et rompt avec Kaboul

ISLAMABAD (d'après AFP et Reuter) — La conférence islamique a condamné hier l'intervention soviétique en Afghanistan, demandé aux pays membres de rompre leurs relations diplomatiques avec l'Afghanistan tant que les troupes soviétiques se trouveront sur son territoire et demandé au monde musulman de boycotter les Jeux olympiques de Moscou.

Ainsi, les pays musulmans modérés pro-occidentaux l'ont finalement emporté à la conférence extraordinaire d'Islamabad qui a adopté une résolution extrêmement dure envers l'Union soviétique. Les représentants des 36 pays présents ont voté un texte beaucoup plus concret et sévère concernant l'intervention soviétique en Afghanistan que l'ONU au début du mois.

Pour le monde musulman, «l'occupation soviétique» constitue une violation «flagrante de toutes les conventions et normes internationales ainsi qu'une grave menace pour la sécurité et la paix de la région et du monde.»

La résolution «condamne, dénonce et proteste contre l'agression militaire soviétique», qui «bafoue les droits de l'homme et constitue une violation des libertés des peuples, violation qui ne saurait être passée sous silence.»

La résolution exige par ailleurs le «retrait immédiat et inconditionnel de toutes les forces soviétiques» et «exhorte également toutes les nations et tous les peuples à oeuvrer en vue d'obtenir le retrait soviétique par tous les moyens possibles».

La condamnation de l'agression soviétique et l'exigence du retrait des troupes soviétiques ont été adoptées à l'unanimité.

Trente pays ont voté pour la rupture immédiate des relations diplomatiques avec le régime «illégal» d'Afghanistan, jusqu'au retrait total de ces troupes.

L'Afghanistan a été suspendu à l'unanimité de l'organisation de la conférence islamique et le monde musulman supprimera toute aide et assistance à ce pays.

Au contraire, le monde musulman a appelé tous ses membres à accorder une aide morale et matérielle au peuple afghan qui «lutte pour préserver sa foi, son indépendance et sa liberté».

Le Pakistan et l'Iran se sont vus solennellement offrir l'entière «solidarité» et la «coopération» du monde musulman «contre toute menace à leur sécurité et à leur souveraineté».

Enfin, un fonds d'aide aux réfugiés afghans a été créé par la conférence, qui a reconnu par ailleurs pratiquement «de

Voir page 6: Moscou

AU SOMMAIRE

■ Un nouveau départ pour le parc Belmont — page 2

■ La paix scolaire: un éditorial de Jean-Claude Leclerc

■ Les élections en Rhodésie: un commentaire de Bertrand de la Grange — page 4

■ L'achat de Place du Nord est annulé — page 10

■ Le boycott des ventes de blé compromet l'équilibre des échanges avec l'URSS — page 11



Le président Carter a signé hier à la Maison-Blanche un budget de $616 milliards qui prévoit pour 1981 un déficit de $16 milliards et une augmentation de 5% du budget de la défense. Nos informations en page 9. (Photolaser AP)

Le Canada ferme son ambassade à Téhéran

par Patricia Poirier

NORTH BAY — Le personnel diplomatique de l'ambassade du Canada à Téhéran n'était plus en sécurité, selon le premier ministre, M. Joe Clark, et c'est pourquoi, Ottawa lui a ordonné de rentrer au pays.

«Le rôle politique que le Canada aurait pu être appelé à jouer à l'avenir était plutôt limité», a expliqué hier M. Clark qui rencontrait des journalistes de North Bay, en Ontario.

La décision du Canada de fermer l'ambassade de Téhéran sans toutefois rompre les relations diplomatiques avec l'Iran a permis au premier ministre de tenter de s'imposer comme véritable chef d'État sur la scène internationale, comme il l'a fait en commentant les événements politiques en Afghanistan et en parlant du boycottage des Jeux olympiques de Moscou plus tôt la semaine dernière. Interrogé à savoir pourquoi son gouvernement en était arrivé à cette décision hier seulement, M. Clark a soutenu que ce fut une décision graduelle. De plus, a-t-il indiqué, l'humeur des foules dans les rues de Téhéran semblait se gâter de plus en plus.

Au moment de la prise en otages de plus de 60 Américains, le 4 novembre dernier, l'ambassade du Canada en Iran comptait 18 employés. L'effectif a ensuite diminué jusqu'à quatre personnes.

L'ambassadeur, M. Ken Taylor, et trois autres fonctionnaires, ont quitté hier la capitale iranienne en direction de l'Europe.

Des quelque 50 Canadiens restant encore en Iran, la plupart sont mariés à des Iraniennes et ils peuvent tous, en cas d'urgence, recourir aux services de l'ambassade de Nouvelle-Zélande, a précisé une porte-parole du secrétariat aux Affaires extérieures.

On compte parmi eux des hommes d'affaires qui ont choisi de rester malgré les conseils qu'on leur a donnés de partir quand ils le pourraient, a-t-il ajouté.

Une des autres raisons de la fermeture, a dit le porte-parole, est que «les immunités diplomatiques normales ne peuvent pas être garanties par le gouvernement hôte».

Le Canada maintiendra ses relations diplomatiques avec l'Iran en transigeant directement avec l'ambassade de ce pays à Ottawa et en ayant recours aux services de l'ambassade de la Nouvelle-Zélande à Téhéran. De plus, le Canada prévoit dépêcher des fonctionnaires du ministère

Voir page 6: Canada

Les négociations progressent avec les enseignants

par Bernard Descôteaux

QUEBEC — Le gouvernement de M. René Lévesque et la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) ont évité hier, au terme de la première journée de grève générale des enseignants, de faire des déclarations ayant pu envenimer le climat à la table des négociations et empêcher un règlement négocié comme solution du conflit.

Voilà ce qui a caractérisé cette première journée de grève des 70,000 enseignants de la CEQ qui paralyse la presque totalité des écoles élémentaires et secondaires du Québec, et prive d'enseignement plus d'un million d'élèves à travers la province.

Les autorités gouvernementales ont été avares de commentaires, et de part et d'autre, les déclarations se sont limités aux négociations. Du côté gouvernemental on allait même jusqu'à faire preuve d'un certain optimisme, parlant de «progrès sensibles» à la table de négociations tandis que du côté syndical on se contentait de parler «d'ouvertures intéressantes» faites par le gouvernement.

Le début de la grève hier matin n'a pas mis fin aux négociations qui s'étaient déroulées intensivement durant tout le week-end. Ces négociations allaient se poursuivre, a constaté avec satisfaction le président de la CEQ, M. Robert Gaulin, en début d'après-midi alors que le ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, a souligné en fin d'après-midi que des efforts intenses allaient être faits pour trouver une solution négociée.

Il semble que les progrès dont on a parlé aient été marqués plutôt dans la nuit de dimanche à lundi, et non dans la journée d'hier alors que tout fut plutôt calme.

Ces progrès ont consisté en un dépôt par la partie patronale de deux projets de lettres d'entente qui pourraient assurer à la CEQ un premier gain sur la question de la tâche d'enseignement qui est l'un des deux grands enjeux de cette négociation.

La première lettre d'entente donne l'assurance aux enseignants que l'engagement de spécialistes au premier cycle de l'élémentaire sera maintenu, contrairement à ce que prévoyait le Plan d'action gouvernemental arrêté par le ministère de l'Éducation.

La deuxième lettre d'entente proposée donne l'assurance que les commissions scolaires ne seraient pas obligées de prévoir une organisation pédagogique fondée sur une grille horaire divisée en blocs de trois heures. Cette grille horaire restera sous la juridiction de chacune des commissions scolaires.

La CEQ, si elle venait ainsi de forcer le ministre de l'Éducation à retraiter sur deux projets qu'elle avait condamnés et combattus sans succès jusqu'ici, ne criait pas encore victoire cependant. M. Gaulin a affirmé qu'il s'agissait «d'ouvertures qu'on peut qualifier d'intéressantes». Ces propositions étaient encore à l'étude, a-t-il indiqué, les négociateurs syndicaux voulant s'assurer de l'entier accord entre le ministre et les commissions scolaires à leur propos.

L'optimisme modéré dont a fait preuve le chef syndical peut s'expliquer toutefois par le fait que ces deux projets de lettres d'ententes ne représentent pas l'ensemble des revendications de la Centrale des enseignants. Celles-ci touchent à de nombreux autres aspects de la tâche d'enseignement, une question dont on n'avait jamais pu aborder avant cette année en négociation, la sécurité d'emploi, l'éducation des adultes, et les salaires.

Il est difficile pour le moment de faire le point sur les négociations dans leur ensemble puisque les deux parties ont convenu d'un embargo sur les propositions qu'ils s'échangent aux tables de négocia-

Voir page 6: Négociations

518 candidats au Québec

Un total de 518 candidats brigueront les suffrages au Québec, lors des élections fédérales du 18 février prochain. Les chiffres publiés hier, dernière journée d'inscription des candidats, révèlent en outre que ce nombre est égal à celui enregistré lors de l'élection du 22 mai dernier, qui avait alors donné lieu à un nombre record d'inscriptions.

Les libéraux et les conservateurs présentent des candidats dans chacune des 75 circonscriptions et les néo-démocrates dans 74.

La circonscription où le NPD est absent est celui de Berthier-Maskinongé, où le ministre conservateur du Développement économique, M. Robert de Cotret, tente de renverser une majorité libérale de 9,700 voix.

Le Crédit social ne présente que 56 candidats, comparativement à 74 à la dernière élection. M. Rodolphe Lemieux, qui était candidat créditiste dans Trois-Rivières, a été inscrit comme indépendant à la dernière minute, parce qu'il n'a pas produit une lettre du leader, M. Fabien Roy.

Parmi les autres partis, il y a les rhinocéros avec 68 candidats, les marxistes-léninistes avec 62 et l'Union

Voir page 6: Candidats

MEXIQUE

2) L'envers du «boom»

par Paul Morisset

Notre collègue Paul Morisset participait récemment à un voyage d'information au Mexique organisé conjointement par les gouvernements québécois et mexicain. Il présente ci-après le deuxième d'une série de trois articles sur les réalités du Mexique et sur les perspectives d'échanges avec le Canada et le Québec.

NEZAHUALCOYOTL — On dirait une ville émergeant péniblement de ses ruines après quelque cataclysme. Dans des assemblages précaires de vieilles briques et de tôle tordue, qui tiennent lieu de maisons, des familles miséreuses s'entassent à dix, parfois quinze, en ménageant toujours un petit coin spécial pour la Vierge de la Guadalupe et son lampion. Dans les rues poussiéreuses, des gamins piailleurs courent pieds nus parmi les trous et les amas d'ordures. Ici et là, des colonnes de fumée montent des dépotoirs improvisés.

C'est la cité de Nezahualcoyotl, l'envers du «boom» mexicain. La capitale est ceinturée de quartiers hideux comme celui-là, qu'on nomme «ciudades perdidadas», ou villes perdues.

Nezahualcoyotl, qui pousse comme un chancre monstrueux sur le flanc nord-est du district fédéral de Mexico, est le plus gigantesque de ces bidonvilles où affluent sans cesse des familles de paysans réduites à l'indigence. Avec ses deux millions d'habitants, «Neza» est en fait une des plus grandes agglomérations du pays, presque à égalité avec Guadalajara et Monterrey. Mais la carte de tourisme officielle omet pudiquement toute mention de Nezahualcoyotl.

À «Neza», les égouts et les aqueducs sont inexistants. Presque aucune rue n'est asphaltée. Les bandes de voyous — et la police elle-même — y sèment la terreur.

Ce n'est pas le pétrole qui a créé les «ciudades perdidas». Mais la manne noire surgie de la terre mexicaine n'a pas encore contribué à ralentir leur croissance, et encore moins à les transformer. Plusieurs se demandent du reste si tous les pétrodollars du pays pourront jamais venir à bout des problèmes affolants liés à cette misère et à cette surpopulation.

Le métro de Mexico donne une idée de l'ampleur du phénomène. C'est un métro moderne, construit il y a à peine 12 ans, du même type que celui de Montréal. Mais il est déjà largement insuffisant. Aux heures de pointe, il est souvent impossible de descendre ou de monter à certaines stations, tant la foule y est nombreuse et compacte, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des voitures. Et le problème de la promiscuité a atteint de telles proportions que les femmes et les hommes ont désormais des voitures de métro séparées aux heures d'affluence...

Que fait le gouvernement de M. Jose Lopez Portillo pour lutter contre l'urbanisation sauvage et ses conséquences désastreuses? Il serait injuste de dire qu'il ne fait rien. Mais ses programmes de logement et d'éducation populaire sont manifestement insuffisants, et ils ne figurent

Voir page 6: Mexique

PRIX GONCOURT

antoine maillet

PÉLAGIE - LA - CHARRETTE

EN VENTE DANS LES LIBRAIRIES

DUSSAULT GARNEAU

les élections du 18 février

la campagne des *chefs*

Les leaders des principaux partis politiques poursuivent aujourd'hui leur blitz auprès des électeurs ontariens dont les préférences s'annoncent déterminantes en vue du scrutin du 18 février.

Le premier ministre, **Joe Clark**, passera la première partie de la journée dans les localités de Simcoe, Brantford et Kitchener et se rendra en soirée dans le sud de l'Ontario.

Le chef du Parti libéral, **Pierre Trudeau**, fait campagne dans les comtés du Toronto métropolitain, et expose ses vues sur la politique étrangère.

Le chef du NPD, **Ed Broadbent**, s'adressera ce midi aux étudiants de l'Université de Toronto avant de participer à des assemblées publiques, cet après-midi à Brantford et ce soir à Cambridge.

Le chef du Crédit social, **Fabien Roy**, qui compte davantage sur le Québec que sur l'Ontario, passera la journée dans la circonscription de Beauce. Il s'envolera en soirée pour Calgary.

Trudeau exposera aujourd'hui à Toronto ses vues en matière de politique étrangère

par Michel Vastel

TORONTO — Les stratèges du Parti libéral ont modifié à la dernière minute hier l'horaire de M. Pierre Trudeau pour lui permettre de prononcer, dans la Ville Reine, l'un des grands discours de sa campagne électorale.

Annulant une visite dans l'Île-du-Prince-Édouard, le leader libéral exposera ce midi, devant un auditoire de partisans libéraux et d'experts en politique internationale, sa vision de la politique étrangère canadienne.

M. Trudeau ne se contentera pas, semble-til, de référer à des sujets d'actualité comme la crise iranienne, l'invasion soviétique en Afghanistan ni, bien sûr, la situation au Moyen-Orient, qui lui permet d'évoquer l'un des faux pas les plus célèbres de son adversaire, M. Clark.

S'adressant bier après-midi au collège Scarborough de l'Université de Toronto, le chef libéral a d'ailleurs évoqué ce discours. En réponse à une étudiante qui demandait de se prononcer sur la crise afghane, M. Trudeau a souligné que toute décision, sur la scène internationale, doit être reliée à une politique globale et prise en concertation avec les instances internationales dont le Canada fait partie.

«On ne prend pas une décision, dans le domaine de la politique étrangère, simplement parce qu'une dizaine de députés de Toronto vons ont demandé de le faire», a lancé M. Trudeau, évoquant bien sûr la promesse de M. Clark, en mai dernier, de déménager l'ambassade canadienne en Israël à Jérusalem.

On s'attend à ce que M. Trudeau, très à l'aise en politique étrangère, expose la philosophie de son parti en matière de relations internationales et en profite pour dénoncer l'absence de vision de son adversaire conservateur. M. Trudeau a refusé hier de préciser s'il appuiera la décision de M. Clark de boycotter les Jeux olympiques de Moscou si les troupes soviétiques ne se sont pas retirées de l'Afghanistan avant le 28 février. «J'ai dit qu'il fallait appuyer M. Carter dans la crise iranienne, a rappelé M. Trudeau, parce que les étudiants iraniens ont violé le traité de Vienne garantissant la sécurité des diplomates.» C'est sur la base de principes aussi solides qu'il faut, selon le chef libéral, prendre des positions sur la scène internationale. Il faut également, d'ajouter M. Trudeau, tenir compte de l'appartenance du Canada à des organisations comme l'OTAN ou NORAD.

Plus tôt au cours de la campagne électorale, M. Trudeau s'est dit opposé à mêler les Jeux et la politique et s'est prononcé contre le boycottage des Olympiades de Moscou. «Il ne suffit pas de se contenter de suivre les Américains sur un point et se dispenser de parler du reste», a conclu M. Trudeau, invitant son auditoire à venir l'écouter aujourd'hui au Sheraton Centre de Toronto.

Le chef libéral a commencé la semaine avec un de ses auditoires qui lui réussit le plus: des étudiants, qui lui réservent des ovations chaleureuses, particulièrement en Ontario. Un des organisateurs expliquait hier que les étudiants, surtout ceux de Toronto, réservent un tel accueil à M. Trudeau parce que, selon lui, «la mystique joue toujours».

M. Trudeau a consacré la moitié de son discours à expliquer pourquoi son parti a renversé le gouvernement Clark. Répondant au premier ministre qui prétendait la semaine dernière à Vancouver qu'il avait un excellent gouvernement mais que lui-même avait un problème d'image, M. Trudeau s'est attaché à montrer à quel point les erreurs de M. Clark, «ça n'est pas une question d'image, c'est une question de substance».

M. Trudeau a ensuite énuméré les décisions sur le déménagement de l'ambassade à Jérusalem, la privatisation de Pétro-Canada, l'échec des négociations avec l'Argentine pour la vente d'un réacteur Candu, l'échec des négociations avec l'administration américaine pour le choix d'un tracé canadien au pipeline de l'Alaska, et enfin le budget et la politique énergétique qui l'inspirait. «C'est tout simplement de l'incompétence», a conclu M. Trudeau devant plus de 2,000 étudiants enthousiastes.

En tentant de justifier la politique énergétique présentée la semaine dernière à Halifax, le chef libéral a déclaré que les premiers ministres Bill Davis, de l'Ontario, et Peter Lougheed, de l'Alberta, «ont tort tous les deux», l'un parce qu'il demande trop, l'autre parce qu'il n'est pas prêt à donner assez. «J'ai toujours discuté vigoureusement avec les premiers ministres des provinces», a déclaré M. Trudeau, sans craindre, semble-t-il, de réveiller le spectre du premier ministre arrogant et à l'aise dans des conférences constitutionnelles menant souvent à l'impasse.

La région de Scarborough où M. Trudeau a passé l'après-midi d'hier est cruciale pour le Parti libéral. Elle compte quatre comtés que les libéraux ont tous perdu le 22 mai 1979 ou au cours de l'élection partielle de 1978. Un ministre, M. Martin O'Connell, y connaissait notamment la défaite en mai. Le maire de Scarborough lui-même, M. Paul Cosgrove, est sur les rangs pour le Parti libéral dans York-Scarborough, le plus populeux comté du pays avec 110,000 électeurs.

Après le discours de ce midi, à l'organisation duquel les libéraux ont semblé attacher le plus grand soin, M. Trudeau devait se rendre à Terre-Neuve où il ne restera qu'une journée. Avant jeudi, le leader libéral sera déjà de retour dans la Ville Reine, après une courte escale à Sherbrooke.

Ed Broadbent reproche à ses rivaux leurs «critiques négatives»



Ed Broadbent

TORONTO (PC) — Le leader néo-démocrate Ed Broadbent s'est attaqué hier aux «critiques négatives» des libéraux et des conservateurs à la télévision.

La publicité libérale, a-t-il fait remarquer, s'en prend surtout au premier ministre Joe Clark et les messages conservateurs visent en particulier le leader Pierre Trudeau.

S'adressant à quelque 200 commerçants, M. Broadbent a souligné que les annonces du NPD, au contraire, attiraient l'attention sur la politique que ce parti entend appliquer après le 18 février, s'il est porté au pouvoir.

Le leader néo-démocrate a promis, s'il est élu, d'obliger la Banque du Canada de baisses ses taux d'intérêt de 14 à 12 pour cent.

Et si le gouverneur de la banque, M. Gerald Bouey, refuse, a précisé M. Broadbent, il sera immédiatement congédié.

On sait, a-t-il dit, que le ministre des Finances, M. John Crosbie, a toujours accepté de suivre les conseils de M. Bouev et d'augmenter les taux à un niveau supérieur à celui des États-Unis.

Mais, pour M. Broadbent, le Canada devrait suivre l'exemple de trois pays riches (la Suisse, l'Allemagne de l'Ouest et le Japon), qui ont de bas taux d'intérêt.

Parmi les autres promesses répétées par M. Broadbent, on note:

— modification de la Loi des banques, afin que les banques à charte puissent prêter plus d'argent aux petites entreprises.

— faire en sorte que la Société pour l'expansion des exportations aide les petites entreprises à obtenir des ventes à l'étranger;

— obliger le gouvernement fédéral à acheter un tiers des biens et services des petites entreprises.

M. Broadbent a affirmé qu'un gouvernement néo-démocrate apporterait la prospérité au Canada, comme l'ont fait des gouvernements sociaux-démocrates en Allemagne de l'Ouest, aux Pays-Bas et en Scandinavie.

Plus tard dans la journée, le leader néo-démocrate a fait campagne dans la banlieue de Scarborough, où il a notamment visité l'hôtel de ville et eu un entretien avec le maire, M. Gus Harris.

Joe Clark promet une nouvelle stratégie d'emploi pour les femmes

par André Préfontaine

TORONTO (PC) — Non seulement le gouvernement Clark, advenant sa réélection, mettra-t-il de l'avant une nouvelle stratégie de l'emploi pour les femmes mais il convoquera aussi une conférence fédérale-provinciale pour étudier leurs perspectives d'emploi, d'ici la fin de l'année.

«Il s'agit de priorités majeures pour le gouvernement après le 18 février», a indiqué hier après-midi le premier ministre Joe Clark alors qu'il prenait la parole devant plus de 200 membres du Comité national d'action sur le statut de la femme, à Toronto.

Il y a deux semaines, le chef du Nouveau Parti démocratique, M. Ed Broadbent, s'adressait au même auditoire. M. Pierre Trudeau, le chef du Parti libéral, a refusé de rencontrer publiquement les membres de ce comité, offrant plutôt de tenir une discussion informelle avec son exécutif.

Évoquant son enfance en Alberta, au cours de la Deuxième Guerre mondiale, le premier ministre Clark a rappelé qu'il avait grandi «dans une communauté où les hommes étaient partis à la guerre alors que les femmes dirigeaient les commerces tout en veillant à leurs autres occupations». Ainsi, a-t-il ajouté, «je n'ai jamais vu un travail qu'une femme ne pouvait faire».

Après avoir tracé un bilan exhaustif des réalisations de son gouvernement dans le domaine des droits de la femme, M. Clark a dévoilé les mesures qu'il proposerait advenant une victoire conservatrice lors des élections.

Parce que plusisurs de ses homologues provinciaux y avaient signifié leur opposition, le chef conservateur n'a pu inscrire le sujet des perspectives d'emploi pour les femmes à l'ordre du jour de la conférence des premiers ministres, qui aurait eu lieu en décembre si son gouvernement n'avait pas été renversé.

Conséquemment, le premier ministre a résolu de tenir une conférence fédérale-provinciale sur le sujet d'ici la fin de l'année.

De plus, le ministre responsable de la Condition féminine, M. David MacDonald, proposera au lendemain du 18 février une nouvelle stratégie de l'emploi pour les femmes qui tiendra compte, a-t-il révélé, de trois principes fondamentaux.

Premièrement, le marché du travail doit demeurer ouvert aux femmes qui y sont pour rester. Deuxièmement, il est essentiel pour notre économie de profiter pleinement de toutes les ressources humaines à sa disposition et, finalement, les femmes ont le droit le plus strict de participer au développement économique du pays.

Toutefois, pour que cette nouvelle politique remporte le succès escompté, le gouvernement devra proposer des mesures susceptibles de concilier les responsabilités professionnelles et familiales des femmes dont il faudra renforcer l'indépendance et promouvoir la sécurité d'emploi.

En fait, selon le premier ministre, le problème pourrait se résumer à «assurer une reconnaissance égale pour un travail égal aux femmes».

En réponse aux représentations des mouvements de promotion de la femme, son gouvernement, a noté M. Clark, proposera des amendements au code criminel afin de rendre un conjoint passible de poursuites pour le viol de son épouse et d'assujettir les crimes sexuels aux dispositions du code criminel régissant l'assaut avec violence.

Le gouvernement fédéral reverra également les amendements qu'il voulait apporter afin de restreindre l'accessibilité à l'assurance-chômage et étudiera la possibilité de faire participer les épouses au foyer au régime de pensions du Canada.

La foule a réservé un accueil poli au premier ministre Clark qui, après son discours, a répondu pendant plus d'une demi-heure aux questions de membres de l'auditoire qui voulaient tout autant connaître son opinion qu'exprimer la leur.

En réponse à une jeune femme qui lui demandait ce qu'il pensait de l'avortement, le chef conservateur a précisé qu'il favorisait une plus grande accessibilité à l'avortement thérapeutique mais que, en tant que catholique, il s'opposait à l'avortement sur demande.

Le fait saillant du passage de M. Clark aura été une bousculade entre une jeune femme qui voulait afficher un écriteau où on pouvait lire «Sauvez Pétro-Canada — vendez Joe Clark» et une des dirigeantes du comité qui a déchiré la banderole. Un policier est intervenu pour séparer les deux belligérantes qui étaient sur le point d'en venir aux coups.

À la fin de la rencontre, la jeune Lisa Martell s'est approchée du premier ministre pour lui demander son autographe. Au grand plaisir des photographes et des cameramen, le chef du gouvernement s'est prêté de bonne grâce à la requête de la fillette.

Même si Mme Maureen McTeer accompagnait son mari pour la circonstance, elle ne prit la parole en aucun moment.

M. Clark a quitté Toronto immédiatement après sa rencontre avec le Comité national d'action sur le statut de la femme pour se rendre à North Bay où il a participé à une assemblée de son parti, peu de temps après une entrevue avec la presse locale. Par la suite, le premier ministre a pris la direction de Hamilton où il fera campagne aujourd'hui.

Fabien Roy s'engage à humaniser le régime d'assurance-chômage

par Pierre Beauregard

RIVIÈRE-DU-LOUP (PC) — «La loi C-14 s'attaque plus aux chômeurs qu'au chômage», a soutenu hier le chef du Parti Crédit social du Canada, M. Fabien Roy, au cours d'une conférence de presse convoquée à l'issue de sa visite dans la circonscription de Kamouraska - Rivière - du - Loup.

M. Roy s'est engagé à réclamer un amendement de cette loi en vertu de laquelle le pays est subdivisé en régions, au sein desquelles les conditions d'admissibilité à l'assurance-chômage varient.

«Ce pouvoir de délimiter les régions, nous verrons à ce qu'il soit retiré des mains des fonctionnaires pour être remis au législateur afin d'éviter les injustices flagrantes», a-t-il dit.

Il a soutenu que la fonction publique prenait de plus en plus d'importance au détriment des élus qui devaient céder une partie croissante de leurs prérogatives aux bureaucrates.

Le député de Beauce a affirmé que la performance gouvernementale dans la lutte au chômage était désastreuse sur le plan économique, puisque plus de $20 milliards ont été consacrés en cinq ans par l'État et les travailleurs aux divers programmes d'assurance-chômage.

Devant les étudiants du cégep de Rivière-du-Loup, le chef du CS avait eu l'occasion de s'en prendre à sa cible favorite, les institutions financières.

«En temps de guerre, a-t-il dit, les institutions bancaires sont obligées par la loi de collaborer avec le gouvernement pour sauvegarder l'économie du pays».

«J'affirme aujourd'hui que nous nous trouvons dans une situation d'urgence économique assez grave pour que des mesures aussi draconniennes soient prises».

M. Roy a également réclamé une nouvelle fois la formation d'un Office national du crédit, organisme chargé de remettre de l'ordre dans les finances du pays, qui, a-t-il répété, devra consacrer des sommes astronomiques au seul service de la dette nationale au cours des prochaines années.

Devant les cégépiens, M. Roy a une nouvelle fois évité de prendre position sur le livre blanc de M. René Lévesque, le document constitutionnel de M. Claude Ryan et le débat référendaire.

Aux applaudissements de son auditoire, il a cependant rappelé qu'il avait voté en faveur de la loi 101, lorsque cette législation sur la langue avait été adoptée à l'Assemblée nationale.

Parlant du port en eaux profondes de Gros-Cacouna, il a affirmé que ce projet avait servi de thème électoral à tous les partis politiques, de l'époque de Sir Wilfrid Laurier à celle de M. Joe Clark.

En passant finalement aux actes, le gouvernement fédéral contribuerait ainsi à l'aménagement de ce nouvel axe économique, à l'est de Québec.

En soirée, M. Roy s'est rendu à Québec pour y enregistrer des messages télévisés.

Mardi, il devait visiter sa circonscription de la Beauce avant de rentrer dans la métropole pour y prendre l'avion à destination de Calgary.

D'une durée de quatre jours, la tournée du chef du Crédit social dans l'Ouest doit le mener également à Edmonton et Vancouver.

Yves Parisien extradé du Brésil

OTTAWA (PC) — Rentré au Canada en fin de semaine après avoir passé 17 mois derrière les barreaux au Brésil au cours des longues procédures d'extradition, Yves Parisien, un avocat âgé de 46 ans rayé du barreau ontarien en 1971, a été incarcéré dès son retour au pays.

Parisien a fait une brève apparition en Cour provinciale, hier, alors que sa cause a été reportée au 11 février pour y débattre sa demande de mise en liberté sous cautionnement. Pas moins de 44 chefs d'accusations criminelles impliquant une somme de $1.2 million pèsent contre Parisien. Il doit répondre de 39 chefs de fraude, trois chefs de vols de sommes de plus de $200 et deux chefs de fausses représentations.

L'avocat rayé du barreau avait fait l'objet d'une enquête criminelle après que de jeunes couples, des veuves, des institutions financières et d'autres avocats se soient plaints au sujet de prêts hypothécaires. Après avoir été rayé du barreau, Parisien s'était lancé dans les prêts hypothécaires. Avant que la police puisse l'interroger au sujet de certaines irrégularités signalées par les plaignants.

en bref...

■ Kleenex d'abord

Le ministre des Finances, John Crosbie, jouit de la réputation d'être l'un des meilleurs orateurs de la scène politique canadienne. Il attire les foules, et les fait rire. M. Crosbie est par ailleurs le plus accablé des hommes politiques du pays, depuis le budget et la taxe d'accise de 18 cents qui ont entraîné la chute de son gouvernement. C'est essentiellement en ces termes que le député conservateur de Fundy-Royal, Robert Corbett, décrivait hier son collègue ministre des Finances. Puis il ajoutait: «Dans ma circonscription, on croit qu'il représente ce qui est arrivé de mieux après le Kleenex.»

■ Feu le débat

Des pourparlers qui ont entouré le projet de débat télévisé, deux conclusions ressortent aujourd'hui clairement: l'affrontement tant attendu n'aura pas lieu et c'est le Parti libéral qui n'en a pas voulu. Plus il devenait évident que les libéraux ne permettraient jamais à leur chef de croiser le fer avec MM. Clark et Broadbent dans un débat télévisé, les dirigeants des grands réseaux de télévision et les représentants des autres partis ont multiplié les formules de rechanges et les compromis. Le Parti libéral les a toutes rejetées, y compris les quatre nouvelles combinaisons des derniers jours, en alléguant que l'horaire des activités électorales du chef est maintenant trop chargé et immuable d'ici la fin de la campagne. C'est le directeur national de la campagne libérale, Gordon Ashworth, qui a fourni ce dernier prétexte et mis un terme aux négociations.

■ Sur la corde raide

Depuis le temps que ses adversaires le ridiculisent, le premier ministre Joe Clark semble avoir trouvé le filon capable de les stabiliser. En déclarant l'intention de son gouvernement de boycotter les Jeux de Moscou pour protester contre l'invation des Soviétiques en Afghanistan, M. Clark a non seulement embêté les libéraux mais plus encore embarrassé les néo-démocrates. Pendant que M. Trudeau continue à réfléchir et remet sa prise de position d'un jour à l'autre, M. Broadbent ne trouve pas mieux à dire qu'il consultera le caucus de ses députés sur cette délicate question. Pour Mme Pauline Jewett, député néo-démocrate de New Westminster - Coquitland, le temps n'est pas aux hésitations. Et si son chef Ed Broadbent décide d'appuyer le boycottage des Jeux, Mme Jewett s'en désolidarisera publiquement.

■ Votre nom sur la liste

Près de 90% des citoyens qui ont droit de vote sont déjà inscrits sur la liste électorale. Toutefois, des milliers de citoyens ont déménagé depuis les dernières élections, certains sont décédés ou ont changé de nom, d'autres ont tout juste obtenu leur citoyenneté canadienne ou ont atteint l'âge réglementaire de 18 ans. Pour toutes ces raisons, la liste électorale doit être révisée. L'opération a débuté le 22 janvier et se terminera le 4 février. L'électeur qui n'est pas inscrit sur la liste électorale perd son droit de vote. Pour éviter les mauvaises surprises, il suffit de communiquer avec le bureau d'Élections Canada du comté. Aller voter, un droit que doivent exercer surtout ceux qui sont insatisfaits de leur député.

■ Lévesque à Toronto

Chaque fois que le premier ministre québécois René Lévesque fait face à un auditoire anglophone, le ton de son discours se durcit. C'est un trait marquant de son style de leader politique. Dans une entrevue qu'il accordait dimanche sur les ondes d'une station de radio de Toronto, M. Lévesque a récidivé. Il a prévenu les Torontois et les autres Canadiens que les élections fédérales du 18 février n'empêcheront pas les Québécois d'oeuvrer en vue du référendum pour obtenir un OUI en faveur de la souveraineté-association.

■ L'âge de la retraite

Conscient qu'une foule d'autres problèmes majeurs hantent la tranquillité des Canadiens, le ministre fédéral du Travail, M. Lincoln Alexander, est particulièrement préoccupé par cette pratique croissante qui oblige des citoyens en excellente santé et débordant d'énergie à prendre leur retraite à l'âge de 65 ans. M. Alexander est d'avis qu'il s'agit là d'une mesure «ridicule et discriminatoire». À titre d'exemple, il cite son propre cas; âgé de 58 ans, le ministre du Travail se trouve particulièrement en forme et il défie qui que ce soit de venir lui dire qu'il devra prendre sa retraite dans sept ans.

■ Marchand sur Clark

Depuis l'entrée de M. Jean Marchand à la Chambre des communes en 1965, la scène politique canadienne a connu toutes sortes de bouleversements, de renversements et d'évolutions. Mais l'ex-député et ex-ministre Jean Marchand a conservé le même discours électoral du début à la fin. En fin de semaine à Sherbrooke, il a repris ce thème qui fut si cher aux trois colombes: «Seul le Parti libéral peut former un gouvernement vraiment national». Pour ce qui est du premier ministre Joe Clark, le sénateur Jean Marchand croit que c'est son manque de courage devant l'Alberta, qui a entraîné sa défaite en Chambre. À propos de Peter Lougheed, le sénateur Marchand l'accuse de vouloir faire des profits sur le dos de l'Ontario et des autres provinces qui ont financé le développement de ses ressources pétrolières.

■ En vrac

■ Sur la trace du président Carter, non seulement un gouvernement conservateur favoriserait le boycottage des Jeux de Moscou, mais le président du Conseil du Trésor, M. Sinclair Stevens entend proposer augmenter de 17 pour cent le budget alloué à la Défense.

■ L'ex-ministre libéral et député d'Outremont, Marc Lalonde, est invité au débat-midi d'aujourd'hui organisé par les étudiants du collège Vanier.

■ Le principal d'une école catholique de la région de Toronto a interdit à la candidate du Parti communiste de participer à un débat auquel étaient invités les représentants de tous les autres partis.

■ Pour le sénateur conservateur, Arthur Tremblay, le renouvellement de la fédération ça veut dire deux choses: améliorer les relations fédérales-provinciales dans le contexte actuel; transformer la constitution pour qu'elle répondre aux besoins d'aujourd'hui et aux exigences de l'avenir.

■ Candidate libérale dans Laval-des-Rapides, Mme Jeanne Sauvé est d'avis que le premier ministre Joe Clark tente d'exploiter la crise internationale pour se refaire une image de fermeté.

■ Au cours d'une récente tournée dans l'Ouest du pays, le premier ministre Joe Clark s'est fait dire un certain nombre de choses désagréables par les auditeurs qui participaient à une émission de radio à ligne ouverte; une citoyenne de Winnipeg a émis la suggestion qu'il cesse de prétendre qu'il est encore premier ministre et qu'il se départisse de ce titre jusqu'aux élections du 18 février; une autre auditrice a recommandé au premier ministre de solliciter davantage l'avis du gouverneur général et de s'y conformer.

ÊTRE DEUX...
Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux
Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses. Dépliant gratuit ou consultation gratuite.
282-0058 ou 933-3673
ouvert de 1 P.M. à 9 P.M. lundi au vendredi
RENDEZ-VOUS
1117 ouest, Ste-Catherine suite 108, Montréal

La fête nationale du Québec 1980
ÇA COMMENCE MAINTENANT!
Le comité organisateur de la fête nationale du Québec de votre région, recevra cette année encore toutes les demandes d'aides techniques et financières provenant de tous groupes, mouvements, organismes et associations visant la réalisation de festivités à l'occasion du 24 juin.
Soyez-vous de la fête
Participez à l'assemblée publique et à l'élection du comité organisateur de votre région.
Date: 30 Janvier "80"
Heure: 19 h 30
Lieu: Salle Morin
6515 rue St-Denis
Mtl., métro Beaubien
Le comité organisateur de la fête nationale du Québec.

Carrières et Professions
Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT DIAMANT
recherche
REPRÉSENTANT(E)S
— Produit à vendre: DIAMANT PLACEMENT
— Rémunération très intéressante
— Temps plein ou temps partiel
— Sérieuses références exigées
Contactez Monsieur Alain Migeot
LE DIAMANT PONDIAM INVESTISSEMENT INC.
363 St-François-Xavier, (angle St-Paul O.) suite 410
Vieux-Montréal,
Tél.: (514) 844-1031

Importante maison d'édition
recherche un(e)
MONTEUR(EUSE)
pour mise en pages et imposition de volumes. Expérience nécessaire.
Prière de faire parvenir toute demande à:
DOSSIER 3245
Le Devoir
C.P. 6033, Montréal H3C 3C9

LE DEVOIR

PAGE 3

Montréal, mardi 29 janvier 1980

Un nouveau départ pour le parc Belmont

Le parc Belmont, dont l'avenir fut compromis l'été dernier à la suite d'accidents où trois enfants ont été blessés, reprendra ses activités sous une nouvelle administration.

M. Guy Gauvreau, président de Parc Belmont Cie Ltée, annonçait hier que son entreprise avait loué le parc pour cinq ans à une nouvelle compagnie dirigée par M. Paul Pappas, jusque là responsable des concessions en restauration. L'entente est valable pour cinq ans et comporte une option d'achat.

La nouvelle direction, appelée Parc Belmont-Montréal, propose des changements importants pour faire revivre cette véritable institution du secteur Cartierville, dans le nord de la métropole et sur les bords de la rivière des Prairies. Fondé en 1923, le parc sera ainsi ouvert sept jours par semaine au lieu de six, les règles de sécurité seront plus sévères, on y présentera des spectacles gratuits chaque soir, et les aires de repos seront réaménagées.

Les locataires ont prévu dépenser $1 million dès cette année pour refaire l'image du parc Belmont, et ils entendent procéder à d'autres rénovations au cours des deux prochaines années.

L'ancienne direction avait envisagé la fermeture du parc après la saison 1979, suite à deux accidents de manèges où trois enfants avaient été blessés assez sérieusement. M. Gauvreau a dit hier qu'une telle fermeture aurait privé 450 personnes d'un emploi d'été et enlevé $2 millions annuellement en salaires à l'économie montréalaise.

Les associés de M. Pappas sont MM. Spiro Gavaris et Wilfrid Capstick, de Montréal, et Ronald Cotton, de Kingston, tous des hommes d'affaires.

Plus de temps pour patiner et pour nager

Aussi longtemps que durera la grève qui sévit actuellement dans le secteur scolaire, la ville de Montréal mettra gratuitement à la disposition des jeunes des périodes supplémentaires de patinage libre et de baignade dans les différentes installations municipales.

Ainsi, il y aura du patinage dans l'un ou l'autre des arénas de la ville, sauf à Étienne-Desmarteau, du lundi au vendredi entre 13 h et 16 h 30. Les jeunes auront aussi accès aux piscines municipales, du mardi au vendredi entre 14 h et 17 h 30.

La direction du Service des aports et loisirs ajoute cependant que dans quelques arénas, il peut arriver que de courtes périodes ne soient pas disponibles à cause de locations antérieures. On recommande donc de vérifier les heures exactes auprès du responsable local.

Le public est prié de prendre note que ces périodes supplémentaires d'activités n'affectent aucunement le programme régulier de patinage et de baignade ainsi que les cours offerts dans les arénas et piscines de la ville.

AUJOURD'HUI

À 9 h 30, colloque sur l'encadrement financier et l'engagement académique, par l'Union des gradués inscrits à l'Université Laval, au grand salon du pavillon Pollack, à Québec.

■

À 10 h, reprise des audiences publiques de la Commission d'enquête sur des opérations policières en territoire québécois (Keable), à la salle 5.15 du Palais de justice.

■

À midi, service à la mémoire de M. Doris Scharansky, organisé par le mouvement Lutte des étudiants pour les juifs soviétiques, devant le consulat d'URSS, 3655 rue du Musée.

■

À 12 h 30, déjeuner-causerie de la Chambre de commerce de Montréal, en l'hôtel Windsor. Conférencier: M. Roger Phillips, président d'Alcan Ltée.

■

De 16 h à 22 h, rencontre avec les étudiants du secteur professionnel dans leur atelier de travail, à l'École des métiers de l'Est, 3320 Hochelaga.

■

À 19 h 30, assemblée générale d'information de la Radio communautaire des basses Laurentides, au centre culturel de Sainte-Thérèse, 6 de l'Église.

■

À 19 h 30, soirée d'introduction au bouddhisme au Dharmadhatu de Montréal, 1534 ave. des Pins ouest.

■

À 19 h 30, soirée d'introduction à la gnose, par l'Association gnostique internationale de recherche anthropologique, 8010 Saint-Denis.

■

À 19 h 30, banquet annuel d'appréciation de la Jeune chambre de l'ouest de l'île de Montréal, en l'hôtel Loews La Cité.

■

À 20 h, conférence de M. Jean Lerède sur la suggestologie, au pavillon Hubert-Aquin de l'UQAM, 400 Sainte-Catherine est.

■

À 20 h, inauguration de la succursale Langelier de la Bibliothèque municipale de Montréal, au 6473 Sherbrooke est.

■

Le congrès annuel de l'Association des pâtes et papiers du Canada se poursuit en l'hôtel Reine Elizabeth

■

Cliniques de collecte de sang de la Croix-Rouge: au magasin La Baie, au 6e étage, de 10h à midi et de 13 h 30 à 16 h 30; au sous-sol de l'église Saint-Jean-de-Matha, 2700 Allard, de 14 h 30 à 16 h 30 et de 18 h à 20 h 30.

Giguère visait la fusion de ses restaurants avec Sky Shops

par Bernard Morrier

Témoignant hier au procès de l'ex-président de la Ligue nationale de hockey, Clarence Campbell, et de l'homme d'affaires Gordon Brown, des Bahamas, le sénateur libéral Louis de Conzague Giguère a soutenu que les actions qu'il détenait dans la boutique hors-taxe Sky Shops, à Dorval, n'avaient pas été obtenues contre sa promesse de voir au prolongement du bail de cette entreprise.

C'est précisément en vue d'obtenir cette faveur, que Campbell et Brown sont accusés d'avoir conspiré pour verser un pot-de-vin de $95,000 au sénateur, en lui cédant 5,000 actions de Sky Shop, au prix d'une dollar chacune. La conspiration présumée fait aussi état de la participation de Louis-A. Lapointe, maintenant décédé.

C'est plutôt dans l'unique but de faciliter une éventuelle fusion entre sa chaîne de restaurants Air Food Caterers (maintenant Québec Restaurants) avec la boutique Sky Shops, qu'il s'était porté acquéreur d'une partie des actions, a expliqué le sénateur.

Lui-même acquitté d'une accusation d'avoir reçu des pots-de-vin, le sénateur Giguère a dit qu'il s'était montré intéressé à Sky Shops, pour la première fois, à la suite d'une partie de golf à Laval-sur-le-Lac, avec M. Lapointe, qui devait plus tard le faire rencontrer MM. Brown et Campbell, pour en parler, en 1968.

C'est à son retour d'un voyage en Floride, où il avait joué au golf en compagnie de M. Lapointe et de l'ex-ministre de l'Expansion régionale, Jean Marchand, qu'il devait devenir acquéreur d'actions de Sky Shops en émettant un chèque de $5,000.

C'était le 3 juin 1972. Expliquant ce long délai entre la décision de devenir actionnaire et le moment où il l'est effectivement devenu, M. Giguère, qui est âgé de 68 ans, devait dire qu'il avait été extrêmement occupé, dû à ses responsabilités comme organisateur en chef du Parti libéral du Canada, au Québec.

Vers la fin du même mois, alors qu'il préparait son voyage de noces en Europe, le sénateur a ajouté, devant le jury que préside le juge Melvin Rothman, de la Cour supérieure, s'être informé à la secrétaire de Jean Marchand sur les délais pour faire parvenir à Sky Shops les documents confirmant le renouvellement du bail pour les locaux à Dorval.

M. Giguère devait dire encore que c'est lui qui a proposé à Louis Lapointe de faire cette démarche, vu son inquiétude résultant de la longue absence des documents, mais qu'il n'avait cependant jamais fourni la réponse attendue par M. Lapointe, lui-même n'en n'ayant jamais reçue de Mme Carmel Carrière, la secrétaire de l'ex-ministre de l'Expansion régionale.



M. Roy Zielesch, de Rochester (Michigan), souhaite aujourd'hui être parti sans sa carte American Express, à l'occasion d'un voyage récent en Allemagne de l'Ouest. Ou du moins, il souhaite ne s'être jamais arrêté au cabaret Parisiene, à Francfort. Pour trois consommations payées avec sa carte, la maison lui réclame 950 marks chacune, soit $1,555.70 en dollars US.
(Photolaser AP)

Le GAM réclame une élection complémentaire

Dans la suite logique de la réforme de la démocratie municipale, le Groupe d'action municipale (GAM) estime que le remplacement du conseiller Louis-Jacques Léger devrait s'effectuer par une élection complémentaire.

Aussi le GAM a-t-il demandé au gouvernement québécois de profiter de l'étude des amendements à la charte de la ville de Montréal, en commission parlementaire le 18 février, pour modifier la procédure de remplacement de manière à prévoir des élections complémentaires en cours de mandat.

La réforme de la démocratie municipale a, jusqu'à ce jour, institué des règles relatives aux élections générales, au financement des partis politiques et aux dépenses des partis municipaux.

«L'esprit de cette réforme était de permettre aux partis politiques d'exister sur une base permanente, de leur permettre de vivre entre deux élections. Mais le gouvernement du Québec s'est arrêté à mi-chemin. Soyons réalistes et constatons que c'est par des élections qu'un parti politique se garde en vie», affirme le GAM dans un communiqué.

Ryan souhaite des réactions «honnêtes»

HULL (PC) — Le chef du Parti libéral du Québec a déclaré hier qu'il ne suppliait aucun chef politique de l'extérieur du Québec d'approuver ses propositions constitutionnelles mais qu'il souhaitait «des réactions sincères, honnêtes, bien renseignées».

En conférence de presse, il a dit qu'il demanderait à un congrès libéral, au début de mars, d'approuver ses propositions. Cela fait, il pourra demander un mandat au peuple du Québec aux prochaines élections provinciales qui doivent avoir lieu avant novembre 1981.

Si nous obtenons du peuple du Québec un mandat pour réaliser ce programme, a dit M. Ryan, alors nos amis du reste du pays devront se prononcer.

À ce jour, les réactions aux propositions Ryan, qui favorisent une plus grande autonomie pour toutes les provinces, sont fort discrètes. Aucun chef des trois principaux partis fédéraux ne les a commentées en profondeur.

«Nous ne quêtons aucune sorte d'approbation de qui que ce soit, où que ce soit, a ajouté M. Ryan. Ce n'est pas mon genre».

Plusieurs psychiatres réalisent des expériences comparables à celles de la CIA

par Gilles Provost

Lorsqu'ils entendent parler des expériences souvent dangereuses que des psychiatres montréalais à la solde de la CIA pratiquaient il y a quelque années sur leurs patients trop confiants, les citoyens auraient tort de croire que ces expériences irresponsables font partie d'un passé révolu, soutient Mme Sheilagh Hodgins, professeur de psychologie à l'Université de Montréal et spécialiste dans l'évaluation des diverses thérapies.

À ses yeux, en effet, la frontière est extrêmement ténue entre les traitements psychiatriques reconnus et les interventions qu'on pourrait qualifier d'expérimentales.

Le problème, dit-elle, vient de ce que n'importe quel praticien diplômé est libre d'utiliser à sa guise toute technique nouvelle dont il entend parler ou n'importe quelle innovation de son choix sans que jamais personne n'évalue objectivement si ces interventions sont efficaces ou si, au contraire, elles sont nuisibles pour le patient.

«Je frémis, dit-elle, en lisant certains récits des expériences qui ont été menées au Allan Memorial pour le compte de la CIA dans les années 50, mais ces théories n'étaient pas plus loufoques que ce que je peux constater dans la pratique de plusieurs psychiatres ou psychologues qui exercent leur art à Montréal.

«Je ne veux pas parler, dit-elle, des cas où des thérapeutes abusent de leur situation psychologique pour faire passer leur intérêt personnel (ou même leur désir sexuel) avant le mieux-être du malade qui se confie à lui. Malheureusement, les cas d'abus sexuels dont les patients font parfois mention sont très difficiles à prouver.»

Mme Hodgins veut surtout s'attacher aux drames qui peuvent survenir de bonne foi parce que n'importe quel thérapeute peut tenter toutes les expériences qu'il désire sans qu'on ne lui impose aucune mesure de protection pour les personnes impliquées et sans même qu'il n'y ait ensuite d'évaluation rigoureuse des résultats, bons ou mauvais.

Il est facile, dit-elle, de constater les blessures physiques de certains participants aux «thérapies de groupe», dont l'animateur encourage activement l'expression de l'aggressivité. Il l'est beaucoup moins de détecter les autres lésions plus subtiles, mais souvent plus graves, qui peuvent survenir lorsqu'un thérapeute se livre à des expériences audacieuses sur un malade qui lui fait aveuglément confiance.

Pourtant, dit-elle, il serait possible d'étudier systématiquement les divers types de traitement pour évaluer leur efficacité ainsi que leurs contre-indications. Cela se fait déjà pour les médicaments chimiques et pour les interventions chirurgicales et personne ne pourrait concevoir qu'il en soit autrement. Il faudrait qu'il en soit ainsi de la même manière en psychologie.

Déjà, dit-elle, de nombreuses études ont montré que certaines thérapies sont totalement inefficaces et les praticiens montréalais continuent de les utiliser comme si de rien n'était.

On a aussi montré que certaines thérapies peuvent être particulièrement dommageables pour certaines catégories de sujets ou certaines maladies particulières. Pourtant, rares sont les praticiens montréalais qui font un tamisage des patients qui participeront à une thérapie de groupe, par exemple.

Des études systématiques sur l'efficacité des diverses techniques et des divers traitements sont possibles, l'expérience étrangère l'a prouvé, soutient Mme Hodgins. Malheureusement, ces travaux coûtent très cher et ils se heurtent à une forte résistance de la part des spécialistes professionnels qui craignent pour leur gagne-pain.

Comment recycle-t-on le spécialiste d'une technique qui aura été trouvée inefficace?

Le problème est aussi compliqué, dit-elle, du fait que certaines écoles incluent l'évaluation des résultats du traitement dans leur technique, comme le fait l'école behaviorale. Dans ces conditions, toute pression en faveur d'une évaluation systématique des méthodes actuelles aboutit le plus souvent à aviver les rivalités entre écoles.

Au bout du compte, dit-elle, le citoyen reste trop souvent un sujet expérimental entre les mains du praticien privé qui n'est pas encadré par un comité d'éthique comme le sont maintenant les chercheurs universitaires.

Un ancien échevin de Montréal acquitté de négligence criminelle

par Bernard Morrier

Le juge Jean Goulet, de la Cour des sessions, a décidé d'acquitter hier l'ex-conseiller municipal Guy Moses d'une accusation de négligence criminelle, à la suite d'un accident d'un de ses camions-citernes, survenu le 11 février 1977, au coin des rues Atwater et Sherbrooke.

Ce camion-citerne, propriété de la compagnie W. Moses Inc., dont M. Guy Moses est le président, était alors entré en collision avec un autobus de la CTCUM, heurtant le côté gauche arrière de ce véhicule public, blessant des passagers, pour ensuite verser sur le côté et répandre ainsi sur le pavé sa cargaison d'huile.

À la suite de cet accident, M. Moses avait été accusé de responsabilité criminelle dans la mise en service d'un véhicule moteur, en omettant de le maintenir dans un état adéquat de fonctionnement, à savoir, la suspension, les freins des roues avant et arrière, le frein d'urgence, les réservoirs et conduits d'air sous pression, l'avertisseur, les appareils d'alarme, leur système et composantes.

Toutefois, après avoir entendu des témoins-experts et en recourant à la jurisprudence, le juge Goulet en vient à la conclusion que M. Moses doit être acquitté.

«Des suites directes de l'accident, note le magistrat, le camion a été endommagé à trois reprises, lors de la collision, lors de l'arrosage fait par les pompiers en plein hiver et, enfin, lors des manoeuvres de redressement et de remorquage. Ajoutons que tout en admettant l'existence d'un tel endommagement, la preuve soumise est silencieuse quant à la portée et à l'étendue de tels dommages.

«Il y a plus, poursuit encore le magistrat. En matière de négligence criminelle, nous ne sommes pas en présence d'infractions de stricte responsabilité et l'intention (mens rea) dont il s'agit doit être prouvé hors de tout doute raisonnable.»

Pour le juge, après avoir référé à un jugement récent de la Cour d'appel du Québec à cet effet, il ne suffit pas qu'il y ait connaissance d'un danger et insouciance à son endroit, mais il faut encore que la conduite de l'inculpé soit de nature criminelle.

«Dans la même optique, termine-t-il, il nous est impossible de conclure que l'ensemble de la preuve crée une conviction hors de tout doute raisonnable que l'accusé avait l'intention requise par l'article 202 du Code criminel. Il a donc droit au doute raisonnable sur quelque élément de preuve comme sur l'ensemble de la preuve.»



Comme le leur indique le signal lumineux, ces téléphonistes de Bell Canada, à London, marchent allègrement, pancartes de grève en main. Mais il faut dire qu'il faisait passablement froid hier, et que le piquetage sur place n'était pas particulièrement recommandé.
(Photolaser CP)

Des squelettes d'hippopotames préhistoriques

WEIMAR, RDA (AFP) — Des restes de squelettes d'hippopotames préhistoriques ayant vécu il y a plus de 700,000 ans ont été retrouvés ces temps derniers dans la vallée de la Werra (affluent de la Weser), en Thuringe, apprenait-on hier dans les milieux scientifiques de Weimar.

Les savants, qui examinent ces ossements extraordinairement bien conservés, ont qualifié cette découverte de sensationnelle. Il était jusqu'ici admis que ces mammifères africains ayant vécu autrefois dans les régions sud-ouest de l'Europe n'avaient pas dépassé la ligne Rhin-Danube.

Les savants est-allemands ont en outre établi que d'autres animaux exotiques, lions, hyènes, rhinocéros, éléphants et singes avaient leurs quartiers dans la vallée de la Werra il y a sept ou huit mille siècles.

La Chambre de commerce de Montréal

Déjeuner-causerie hebdomadaire

LE MARDI, 29 JANVIER 1980



M. ROGER PHILLIPS
Président de la Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée

Titre:
"Le blues du businessman"

Hôtel Windsor
12h30

Le public est admis
Billets à l'entrée **$11.**

Des carnets d'abonnement sont également disponibles — **$90.**

Renseignements: **866-2861**

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Rédacteur en chef: Michel Roy | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Lise Bissonnette | Directeur de l'information: Pierre Loignon | Trésorier: Bernard Larocque

La paix scolaire

IL fallait que le gouvernement du Québec et ses sympathisants dans les syndicats d'enseignants aient une bien courte stratégie pour croire que les négociations dans le secteur public et parapublic se dénoueraient plus facilement en isolant la CEQ et d'autres syndicats de l'ensemble du Front commun. Tôt ou tard les professeurs allaient comprendre l'utilité d'une manifestation de force; et, pour les avoir poussés à donner un mandat de grève et, pire encore, à fermer les écoles et quelques collèges, Québec aura, avant de régler cette négociation, donné un nouveau spectacle de «désordre» dans ses institutions. Mais cette fois, heureusement, le débrayage ne s'accompagne pas d'une guerre larvée entre les syndiqués et leurs employeurs. Voilà qui devrait permettre un prompt règlement du litige et un meilleur climat, demain, dans les institutions scolaires.

■

Les enseignants, à des degrés divers suivant les commissions scolaires et les collèges et selon le niveau de l'enseignement, ont un vieux et lourd dossier de griefs contre l'autorité pédagogique de leur employeur et du ministère de l'Éducation. Plusieurs de leurs demandes s'inscrivaient donc tout naturellement dans la recherche d'une automonie professionnelle plus grande dans leur tâche, tout autant que dans l'amélioration des autres conditions de travail et de traitement. À brève échéance, c'était engager une bataille de principe à laquelle une majorité des enseignants n'est pas encore résolue.

C'était peut-être aussi vouloir trancher dans le cadre des relations de travail un choix fondamental qui devra être fait, s'il l'est un jour, dans un forum démocratique beaucoup plus large. Les parents et la population en général estiment les enseignants et sont prêts à leur reconnaître plus de marge de manoeuvre que les bureaucrates de Québec ne leur en laissent. Mais de là à donner carte blanche à la profession ou à chaque enseignant, il y a une marge qui ne saurait encore être franchie.

La Centrale de l'enseignement du Québec paraît du reste s'être rendue à cette évaluation de la situation, puisque son président, M. Robert Gaulin, reconnaissait hier dans une déclaration l'autorité gouvernementale en matière de programmes, de manuels, de matières d'enseignement et d'examens nationaux. Si un changement doit intervenir à ces chapitres, en faveur des autorités locales, des enseignants, des parents et, chez les aînés, des étudiants eux-mêmes, il faudra que les réformes proviennent de débats plus ouverts, plus nourris et plus longs aussi que ceux qui ont accompagné l'adoption à la vapeur de la loi 71 sur l'école et son conseil d'orientation. Sur ce terrain éminemment politique, où le Parti québécois craint de s'engager malgré les audaces de son programme, les syndicats d'enseignants souffrent eux aussi de sérieux retards depuis le temps qu'ils boudent les parents et les électeurs scolaires.

Entre-temps, toutefois, les enseignants ont droit non seulement d'améliorer leurs conditions de travail, mais d'avoir leur mot à dire dans l'organisation pratique de l'enseignement et de la vie de l'école. Le gouvernement paraissait prêt à faire des concessions en ce qui touche aux systèmes de surveillance, d'évaluation, et d'intégration de «l'enfance en difficulté» — cette honte de la société québécoise — et ses partenaires de la Fédération des commissions scolaires voudront sans doute ici faire montre de souplesse, puisqu'il y va aussi de l'autonomie que ces institutions locales veulent recouvrer. Tôt ou tard, les partenaires locaux que sont les commissaires, les parents, les enseignants et les autres auxiliaires de l'éducation devront apprendre à négocier et à travailler ensemble, si la décentralisation dont on parle ne doit pas rester une farce. Pourquoi pas l'entreprendre dès maintenant?

La CEQ voudrait aller plus loin et réclame pour ses membres qu'ils puissent chacun jouir d'un «minimum d'autonomie» dans la préparation des cours, le choix du manuel autorisé et la façon de dispenser l'enseignement. Il n'est pas judicieux que règne en ces domaines la complète liberté individuelle des enseignants, l'institution devant fournir aux élèves, aux parents et à ses propres professeurs un minimum de cohésion et de cohérence. Ces questions devraient probablement être laissées elles aussi au jugement des partenaires intéressés sur le plan local. S'il est vrai que l'anarchie est la dernière valeur que souhaitent recevoir les étudiants, en revanche, le carcan professionnel et administratif dont souffrent souvent leurs professeurs n'a rien non plus pour les édifier!

À cet égard, les reculs que Québec tente d'imposer, à un niveau d'éducation supérieur, aux professeurs des collèges restent incompréhensibles. Sans aller jusqu'à y implanter des pratiques de *free for all* comme celles qui règnent dans certains départements universitaires, le gouvernement devrait au moins laisser aux enseignants des cégeps (ces institutions hélas si floues pour les étudiants) un minimum de pouvoir sur l'organisation des départements et la création d'une tradition pédagogique étoffée. C'est le moins qu'on puisse demander d'un gouvernement qui prône la décentralisation et qui prétend assurer à ce niveau même la «parité» dans la «gestion administrative»!

■

Mais même si la grève est calme et que les négociations continuent dans un climat qui fait espérer un règlement et une reprise harmonieuse des classes, les écoles ne vont pas rouvrir pour autant ces tout prochains jours. En effet, le président de la CEQ a indiqué hier que les syndiqués de sa centrale n'allaient pas traverser les lignes de piquetage des employés de soutien, ces quelque 5,000 syndiqués affiliés à la CSN et dont la grève a commencé vendredi dernier. Au lieu de tenter d'isoler ce «petit» syndicat en espérant étouffer sa cause sous celle des enseignants, comme certains bruits en prêtent l'intention aux négociateurs patronaux, Québec devra tout faire pour en venir, là aussi, à une solution négociée. Il serait téméraire de croire que les écoles vont reprendre leurs activités normales si le personnel de soutien n'y revient pas avec une convention satisfaisante.

Là-dessus, le gouvernement peut prétendre qu'il a les mains liées par le contrat dont il a convenu avec d'autres employés de soutien, affiliés ceux-là à la Fédération des travailleurs du Québec. Voilà qui n'a rien d'un obstacle insurmontable. L'employeur serait injuste en donnant plus aux gens de la CSN, mais rien ne lui interdit d'ajouter aux dispositions qu'il a déjà réglées avec les gens de la FTQ. Autrement, les divisions dont il a profité contre le Front commun risquent, là aussi, d'être de courte durée et il pourrait, comme aujourd'hui avec la CEQ, connaître demain avec la CSN, un fort désagréable prolongement des négociations dans le secteur public et parapublic.

Son autorité ne peut plus souffrir pareil luxe.

Jean-Claude LECLERC



ACTUALITÉ

Les élections en Rhodésie

par Bertrand de la Grange

Avec le retour de M. Robert Mugabe, dernier chef guérillero à rentrer d'exil, tout est désormais en place pour l'organisation d'élections démocratiques au Zimbabwe sous la supervision du gouvernement britannique et des troupes du Commonwealth.

Dimanche à Salisbury, près de 200,000 personnes ont réservé un accueil délirant à celui qui fut, avec M. Joshua Nkomo, le principal artisan de la défaite de la toute petite minorité blanche (230,000 personnes sur sept millions d'habitants) de Rhodésie. M. Nkomo avait été reçu le 13 janvier, par une foule estimée à 100,000 personnes.

L'ampleur des foules qui ont accueilli les deux dirigeants du Front patriotique est à elle seule une indication de la popularité de MM. Nkomo et Mugabe, pourtant absents du pays depuis plusieurs années. Elle prouve également à quel point le soutien dont dispose l'actuel premier ministre, l'évêque Abel Muzorewa, est fragile et dépend pour une bonne partie des pressions systématiques exercées par l'appareil militaire et policier contrôlé par la minorité blanche.

Maintenant que l'opération-retour est réussie, l'étape suivante pourrait se révéler plus difficile puisque MM. Nkomo et Mugabe vont devoir se transformer très vite de chefs de guérilla en dirigeants politiques. Or, il ne reste plus qu'un mois avant les élections, ce qui leur semble bien peu — ils ont demandé un report de la date du scrutin — pour parcourir l'ensemble du pays et pour tenter de faire comprendre aux électeurs pourquoi ils devront voter pour les candidats de l'un plutôt que pour ceux de l'autre.

Associés dans la guérilla, les deux hommes sont devenus des adversaires sur la scène politique. En dépit du souhait de M. Nkomo de maintenir en vigueur la coalition pour les élections du 27 février, M. Mugabe a décidé de faire bande à part et se présentera donc sous les couleurs de la ZANU (Zimbabwe African National Union) tandis que M. Nkomo espère pouvoir s'abriter seul sous la glorieuse bannière du Front patriotique. Rien de nouveau n'oppose les deux dirigeants dont l'alliance répondait en fait aux besoins de la guerre et qui ont toujours défendu des points de vue très divergents sur l'indépendance d'un Zimbabwe indépendant.

M. Nkomo est un nationaliste bourgeois qui veut simplement améliorer la situation de la population en créant de nouveaux emplois, en distribuant des terres, en construisant des hôpitaux et des écoles. Son programme ne diffère guère de celui de la majorité des neuf autres partis qui présentent des candidats aux élections.

Pour sa part, M. Mugabe souhaite une transformation en profondeur des structures sociales pour faire du Zimbabwe un État socialiste. Il est révolutionnaire et marxiste. Autrefois armé et soutenu par la Chine, la ZANU de M. Mugabe s'est nettement rapprochée de l'Union soviétique au cours des dernières années. Moscou soutient tout autant M. Nkomo qui n'a cependant jamais caché son peu d'enthousiasme pour les principes marxistes-léninistes.

Le choix entre les deux principaux candidats ne se fera donc pas en fonction de critères nationalistes, puisque tous deux ont connu les geôles de M. Ian Smith. Deux éléments vont être par contre décisifs: le candidat élu devra satisfaire l'Afrique du Sud et obtenir l'appui de l'ethnie majoritaire Shona (75% de la population) à laquelle appartient M. Mugabe.

Le régime blanc de Pretoria a fait clairement savoir qu'il n'accepterait pas un gouvernement marxiste à sa frontière et on sait déjà qu'il se donnera les moyens de l'empêcher, ne serait-ce que parce que l'économie de toute l'Afrique australe est entre ses mains. Cela exclut donc M. Mugabe. Quant à M. Nkomo, il appartient à une tribu trop minoritaire pour espérer remporter la majorité des 100 sièges (dont 20 réservés exclusivement aux Blancs, qui ne constituent pourtant que 4% de la population totale).

Il reste donc l'évêque Abel Muzorewa qui correspond parfaitement au critère de Pretoria et bénéficie du soutien des Shona. Ses compromissions avec le régime blanc de M. Smith ne lui laissent cependant aucune chance de l'emporter. Le prochain gouvernement sera donc inévitablement le résultat d'une coalition dont le pivot sera sans doute M. Nkomo. Ce dernier devra alors choisir entre les partisans de M. Mugabe ou ceux de M. Muzorewa pour former son gouvernement.

Quelle que soit l'option retenue, le premier gouvernement du Zimbabwe indépendant devra jouer une partie très difficile et ne sera pas à l'abri d'une nouvelle guerre civile du type de celle qui sévit en Angola depuis quatre ans entre les anciens mouvements de libération. Le gouvernement britannique, qui avait abdiqué ses responsabilités à la suite de la déclaration unilatérale d'indépendance de sa colonie rhodésienne, aura alors un rôle important à jouer pour protéger le nouvel État contre les prétentions de Pretoria.

TÉMOIGNAGE

Le baron de Coubertin n'avait pas la télé

par Charles Bietry

L'Agence France Presse a diffusé sur son réseau mondial cet article de Charles Bietry, journaliste au siège parisien de l'AFP.

Les Jeux sont défaits ou presque. Le mouvement olympique et ceux qui le soutiennent gardent bien sûr encore espoir d'éviter ce boycottage qui les fait frémir, mais le couperet se rapproche.

Il peut tomber le 20 février, date-limite que le président Carter a donné aux Soviétiques pour retirer leurs troupes de l'Afghanistan. Il peut tomber aussi le 19 mai, date-limite que le Comité international olympique a donné aux comités nationaux pour engager leurs équipes. Il peut enfin, tomber à n'importe quel moment d'ici le 19 juillet, jour où est prévue la cérémonie d'ouverture à Moscou, à la faveur d'un événement tel qu'a pu être l'assignation à résidence du prix Nobel de la paix, Andréi Sakharov.

Et si les Américains décident de ne pas se rendre à Moscou, ils savent que leur initiative sera suivie par la Grande-Bretagne, le Canada, des pays arabes, Israël et sans doute d'autres pays, y compris européens, qui hésitent en ce moment.

Les Jeux 80 seraient alors réduits, peut-être à de simples spartakiades, et ils ne seraient plus que le symbole de la mort de l'olympisme, de la mort aussi de ces jeux qui n'avaient pas su rester à l'échelle humaine.

Imaginerait-on en effet l'Union soviétique et les pays socialistes, après ce camouflet, se rendre quatre ans plus tard à Los Angeles? Encore qu'en quatre ans il puisse se passer bien des choses...

Les dirigeants sportifs ont beau répéter que le sport et la politique ne doivent pas se mêler, ils sont démentis depuis des années. Quand Hitler fait des jeux de Berlin un immense tremplin pour la propagande nazie, quand des étudiants se font massacrer à Mexico sur la place des trois cultures, quand un commando palestinien prend en otage et fait périr des athlètes israéliens à Munich, quand la majorité des pays africains quittent Montréal, mais aussi lorsque l'on refuse des visas à des rugbymens, lorsqu'on exclut ou menace d'exclure des équipes qui sont allées en Afrique du Sud ou lorsqu'on organise la coupe du monde de football en Argentine, la politique est présente à chaque instant.

Les vieux messieurs du Comité olympique auront beau se voiler la face, ils n'y changent rien. La vie en général, le sport en particulier ont évolué depuis des années. Le baron Pierre de Coubertin, quand il prononçait des paroles alors emplies de sagesse et de pureté, ne savait pas que la télévision par exemple donnerait au sport une autre dimension. Elle en a fait une arme politique, elle en a fait un formidable marché qui vaut de l'or. La preuve en est ces 87 millions de dollars que la chaîne américaine N.B.C. a versé pour s'assurer l'exclusivité de la retransmission aux États-Unis. Une somme qui devra être en partie rendue si les Américains ne viennent pas. Une somme aussi qui manquera singulièrement au CIO, accélérant peut-être sa perte.

Ces dirigeants olympiques, qui vivaient dans une sorte de tour d'ivoire depuis des années, viennent de faire l'expérience de la puissance du pouvoir politique. Ils s'abritent derrière leur charte olympique mais sans doute ont-ils oublié un peu vite qu'ils pesaient bien peu devant des gouvernements, élus par des pays tout entiers. Les membres du Comité international olympique eux, se désignent eux-mêmes, à l'intérieur d'une grande famille où se côtoient le comte Jean de Beaumont, le général Raul Pereira de Castro, le marquis d'Exéter (entré au C.I.O. en 1933), lord Killanin, SAS le prince régnant François-Joseph de Liechtenstein, SAR le grand duc Jean de Luxembourg, le prince Alexandre de Mérode, SAI le prince Gholam Reza Pahlavi, le prince Tsuneyoshi Takeda, etc.

Ces gens-là ont eu bien du mal à ouvrir les yeux devant l'évolution du sport et devant l'arrivée de l'argent dans un monde où il était seulement honteux d'en parler. Ils essaient aujourd'hui d'assimiler la mort possible des jeux olympiques à la mort du sport. Mais c'est oublier que des championnats du monde dans chaque discipline, avec le soutien de la télévision, donc de firmes commerciales, seraient aussi un grand spectacle professionnel et alors? Les dizaines de millions de téléspectateurs qui ont apprécié Bord ou McEnroe au Masters n'ont pas pleuré sur l'autel de l'idéal olympique. Le sport a eu sa beauté avec les jeux olympiques. Il en aura toujours une, même sans les jeux.

La résurrection des morts

Même s'il y a beaucoup de bon dans le renouveau constitutionnel que nous propose M. Claude Ryan, notamment la suppression des préhistoriques et stupides distinctions en matière de taxation, sa fondamentale formule d'amendement équivaut à une résurrection des morts, à vouloir nous faire manger de la moutarde après le dessert.

Nous savons tous que, jusqu'ici, le rapatriement a lamentablement échoué à défaut d'accord du Québec sur la formule d'amendement. En voulant sortir de la poussière des archives la formule Fulton-Favreau, vieux cadavre de 18 ans, qui souleva une levée de boucliers pour faire reculer mon ami Jean Lesage, à l'époque de la révolution tranquille, M. Ryan ne peut prétendre innover en nous offrant d'une main ce qu'il retire de l'autre.

Notre simple instinct de conservation nous a toujours signifié que, sans droit de veto pour le Québec, notre constitution pourrait devenir n'importe quoi.

Il suffirait d'une petite coalition des provinces anglophones, représentées par 75 votes, pour que toute initiative constructive du Québec, représenté par 25 votes, soit systématiquement bloquée par l'inconditionnelle majorité des deux tiers.

Pour obtenir une égalité, sinon positive, tout au moins négative, il faudrait que les 25 votes du Québec soient obligatoirement compris dans les deux tiers nécessaires à tout amendement.

Pour ma part je refuserai de pousser plus avant l'analyse des propositions de M. Ryan aussi longtemps que celui-ci ne se sera pas résigné a. réinhumer la formule Fulton-Favreau après avoir tenté de l'exhumer.

Roger VÉZINA,
ex-directeur général,
Chambre de commerce du
District de Québec.

LETTRES AU DEVOIR

■ Le Québec doit avoir son hymne

Tout état souverain a son drapeau et son hymne. Depuis 1948, le Québec a son drapeau. L'hymne se fait attendre. Le soussigné avait écrit, sur une musique admirable d'André Mathieu, un texte d'époque exprimant l'espoir de la souveraineté: «lève-toi, ô ma Patrie, lève-toi, brise tes chaînes»

Ce texte ne pourrait plus convenir, une fois acquise la condition de nation pleinement autonome, c'est-à-dire souveraine. De ce chef, il faut autre chose. En outre, la musique de Mathieu était trop difficile pour devenir un chant de masse. Depuis lors, pour satisfaire à une demande autorisée, j'ai écrit un texte bref, mais non exempt de platitude. Donc, aussi à rejeter. On me dit, par ailleurs, que le morceau est au concours, excellente façon de recueillir la médiocrité.

Je vais me permettre de proposer une solution simple et aussi peu discutable que possible. Ce serait de récupérer l'hymne de Routhier-Lavallée, *O Canada*. La musique en est tout à fait supérieure (voir le livre d'Eugène Lapierre). Les paroles n'échappent pas assez au genre grandiloquent et aux banalités d'usage, mais, consacrées par un emploi séculaire, elles ont droit d'être considérées comme valables. Resterait à faire l'adaptation à notre nouveau statut international, le Canada étant devenu, pour le Québec, un pays fraternellement étranger. L'adaptation serait un jeu d'enfant. Au lieu de chanter *O Canada*, on pourrait chanter Terre Québec, pays de nos aïeux, à quoi je préférerais pourtant, à cause de la rythmique meilleure: O fier Québec, terre de nos aïeux, etc.

J'aime à croire que la présente suggestion pourra trouver bon accueil, aussi bien en haut lieu que dans les rangs du peuple québécois.

Gustave LAMARCHE c.s.v.
de l'Académie canadienne
française

Joliette, 16 janvier

■ Le Canada a un important rôle à jouer

La Voix des Femmes du Québec demande au gouvernement du Canada d'agir avec discernement dans la présente crise internationale.

Nous croyons qu'il est justifié que le Canada demande à l'Union Soviétique de retirer ses troupes d'Afghanistan. Le Canada devrait demander au secrétaire général des Nations Unies de rechercher la paix pour l'Afghanistan. Nous sommes convaincues que des mesures coercitives contre l'Union soviétique seront inefficaces. Ce qu'il faut rechercher, c'est une diminution de l'hostilité.

Nous croyons que le Canada devrait se joindre aux Pays-Bas, à la Belgique et au Danemark pour remettre en question le projet des États-Unis d'augmenter son armement nucléaire en Europe.

Le Canada devrait, à notre avis, inciter les États-Unis à accepter les propositions du secrétaire général Waldheim sur l'Iran sans conditions préalables.

Nous incitons aussi fortement le gouvernement canadien à envoyer de l'aide au Vietnam et à Phnom Penh parce que nous croyons que ce gens en ont un urgent besoin.

Bref, nous incitons à une patiente recherche de justice par l'entremise des Nations unies. Le Canada est une puissance intermédiaire, trop petite pour faire la guerre mais assez grande pour faire la paix.

Ann GERTLER
pour la Voix des femmes du
Québec

Montréal, 22 janvier

■ Appel aux membres du PQ

Le Parti québécois a longtemps eu une vision exemplaire, parmi les partis politiques, de la démocratie. Sa vitalité interne, sa vigueur et son autocritique constante le maintenaient à un niveau plutôt élevé d'honnêteté.

Il est étonnant de remarquer qu'à l'approche de l'échéance historique, cette vitalité meurt à petit feu.

Il est en effet regrettable que la formulation de la question référendaire ne respecte pas les décisions prises lors des rencontres des gens de tous les coins du Québec jusqu'au congrès national du PQ. Il n'y était en effet question d'un deuxième référendum que dans le cas d'un échec des négociations pour l'association avec le Canada. Dans le cas d'un résultat positif des négociations, le Québec devait: «proclamer sa souveraineté et signer simultanément le traité d'association avec le Canada» (Programme du PQ, édition 80, p5). Il est aussi regrettable qu'il ne soit nulle part question de «réaliser» la souveraineté telle que déjà votée selon le même mécanisme. Cependant il faut tout de même admettre que la question elle-même n'est pas antidémocratique. Le processus suivi des deux référendums est en effet des plus démocratiques et il devient donc normal de s'y rallier, malgré un dur coup aux membres du Parti québécois.

Cependant l'attitude adoptée par certains membres du gouvernement, et sans doute suivie par plusieurs membres est, elle, intolérable. Lors de l'émission «L'enjeu» le 4 janvier dernier, le ministre Claude Morin répondait évasivement à la question: «Est-ce qu'un oui à la question serait un oui en faveur du principe de la souveraineté-association?» Il fallait y répondre oui. C'est inscrit dans «la question» et c'est ainsi que sera interprété le résultat des votes après le référendum. Maintenir la confusion peut bien être un choix. Ce choix aurait des chances de rallier les gens qui croient qu'il faut voter oui à la négociation car elle pourrait aussi aboutir au fédéralisme renouvelé. Je ne comprends pas que les membres du PQ ne réagissent pas devant une attitude aussi foncièrement malhonnête. La souveraineté-association doit être obtenue si les gens la veulent vraiment. Dans le cas d'un oui, ce sera la souveraineté-association qui sera négociée avant le deuxième référendum: rien d'autre. Les réponses évasives, la confusion maintenue volontairement, doivent être condamnées.

Je supplie les membres du PQ de réagir à l'intolérable et de regagner leur haut niveau d'honnêteté. C'est la seule voie par laquelle tous peuvent gagner.

Normand BONIN,
ex-militant du PQ

Limoilou, 22 janvier

■ Politique et Jeux olympique

La crise afghane a de nouveau soulevé la vieille question des rapports entre la politique internationale et les jeux olympiques. Les Soviétiques poussent leurs pions vers le sud et il faut penser qu'ils visent à long terme le contrôle sur le Moyen-Orient et un débouché sur l'Océan indien. Déjà les tsars le voulaient mais ils s'étaient heurtés à l'impérialisme britannique. Une grande partie des approvisionnements en pétrole de l'Occident et surtout de l'Europe est menacée. Il est évident qu'une attitude réfléchie mais ferme s'impose. Le boycottage des Jeux ou leur déménagement ailleurs qu'à Moscou est tout à fait justifié. C'est une occasion en or de faire perdre la face au gouvernement soviétique et de lui signifier d'une manière efficace et peu dangereuse sur les plans politique, militaire et économique que l'on ne tolérera pas ses menés impérialistes au Moyen-Orient. Si ce n'est pas suffisant, il faudra aviser.

Mais qu'est-ce qu'on entend? Des organisateurs et cadres du sport «amateur», à commencer par Lord Killanin, soutiennent que l'olympisme est bien au-dessus de la politique. C'est une attitude stupide et irresponsable. Ces gens devraient être bien conscients que la société occidentale a permis, par sa richesse matérielle, le développement du sport «amateur». Et cette richesse est fondée entre autre sur un approvisionnement en pétrole du Moyen-Orient. On peut donc affirmer que négliger d'agir, c'est compromettre cette richesse. Les cadres du sport «amateur» sont des irresponsables, car s'il y a grave crise énergétique c'est nous tous qui subirons les conséquences et on n'aura que faire de performances sportives, il faudra plutôt s'occuper de survivre dans un monde hostile. L'inconscience des milieux sportifs est scandaleuse, ils sont prêts à tous les compromis avec l'URSS pour quelques médailles d'or qui valent pourtant bien moins que l'approvisionnement en pétrole ou l'équilibre politique mondial.

Pierre GAGNON,
Montréal, 18 janvier.

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $70.00 par année, six mois: $38.00; trois mois: $27.00. A l'étranger: $75.00 par année; six mois: $41.00; trois mois: $29.00. Éditions du samedi: $19. par année. Édition quotidienne livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste sérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

L'avenir du Musée du Québec

Deux musées ou un musée à double vocation



En août dernier, le ministère des Affaires culturelles du Québec proposait, dans un document intitulé *Le Musée du Québec en devenir*, la création d'un "musée de l'homme d'ici", pour transformer la vieille institution sise sur les Plaines d'Abraham. Cette proposition fut vivement débattue, notamment dans les pages du DEVOIR, et le ministre, M. Denis Vaugeois, en confia l'étude à un comité consultatif, qui tint des audiences publiques au cours des mois suivants. Dans son rapport, déposé le 22 janvier, le comité suggère la création de deux musées, l'un d'art, l'autre d'histoire et d'anthropologie. Le ministre a préféré pour sa part la formule d'un seul musée, à "deux volets". Nous publions ici le rapport du comité consultatif, auquel le ministre a ajouté ses réponses.

LE ministère des Affaires culturelles a entrepris une vaste réforme des institutions muséologiques québécoises, et en particulier de l'actuel Musée du Québec, fondé en 1933. A la suite de consultations poursuivies depuis 1977 à l'intérieur du ministère, un comité de travail du Musée du Québec remit au ministre une proposition de concept muséologique intitulée *Le Musée du Québec en devenir*. Ce document, publié en août 1979, proposait la transformation du Musée du Québec en un «musée de l'homme d'ici»; il fit aussitôt l'objet de réflexions et de discussions dans plusieurs milieux professionnels et parmi les usagers. Le ministre des Affaires culturelles annonça la tenue d'audiences publiques et forma un comité consultatif, chargé d'examiner les mémoires et d'entendre les citoyens intéressés.

Voici le mandat de ce comité: 1) prendre connaissance du document *Le Musée du Québec en devenir;* 2) étudier les mémoires remis au Ministre des Affaires culturelles; 3) recevoir et entendre les signataires de ces mémoires au cours d'audiences publiques; 4) à la suite de l'étude des mémoires et de la tenue des audiences, formuler au ministre des recommandations qui lui permettent de préciser le concept muséologique du Musée du Québec.

Conformément à ce mandat, le comité remet au ministre vingt et une recommandations. Ces recommandations découlent de l'analyse des mémoires présentés lors des audiences publiques (37 mémoires, 42 intervenants).

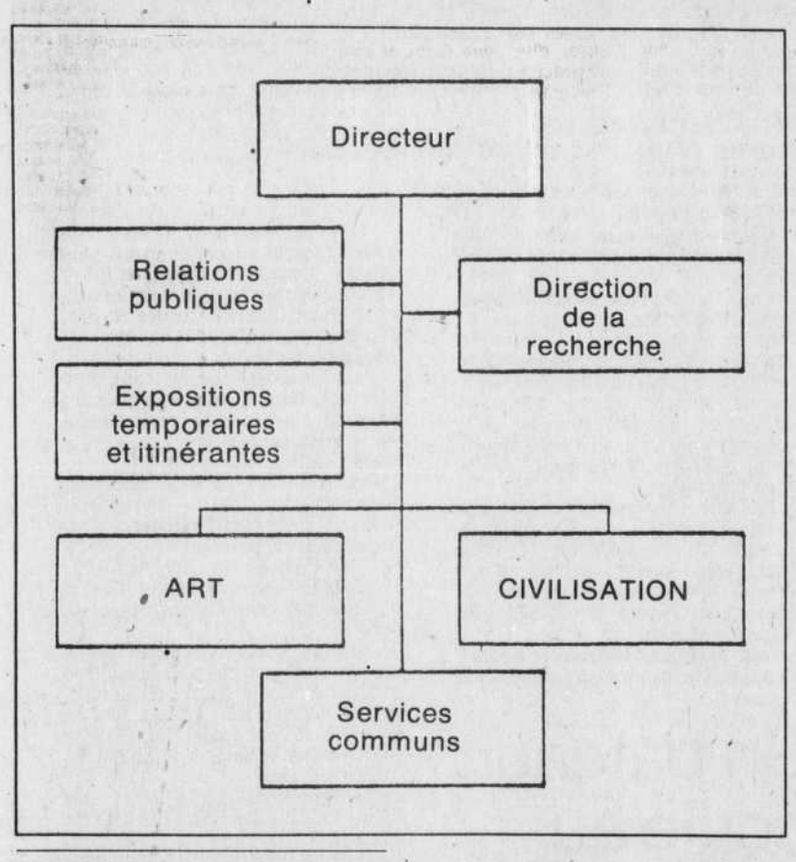
UN QUASI SCANDALE

Le comité estime des plus heureuses la décision du Ministère des Affaires culturelles de se pencher sur l'avenir du Musée du Québec. La situation présente de cette institution frise en effet le scandale, tant elle est défavorable à sa bonne marche. Citons, par exemple, le manque d'espace, le délabrement des lieux, la détérioration graduelle de la collection en raison de l'absence d'un équipement garantissant un climat approprié et stable, l'entassement du personnel dans des locaux improvisés, l'accueil austère, voire rébarbatif, fait au public, enfin le rôle par trop effacé que joue ce musée sur la scène québécoise, d'abord, et internationale ensuite. On a même vu l'ancien directeur du musée descendre dans la rue et lancer un cri d'alarme — une salle servant d'entrepot risquant de s'écrouler sous le poids des collections.

Saisi du problème et conscient de l'urgence de doter enfin la ville de Québec, et le Québec tout entier, d'un musée digne de ce nom, le ministère a décidé d'entreprendre la reconstruction et l'agrandissement de l'actuel Musée du Québec, et prévu à cette fin un budget de l'ordre de $30 millions.

La publication subséquente du document *Le Musée du Québec en devenir* provoqua un vif débat dans la presse écrite et parlée. C'est au coeur de ce débat qu'ont été déposés les mémoires et tenues les audiences publiques.

Il n'est pas sans intérêt, enfin, de noter que, au milieu des audiences publiques, fut publié un nouveau document du ministère des Affaires culturelles, intitulé *Musée et muséologie au Québec*. Ce document ayant eu une incidence sur les audiences de Québec et n'étant pas sans rapports directs avec l'avenir du Musée du Québec, le comité ne pouvait pas ne pas en tenir compte.



PLUS QU'UN MUSÉE DE L'HOMME

Les sujets les plus importants qui se dégagent des mémoires et des interventions publiques se résument ainsi:

■ La grande majorité des intervenants qui ont pris position sur l'avenir du Musée du Québec s'accordent pour dire que la création d'un musée de l'homme est souhaitable mais que, en aucun cas, elle ne doit se faire au détriment d'un musée d'art existant.

■ Le grand consensus est sans contredit qu'il faut deux musées à la place du Musée du Québec: l'un qui continuerait la vocation implicite du musée actuel et l'autre qui serait un musée de l'homme. Maintes fois, les intervenants, invités à choisir entre les deux types de musée, ont persisté et réaffirmé la nécessité de deux musées.

■ Les partisans du maintien et de l'expansion du Musée du Québec, perçu par eux comme un musée d'art, ont insisté sur l'importance de l'art contemporain et de sa mise en valeur sous tous les aspects.

■ Partisans et adversaires d'un musée de l'homme ont jugé le concept du "musée de l'homme d'ici" trop restreint, ethnocentrique, peu objectif et fondé sur des définitions discutables.

■ On a proposé, pour le musée de l'homme, le nom de "Musée des Peuples du Québec", de façon à indiquer clairement qu'une place y serait faite à chaque ethnie du Québec, et notamment aux autochtones.

■ On a émis des doutes sérieux sur l'interdisciplinarité telle que prônée dans le document; on a souligné, à cet égard, que l'interdisciplinarité, si elle est souhaitable, ne saurait être le résultat d'une quelconque réglementation, mais bien de l'ouverture d'esprit du personnel muséologique.

■ Les universitaires intéressés de près à la muséologie ont analysé et vivement critiqué le contenu muséologique du document *Le Musée du Québec en devenir*. Ils se sont dits surpris que l'objet n'y soit pas traité comme l'élément primordial et essentiel de tout musée.

■ À l'unanimité, les muséologues ont souligné l'importance, dans tout musée, de la fonction du conservateur à l'égard des collections; ils ont également signalé qu'un musée doit avoir la maîtrise absolue de ses collections.

■ Des voix se sont élevées pour rappeler que tout musée, et donc le Musée du Québec, actuel ou futur, doit, pour remplir sa mission, jouir d'une grande autonomie et par conséquent d'une grande liberté d'action.

■ Plusieurs interventions ont porté sur les services muséologiques que le futur Musée du Québec, quel que soit le concept adopté, devrait rendre aux musées régionaux et thématiques. Dans cette perspective, certains intervenants ont exrpimé la crainte que le projet architectural, de par son envergure même, se réalise au détriment des régions, qui se verraient privées de ressources matérielles et humaines indispensables.

■ Faisant ressortir la complémentarité nécessaire des musées régionaux et des musées d'État, les représentants des régions ont clairement affirmé la priorité qu'ils accordent à une politique d'ensemble pour le réseau muséologique du Québec, qui devrait être définie et mise en vigueur avant la réalisation des projets relatifs aux musées d'État.

■ On s'est enfin étonné de l'absence d'une dimension internationale dans le concept restrictif mis de l'avant par le ministère.

S'il n'avait pas trouvé dans les mémoires et les interventions publiques tous les éléments nécessaires à la formulation de ses recommandations, le Comité se serait fait un devoir de signaler à l'attention du ministre les aspects négligés. Or, il advient que les recommandations qui suivent sont entièrement fondées sur les avis et opinions exprimés publiquement.

RECOMMANDATIONS

(NB Après chaque proposition ou groupe de propositions, le ministère des Affaires culturelles a indiqué sa réponse, qu'on trouvera entre parenthèses, en italiques)

Le Comité consultatif sur l'avenir du Musée du Québec recommande:

1 la transformation, l'agrandissement et l'aménagement de l'actuel Musée du Québec en un complexe muséologique qui comprendra deux musées d'égale envergure:

■ un musée d'art

■ un musée d'histoire et d'anthropologie;

2 que, dans les domaines muséologique, scientifique et administratif, chacun de ces musées soit entièrement indépendant de l'autre; que chacun, en conséquence, soit doté de son directeur propre; et que chaque directeur relève immédiatement de l'autorité supérieure que désignera le ministère des Affaires culturelles

Position du ministère des Affaires culturelles:

Administrativement et architecturalement, il n'a jamais été question de réaliser deux musées à Québec lors de l'élaboration du projet d'agrandissement du Musée du Québec; les audiences publiques nous amèneraient à reconnaître et concrétiser l'existence de deux secteurs distincts à l'intérieur du Musée du Québec Par l'introduction de deux «volets», une direction de la recherche thématique, sous l'autorité immédiate du directeur du musée, pourrait favoriser l'expérience interdisciplinaire)

3 que l'exploitation de l'immeuble (sécurité, entretien, certains services techniques, etc) et l'usage de certains locaux (bibliothèque, laboratoires, auditoriums, ateliers de menuiserie et de montage, etc) relèvent de l'autorité conjointe des deux directeurs; que, néanmoins, dans les secteurs communs, chaque musée maintienne et dirige son propre personnel technique et spécialisé

(L'objectif poursuivi par cette recommandation est intégré dans le nouveau plan d'organisation proposé par le ministère des Affaires culturelles)

4 que le musée d'art porte le nom de «Musée d'art du Québec» et que l'autre musée porte celui de «Musée d'histoire et d'anthropologie du Québec»

(Nous conservons le nom reconnu à travers le monde: Le Musée du Québec)

5 que la mission du Musée d'art du Québec soit d'acquérir, de conserver et de mettre en valeur les oeuvres d'art et les manifestations de l'art du Québec depuis ses origines amérindiennes et inuit jusqu'à nos jours; d'acquérir, de conserver et de mettre en valeur certaines oeuvres de provenance étrangère qui ont eu une influence sur la production artistique québécoise; d'acquérir, de conserver et de mettre en valeur les objets-témoins et les manifestations dans le domaine des métiers d'art, des arts appliqués et des arts décoratifs; et enfin d'accueillir des expositions d'art ancien et actuel en provenance de l'étranger, comme aussi d'en préparer pour faire connaître l'art québécois à l'étranger.

(Le ministère respecte les objectifs de cette recommandation dans le musée proposé)

6. que l'on fonde la mission du Musée d'histoire et d'anthropologie du Québec sur les analyses historiques et anthropologiques des occupants du territoire québécois, et qu'à cet effet le musée acquière, conserve et mette en valeur les objets, documents et témoignages oraux relatifs à leur culture matérielle et sociale; qu'il fonde aussi sa démarche scientifique sur les espaces géographiques qu'ils ont occupés ou parcourus au cours de l'histoire et sur les liens réciproques tissés entre eux et leur milieu; et que le musée privilégie l'enrichissement de ses collections par les méthodes propres à l'histoire, à l'ethnographie et à l'archéologie.

(Le ministère respecte les objectifs de cette recommandation dans le musée proposé.)

7. que les collections actuelles du Musée du Québec soient confiées au Musée d'art du Québec, à l'exception des objets-témoins et des documents qui seraient du ressort du Musée d'histoire et d'anthropologie du Québec, lequel en prendra possession, le moment venu;

8. que, pendant la période de transition, les collections actuelles du Musée du Québec restent sous la garde du directeur et des conservateurs de ce musée; et que le Musée du Québec n'interrompe pas ses pratiques d'acquisition, de recherche et, dans la mesure du possible, de mise en valeur.

(Le musée projeté englobe les actuelles collections du Musée du Québec et celles-ci seront sous la responsabilité du personnel en place du Musée durant la période de transition.)

9. que les autres collections pertinentes, propriété du gouvernement du Québec, à l'exception de celles qui sont déjà conservées au Musée d'art contemporain, soient réparties, selon leur nature, entre le Musée d'art du Québec et le Musée d'histoire et d'anthropologie du Québec.

(Cette recommandation est subordonnée à la décision qui découlera de la consultation prévue sur le document Musées et muséologie au Québec.)

10. que l'on réévalue immédiatement les données architecturales du complexe muséologique, en tenant compte de l'élaboration de deux musées indépendants et, par conséquent, d'un besoin accru d'espace; que soit examinée la possibilité de regrouper les services aux visiteurs (cafétéria, boutiques, librairie, aires de repos, vestiaires, etc.) et l'équipement mécanique (chauffage, climatisation, poste de sécurité.)

(Le programme architectural a déjà été réévalué en fonction de la position du ministère des Affaires culturelles face à la première recommandation de ce rapport.)

11 que le ministre mette sur pied le plus tôt possible l'inventaire national informatisé en vue de doter tous les musées du Québec de cet instrument, indispensable tant à la documentation et à la mise en valeur des collections qu'au progrès de la recherche;

12 que le ministre poursuive et accélère l'implantation du Laboratoire technique de conservation et de restauration du ministère; que, toutefois, l'existence de ce laboratoire n'empêche aucunement les musées d'État d'avoir chacun son service de traitement et de conservation pour ses collections et pour les objets qui pourraient lui être confiés;

13 que le ministre renonce à tout projet de collection nationale, si celle-ci devait être formée des collections des musées d'État; il est impensable, en effet, et contraire aux fonctions propres de tout musée que l'on retire des mains du directeur et des conservateurs la gestion, l'acquisition, la possession immédiate et la responsabilité des objets qui sont la raison d'être du musée; d'autant plus que, une fois réalisé l'inventaire national, les musées d'État pourraient, conformément aux normes muséologiques reconnues, consentir librement des prêts, à court, moyen et long terme, aux musées régionaux qui en feraient la demande

(Ces recommandations sont versées au dossier de la consultation sur le document Musées et muséologie au Québec)

14 que le ministre nomme dans chaque musée d'État un comité consultatif de six personnes; que le directeur de chacun de ces musées, sans être membre du comité, en soit le secrétaire; que le rôle de ce comité soit de conseiller le directeur et de l'appuyer dans la réalisation des programmes du musée; de même, que soient maintenus ou créés, dans chaque musée d'État, un ou plusieurs comités d'acquisition

(Le mode de fonctionnement du Musée du Québec demeure à être précisé Le contenu de cette recommandation devra faire l'objet d'une étude par des spécialistes)

15 que le ministre forme dans les délais les plus courts un comité chargé d'élaborer le programme du Musée d'art du Québec, et qu'il y nomme deux muséologues, deux historiens de l'art et deux personnes du milieu des arts, dont un spécialiste de l'art contemporain;

16 que, de même, le ministre forme dans les délais les plus courts un comité chargé d'élaborer le programme du Musée d'histoire et d'anthropologie du Québec, et qu'il y nomme deux muséologues, un historien, un anthropologue, un ethnographe, un archéologue et un géographe;

17 que le ministre forme un comité chargé de regrouper les recommandations des deux précédents comités, et de plier le programme architectural aux exigences pratiques qui découlent à la fois du programme et des normes muséologiques; que le ministre nomme à ce comité les quatre muséologues membres des deux comités de programmes;

18 que l'on donne à ces trois comités les moyens de consulter les spécialistes dont l'avis serait jugé utile

Le ministère des Affaires culturelles entend respecter ces recommandations Plusieurs comités seront mis sur pied dans les plus brefs délais en vue d'élaborer le contenu et les activités du nouveau musée)

19 que le ministre nomme sans trop tarder les directeurs respectifs du Musée d'art du Québec et du Musée d'histoire et d'anthropologie du Québec, de façon qu'ils puissent participer à toutes les étapes de la réalisation du complexe muséologique et s'occuper du recrutement et de la formation du personnel

(Le ministère respectera cette recommandation Un concours pour combler les postes de directeur et de conservateurs devra être annoncé dans les meilleurs délais)

20 que le ministre veille à ce que, tout au long de l'élaboration et de la réalisation du complexe muséologique, on ne perde pas de vue l'existence des musées régionaux et thématiques, et qu'on tienne compte à la fois de l'actif qu'ils représentent, de leurs besoins et de l'évidente nécessité d'une collaboration entre eux et les musées d'État

(Le ministère suivra cette recommandation dont le contenu est une préoccupation constante de la Direction générale des musées)

21 que le ministre, enfin, examine la possibilité de conférer aux musées d'État du Québec le statut de régie

(Cette recommandation est versée au dossier de la consultation sur le document Musées et muséologie au Québec)

■ Une dialectique inquiétante

Le 7 janvier, LE DEVOIR publiait une nouvelle communication de M. Pierre Vadeboncoeur dans le genre «crois ou meurs». On lit: «J'éviterai les gros mots... Je me contenterai d'ajouter que ce que M. Ryan mijote est extrêmement troublant... Notre mouvement d'affirmation sera donc doublé et renforcé d'un mouvement d'extrême refus». Il y a quelques jours, M. Jacques-Yvan Morin déclarait à Paris qu'il redoutait la violence au Québec si le «oui» ne l'emportait pas au référendum du printemps. C'est du moins ce que nous rapportait la télévision. Si cette dramatique continue de s'amplifier dans le discours péquiste, on est en droit de se demander à quel moment ils vont prendre le maquis.

Robert BERTIAUME
Québec, 18 janvier

■ La Turquie devait rester à Chypre

Bien qu'il y ait présentement dans le monde des problèmes qui semblent beaucoup plus pressants et dangereux que celui de Chypre, je ne peux pas laisser passer sans commentaires la lettre de M. Michel P. Païdoussis qui parut dans LE DEVOIR du 12 janvier 1980.

En comparant l'invasion de l'Afghanistan par les troupes soviétiques à la présence de soldats turcs à Chypre, M. Païdoussis fait preuve d'une certaine «cécité» intellectuelle. Il pose dans sa lettre du 12 janvier des questions dont il connaît les réponses.

Il doit savoir que la Turquie entreprit son opération de paix conformément aux dispositions du Traité de Garantie et à la suite du coup d'état de Nikos Sampson, chef des terroristes de l'EOKA, dans le seul but de prévenir l'annexion (l'Enosis) de Chypre à la Grèce et la disparition possible de la communauté chypriote turque.

Si la Turquie n'était pas intervenue militairement après la proclamation de la République hellène de Chypre, la République indépendante de Chypre aurait disparu.

Le gouvernement turc a déclaré à plusieurs reprises qu'il retirerait ses troupes qui sont actuellement dans l'île pour préserver l'indépendance de Chypre et pour protéger les Chypriotes turcs, lorsqu'on trouverait, par voie de négociations intercommunautaires, une solution politique au conflit chypriote.

Ozer AKSOY

La Chambre de commerce de Montréal

Déjeuner-causerie hebdomadaire

LE MARDI, 5 février 1980



M. CLAUDE RYAN
Chef du Parti Libéral du Québec

Hôtel Windsor
12h30

Le public est admis
Billets à l'entrée $11.

Des carnets d'abonnement sont également disponibles - $90.

Renseignements: 866-2861

PLACEMENTS EN
OBLIGATIONS
AVEC RENDEMENT
DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

12½%
1 à 10 ans

Les intérêts sont payables semi-annuellement

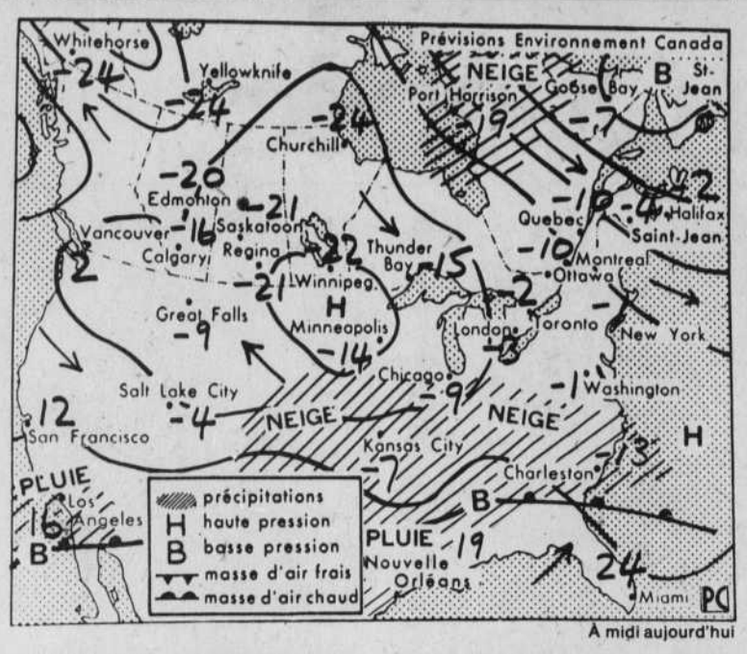
LÉVESQUE, BEAUBIEN INC.

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec nous

Montréal 879-2222

Ottawa	232-9681	St-Hyacinthe	774-5354
Sherbrooke	569-5583	Victoriaville	758-3131
Trois-Rivières	379-0000	Joliette	759-0160
Moncton	855-9926	Rivière-du-Loup	862-9341
Rouyn-Noranda	762-4347	St-Jean	348-4720
Québec	529-1771	Valleyfield	371-0368
Chicoutimi	549-8888	Granby	372-3177
Ste-Adèle	229-4000	Bedford	248-2531
Drummondville	477-5024	Val d'Or	824-3687

LA MÉTÉO



À midi aujourd'hui

Abitibi, Témiscamingue, réservoirs Cabonga, Gouin: ciel variable avec quelques flocons de neige. Maximum −18. Aperçu pour mercredi: peu de changement.

■

Pontiac-Gatineau, Rivière-du-Lièvre, Laurentides: passages nuageux. Maximum −11. Aperçu pour mercredi: peu de changement.

■

Outaouais, Montréal, Trois-Rivières-Drummondville: passages nuageux. Maximum −8. Aperçu pour mercredi: peu de changement.

■

Estrie-Beauce, Lac-Saint-Jean, Saguenay, Mauricie, Parc des Laurentides, Rivière-du-Loup, La Malbaie: ciel variable. Vent modéré. Maximum −12. Aperçu pour mercredi: peu de changement.

■

Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, Parc de la Gaspésie, Gaspé: ciel variable. Vent d'ouest de 30 à 50 km/h. Maximum −12. Aperçu pour mercredi: peu de changement.

■

Baie-Comeau, Sept-Iles, Basse-Côte-Nord, Anticosti: nuageux avec éclaircies. Maximum −9. Aperçu pour mercredi: peu de changement.

La première phase de l'Opération 10,000 logements a atteint ses buts

par Alain Duhamel

La première phase de l'Opération 10,000 logements aura permis de mettre en chantier, le printemps prochain, près de 1,000 nouvelles unités d'habitation.

«Tous les terrains de la ville ont trouvé preneur», a déclaré M. Yvon Lamarre, président du comité exécutif, en présentant au Conseil municipal, hier soir, le projet de convention intervenue entre la ville de Montréal et un entrepreneur, la Société de construction de Brandon, pour la vente de terrains dans le domaine Saint-Sulpice.

Lancée au cours de l'automne, l'Opération 10,000 logements a pour but de relancer la construction domiciliaire dans la ville de Montréal en mettant à la disposition de l'industrie de la construction des terrains appartenant à l'administration municipale ou à d'autres administrations publiques.

L'opération, a indiqué M. Lamarre, a suscité de l'intérêt dans d'autres villes canadiennes et a, surtout, attiré des entrepreneurs en construction qui avaient abandonné Montréal depuis plusieurs années. «La grande majorité des entrepreneurs qui nous avaient quitté revient», a dit M. Lamarre en annonçant qu'une seconde phase de l'opération débuterait en février.

La convention approuvée par le Conseil municipal constitue en quelque sorte une promesse de vente de la ville pour une somme de $810,000 d'un emplacement de 15 acres en superficie à la condition que l'entrepreneur y construise des habitations. Le premier acquéreur d'une de ces maisons pourrait bénéficier d'une subvention municipale de $1,000.

Le projet de la société Brandon porte sur la construction de 425 unités d'habitation. La première phase compte mettre en chantier environ 150 logements.

Par ailleurs, le conseiller du Groupe d'action municipale, M. Nick Auf Der Maur, a reproché à l'administration municipale l'octroi d'un contrat de $600,000 à une agence de New York pour la promotion de la ville aux États-Unis.

M. Auf Der Maur aurait souhaité que la partie campagne de publicité du contrat puisse être confiée à une maison montréalaise tout en laissant à une maison américaine le soin d'organiser une campagne de relations publiques dans le nord-est du continent.

«En publicité, a dit le conseiller du GAM, l'industrie de Montréal a perdu beaucoup d'affaires à Toronto. Je ne trouve pas acceptable d'aller dans une maison de New York. Il n'y a aucune raison qu'une agence de Montréal ne puisse placer des annonces dans des publications américaines.»

Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, a répondu que la maison Carlson, Rockey and Associates faisait affaires avec la ville depuis 12 ans et avait donc une grande expérience de la promotion de la ville.

L'administration municipale estime qu'il est avantageux de confier à la même agence les campagnes de publicité et de relations publiques. On établit à $1 million la valeur des textes et reportages publiés sur la ville de Montréal dans la presse américaine. «C'est le contrat le plus favorable pour la ville de Montréal que l'on puisse imaginer», a dit le maire de Montréal en rappelant les bons services que cette agence avait rendus depuis 1967.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ École

peut être l'importance de la clientèle? Il faut également songer au financement de l'institution qui peut se faire au moyen d'une fondation».

Le projet prévoit l'enseignement aux niveaux primaire et secondaire.

On mentionne également qu'il ne s'agit pas là d'une façon de contourner la Charte de la langue française (loi 101). La direction des grandes entreprises constate la «grande souplesse» avec laquelle est appliquée la lettre de la loi 101 pour ce qui est du personnel séjournant à Montréal pour une durée limitée.

Les promoteurs du projet ajoutent qu'évidemment le personnel diplomatique du gouvernement québécois pourrait inscrire leurs enfants à cette École en prévision d'un séjour à l'étranger dans un pays autre que de langue française.

Le projet a reçu l'appui de la Chambre de commerce de Montréal qui a formé un comité spécial pour l'étude de ce dossier. Le directeur de l'École des Hautes Études commerciales, M. Pierre Laurin, fait partie de ce groupe qui vise à réunir des représentants de toutes les entreprises montréalaises ayant des activités internationales et dont le personnel est appelé à effectuer des séjours à l'étranger.

Montréal deviendrait ainsi un autre maillon de cette chaîne d'écoles «sélect» que l'on retrouve dans quelques pays européens. Il existe une Fédération internationale des Écoles internationales dont le président actuel est un Britannique.

Il y a plusieurs mois, le ministre d'État au Développement culturel, M. Camille Laurin, avait ouvert la porte à une telle possibilité. Depuis, plusieurs hommes d'affaires se sont réunis afin d'assurer la réalisation du projet.

Du côté du ministère d'État au Développement économique, on souhaite la concrétisation le plus rapidement possible de cette idée. La mise sur pied de l'École internationale mettrait fin aux plaintes de certains milieux d'affaires anglo-canadiens sur l'enseignement au Québec. À Toronto, Calgary et Vancouver, l'image de l'enseignement dans les écoles du Québec est plutôt mauvaise. On met en doute la qualité de la formation offerte tout en déplorant les contraintes dans le domaine linguistique. L'École internationale, réputée pour la compétence de son personnel et offrant un enseignement trilingue, éliminerait ces appréhensions.

◆ Moscou

facto» les organisations rebelles regroupées au sein de «l'Alliance islamique pour la libération de l'Afghanistan» comme l'interlocuteur du monde islamique.

La seule mesure touchant vraiment Moscou a été adoptée à la dernière heure; 25 des 36 pays représentés se sont prononcés pour un boycottage des Jeux olympiques, si les troupes russes n'étaient pas retirées d'Afghanistan.

Les pays qui ont exprimé des réserves sont les suivants: Algérie, Irak, Iran, Nord-Yémen, Koweit, Jordanie, Cameroun, Guinée, Gabon, Niger et Libye.

En revanche, comme l'avaient laissé entendre de nombreux délégués, la conférence n'est pas «partie en guerre» contre l'URSS. Elle n'a pas adopté de sanctions économiques ou recommandé la rupture des relations diplomatiques avec le Kremlin.

Quatre autres résolutions concernant le problème de la Palestine et de Jérusalem, la menace de sanctions américaines contre l'Iran, les pressions étrangères sur les pays musulmans et la présence soviétique dans la corne de l'Afrique, seront examinées par l'Assemblée plénière. Aujourd'hui la séance de clôture a été fixée à 11 h 00 locale.

Par ailleurs Mme Margaret Thatcher, premier ministre britannique, a mis en garde hier les pays occidentaux contre une extension de l'action de l'URSS dans la région du Golfe. Au cours d'un débat à la chambre des Communes sur l'intervention soviétique en Afghanistan, Mme Thatcher a affirmé en substance que l'URSS cherchait à présent à bloquer la route du pétrole vers les pays occidentaux.

Qualifiant cette intervention d'agression brutale et de grave menace pour la paix, Mme Thatcher, a déclaré que l'URSS avait ainsi enfoncé un coin au coeur du monde musulman et qu'elle n'était plus qu'à quelques centaines de kilomètres du Golfe persique.

«Si ce flux pétrolier était abruptement arrêté dans les prochaines années, on pourrait douter de la survie de nos sociétés», a-t-elle ajouté.

Mme Thatcher a précisé qu'en réponse à l'action soviétique en Afghanistan la Grande-Bretagne allait réexaminer ses projets d'aide au Pakistan et développer ses relations avec la Chine et la coopération avec son allié turc. «Avec nos partenaires, a poursuivi le premier ministre, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour améliorer la stabilité dans le golfe et rassurer nos autres amis dans la péninsule arabique.»

Mme Thatcher a aussi affirmé que l'intervention soviétique en Afghanistan et l'assignation à résidence de l'académicien Sakharov ne laissaient aucune place à l'illusion en ce qui concerne l'interprétation de la détente par l'Union soviétique.

Mme Thatcher a d'autre part affirmé qu'il fallait faire comprendre aux Soviétiques «combien ils ont sous-estimé le coût pour eux-mêmes de l'invasion en Afghanistan et combien sérieuses seraient les conséquences s'ils s'avisaient de recommencer».

De son côté, la Pravda accuse les États-Unis «d'avoir tendance à rapprocher directement leur sphère d'intérêts vitaux, des frontières de l'URSS», rapporte l'agence Tass.

Dans un article de 2,400 mots, devant être publié aujourd'hui, mais diffusé dès hier par l'agence soviétique, l'organe du PCUS analyse le récent «message sur l'état de l'Union» du président Carter.

Pour la Pravda, «l'aide accordée par l'URSS à l'Afghanistan» a suivi «l'apparition d'une menace réelle et non inventée contre la sécurité de l'État soviétique à sa frontière méridionale». «Dès que l'ingérence impérialiste cessera, les causes ayant suscité la nécessité de l'aide soviétique à l'Afghanistan disparaîtront», ajoute le journal soviétique.

À cet égard, la Pravda accuse le président Carter d'avoir, dans son message, exprimé des «prétentions pétrolières». «L'administration américaine, affirme-t-elle, convoitant les richesses d'autrui, proclame que les régions pétrolifères du Proche et du Moyen-Orient appartiennent à la sphère des «intérêts vitaux des Etats-Unis».

La Pravda, estimant d'autre part que Washington a relégué «à la dernière place» de ses objectifs, la ratification de l'accord SALT-2, accuse les États-Unis de vouloir «remplacer les relations de bon voisinage entre l'URSS et les USA, par une confrontation et une réduction de la coopération».

Le journal du parti communiste soviétique ajoute que Washington veut «jeter une ombre sur la politique claire de l'URSS vis-à-vis de l'Iran». Moscou, affirme le journal, «continue de se prononcer pour que la frontière soviéto-iranienne demeure pour toujours une frontière de paix et de coopération».

Selon la Pravda, l'intention exprimée par M. Carter, de lutter contre la dissémination d'armes atomiques, est démentie par «des fournitures massives d'armes au Pakistan, pays qui a refusé de s'associer au traité de non-prolifération nucléaire».

Enfin, affirme le journal, le message du chef de la Maison-Blanche est «empreint de l'esprit de guerre froide», «proclame ouvertement la prétention des États-Unis à jouer un rôle dirigeant» et à exercer «l'hégémonie mondiale».

◆ Mexique

pas, de toute manière, parmi ses grandes priorités.

Alors que les milieux d'affaires mexicains multiplient les témoignages de satisfaction et de confiance vis-à-vis de leur économie, et que le ministre des Finances, M. David Ibarra, déclare sans sourciller que le pays doit «se préparer à administrer l'abondance avec sérénité», des voix s'élèvent ici et là pour réclamer une plus juste répartition des nouvelles richesses pétrolières et dénoncer les disparités qui persistent, et semblent même s'accentuer, entre les nantis et les laissés-pour-compte. Mais ces cris de protestation ont assez peu d'écho, car l'opposition mexicaine demeure faible et fractionnée, malgré l'«ouverture politique» des dernières années.

C'est le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), fondé il y a un demi-siècle, qui continue à faire la pluie et le beau temps sur l'ensemble de la vie publique mexicaine. Cette institution à la fois originale et tentaculaire contrôle encore fermement l'essentiel de la vie politique et de l'administration publique.

Aux élections législatives de l'été dernier, première application de la réforme électorale de M. Lopez Portillo, le PRI remporta facilement trois quarts des 400 sièges, le reste allant à une demi-douzaine d'autres formations — y compris le Parti communiste mexicain (18 sièges), et certains partis de droite et de gauche représentant les ailes réactionnaires ou progressistes du PRI lui-même, dont ils sont plus ou moins directement issus.

Le chef d'opposition qui jouit de la meilleure cote de crédibilité, du moins parmi l'intelligentsia mexicaine, ne siège cependant pas au parlement. C'est le leader du Parti mexicain des travailleurs (PMT), M. Heberto Castillo, ingénieur respecté, et critique le plus écouté de la politique pétrolière mexicaine. Jugeant que les dés étaient pipés par les règles de la réforme électorale, M. Castillo refusa de participer au scrutin et son parti de gauche en fut de toute façon exclu.

À l'extrême-gauche, les groupes de guérilla retranchés dans la campagne mexicaine à partir des années 60, ou opérant dans les villes, ont été à toutes fins utiles rayés de la carte il y a quelques années. Ils ne bénéficiaient pas d'une large base populaire, semble-t-il, et eurent affaire à une armée dotée d'équipements américains hautement sophistiqués.

M. Lopez Portillo fit un geste de conciliation il y a un an et demi en décrétant une amnistie conditionnelle des prisonniers politiques. L'opposition jugea la mesure beaucoup trop restrictive et continue encore aujourd'hui d'exiger des éclaircissements sur le sort de quelque 300 militants qui auraient «disparu» à la suite de leur arrestation.

Quant aux syndicats mexicains, ils constituent essentiellement une opposition de façade vis-à-vis du patronat aussi bien que du gouvernement. Les Mexicains eux-mêmes classent la plupart de leurs syndicats en deux grandes catégories: les «blancos», ou syndicats de boutique, et les «charros», ou syndicats inféodés au PRI.

Il reste l'Église. Son rôle ici est considérable. Le Mexique interdit encore aux prêtres de porter la soutane en public, selon une vieille tradition anticléricale née des abus de l'Église mexicaine au siècle dernier. Mais la religion demeure un des piliers de la société mexicaine, et l'enthousiasme populaire soulevé par la visite du pape l'an dernier en est une des preuves les plus éloquentes.

Il faut voir avec quelle ferveur les fidèles en prières se traînent à genoux vers la basilique de la Guadeloupe de Mexico, où même les plus pauvres, rassemblant toutes leurs économies, viennent en pèlerinage des quatre coins du pays. «80% des Mexicains sont des catholiques mais 100% sont des guadalupanos», nous disait avec humour un jeune universitaire mexicain.

L'Église officielle mexicaine est généralement circonspecte à l'égard du pouvoir, mais l'esprit réformateur de Medellin et de Puebla, et la «théologie de la libération» se manifestent plus visiblement à la base, où certains dominicains et de nombreux jésuites participent ouvertement à ce qu'ils appellent la «conscientisation» des masses déshéritées.

«L'Évangile parle de la paix, mais si on veut la paix, il faut d'abord exiger la justice pour nous-mêmes et pour les autres», prêchait récemment un représentant de la «nouvelle théologie», dans la minuscule église d'un quartier pauvre de Mexico. Le prêtre poursuivit son sermon dominical en dénonçant la nouvelle taxe controversée du gouvernement Lopez Portillo — la «IVA» — qui depuis le 1er janvier dernier a haussé de 10% le prix de presque tous les biens de consommation. Il fustigea aussi la spéculation «honteuse» sur les prix de la viande. Les fidèles approuvaient avec enthousiasme, et plusieurs renchérissaient à haute voix...

L'action sociale de ces prêtres, qui se fait quelquefois en liaison avec des groupements politiques, constitue un des rares espoirs de changement pour les bidonvilles comme Nezahualcoyotl et les villages misérables de la campagne mexicaine, où les Indiens vivent dans des conditions particulièrement pénibles.

Une des formules qui semblent avoir le plus de succès, à cet égard, est celle des Communautés chrétiennes de base (CCB), mouvement fondé au Brésil et introduit au Mexique par les jésuites il y a une quinzaine d'années. Ces communautés, qu'on retrouve maintenant un peu partout en Amérique latine, réunissent religieux et laïcs dans un genre d'association en vue de «conscientiser» les habitants des quartiers populaires et les aider à s'organiser en formant des coopératives alimentaires ou des caisses d'épargne.

Les CCB existent aussi à la campagne. Ainsi, des coopératives agricoles ont été mises sur pied dans l'État de Tabasco, dans le sud-est, où des découvertes spectaculaires de pétrole ont entraîné l'expropriation expéditive de nombreux paysans, qui protestèrent en février dernier en bloquant l'accès aux puits et aux raffineries — jusqu'à l'arrivée de l'armée.

L'État de Tabasco, avec la baie de Campeche, est le centre du nouveau «boom» pétrolier mexicain. Mais il se demande encore si la découverte de ses vastes gisements d'hydrocarbures fut en définitive une plaie ou une bénédiction.

Une étude récente sur l'État de Tabasco commandée par la Banque Mondiale — et qui pourrait s'appliquer à l'ensemble du Mexique — conclut que la situation socio-économique de l'État a généralement empiré depuis le «boom». Un nouveau sous-prolétariat urbain est apparu du jour au lendemain dans les villes déjà existantes. Les nouvelles «villes pétrolières» sorties de la végétation tropicale sont souvent dépourvues de services essentiels. La distribution des denrées alimentaires est hautement problématique.

La principale erreur, estime-t-on, fut le manque de coordination et de planification dans la mise-en valeur des ressources pétrolières de Tabasco et dans l'installation parallèle des infrastructures urbaines et industrielles. Selon l'étude de la Banque Mondiale, les divers niveaux de gouvernement ainsi que la société PEMEX doivent se concerter de toute urgence pour mettre au point un plan cohérent de développement pour la région.

Il n'est pas question de revenir en arrière, conclut l'auteur: «L'État de Tabasco a enfourché le tigre pétrolier, et ne peut pas facilement se permettre d'en descendre.»

◆ Canada

des Affaires extérieures lorsque le besoin se fera sentir.

M. Clark a commencé cette semaine une tournée de plusieurs villes de l'Ontario. Dimanche, il était à Toronto où il a vivement dénoncé l'URSS et son intervention en Afghanistan devant des Torontois d'origine ukrainienne.

Il a d'ailleurs repris le ton de ce discours qui rappelait l'époque de la guerre froide, hier matin, lorsqu'une femme d'un certain âge lui a reproché ses propos anti-soviétiques, lors d'une rencontre à Toronto avec le Comité national d'action sur le statut de la femme.

«Nous ne pouvons pas fermer les yeux lorsqu'une puissance comme l'URSS dépêche des troupes dans un pays sans défense... afin d'augmenter son contrôle sur les ressources pétrolières du Moyen-Orient... nous devons défendre nos valeurs», a-t-il dit. Plus tôt, il a vivement défendu sa politique visant à accroître les dépenses militaires du Canada lorsqu'on lui a demandé si cela ne pouvait pas être mieux dépensé ailleurs, dans le domaine des affaires sociales, par exemple. Les quelque 300 femmes du Conseil sur le statut de la femme lui ont réservé un bon accueil sans plus. M. Clark ne leur a pas offert de grands changements de politique pour améliorer le sort des canadiennes. Tout au plus il s'est engagé, sans préciser, à mettre en oeuvre une politique de l'emploi afin de favoriser les femmes.

De plus, il a affirmé que son gouvernement amendera unilatéralement la loi sur les Indiens s'il est reporté au pouvoir puisque les associations d'Amérindiens ne lui ont pas encore soumis les amendements nécessaires afin d'accorder aux femmes indiennes le même statut qu'aux hommes.

En soirée, M. Clark devait participer à un rallye à North Bay en compagnie des candidats conservateurs de la région. Les conservateurs espèrent faire des gains surtout dans la circonscription de North Bay même où le libéral, l'ancien ministre, M. Jean-Jacques Blais, n'avait qu'une avance de 2,197 voix au scrutin de mai dernier.

Il poursuivra ensuite sa tournée dans plusieurs petites villes du sud de la province où les conservateurs sont en difficulté.

◆ Négociations

tions. Toutefois M. Gaulin a dressé hier un portrait des revendications des enseignants tel qu'il se présentait la semaine dernière.

Ainsi au chapitre de la tâche d'enseignement, la CEQ ne met plus en cause la responsabilité du ministre de l'Éducation sur les programmes d'enseignement, les matières à enseigner, l'autorisation des manuels et les examens nationaux. Des précisions de la part de la centrale ont été apportées si bien que le gouvernement ne devrait plus avoir de crainte ladessus, a indiqué M. Gauldin.

Là où des négociations ont lieu, c'est sur la participation des syndicats locaux sur un certain nombre de questions, à savoir l'organisation des surveillances, le système d'évaluation et l'intégration en enfance en difficulté. À ce sujet, les négociations se dérouleraient relativement bien. Il s'agirait de définir des mécanismes de participation en quelque sorte.

Ces négociations se corsent toutefois lorsqu'il s'agit d'aborder l'autonomie des enseignants face à certains aspects de leur tâche, comme par exemple la préparation des cours, le choix des manuels à partir de la liste des manuels autorisés et le choix des méthodes d'enseignements. Ce sont des points où Québec se montre fort réticent, notamment en raison des aspects financiers sous-jacents aux demandes syndicales.

Il en est de même des autres demandes de la centrale. Au chapitre de la sécurité d'emploi, les enseignants demandent en effet le statu quo alors que la partie patronale désire notamment abolir l'année de sursis avant que des enseignants ne soient déclarés en surplus. Le gouvernement fait valoir que cette année de sursis n'est plus nécessaire du fait qu la mobilité des enseignants est limitée à 50 km.

En ce qui a trait à l'éducation des adultes, la demande syndicale consiste à accorder la permanence selon des normes précises aux professeurs travaillant à temps plein, mais à contrat dans ce secteur. Une telle demande ferait passer les 250 enseignants permanents à environ 2,500. C'est une demande que le gouvernement refuserait simplement de discuter.

Quant aux questions salariales, une entente était intervenue l'automne dernier lors des négociations avec le Front commun. Cette entente fut toutefois répudiée par les syndiqués, mais là aussi il est hors de question pour le gouvernement de mettre plus d'argent qu'il n'en avait alors mis.

Sur ces aspects financiers, directs et indirects c'est le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, qui à son titre de président du Conseil du Trésor, contrôle les manoeuvres à la table des négociations. Hier il s'est cependant fait particulièrement discret, se contentant, après qu'il eu été question de conférence de presse, d'un laconique communiqué de presse pour parler de progrès des négociations. Il a plutôt préféré laisser à son collègue de l'Éducation d'intervenir pour expliquer les progrès survenus à la table ainsi que les enjeux de la négociation. Selon M. Morin, la grande question qui se pose avec cette négociation est de déterminer le type d'école que veulent les Québécois et d'assurer des conditions qui permettent le développement des services éducatifs dans chaque école.

Soulignons par ailleurs que cette première journée de grève a plongé dans l'ombre le conflit et la grève des employés de soutien des commissions scolaires et des cégeps. La grève commencée vendredi se poursuivait toujours hier mais il ne fut nullement question de ce dossier. M. Gaulin a laissé entendre toutefois que si le conflit des enseignants se réglait avant celui des employés de soutien, sa centrale maintiendrait son mot d'ordre de respect des lignes de piquetage.

Enfin du côté de la CSN, un communiqué émis hier indiquait que le conflit qui paralyse les écoles publiques, pourrait s'étendre bientôt aux institutions privées d'enseignement dont les professeurs sont syndiqués à la CSN. Il pourrait en effet y avoir une journée d'étude et le vote de moyens de pression dans une demi-douzaine de collèges privés.

◆ Candidats

populaire avec 54.

La liste des 518 candidats est publiée en page 19.

Quatre-vingt-treize femmes sont candidates, au regard de 82 en mai dernier.

Dans la circonscription d'Argenteuil, deux frères se font la lutte: M. Robert Gourd, libéral, contre M. François «Yo» Gourd, rhonocéros.

À la dissolution du Parlement, les libéraux détenaient 67 circonscriptions au Québec, les créditistes cinq et les conservateurs trois, dont celle de l'ancien créditiste, M. Richard Janelle, dans Lotbinière.

Le NPD a fait une acquisition à la dernière minute dans Champlain, où l'ancien député créditiste, M. René Matte, qui a perdu son siège en mai dernier, tentera de renverser une majorité de 11,815 voix pour le libéral, M. Michel Veillette.

Dans la région de Montréal, les libéraux présentent plusieurs anciens ministres, dont M. Pierre Trudeau, Mme Jeanne Sauvé, Mme Monique Bégin, M. Warren Allmand, M. Marc Lalonde et M. André Ouellet. Ailleurs, M. Jean Chrétien, M. Pierre de Bané et M. Gilles Lamontagne.

Pour les conservateurs, il y a le ministre des Approvisionnements et Services, M. Roch LaSalle, dans Joliette, et le ministre des Sciences, M. Heward Grafftey, dans Missisquoi.

Les conservateurs ont également deux anciens députés de l'Union nationale: M. Fernand Grenier, dans Mégantic-Compton-Stanstead, et M. Armand Russell, dans Shefford. Dans les deux circonscriptions, les libéraux ont des majorités de plus de 10,000 voix.

Dans un effort d'humour remarquable, les rhinocéros présentent trois candidats dans la même circonscription de Labelle, où l'ancien ministre de l'Union nationale, M. Marcel Masse essaie de déloger le libéral, M. Maurice Dupras.

Les rhinocéros présentent aussi deux candidats dans chacune des cinq circonscriptions suivantes: Bonaventure - Îles - de - la - Madeleine, Kamouraska-Rivière-du-Loup, Lac-Saint-Jean, Manicouagan et Sherbrooke.

Le Parti communiste présente neuf candidats et le Parti libertarien huit. Il y a 34 indépendants.

En mai dernier, il y a également eu 518 candidats, comparativement à 370 en 1974.

À l'élection de 1974, on comptait 370 candidats au Québec.



Le Parti civique de Montréal a choisi Mlle Jocelyne Ménard, avocat, pour remplacer le conseiller démissionnaire Louis-Jacques Léger. Mlle Ménard est née à Montréal en 1953 et a fait ses études au Collège Marie-Anne et au Collège Ahuntsic. Elle est diplômée en droit de l'Université de Montréal. La candidate, souligne-t-on dans un communiqué du PCM, réunit le plus grand nombre de critères se rapprochant de la personnalité de l'ancien conseiller du district 28. A la prochaine assemblée, le 29 février, les membres du conseil devront l'élire officiellement par l'adoption d'une motion présentée par les conseillers Réal Laramé et Nicole Gagnon Larocque.

Un bateau coule au large de la Floride

ST-PETERSBURG (Floride) (AFP) — Un bâtiment des garde-côtes a coulé hier soir après être entré en collision avec un pétrolier à un mille au large de St. Petersburg (Floride), ont annoncé les garde-côtes.

Selon les premières informations, sur les 53 membres d'équipage du poseur de bouées «Blackthorn», 19 seulement ont été repêchés une heure après l'accident et d'intenses recherches se poursuivaient à l'entrée de la baie.

D'autre part, les garde-côtes ont déclaré ne pas savoir si le pétrolier «Capricorn», appartenant à la «Texaco», avait été endommagé par la collision et s'il perdait du pétrole.

Le yacht royal trop cher

LONDRES (AFP) — Deux parlementaires britanniques protestent contre les dépenses qu'entraîneront des réparations sur le yacht royal Britannia et affirment qu'il s'agit d'un scandale national au moment où la Grande-Bretagne est plongée dans l'austérité.

MM. Charles Irving, député conservateur de Cheltenham, centre-ouest de l'Angleterre, et Bob Cryer, député travailliste de Keighley, nord de l'Angleterre, ont l'intention de protester à la Chambre des communes auprès du ministre de la Défense, M. Francis Pym.

M. Irving, qui s'affirme pourtant monarchiste convaincu, a déclaré que le ministère de la Défense devait être tombé sur la tête. «Ce bateau a été restauré il y a seulement cinq ans», a-t-il ajouté.

Le Britannia, lancé en 1953, a un équipage de 277 hommes.

Rectificatif

À aucun moment la Société J.A. Hubert Limitée n'a été impliquée en rapport avec les accusations de fraudes dans le commerce de la viande à la Baie James, autrement qu'à titre de victime potentielle de fraudes qui auraient été commises à son détriment ou au détriment de la Société d'énergie de la Baie James.

Le premier paragraphe de l'article à cet effet publié hier disait d'ailleurs clairement que cette entreprise, de même que Crawley McCracken, avaient été frustrées par des salaisons. C'est par distraction qu'à la toute fin de l'article, la compagnie en cause avait été identifiée parmi les accusés.

29 janvier

par la PC et l'AP

1975: à l'issue d'un voyage de trois jours en France, le président égyptien Anouar El Sadate annonce l'achat de mirage;

1972: un agent du FBI abat, sur l'aérodrome Kennedy, à New York, un pirate de l'air, qui avait détourné un avion venant de Los Angeles;

1963: un véto français fait obstacle à une entrée de la Grande-Bretagne au Marché commun;

1950: désordres à Johannesbourg, provoqués par l'apartheid;

1949: la Grande-Bretagne reconnaît Israël de facto;

1947: les États-Unis renoncent à leur rôle de médiateur en Chine;

1916: premier raid du Zeppelin allemand sur Paris;

1889: l'archiduc autrichien Rodolphe tue sa maîtresse, Marie Vetsera, puis se suicide dans le pavillon de chasse de Mayerling;

1801: la France et l'Espagne lancent un ultimatum au Portugal, lui enjoignant de rompre son alliance avec l'Angleterre.

1676: Théodore III, fils d'Alexis, devient Tsar de Russie à la mort de son père.

Ils sont nés un 29 janvier: Emanuel Swedenborg, savant et philosophe suédois (1688-1772); Thomas Paine, publiciste américain (1737-1809); le compositeur français Esprit Auber (1782-1871); le compositeur britannique Frederick Delius (1863-1934).

Une pétition pour que le double nom soit obligatoirement donné aux enfants

par Renée Rowan

Appuyant la position du Conseil du statut de la femme (CSF), près de 2,000 femmes et hommes de tous âges, de toutes conditions et représentant toutes les régions du Québec réclament que le projet de loi sur la réforme du droit familial rende obligatoire la transmission du nom de la mère et du père aux enfants.

Les comités de la condition féminine du Parti québécois et la Commission des services juridiques qui avaient, en commission parlementaire l'hiver dernier, présenté des suggestions autres, ont décidé de se rallier à cette position qui semble représenter le souhait d'un grand nombre de femmes, du moins celles qui croient «qu'une société qui dit vouloir donner aux femmes pleine égalité doit leur reconnaître le droit de transmettre leur nom au même titre que les hommes».

En remettant, hier, au ministre d'État à la condition féminine, Mme Lise Payette, cette pétition qui a recueilli jusqu'ici 1,793 noms, un des porte-parole du groupe, Mme Lise Gravelin, a affirmé que le modèle de transmission du double nom est «un modèle logique qui respecte toutes les normes biologiques et généalogique, un modèle très modéré et joli par surcroît».

Pour plusieurs, ce double nom apparait compliqué et inspire certaines craintes. C'est pourquoi le groupe a tenté, hier, d'expliquer clairement ce que veut dire le double nom transmis aux enfants.

En présentant le dossier à Mme Payette, Mme Graveline a souligné que les enfants porteraient obligatoirement le nom de leur mère et celui de leur père. La mère, comme le propose d'ailleurs l'Office de révision du Code civil, garderait son nom de famille tout au long de sa vie, qu'elle se marie ou pas, au même titre que son numéro d'assurance-sociale et ses empreintes digitales. «C'est l'étiquette sur sa personnalité pour toute sa vie.»

À leur naissance, les enfants hériteraient de la première partie du nom de la mère et de la deuxième partie du nom du père. Les enfants garderaient à leur tour leur double nom toute leur vie et transmettraient à leurs enfants le double nom de la même manière.

Ainsi, Jeanne Roy-Pilon et Jacques Allard-Paré forment un couple et ont un enfant, Pauline. Elle prend la première partie du nom de sa mère qui est Roy et la deuxième partie du nom de son père qui est Paré. Ce qui donne Pauline Roy-Paré. Si c'est un garçon et qu'il s'appelle Paul, cela devient Paul Roy-Paré. Frère et soeur portent le même nom. Le garçon perpétue la lignée du père et la fille la lignée de la mère.

Ce même processus est repris quand Pauline décide à son tour de former un couple avec Germain Villard-Dubé. Leur fille devient alors Yvette Roy-Dubé; si c'est un garçon, cela est alors Yves Roy-Dubé.

Dans le cas où un père ne reconnaîtrait pas son enfant, la mère transmettrait alors le nom de ses deux parents à elle: l'enfant s'appellera Yves Roy-Paré. Le même modèle passera donc deux fois, ce qui ne coupera pas la lignée.

En acceptant la pétition et le dossier, Mme Payette a félicité le groupe de ne pas se contenter de dénoncer la proposition de l'Office de révision du Code civil qui veut conserver la transmission du nom du père mais de fournir une solution.

Le ministre d'État à la condition féminine n'a d'autre part, pas caché son inquiétude qui est grande, dit-elle, face au chapitre deux du Code civil concernant la réforme du droit familial.

«Je vois se dessiner chez les femmes deux grands sujets d'attention: le nom des femmes, le nom des enfants. Cela s'explique, dit-elle: c'est la première occasion de mettre la main sur une véritable identité. Mais ma grande crainte, c'est qu'en polarisant ainsi l'attention des femmes, on risque de ne pouvoir les informer et leur demander leur avis sur les autres amendements proposés concernant des sujets tout aussi importants et avec lesquels on sera appelé à vivre dans le quotidien: le mariage, le contrat de mariage, le divorce, la pension alimentaire, etc.»

Rappelant que le Code civil existe depuis 1866 et qu'il n'a été amendé qu'à deux ou trois reprises, Mme Payette a invité les femmes à faire connaître leurs points de vue sur l'ensemble du projet de loi sur la réforme du droit familial dont le dépôt est prévu pour le début du mois de mars, à la reprise des travaux de l'Assemblée nationale. Ce sera d'autant plus important de le faire, a-t-elle ajouté, qu'il semble bien que l'on sera appelé à vivre avec ces nouvelles réformes pour au moins 75 ans.

Ces réformes en profondeur risquent de faire peur à certaines femmes, a reconnu Mme Payette, et c'est pourquoi des mesures de transition sont prévues: «On va loin et on va vite; ça prend du courage politique pour le faire, mais il fallait le faire ainsi... j'ai tellement peur que si on ne le fait pas, personne d'autre n'osera le faire».

Nous apprenons, par ailleurs, que d'autres pétitions sont actuellement initiées concernant d'autres changements au Code civil, comme la question du divorce en groupe, le tribunal de la famille, la perception des pensions alimentaires.

Le groupe qui se présentait hier devant Mme Payette continuera de faire circuler sa pétition pour recueillir le plus grand nombre de noms possible et travaillera à susciter l'appui de groupes et associations.

Toute personne intéressée à appuyer cette pétition concernant le double nom transmis aux enfants peut communiquer avec Diane Béland, au 722-2635 ou avec Carole Lécuyer au 270-6071.



À condition qu'il y ait de la neige, évidemment, le ski peut s'apprendre à un très bas âge, comme en fait foi cette fillette de trois ans. Question aussi de rappeler que l'hiver n'est pas terminé, loin de là, et qu'il réserve sans doute de l'agrément aux amateurs de plein air, là où il y a de la neige toujours! (Photolaser CP)

TRAVAIL

■ Subvention du MEER à une fermeture d'usine

La CSD s'en est prise hier avec force au gouvernement conservateur, qu'elle accuse de financer une fermeture d'usine dans la région de Joliette. Quelque 45 personnes perdront ainsi leur emploi. L'usine en question, la Consolidated Textile, achetait en octobre la compagnie ITEA, de Sherbrooke, et obtenait via cette dernière une subvention fédérale de $738,000 pour la création de 30 emplois. Or ITEA fabriquera deux produits, dont celui actuellement fabriqué à Joliette, d'où la fermeture de la succursale de la Consolidated Textile dans cette ville.

L'usine de Joliette est pourtant rentable, selon la CSD. La Consolidated Textile a accru, en 1979 ses ventes de $13 millions par rapport à 1978 avec un bénéfice net de $6 millions. Pourtant, en 30 ans, cette compagnie n'a jamais modernisé les équipements de sa succursale joliétaine.

À l'heure actuelle, la Consolidated Textile propose à ses employés de Joliette d'être mutés à la succursale de Saint-Hyacinthe ou leur offre une indemnité de séparation, qu'elle refuse cependant de coucher sur papier. Et l'ancienneté acquise à Joliette ne serait pas transférable à Saint-Hyacinthe.

La CSD demande donc au gouvernement fédéral, et en particulier au député conservateur, M. Roch LaSalle, lequel est aussi ministre des Approvisionnements et services, «qui» au fédéral synchronise la politique canadienne du textile et les subventions du MEER.

■ Les habilleuses du Forum veulent se syndiquer

Elles sont 17, qui déclencheront vraisemblablement une grève ce matin pour être reconnues par leur employeur en syndicat et pour négocier un premier contrat de travail. Affiliées à l'Alliance internationale des employées de la scène (IATSE), les habilleuses pourraient perturber par leur grève le spectacle de la troupe Ice Folies. Elles sont légalement accréditées depuis le 12 septembre 1978 et n'ont pas pu négocier un premier contrat de travail depuis.

■ Pour une solution intersyndicale lors des fusions dans le transport

Les 60 candidats CSN du secteur des transports ont décidé d'appuyer leurs collègues de Métropolitain-Sud, dont la CTRSM et le syndicat en place dans cette société publique refusent de reconnaître l'ancienneté à l'occasion de l'intégration de cette compagnie au réseau public. Aux autres centrales, la CSN demandera des réunions conjointes des syndicats fusionnés afin d'en arriver à une «solution syndicale» sur la fusion des listes d'ancienneté.

Le même problème se posera pour les chauffeurs de la CTRSM lorsqu'ils seront ingégrés au réseau public de la métropole. Déjà, une autre compagnie, la Métropolitain Provincial, doit être intégrée au printemps à la CTCUM et la CSN veut régler d'avance ce nouveau cas d'espèce avec la Fraternité des chauffeurs de la CTCUM.

Quant au gouvernement, les syndicats du transport lui ont reproché de penser à chaque autobus dans les projets de fusion mais d'oublier carrément les droits acquis par les travailleurs au volant de ces véhicules.

■ La situation n'est pas «Bohn»

Les syndiqués CSN de la compagnie Bohn, de Longueuil, ne savent plus à quel saint se vouer et leur député, M. René Lévesque, ne se présente pas souvent sur leur ligne de piquetage, comme il l'a déjà fait ailleurs dans le passé. Aux prises avec une fermeture ou un lock-out — personne ne le sait vraiment — ils ont rendu visite au premier ministre dans son comté à plusieurs reprises pour vérifier si M. Lévesque s'occupait de leur dossier: les syndiqués attendent toujours une réponse favorable. Et ça va pourtant de plus en plus mal dans ce dossier.

Mis en lock-out à l'automne, les travailleurs devaient apprendre par la suite que leur employeur fermait ses portes. Tous les avis requis par la loi ont été déposés au ministère du Travail. Ils ont crié au «chantage» pour leur faire négocier un contrat de travail à rabais mais la fermeture semble désormais suivre inéluctablement son cours. Mais voilà que la Commission d'assurance-chômage entonne leur refrain de l'automne. Mis à la porte, ils ont requis des prestations de la CAC, qui leur refuse ce droit parce que cette fermeture n'en serait pas une. Un véritable cas pour la prochaine conférence fédérale-provinciale des premiers ministres sur le partage des compétences en matière de fermeture.

— Louis-Gilles FRANCOEUR

Le prix des jouets va grimper de 5% à 30% pour Noël prochain

par Renée Rowan

On peut s'attendre à ce que les jouets canadiens qui feront leur apparition dans les magasins l'automne prochain, coûtent, d'une façon générale, de 5 à 6% de plus qu'en 1979 et, pour les jouets en plastique, cela pourra aller jusqu'à 30%.

«Cela est dû à l'augmentation du coût du pétrole, la première composante du plastique», explique le président du conseil d'administration de l'Association canadienne des manufacturiers de jouets, M. Frank White, rencontré à l'occasion de la Foire canadienne du jouet et de la décoration qui se déroule présentement dans le hall d'exposition de la Place Bonaventure. Précisons que cette foire, qui se terminera le 31 janvier, est strictement réservée aux acheteurs, donc fermée au grand public.

Les jouets les plus populaires, la saison prochaine, seront, semble-t-il, toute la gamme des jeux électroniques: jeux de hockey, baseball, échecs et autres. Ce sont des jeux sur table, à batteries pour la plupart, parfois munis d'une prise de courant. Ces jeux, explique M. White, représentent un pas en avant sur ceux qui se branchent sur l'appareil de télévision (videogames) et qui ont été particulièrement populaires ces dernières années. Les meilleurs marchés de ces jeux électroniques coûtent entre $30 et $50; certains se vendent jusqu'à $200.

Les personnages du dernier film de Walt Disney, *The Black Hole*, (Le trou noir) ont inspiré plusieurs jeux et jouets comme on peut le voir en visitant la foire: petits personnages en plastique, jeux de toutes sortes, livres, casse-têtes, T-shirts, macarons, etc.

L'industrie du jouet représente à elle seule, au Canada, $500 millions et il est intéressant de noter que plus de 160 exposants participent à cet évènement.

Consommation et Corporations Canada a décidé, cette année, d'y tenir un kiosque. Responsable de la loi sur la sécurité des produits, ce ministère a trouvé l'occasion idéale d'expliquer aux manufacturiers canadiens les règlements qui doivent être appliqués dans la fabrication des jouets quand il s'agit de la sécurité des enfants. Des spécialistes du ministère sont sur place pour expliquer la règlementation à l'aide d'un document audio-visuel qui présente les divers tests: mécanique, d'inflammabilité, électrique-thermique et toxicologique.

Le Canada devenait, en 1970, un des premiers pays à établir des normes de sécurité pour les jouets, par la création d'un règlement d'application de la Loi sur les produits dangereux concernant les jouets. Ce règlement vise à retirer du marché les jouets comportant des risques cachés ou imprévus, tels les pointes de clous servant d'attaches et les peintures toxiques. Toutefois, il ne peut pas prévenir un emploi extrêmement abusif d'un jouet. Cette responsabilité, souligne un porte-parole du ministère, appartient aux parents ou à ceux qui ont la garde de l'enfant. Par exemple, il faut apprendre aux enfants à ne pas viser un autre enfant ou un adulte avec un jouet-projectile, etc.

En 1991, un ménage sur trois ne sera pas uni par le mariage

OTTAWA (PC) — Le nombre de ménages devrait connaître une augmentation de l'ordre de 39 à 47% d'ici à 1991, soit un rythme plus lent que de 1961 à 1976, rapportait hier Statistique Canada.

Selon le bureau fédéral, le nombre de ménages — individus ou groupes de personnes non nécessairement liés — devrait augmenter de 10 à 10.5 millions en raison de l'accroissement de la population adulte. Mais le nombre de ménages liés par mariage comptera pour une part plus faible (64 à 66%) soit une baisse par rapport à 71% en 1976.

Le nombre de personnes vivant seules ou partageant un logement comptera pour 27% du total des ménages en 1991, contre 22% en 1976.

Les familles monoparentales augmenteront aussi: celles dirigées par une femme compteront pour 7.1% et celles dirigées par un homme de 1.5%, soit une hausse de 6 et 1.2% respectivement.

Le nombre de familles, dans l'ensemble, devrait diminuer au cours des dix prochaines années. En outre, la baisse de la natalité et l'accroissement du nombre des personnes vivant seules, aboutiront à une diminution du nombre moyen de personnes par ménage, de 3.1 en 1976 à 2.6 en 1991.

Bien que le nombre de personnes de moins de 35 ans — le boom des naissances des années 50 — représentera 42% de l'augmentation des ménages au cours des deux prochaines années, le groupe des plus de 34 ans comptera pour 88% de l'accroissement du nombre de ménages, de 1986 à 1991.

L'Alberta aura probablement le taux de croissance des ménages le plus rapide (62 à 72%) durant cette période. Suivront la Colombie-Britannique et l'Ontario.

Eclipse solaire en Afrique

NAIROBI (AFP) — Une éclipse solaire totale doit se produire le 16 février prochain et sera visible dans l'Océan atlantique et en Afrique, du Congo au Kenya.

Elle commencera à 16 h 15 gmt sur l'Atlantique. Sur la côte kényane, l'éclipse totale devrait durer 5 minutes.

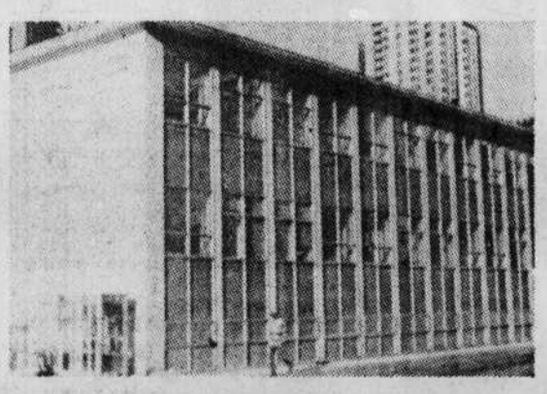
Des scientifiques du Japon et de Belgique sont déjà arrivés au Kenya. D'autres, originaires de RFA, Grande-Bretagne, Suède, États-Unis et Canada, y sont attendus, pour observer les effets de l'éclipse sur le comportement animal et humain.

EUROPCAR
"L'Europe en automobile"
Plan achat-rachat - location
Citroen - Renault - Simca - Peugeot - etc...
Ventes hors taxes
Marques européennes
Location: caravanes - campers
Permis de conduire international
Billet avion-air-auto

EUROPCAR 1176 rue Drummond, Montréal, Tél.: 861-0200
Permis 13868252-0280

Eddy
Vêtements pour hommes
grande vente
30 à 50%
sur toute notre marchandise
1110 ouest, Sherbrooke 842-2327
Place Bonaventure 878-9556

Kinshasa
IBERIA vous y mène. Une centaine d'autres destinations vous sont offertes à partir de Madrid. Profitez de votre escale pour vous familiariser avec la culture madrilène, la cuisine, les boutiques, le casino, la vie nocturne. Offrez-vous le service 1ère classe. Découvrez une des grandes capitales de l'Europe. Pour en savoir plus, communiquez avec votre agent de voyage ou avec IBERIA: 861-9531.
IBERIA
LIGNES AÉRIENNES INTERNATIONALES D'ESPAGNE

COLLÈGE DU CONSERVATOIRE LASSALLE
Diplôme d'études collégiales (D.E.C) obtenu en 2 ans

Concentration: Communication Théâtre
histoire — français — philosophie
JOUR ou SOIR
Test d'admission: 8 mars
Pour renseignements, prospectus ou admission
288-4140
3505, rue Durocher
Montréal H2X 2E7
Collège privé reconnu d'intérêt public
Permis no 749569
Possibilité de prêts et bourses

Nouveau!
Téléphone d'automobile
SYSTCOMS
composition directe • ligne privée

CENTRE DE TELEPHONE MOBILE LTÉE
vente • location / achat • service
aussi: radio-téléphone VHF
274-9366
Période d'essai

Psychothérapie
S. Couturier, MA. Psy.
• Échec scolaire
• Enfance inadaptée
• Problèmes conjugaux
Sur rendez-vous:
271-1567

ARMAND BOUDRIAS
Vente de complets sur mesure
$248.00
Place Bonaventure 6818, Plaza St-Hubert
Les Promenades Saint-Bruno
Place Québec Québec

Le commando serait venu de Libye

L'armée tunisienne contrôle Gafsa

GAFSA (d'après Reuter et AFP) — Un couvre-feu commençant à 18h00 locales a été instauré à Gafsa par les autorités à la suite des combats qui ont opposé dimanche un commando armé venu de l'extérieur aux forces de l'ordre.

La ville de Gafsa, où le correspondant de l'AFP a pu se rendre, est totalement sous le contrôle de l'armée. Selon plusieurs témoins, plus de cent assaillants auraient trouvé la mort au cours des violents affrontements.

Citant une source digne de foi, l'agence TAP indique que la plupart des assaillants arrêtés ont été identifiés. Il s'agit de Tunisiens résidant à l'étranger qui étaient connus et recherchés par les services de police. Ils sont actuellement interrogés dans le cadre de l'enquête ordonnée par le gouvernement.

Au moment de l'attaque, précise TAP, «les agresseurs s'étaient emparés dans la caserne de Gafsa, de jeunes recrues sans armes qu'ils ont sauvagement assassinés».

Cinq bâtiments de la ville ont été attaqués dimanche par les membres du commando qui auraient été entre 300 et 400: les casernes de l'armée et la garde nationale, le commissariat de police, un lycée où des assaillants semblent s'être un moment retranchés ainsi qu'un hôtel. En revanche, le siège du gouvernorat ne paraît pas avoir été attaqué.

Toujours de bonne source, une partie des armes utilisées par le commando serait originaire de pays de l'Est. Les autorités tunisiennes se bornent à indiquer qu'une enquête se poursuit pour déterminer les motivations et l'appartenance des assaillants «mis hors de combat ou arrêtés dimanche soir».

Dans les milieux officiels tunisiens, on garde le silence sur les éventuelles complicités extérieures dont le commando aurait bénéficié. Certains milieux politiques estiment que le passage des assaillants par la frontière algéro-tunisienne du sud-ouest ne signifie nullement que l'Algérie soit impliquée dans l'affaire. Les mêmes milieux, qui soulignent les bonnes relations entre Tunis et Alger, orientent plutôt leurs soupçons vers la Libye, en rappelant certains précédents analogues bien que de moindre ampleur. Le gouvernement tunisien avait accusé, l'an dernier, les autorités libyennes d'entraîner des Tunisiens pour des missions de sabotages et d'introduction d'armes en Tunisie.

La presse tunisienne avait fait largement état de Tunisiens embrigadés en Libye, qui furent tués en Ouganda ou au Liban, ainsi que d'autres impliqués dans des détournements d'avions. Les deux derniers détournements d'avion touchant la Tunisie avaient coïncidé, en janvier 1979 et 80, avec les anniversaires de l'union avortée entre la Tunisie et la Libye, le 12 janvier 1974.

Les mêmes milieux excluent que l'opération soit en rapport avec le 2ème anniversaire des émeutes syndicalistes du 26 janvier 1978.

Les affrontements de Gafsa ont fait trois cents morts «dans les rangs de l'appareil répressif» du régime tunisien, affirme une organisation s'intitulant «Résistance armée tunisienne».

Dans un texte dactylographié intitulé «Premier communiqué de la résistance tunisienne», reçu au siège de l'AFP à Paris et ne comportant aucun nom, l'organisation ajoute que l'hôpital de Gafsa «regorge» de blessés et de tués. «Nous pouvons affirmer, poursuit le communiqué, qu'il n'y a aucune victime parmi la population civile, qui a accueilli avec sympathie et enthousiasme ce grand événement historique».

«La résistance armée qui s'est déclenchée le 26 janvier 1980, poursuit le communiqué, deux ans jour pour jour après le massacre sanglant perpétré par le régime contre les travailleurs, leur organisation syndicale L'UGTT. (Union générale des travailleurs tunisiens) et les couches populaires, est le point de départ d'un mouvement dont le but final est la libération de notre peuple de la dictature du Destour (parti unique) et de la domination néo-colonialiste de la Tunisie».

ONU: le secrétariat est un nid d'espions

NATIONS UNIES (AFP) — De récentes déclarations de M. Arkady Tchevchenko, ancien sous-secrétaire de l'ONU de nationalité soviétique passé à l'Ouest il y a deux ans, qualifiant le secrétariat de l'ONU de «nid d'espions», pourraient avoir des répercussions au sein de l'organisation internationale.

M. Tchevchenko, qui avait «choisi la liberté» le 10 avril 1978, a affirmé à la télévision américaine que le secrétariat de l'ONU comptait «300 espions soviétiques», citant nommément M. Victor Lessidvsky, membre du cabinet du secrétaire général de l'ONU Kurt Waldheim.

Le porte-parole de M. Waldheim a indiqué que ce dernier entendait «appliquer les règlements» de l'ONU et donc procéder à des renvois, au cas où un lui présenterait, preuves à l'appui, des accusations d'espionnage contre des fonctionnaires internationaux.

L'ancien haut fonctionnaire soviétique a aussi affirmé que l'ONU «servait de base à ces personnes, qui ont une plus grande liberté de mouvement que les diplomates, pour des activités d'espionnage dans New York, où toutes les grandes compagnies américaines ont un siège».

De son côté, le porte-parole de la délégation américaine, Mlle Jill Schuker, a déclaré que le gouvernement américain «était conscient du fait que les services de renseignement soviétiques avaient réussi à infiltrer le secrétariat de l'ONU».

«Le département d'État et le FBI surveillent la situation de près et ont procédé à l'arrestation de personnes qui avaient abusé des privilèges que leur confère l'accord conclu entre le siège de l'ONU et le gouvernement américain», a-t-elle précisé. Les autorités américaines, a-t-elle rappelé, avaient arrêté, jugé et expulsé, notamment il y a un an, des agents soviétiques membres du secrétariat de l'ONU.

Mlle Schuker a enfin ajouté que, selon le règlement de l'organisation internationale, les fonctionnaires de l'ONU assument des responsabilités qui ne doivent plus refléter les intérêts de leur pays d'origine, mais ceux de l'ONU.

Sadate renvoie les experts russes et fustige l'Arabie

LE CAIRE (d'après Reuter et AFP) — Dans un discours prononcé devant l'Assemblée du peuple, le président Anouar Sadate a réclamé hier le départ de tous les conseillers soviétiques demeurés en Egypte et vilipendé une nouvelle fois les détracteurs arabes de sa diplomatie.

L'Egypte avait déjà fait connaître au début du mois son intention de demander une réduction du personnel diplomatique soviétique en guise de représailles contre l'intervention de l'armée rouge en Afghanistan. Le chef de l'État égyptien a pour la première fois indiqué que les effectifs soviétiques devraient passer de cinquante à sept.

En juillet 1972, M. Sadate avait dénoncé unilatéralement le traité d'amitié et de coopération conclu avec Moscou et ordonné l'expulsion des 20,000 conseillers militaires soviétiques installés en Egypte. Depuis, une poignée de techniciens soviétiques travaillent toujours en Haute-Égypte pour assurer le fonctionnement du barrage d'Assouan, symbole de la défunte coopération soviéto-égyptienne.

Brocardant le roi Khaled, l'orateur a confié ne pas avoir mis à l'époque le souverain wahabite au courant de son intention d'ouvrir des négociations de paix avec Israël parce qu'il estimait que cette décision «dépassait la capacité d'entendement» du monarque saoudien.

Le président Sadate a accusé l'Arabie saoudite de jouer «un dangereux jeu de leadership» en «permettant à l'Union soviétique d'utiliser son espace aérien afin de livrer des armes à Aden (Sud-Yémen), aujourd'hui membre observateur du Pacte de Varsovie».

Il s'est interrogé sur la sagesse de ce geste «alors que ces armes seront utilisées contre l'Arabie saoudite et le sultanat d'Oman, comme elles l'ont déjà été contre le Nord-Yémen» et alors que l'Union Soviétique «a investi l'Afghanistan afin de parvenir tout d'abord au pétrole du Golfe et ensuite aux mers chaudes».

Le président égyptien a réitéré sa proposition d'offrir «les facilités nécessaires aux États-Unis pour venir en aide à tout pays arabe du Golfe, même si ce pays frère nous insulte, menacé d'une intervention soit de l'Iran, soit de l'Union soviétique ou de toute autres puissances étrangère».

Il a cependant reproché à l'Arabie saoudite d'avoir annoncé, alors que l'intervention militaire soviétique se développait, qu'elle se refusait d'accorder de telles facilités «bien que l'Arabie saoudite et les autres pays du Golfe savent pertinemment que l'Amérique est leur seule protection».

Le chef de l'État égyptien, a estimé que l'occupation de la mosquée de La Mecque n'était pas qu'une affaire religieuse mais une «crise du pouvoir en Arabie saoudite».

M. Sadate a indiqué qu'il n'avait pas voulu exploiter la situation, et a «adjuré la famille régnante saoudienne de ne pas permettre l'exportation de leur crise au Golfe, à la nation arabe ou à la nation islamique».

Enfin, il a accusé l'ayatollah Khomeiny d'avoir «exploité l'Islam afin de constituer des tribunaux spéciaux, de dresser les potences et de violer les valeurs sacrées» alors qu'avec «un pays dont le revenu quotidien pétrolier est de 250 millions de dollars pour un peuple de moins de 30 millions, il aurait pu offrir à son peuple la prospérité».

Épreuve de force entre Banisadr et les étudiants

TÉHÉRAN (d'après Reuter et AFP) — M. Abol Hassan Banisadr est devenu avec 75,7 pour cent des suffrages exprimés le premier ministre élu de la république islamique iranienne, a confirmé hier le ministère de l'Intérieur dont les résultats officiels révèlent un taux de participation beaucoup plus faible que prévu.

L'addition des suffrages obtenus par les différents candidats révèle en effet que seulement 64 pour cent des 22 millions d'Iraniens ayant le droit de vote ont participé aux élections présidentielles. Par rapport au référendum constitutionnel du mois de décembre, le nombre des abstentionnistes aurait augmenté de deux millions.

Sur les 14,146,622 bulletins dépouillés, M. Banisadr obtient 10,709,330 voix contre 2,224,554 à son second, l'amiral Seyed Ahmad Madani, qui avec 14,6 pour cent des suffrages est le seul autre candidat à avoir franchi la barre des cinq pour cent.

M. Hassan Habibi, candidat du parti républicain islamique et de la plupart du clergé, n'obtient que 674,859 suffrages (4,8 pour cent).

La victoire de M. Banisadr est indiscutable mais le nouveau président iranien semble promis à une difficile entrée en fonction comme en témoigne son premier accrochage avec les «étudiants islamiques» responsables de la prise d'otages de l'ambassade américaine à Téhéran.

Irrité par une déclaration des «étudiants» qui avaient condamné l'envoi d'une délégation iranienne à la conférence islamique d'Islamabad, présentée comme un complot des États-Unis, M. Banisadr avait déclaré dimanche soir qu'il jugeait inacceptable l'existence de deux gouvernements «celui du Conseil révolutionnaire et celui des étudiants».

«Si on suppose l'existence d'un gouvernement, les décisions doivent être respectées et appliquées», avait-il dit.

Moins de vingt-quatre heures plus tard, les étudiants ont répliqué qu'ils acceptaient le résultat des élections mais qu'ils entendaient conserver le droit d'exprimer leur désaccord avec le gouvernement.

Durant la journée, le clergé de Qom qui n'avait pas accordé son soutien au candidat Banisadr, les gardes révolutionnaires et le Journal Kayhan se sont rangés aux côtés des étudiants et ont dénoncé à leur tour la conférence d'Islamabad.

À leur appel, plusieurs milliers de manifestants ont marché sur le ministère des Affaires étrangères pour affirmer que la conférence n'était qu'un complot américain visant à détourner l'attention sur l'URSS et à faire oublier que les États-Unis constituaient la véritable menace pour l'Iran.

M. Banisadr a tenté d'apaiser les étudiants islamiques en déclarant que l'occupation de l'ambassade américaine était le symbole de la détermination du peuple iranien. De source diplomatique occidentale, on indique cependant que ce premier accrochage prouve que toutes les déclarations du nouveau président de la république seront désormais épluchées par ceux qui le jugent trop conciliant avec les États-Unis, et qui avaient obtenu son éviction du ministère des Affaires étrangères.

L'amiral Madani a ainsi prédit que M. Banisadr n'obtiendrait jamais la majorité des sièges aux élections législatives qui seront dominées selon lui par le parti républicain islamique. Candidat malheureux aux présidentielles, l'amiral a annoncé qu'il allait créer une formation politique qui jouerait un rôle d'opposition loyale aux Majlis.

L'ayatollah Khomeiny qui a quitté le service de soins intensifs de l'hôpital de Téhéran s'est pour l'instant abstenu de tout commentaire sur le résultat final des élections.

Enfin, le secrétaire d'État Cyrus Vance a déclaré que les États-Unis étaient «prêts à travailler avec les dirigeants iraniens pour résoudre la crise actuelle» entre les deux pays.

Reprenant les termes d'une déclaration faite plus tôt dans le journée par son porte-parole, M. Vance a dit dans une interview accordée à l'Agence Associated Press: «Nous espèrons que l'Iran décidera de mettre fin à la crise afin de pouvoir commencer à s'occuper des sérieuses menaces et des problèmes auxquels il fait face».

Sakharov dénonce un durcissement du régime

MOSCOU (d'après AFP et Reuter) — L'académicien dissident Andrei Sakharov dénonce le durcissement simultané de la politique étrangère et intérieure de l'URSS, dans une déclaration remise hier à la presse par sa femme, Helena Bonner.

Pour la première fois, Mme Bonner-Sakharova est revenue hier après-midi de Gorki à Moscou. Elle n'est pas soumise à l'assignation à résidence qui touche le chef de file de la dissidence depuis le 22 janvier.

«L'Union soviétique veut renforcer sa supériorité militaire en Europe, tente de détruire les perspectives de paix au Proche-Orient et en Afrique australe, soutient les régimes terroristes d'Éthiopie et d'autres régimes, ainsi que les actions des terroristes semi-officiels en Iran, conserve des forces militaires à Cuba» indique la déclaration.

«Le point culminant de cette politique dangereuse a été l'invasion de l'Afghanistan, où les troupes soviétiques mènent une guerre sans pitié contre les insurgés et le peuple afghan», ajoute M. Sakharov.

«À l'intérieur, les autorités ont pris de nouvelles mesures contre le coeur du mouvement des droits de l'homme», poursuit l'académicien, qui dénonce les récentes arrestations de Mme Tatiana Velikanova, de plusieurs rédacteurs du journal non-officiel «Poiski» (Recherches) et de nombreux dissidents religieux parmi lesquels les pères Dmitri Doudko et Gleb Yakounine.

M. Sakharov ajoute qu'il continue à défendre l'idée d'une «société pluraliste, démocratique, juste» en URSS.

Il exprime son inquiétude pour sa belle-mère, qui vit à Moscou, dans son appartement privé de téléphone depuis son propre envoi à Gorki. Il dénonce par ailleurs «l'isolement total et la cage dorée» que constitue son exil à Gorki. Seule sa famille semble actuellement autorisée à lui rendre visite, plusieurs amis ayant été appréhendés par le KGB à la sortie de son appartement.

Mme Bonner, qui doit rejoindre son mari jeudi, a exprimé la crainte de ne plus avoir la possibilité de revenir à Moscou et d'établir ainsi un contact entre Andrei Sakharov et l'extérieur.

La décision administrative d'envoyer Andrei Sakharov à Gorki n'a pas de base légale et n'était pratiquée au'à l'époque stalinienne, a affirmé Mme Bonner. «Gorki est une ville où nous avons des traditions familiales, ma mère y a été exilée à l'époque de Staline».

Sakharov qualifie de calomnie l'accusation des Izvestia, quotidien du gouvernement soviétique, selon laquelle il aurait livré des secrets d'état à l'étranger. Il ajoute qu'il est prêt à répondre de ces accusations devant un tribunal.

Il accuse, pour sa part, les autorités soviétiques de lui dénier le droit de s'exprimer en l'envoyant en exil dans une ville — Gorki — où les étrangers sont interdits, et en lui interdisant de communiquer avec les journalistes étrangers. «Ce n'est pas d'une cage dorée dont j'ai besoin: ce que je veux, c'est avoir le droit de faire mon devoir, comme le dicte ma conscience.»

Pendant ce temps, les membres du présidium de l'Académie des sciences de l'URSS dénonçaient «l'activité anti-sociale» de leur collègue Andrei Sakharov dans une déclaration publiée par l'agence Tass.

Sans mentionner l'occupation soviétique de l'Afghanistan, qu'Andrei Sakharov a formellement condamné, le présidium de l'Académie des sciences déclare: «Andrei Sakharov continue à mener une action destinée à miner le régime soviétique et la politique de détente qui jouit de l'appui des Soviétiques et du peuple soviétique».

Chine: 14 peines capitales

PEKIN (AFP) — La vague de condamnations à mort se poursuit en Chine où 14 nouvelles peines capitales viennent d'être prononcées par des tribunaux du Sichuan (sud-ouest) et de Mongolie intérieure, a-t-on appris hier à Pékin.

À Chengdu, selon la radio de la capitale provinciale du Sichuan, neuf criminels ont été condamnés à mort pour avoir «violé les droits personnels de citoyens et saboté l'ordre social». À Chongqing, la principale ville de la province, quatre autres criminels ont été également condamnés à la peine capitale pour vols, meurtres et viols, a ajouté la radio. Enfin, à Hohhot, capitale de la Mongolie intérieure, la radio provinciale a annoncé la condamnation à mort, le 10 janvier, d'un nommé Zhang Jinglong, auteur de «viols collectifs».

Toutes ces condamnations n'ayant pas été assorties de période de détention probatoire, il est probable que les condamnés ont été exécutés depuis, estiment les observateurs.

La dernière exécution enregistrée en Chine était celle d'un jeune meurtrier à la mi-janvier dans la capitale, rappellent les observateurs.

AVEZ-VOUS DÉMÉNAGÉ
depuis le 22 MAI 1979?
SI OUI, ET SI VOUS N'AVEZ PAS DÉJÀ COMMUNIQUÉ AVEC VOTRE BUREAU D'ÉLECTIONS CANADA
APPELEZ DÈS AUJOURD'HUI!
Si non, vous pourriez perdre votre droit de vote
LE 18 FÉVRIER!

POUR MONTRÉAL ET RÉGION...

1 Blainville – Deux-Montagnes (Appelez St. Eustache) 472-6802
2 Bourassa 325-6742
3 Chambly (Appelez St-Hubert) 462-3370
4 Châteauguay (Appelez Mercier) 691-5313
5 Dollard 332-4820
6 Duvernay 668-6372
7 Gamelin 254-3515
8 Hochelaga – Maisonneuve 255-6042
9 Lachine 637-2325
10 Laprairie (Appelez Brossard) 465-7360
11 La Salle 364-2713
12 Laurier 527-2149
13 Laval 681-1661
14 Laval-Des-Rapides 669-7104
15 Longueuil 679-4600
16 Mercier 351-0160
17 Mount Royal 482-7040
18 Notre-Dame-de-Grâce 482-2152
19 Outremont 738-9475
20 Papineau 271-1173
21 Rosemont 722-3528
22 Saint-Denis 384-0371
23 Saint-Henri – Westmount 933-1178
24 Saint-Jacques 282-0524
25 Saint-Léonard – Anjou 321-0320
26 Sainte-Marie 527-4158
27 Saint-Michel (Appelez Repentigny) 381-1853
28 Terrebonne 585-6141
29 Vaudreuil (Appelez Varennes) 455-1902
30 Verchères 652-3925
31 Verdun 769-8826

ELECTIONS CANADA

Élections Canada est une agence non-partisane du Parlement fédéral chargée de la conduite des élections fédérales sous la direction du Directeur général des élections du Canada, Jean-Marc Hamel.

Publié par le Directeur général des élections du Canada

Carter propose une hausse de 5% du budget de la défense

WASHINGTON (d'après Reuter et AFP) — Le président Jimmy Carter a présenté hier au Congrès un budget en déficit de 15,8 milliards de dollars, sur un total de dépenses de 615,8 milliards, dominé par une augmentation de cinq pour cent des dépenses militaires.

Sans l'accroissement de 15,3 milliards de dollars de l'enveloppe consacrée à la défense, le budget 1981 aurait pu être le premier en équilibre depuis treize années consécutives, le deuxième seulement en vingt-deux ans. Le déficit de 15,3 milliards de dollars n'en reste pas moins le plus faible depuis 1974 (4,69 milliards).

Par rapport à 1980, les dépenses (615,8 milliards) sont en augmentation de 51,8 milliards dont 37 seront attribués aux indemnités chômage, à la sécurité sociale et aux intérêts de la dette publique et 15 à la Défense et à l'énergie.

Les traits dominants de ce projet de budget sont les suivants:

1— aggravation de la pression fiscale dûe à l'entrée en vigueur prévue de la taxe sur les super-bénéfices pétroliers. On en attend 14,4 milliards de dollars de recettes supplémentaires, en 1980-81.

2— augmentation sensible du budget de la défense pour permettre aux États-Unis «d'accroître leurs forces stratégiques» et «d'être mieux à même d'empêcher toute crise (...) — ou si nécessaire d'y répondre — notamment en Asie du nord-est, au Moyen-Orient et dans le Golfe persique». Des autorisations de programmes de 158,2 milliards de dollars (plus 5 pour cent en termes réels) et des dépenses effectives de 142,7 milliards (plus 3 pc en termes réels) sont prévues.

3— baisse de l'aide à l'étranger (9,6 milliards de dollars contre 10,4) due essentiellement à une réduction de l'aide militaire gratuite (0,75 milliards). Cette réduction est compensée par 2,6 milliards de nouveaux crédits spéciaux pour l'achat de matériel militaire américain, notamment par l'Egypte et Israël.

4— mise en place du programme énergétique décennal grâce auquel, selon M. Carter, les États-Unis n'importeront plus, en 1990, que 4,5 millions de barils par jour de pétrole (contre 8,1 actuellement) et produiront 2,5 millions de barils par jour de carburants synthétiques. Pour atteindre cet objectif, le président propose une dotation initiale de 20 milliards de dollars. Il prévoit d'autre part des dépenses de 1,1 milliard pour les recherches sur l'énergie solaire et de 1,2 milliard pour la conservation de l'énergie.

Le projet de budget prévoit en outre un accroissement sensible des dépenses pour la recherche — afin que les États-Unis conservent leur «avance» dans ce domaine, — la protection de l'environnement, la formation professionnelle des jeunes, le développement des transports en commun et l'amélioration de certains programmes sociaux.

Dans son discours au Congrès, le président Carter a lancé un appel à la réserve mais a refusé de céder au pessimisme. «Nous devons contrôler notre économie, a-t-il dit; si elle commence à se détériorer de façon significative, j'envisagerai des réductions fiscales et la mise en place de programmes temporaires de création d'emplois orientés vers certains secteurs de l'économie».

Le chef de l'État américain a cependant consacré l'essentiel de son discours à la justification de l'augmentation des dépenses militaires.

«Le monde d'incertitude et parfois d'hostilité dans lequel nous vivons, nous impose de poursuivre la reconstruction de nos forces de défense, a-t-il dit. Les États-Unis continueront à rechercher des solutions pacifiques aux conflits internationaux mais je ne peux ignorer l'importante augmentation des dépenses militaires soviétiques dans les vingt dernières années. Je ne peux ignorer les engagements pris envers nos alliés de l'OTAN sur l'accroissement réel et réciproque des investissements dans notre défense nationale. Je ne peux ignorer les répercussions du terrorisme iranien ou de l'agression soviétique en Afghanistan».

Le budget militaire 1981 des États-Unis tient compte de la menace que fait peser l'URSS sur l'Occident et pourrait être augmenté en cours d'année si la situation internationale l'exige, estime M. Harold Brown, secrétaire à la Défense.

Comme prévu, le nouveau budget militaire accorde une priorité au renforcement des forces conventionnelles et à la mise sur pied de la force d'intervention rapide de 100,000 hommes qui permettrait aux États-Unis de mener des opérations dans des régions lointaines, comme celle du Golfe.

Pour accélérer le transport de cette force d'intervention rapide, le budget 1981 prévoit d'apporter des améliorations aux avions-cargos C-5A et C-141 et de développer un nouvel appareil, le CX, à long rayon d'action pouvant transporter des chars. La construction de 80 à 200 CX est envisagée. Près de 294 millions de dollars sont prévus pour l'étude de cet avion et la mise en chantier des deux premiers navires-entrepôts pour le matériel lourd des troupes d'intervention. Ces navires seront ancrés dans différentes régions du monde.

Réparti sur cinq ans, le budget de création de la force d'intervention rapide est estimé à 10 milliards de dollars.

Le budget 1981 prévoit d'autre part la mise en chantier de 17 nouveaux navires pour l'US Navy, dont le neuvième sous-marin nucléaire de la classe Trident. Au cours des cinq prochaines années, 97 nouveaux navires seront livrés à la marine américaine.

L'armée de l'Air recevra de nouveaux avions de combats F-15, F-16, A-10 pour l'appui des troupes d'infanterie, et des avions-citerne de ravitaillement en vol KC-10.

Le nouveau budget prévoit également la fabrication en série du nouveau char lourd XM-1 (60 tonnes) amené à remplacer le M-60 dans l'armée de terre.

La modernisation des forces nucléaires stratégiques fait également partie du budget 1981 qui prévoit des crédits de 1,6 milliard de dollars pour le développement du nouveau missile mobile MX, moins vulnérable que les Minuteman.

Le président Carter demande également au Congrès d'approuver 745 millions de dollars, soit près de deux fois plus que l'année précédente, pour le missile de croisière air-sol (ALCM) dont les essais sont en cours.

Les effectifs des forces armées resteront sensiblement les mêmes, soit d'environ 2,1 millions de personnes. Le budget 1981 ne prévoit la création que de 14,000 nouveaux emplois.

Carter a fait preuve de faiblesse (Kennedy)

WASHINGTON (AFP) — Le sénateur Edward Kennedy, à la recherche d'un second souffle dans sa course à la Maison-Blanche, a déclaré hier que le président Carter avait favorisé l'invasion de l'Afghanistan par l'U.R.S.S. en ne réagissant pas plus fermement à la présence de troupes de combat soviétiques à Cuba.

Dans un discours de politique étrangère prononcé devant les étudiants de l'Université de Georgetown, à Washington, M. Kennedy a rallié le camp des faucons en réclamant un renforcement de la présence navale et aérienne des États-Unis dans le Golfe persique.

Pour faire ce discours, destiné à donner un nouveau départ à sa campagne électorale défaillante, le dernier des Kennedy avait brusquement annulé à la fin de la semaine dernière une tournée de quatre jours qu'il devait faire dans le Maine et le New Hampshire, les deux états de Nouvelle-Angleterre où il va à nouveau affronter le président Carter le mois prochain.

À propos de l'Iran, le sénateur a préconisé qu'une commission des Nations-Unies examine les accusations du nouveau régime de Téhéran contre l'ex-chah. La cote de popularité de Ted Kennedy avait brutalement baissé au mois de décembre lorsqu'il avait dénoncé le régime répressif du chah au moment où le président Carter refusait d'échanger l'ancien souverain contre les 50 otages américains détenus à Téhéran depuis le 4 novembre.

M. Kennedy s'est prononcé contre les sanctions économiques réclamées contre l'Iran par le président Carter, qui ne hâteront pas, selon lui, la libération des otages. «Cela ne fera que pousser l'Iran dans l'orbite soviétique», a-t-il dit.

La commission des Nations-Unies dont il recommande la création pour enquêter sur les plaintes du nouveau régime iranien contre le chah «ne devrait commencer ses travaux que lorsque tous les otages seront revenus sains et sauf dans leur pays», a-t-il expliqué.

PEUGEOT

Écoulement des modèles
604SL 1979

Prix très intéressants!

Profitez de l'avantage de prix 1979 par rapport aux modèles 1980

Inventaire limité

Informez-vous sans tarder et venez faire l'essai de la 604SL Peugeot: la synthèse harmonieuse de la sécurité, de la robustesse et du confort.

Le plus important concessionnaire Peugeot au Canada

ROGER AUTOMOBILE LTÉE

4269 ouest, Ste-Catherine

932-2925

Télé-université
chez nous, pour nous

Dans le cadre de son programme de certificat de premier cycle « Connaissance de l'homme et du milieu », la Télé-université a le plaisir de vous annoncer les nouveaux cours qui seront disponibles à la session d'hiver 1980 :

ANG 1002	Anglais II	3 crédits
ESP 1002	Espagnol II	3 crédits
ECO 1002	Vie économique québécoise	3 crédits
SCI 1001	L'évolution de l'homme : une histoire de la connaissance scientifique	3 crédits
SOC 1001	Condition féminine, condition masculine	3 crédits

Nous vous rappelons que la Télé-université offre d'autres cours sur les sujets suivants : les coopératives, le français, la gestion, l'histoire, l'économie, l'environnement, l'informatique, la mathématique, le patrimoine, la publicité, la connaissance de soi, la sexualité et les relations interpersonnelles.

Pour toute demande de renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Bureau du registraire
Télé-université
1819, boul. Dorchester ouest
Montréal, Québec
H3H 2P8
Téléphone : (514) 935-7401
De l'extérieur de Montréal, sans frais : 1-800-361-4342

Je désire recevoir de plus amples informations sur les cours de Télé-Université.

NOM: .....

PRÉNOM: .....

ADRESSE: .....

CODE POSTAL: D-80

Université du Québec
Télé-université

1969-1979 Le réseau de l'Université du Québec : dix ans de réalisation

Au Canada,
aucune autre ligne aérienne
n'est supérieure à Air Canada.
Incontestablement!



Air Canada est la seule ligne aérienne à desservir, de Montréal, 30 autres villes canadiennes.

Air Canada compte en moyenne, par jour, 550 décollages et atterrissages au Canada seulement, ce qui équivaut à un départ à toutes les 2.9 minutes.

Air Canada possède 105 appareils, soit la flotte la plus importante du Canada.

Air Canada ne craint pas les comparaisons avec les autres lignes aériennes canadiennes.

Plus que des mots, voici des faits

De Montréal (Dorval) à

Halifax
4 vols par jour, tous sans escale, le premier à 8h50, le dernier à 19h.

Calgary
au moins 6 vols par jour, dont 2 avec une seule escale à 7h et à 7h25, et le seul vol sans escale en début de soirée à 19h25.

Edmonton
au moins 5 vols par jour dont 1 avec une seule escale à 17h35.

Régina
au moins 3 vols par jour, le premier à 7h25 et le dernier à 17h.

Winnipeg
au moins 5 vols par jour, dont 1 sans escale à 18h25.

Ottawa
au moins 9 vols par jour tous les jours de la semaine, de 6h55 à 22h35.

Toronto
sur semaine, 14 vols, Rapidair et 4 vols réguliers par jour, sans escale, s'échelonnant de 6h50 à 22h. En week-end, 12 par jour. Quelle fréquence!

Vancouver
4 vols par jour dont le seul vol sans escale à être offert en début de soirée à 18h25.

Cet horaire est sujet à changements sans préavis.

Et nous allons également à... Charlottetown, Fredericton, Gander, Moncton, Saint-Jean (N.-B.), Stephenville/Corner Brook, St-Jean (T.-N.), Sydney/Glace Bay, Yarmouth, Québec, Val d'or, Sept-Îles, Rouyn/Noranda, London, North Bay, Sault-Ste-Marie, Sudbury, Thunder Bay, Timmins, Windsor, Saskatoon, Victoria.

Ce coupon vous donne droit à un ensemble crayon-stylo Sheaffer d'une valeur de $15.

Une exclusivité de Budget pour les passagers d'Air Canada.

Il vous suffira de présenter ce coupon avec votre billet d'Air Canada, la prochaine fois que vous louerez une auto modèle compacte ou plus grand, chez Budget. Vous recevrez en retour un ensemble de crayon-stylo "White Dot" de Sheaffer d'une valeur de $15.

À tout comptoir Budget participant dans les aéroports canadiens. Un seul coupon par location. En vigueur du 1er janvier au 31 mars 1980.



Budget

N'hésitez pas à communiquer avec votre agent de voyage ou avec Air Canada, au 931-4411, pour obtenir tous les renseignements qui faciliteront vos déplacements d'affaires.

AIR CANADA

Une nouvelle chance pour la coopérative des locataires

L'achat de Place du Nord est annulé

par André Tardif

Le complexe domiciliaire Place du Nord, de Montréal-Nord, sera sous peu offert en vente pour la seconde fois en quatre mois, suite à l'annulation de la transaction par laquelle une entreprise privée en avait fait l'acquisition.

Mais un groupe de personnes âgées, regroupées en coopérative, ne sont pas pour autant rassurées quant à leur intention d'acheter l'édifice de 60 logements qu'elles habitent, le propriétaire — la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) — s'étant prononcé contre la divisibilité du complexe, d'une valeur de quelque $2.5 millions.

«La vente de Place du Nord est annulée depuis vendredi dernier», a déclaré au DEVOIR M. Wayne Hunter, adjoint de M. Elmer MacKay, ministre fédéral responsable de la SCHL, en précisant que la Compagnie Mutuelle d'Immeubles, de Montréal, n'avait pu rencontrer l'échéance du versement qu'elle s'était engagée à remettre, en signant une promesse d'achat en octobre dernier.

«Nous allons donc remettre le complexe en vente en l'offrant d'abord à la Société d'habitation du Québec (SHQ), tel que convenu par une entente officielle entre mon ministre et M. Guy Tardif, ministre des Affaires municipales du Québec», ajoute M. Hunter.

Conclue l'automne dernier, cette entente stipule qu'avant d'offrir à l'entreprise privée des édifices à logement dont elle veut disposer (habituellement des reprises de faillites), la SCHL doit d'abord les offrir à la SHQ, puis à des coopératives ou à des organismes sans but lucratif.

La coopérative de Place du Nord, formée de personnes âgées en grande majorité, affirme avoir fait des démarches pour racheter son édifice dès qu'elle eut vent que le complexe serait éventuellement vendu. Malgré la promesse écrite d'un fonctionnaire de la SCHL qu'elle serait consultée, elle apprenait en octobre dernier que la Compagnie Mutuelle d'Immeubles s'en était portée acquéreur. Un recours en justice n'eut pour tout résultat que de retarder temporairement la transaction.

À la SCHL, malgré les affirmations de M. Hunter, on ne se sent nullement contraint par l'entente entre les deux gouvernements.

«Je doute qu'il y ait eu entente formelle quant à notre obligation de refaire tout le processus de vente», déclare Me Jean-Pierre Thouin, du contentieux de la société d'État.

«La SHQ était déjà au courant de nos intentions concernant Place du Nord, car le complexe était inclus dans une liste d'immeubles que nous lui avions soumise comme étant à vendre, et elle n'était pas intervenue. La coopérative (alors en formation) était également entièrement au courant de nos démarches, et ses membres savaient pertinemment que ça allait être vendu. J'ai vu des lettres à cet effet.»

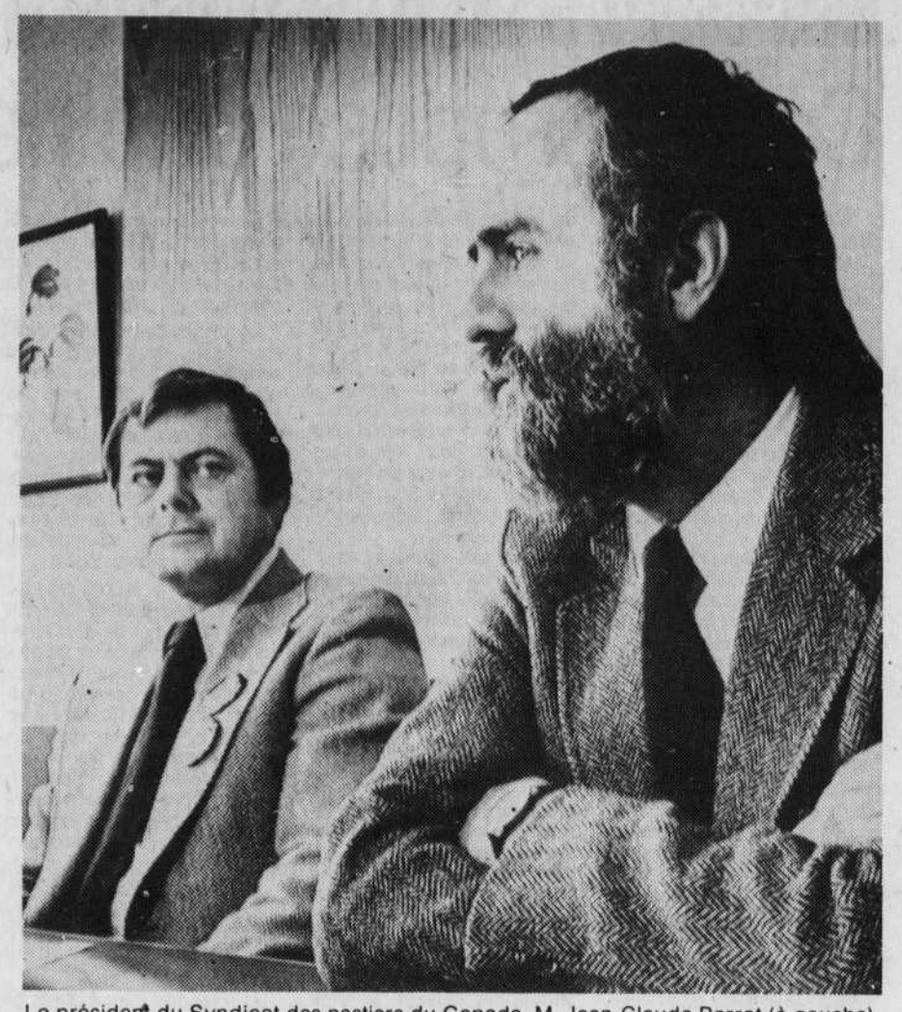
Quant à la possibilité de diviser le complexe de 252 logements, répartis dans 10 édifices construits autour d'un pavillon de services (un dépanneur, un coiffeur, une piscine et des bureaux), M. Thouin répond que des études ont démontré que ce ne serait pas à l'avantage de la coopérative que de vendre séparément.

Il ne croit pas non plus que la SCHL soit tenue d'aller devant la Régie des loyers du Québec pour qu'elle tranche le débat de la divisibilité, contrairement à ce qu'ont déclaré les porte-parole des ministres MacKay et Tardif.

«Nous sommes légalement tenus d'y aller pour un cas de subdivision d'un ensemble de logements. Mais ici, le propriétaire n'a pas l'intention de diviser et il peut disposer de son bien à sa guise. La loi ne peut intervenir.»

À la coopérative, M. Jean-Jacques Bohémier, conseiller technique à qui M. Hunter annonçait l'annulation de la transaction hier, s'est dit agréablement surpris de cette nouvelle.

«C'est comme un coup de fouet qui nous incitera à foncer, dit-il. Nous préparons actuellement nos dossiers pour tenter de prouver à la Régie que le complexe est divisible, et désormais, la collaboration de la SHQ et du ministère des Affaires municipales nous est acquise. C'est très encourageant.»



Le président du Syndicat des postiers du Canada, M. Jean-Claude Parrot (à gauche), a annoncé hier que le syndicat a choisi Me Jacques Desmarais pour le représenter au sein du Bureau de conciliation établi dans le différend qui oppose le syndicat et le Conseil du Trésor dans les présentes négociations entre les parties. De 1976 à 1979, M; Desmarais était chef de cabinet de Mme Lise Payette, ministre dans le gouvernement du Québec. Il quittait ce poste l'an dernier pour se présenter, sans succès, comme candidat du Parti québécois aux élections partielles dans Maisonneuve. Il est retourné depuis à la pratique du droit du travail. (Photolaser CP)

Cinq ministre bloqués par une grève au service aérien du gouvernement

par Norman Delisle

QUÉBEC (PC) — Cinq ministres et un député péquiste ont été bloqués hier par une grève des syndiqués du service aérien du gouvernement du Québec.

La grève a éclaté lorsque les 140 syndiqués du service, membres du Syndicat des fonctionnaires, ont rejeté par un vote de 75% les conditions de travail qui les concernaient dans la convention collective que le gouvernement propose de signer avec ses employés.

Les syndiqués, des pilotes, des commissaires de bord, des mécaniciens et des répartiteurs («dispatchers»), ont paralysé les vols prévus par les avions de la flotte gouvernementale en établissant des piquets de grève à l'aéroport de Québec.

Onze vols ont été annulés dans la seule journée d'hier à cause de la grève, dont celui des ministres Lucien Lessard, Yves Bérubé, Jocelyne Ouellette, Denis Vaugeois et Jean Garon. Le député des Iles-de-la-Madeleine, Mme Denise Leblanc, a également été retenue dans son comté, faute de moyen de transport.

Seuls les vols d'urgence, c'est-à-dire les vols destinés au transport de blessés ou de malades vers les centres hospitaliers des grandes villes, sont maintenus par les syndiqués, a expliqué le président du groupe de grévistes, M. Gaston Audy.

La grève durera aussi longtemps que les conditions de travail des syndiqués du service aérien n'auront pas été redéfinies, selon M. Audy.

Les grévistes s'estiment dans l'ensemble satisfaits des conditions salariales qui ont fait l'objet d'un accord entre le ministère de la Fonction publique et leur syndicat.

Mais les clauses normatives qui concernent le service aérien leur apparaissent tout à fait inacceptables. Les syndiqués font valoir qu'ils ne bénéficient que de 100 jours de congé par année, y compris les vacances, contre 137 jours pour les autres catégories de fonctionnaires.

Il n'y a aucune prime dans la convention collective lorsque le travail est requis un jour férié. C'est ainsi que le premier janvier dernier, Jour de l'An, c'est en étant payé à «temps simple» que le personnel du service aérien a assuré le transport des blessés de la catastrophe de Chapais.

Les commissaires de bord sont par ailleurs obligés de se tenir en disponibilité 120 heures par semaine, et sont forcés à des semaines pouvant aller jusqu'à 50 heures de travail, a fait savoir M. Audy.

«Ce qu'on veut, ce sont les mêmes conditions que les hôtesses de l'air chez Air-Canada. On veut l'égalité de traitement avec les femmes», a même commenté un des commissaires de bord.

La grève est poursuivie avec l'appui total de la direction du Syndicat des fonctionnaires.

Le service aérien du gouvernement du Québec comprend 36 appareils dont huit hélicoptères. Il y a 21 appareils, dont 6 Canso et 15 CL-215, destinés à combattre les feux de forêt. Les deux avions de type F-27, les deux DH-125 et le DC-3 sont disponibles pour les cas d'urgence médicale et pour le transport des membres du gouvernement.

Pour l'année financière qui s'est terminée le 31 mars 1979, le gouvernement a dépensé $10.4 millions au chapitre du transport aérien, dont $5.7 millions pour la protection de la forêt et $4.7 pour le transport de personnes.

Le service est réputé pour la qualité de ses vols et n'a jamais eu à déplorer une seule tragédie aérienne en 25 ans.

5 fois plus de rats que d'habitants

LIMA (Reuter) — Il y a 25 millions de rats à Lima, soit cinq pour chaque habitant de la capitale du Pérou.

Selon un recensement officiel de la gent ratière de Lima auquel a procédé la municipalité, deux millions de rats ont été exterminés dans les faubourgs Sud ces derniers jours et la campagne de dératisation à outrance se poursuivra les jours prochains dans les autres quartiers de Lima.

L'ESPAGNE...

Passez-y un mois pour apprendre une autre langue.

Pour la deuxième année consécutive, le Collège Ahuntsic vous offre de participer au programme d'études en langue et culture espagnoles.

DÉPARTS:
les 17 avril et 22 mai 1980.
Le séjour en Espagne s'échelonne sur une période de 4 semaines.

ENDROITS:
Valence (centre touristique sur la côte Méditerranéenne)
Alicante, Benidorm, Sagunto, Peniscola.

Le programme comprend des cours de langue espagnole pour débutant et intermédiaire, des cours de civilisation espagnole, de géographie et de tourisme.
L'horaire prévoit également des visites organisées, excursions et périodes libres.

PRIX:
à partir de **$987.00**
(inscriptions reçues avant le 15 février)

à partir de **$1087.00**
(inscriptions reçues après le 15 février)

Le forfait inclut:
transport aérien et terrestre, hébergement, repas, frais de scolarité et manuels scolaires, excursions de groupe et assurance.

Ce cours en Espagne est organisé par le service de l'éducation aux adultes du Collège Ahuntsic, section internationale, en collaboration avec le Collège Ausias March de Valence. Il est également reconnu par le Ministère de l'Éducation du Québec.

Permis: 13570197-0470

Pour plus de renseignements:

Madame Francine Chevalier
Collège Ahuntsic
9155 St-Hubert, Montréal
Tél: (514) 389-5921, poste 271
entre 13h00 et 18h00

Un principe essentiel de la démocratie: la révision de la carte électorale

La représentation la plus démocratique possible

Pour se faire représenter à l'Assemblée nationale du Québec, l'électeur fait partie d'une circonscription bien définie que représente son député; qui décide de ce découpage électoral?

Il existe en fait une organisation permanente dotée de pouvoirs légaux et de moyens techniques pour traduire concrètement l'obligation de fournir à l'électeur de toute région la représentation la plus démocratique possible à l'Assemblée nationale.

Depuis 1971, la loi de la **Commission permanente de la réforme des districts électoraux** prévoyait déjà les mécanismes de base pour analyser l'équilibre variable de la carte électorale et recommander périodiquement au législateur les changements voulus.

Depuis le 10 janvier 1980, l'organisme consultatif est remplacé par la **Commission de la représentation électorale du Québec** pour non seulement définir mais aussi décider les ajustements nécessaires à la carte électorale. Après avoir entendu les représentations des députés, des citoyens et des organismes intéressés, la nouvelle Commission établira la délimitation des circonscriptions électorales et leur attribuera un nom, au plus tard le 31 mars 1980, en se fondant sur les travaux de l'ancienne commission tels qu'ils ont été établis dans son dernier rapport au moment de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi.

La nouvelle carte doit prendre effet lors des prochaines élections générales au Québec. Il est important de noter qu'elle ne s'appliquera pas à toute élection partielle d'ici-là, ni au référendum annoncé.

Composition de la Commission de la représentation électorale du Québec

La **Commission de la représentation électorale du Québec** se compose de trois membres nommés pour cinq ans par les deux-tiers de l'Assemblée nationale le 21 décembre 1979:

M. Jean-Luc Lemieux
Directeur général et président de la Commission de la représentation électorale du Québec

Me Pierre F. Côté, C.R.
Commissaire et directeur général des élections

Me François Drouin, C.R.
Commissaire

Les Commissaires assument pleinement toutes les phases de la mise à jour méthodique de la carte électorale du Québec; entourés de toute une équipe de spécialistes, ils ont pour mission d'analyser en profondeur les données géographiques, humaines et légales pour délimiter équitablement les circonscriptions électorales.

Les audiences publiques de la Commission de la représentation électorale du Québec

Députés, citoyens et organismes intéressés à faire valoir leur point de vue pour orienter la **Commission de la représentation électorale du Québec** dans ses conclusions sur le dernier rapport de l'ancienne commission, peuvent se renseigner en communiquant avec le **Centre d'information de la Commission de la représentation électorale du Québec.**

On peut soumettre ses observations écrites, d'ici le premier mars 1980, ou se présenter aux audiences que tiendront les Commissaires durant le mois de février 1980, pour permettre aux députés, aux citoyens et aux organismes de s'exprimer directement, à l'intérieur des délais permis par la loi.

Calendrier des audiences publiques

On doit communiquer, au préalable, avec le **Centre d'information de la Commission de la représentation électorale du Québec** pour s'assurer d'être entendu à l'une ou l'autre des audiences.

Les audiences débutent à 14 h 30 et se poursuivent dans la soirée, s'il y a lieu.

Rimouski (4 février)
Auberge des Gouverneurs
155, boulevard René Lepage

Québec (7-8 février)
Hôtel Le Concorde
1225, Place Montcalm

Québec (19-20 février)
(députés seulement)
Parlement du Québec
Édifice A, Salle 81-A

Chicoutimi (11-12 février)
Auberge des Gouverneurs
1303, boulevard Talbot

Rouyn-Noranda (14 février)
Hôtel Albert
84, rue Principale

Montréal (21-22 février)
Palais de Justice
10, rue St-Antoine est
Salle 5.15

Hull (27 février)
Auberge de la Chaudière
2, rue Montcalm

Centre d'information de la Commission de la représentation électorale du Québec
915, boulevard Charest est
Québec (Québec) G1K 7W9
(418) 643-9870
(frais virés acceptés)

La carte de la démocratie

Commission de la représentation électorale du Québec

LE DEVOIR

CAHIER 7

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

Montréal, mardi 29 janvier 1980

Le commerce canadien avec les pays de l'Est

1) URSS: le boycott des ventes de blé compromet l'équilibre des échanges

par Alain Borgognon

SI Ottawa maintient effectivement son intention de ne plus livrer de blé à Moscou en guise de représailles contre l'invasion de l'Afghanistan, le total des échanges commerciaux entre le Canada et les pays de l'Europe de l'Est va être considérablement réduit.

On estime en effet qu'environ 60% des exportations canadiennes vers ces pays se composent de céréales, principalement du blé. En 1978, l'Union Soviétique était en fait le sixième client du Canada à cause d'achats importants de céréales des Prairies. La Pologne est également un gros importateur de blé canadien. C'est d'ailleurs principalement grâce à l'agriculture que la balance commerciale canadienne enregistre un excédent de près de 600 millions de dollars dans son commerce avec les pays du Comecon de l'Europe de l'Est; seules la Hongrie et la Tchécoslovaquie ne sont pas perdantes dans leurs échanges commerciaux avec le Canada.

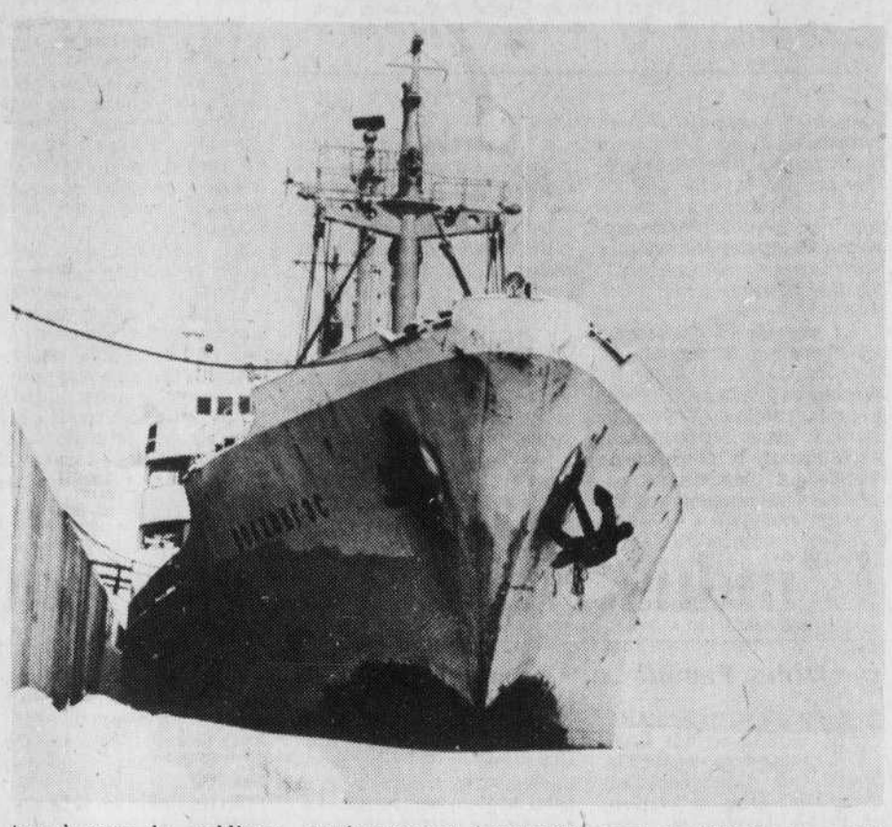
Au total, les marchandises qui quittent les ports canadiens en direction de l'Europe de l'Est représentent près d'un milliard de dollars; en sens inverse, le Canada achète pour près de 300 millions de dollars de biens à ces mêmes clients. Compte tenu du bassin de population que représente l'Europe de l'Est, ces échanges sont relativement faibles.

Depuis quelques années, un certain nombre d'efforts ont été faits pour diversifier les marchandises exportées par le Canada vers ces pays, notamment en ce qui concerne les produits manufacturiers. Une attention spéciale a été portée dans des domaines où l'industrie canadienne est très concurrentielle et à la pointe de l'innovation technique, soit dans les secteurs forestiers, de l'énergie et des transports.

Pour faciliter la pénétration canadienne de leurs marchés, l'Union Soviétique et la Pologne se sont vues ouvrir des lignes de crédit par Ottawa, et différents accords ont été conclus avec les autres pays. Mais les résultats ont tardé à venir et ce pour différentes raisons. Outre certaines différences psychologiques qui prennent toute leur dimension lorsqu'il s'agit de conduire des affaires, la compétition est très sévère sur ces marchés entre les industriels nord-américains, japonais et européens de l'Ouest. Il faut de plus souligner que si les Soviétiques et leurs alliés ont la réputation d'être de relativement bons payeurs, ils sont aussi connus pour être de redoutables négociateurs, très exigeants en ce qui concerne la qualité de ce qu'ils achètent.

Depuis un an ou deux, des compagnies canadiennes ont tout de même décroché des contrats intéressants, et surtout prometteurs pour l'avenir; 300 millions de dollars pour la construction et la mise en route d'un complexe forestier en Pologne, une somme identique pour des installations du même type en Tchécoslovaquie, 1 milliard de dollars pour un réacteur Candu à la Roumanie, etc... En Union Soviétique, le matériel canadien servant à l'exploration et à l'exploitation pétrolière et minière connaît un bon succès; compte tenu de l'importance de certains contrats, des ventes ont été réalisées en collaboration avec d'autres fournisseurs, notamment des Français.

Le secteur énergétique semble d'ailleurs très prometteur à cause des problèmes que les pays de l'Europe de l'Est doivent maintenant affronter dans ce domaine. L'Union soviétique, traditionnel fournisseur en ressources énergétiques de ses partenaires économiques, éprouve des difficultés croissantes à satisfaire leurs demandes; des quotas considérés comme sévères ont d'ailleurs déjà été imposés dans ce sens. Outre l'achat de pétrole auprès des pays de l'OPEP, des politiques de mise en valeur des ressources existantes et d'exploration pour en trouver de nouvelles, sont en application. Compte tenu de son expérience dans ce domaine, le Canada pourrait largement bénéficier de cette situation. Les équipements de forage livrés à l'URSS et la vente d'un réacteur Candu à la Roumanie sont encourageants à cet égard.



En se rangeant derrière Washington, Ottawa pourrait faire avorter plusieurs contrats industriels.

Mais le commerce se fait dans les deux sens, même si les Européens de l'Est éprouvent encore plus de difficultés à s'implanter sur le marché canadien que vice versa. Le blé et le matériel de haute technologie qu'ils achètent à l'Ouest coûtent très cher et se paient en monnaies convertibles; outre les matières premières, des produits finis doivent être exportés afin de récolter les fonds nécessaires à leurs approvisionnements extérieurs.

C'est ainsi que les Canadiens achètent des vins et des gants hongrois, des objets en cristal et des chaussures de la Tchécoslovaquie, des textiles et des bottes polonaises et roumaines, de la Vodka russe, etc... Ces dernières années, une percée commerciale de l'URSS sur le marché canadien a été particulièrement remarquée: la voiture Lada, fabriquée à Togliatti sur la Volga dans une usine construite en collaboration avec les automobiles Fiat de Turin. Après un an de vente, plus de dix mille Lada ont été

Suite à la page 12

2) Yougoslavie: Ottawa réduit les risques financiers

UN accord devant faciliter l'assurance des investissements canadiens contre des pertes dues aux aléas politiques a été signé entre le gouvernement fédéral et la Yougoslavie. Cette entente s'inscrit dans le cadre du programme de garantie d'investissements de la Société pour l'Expansion des Exportations (SEE) et a pour but d'encourager le commerce entre les deux pays en stimulant la confiance des investisseurs canadiens à l'égard de la Yougoslavie.

Terminés en décembre dernier, les pourparlers qui ont permis la signature de cet accord sont antérieurs aux craintes d'instabilité que les ennuis de santé du Maréchal Tito ont suscité ces dernières semaines. À Ottawa, on nie un quelconque lien entre ces deux événements, précisant qu'il s'agit plutôt d'une politique globale que le gouvernement tente d'établir pour favoriser le commerce entre le Canada et les pays de toutes les parties du monde.

Ainsi, même si la Yougoslavie est le premier pays européen à conclure une entente sur la protection des investissements canadiens sur son territoire, 27 accords du même type existent déjà avec des pays d'Asie, d'Afrique, des Antilles et du Pacifique. Des négociations devant aboutir dans le même sens sont actuellement en cours avec 21 autres capitales.



Le président Tito

Ce souci de minimiser les risques financiers dûs à des bouleversements politiques n'est cependant pas l'exclusivité du Canada; plusieurs pays occidentaux ont des politiques semblables, certains depuis plusieurs années déjà. Des événements récents, on pense plus particulièrement à ce qui s'est passé en Iran, tendent d'ailleurs à renforcer les exigences de garanties pour les capitaux investis sous différentes formes.

Pendant très longtemps, les pressions politiques et les actions des services secrets ont largement contribué à la sécurité des intérêts occidentaux dans des pays exposés à l'instabilité politique; à titre d'exemple mentionnons le Chili, l'Amérique centrale, la Corée du Sud, le Zaïre, etc... Ces méthodes devenant de plus en plus difficiles, en même temps que dangereuses à appliquer, des mécanismes moins autoritaires et plus acceptables aux yeux de l'opinion publique internationale se sont alors développés: compagnies d'assurances (notamment la Lloyd's de Londres) et la Société financière internationale. Toujours dans le même temps, à l'instar du Canada, de nombreux accords bilatéraux étaient signés.

Malgré toutes ces précautions et assurances, c'est la prévention, ou plutôt l'anticipation possible des revirements politiques subits, qui intéresse le plus les investisseurs. Le renversement du chah n'étant nullement étranger au regain de popularité des méthodes mises au point — généralement dans les universités — et qui doivent renseigner les hommes d'affaires en matière de conjoncture politique et économique pour certains pays évalués comme potentiellement «risqués».

Les Américains ont développé plusieurs de ces méthodes d'anticipation. L'Hudson Institute a mis au point la technique dite «des scénarios»

Suite à la page 12

BUDAPEST

IBERIA vous y mène. Une centaine d'autres destinations vous sont offertes à partir de Madrid. Profitez de votre escale pour vous familiariser avec la culture madrilène, la cuisine, les boutiques, le casino, la vie nocturne. Offrez-vous le service 1ère classe. Découvrez une des grandes capitales de l'Europe. Pour en savoir plus, communiquez avec votre agent de voyage ou avec IBERIA: 861-9531.

IBERIA
LIGNES AÉRIENNES INTERNATIONALES D'ESPAGNE

Une épargne-impôt à rendement supérieur

12%

Taux garanti
dépôts 5 ans, minimum $500.
Intérêts crédités annuellement.

Taux sujet à changement.

Prenez le temps de rencontrer un conseiller en régimes d'épargne-retraite du Trust Général

Les conseillers en services financiers et fiduciaires du Trust Général vous diront comment vous pouvez tirer le meilleur profit de vos épargnes en les investissant dans l'un des 6 types de placements que nous offrons:
Le fonds d'actions
Le fonds d'hypothèques
Le fonds d'obligations et d'hypothèques
Les placements à capital garanti
Les placements à capital et intérêts garantis/intérêts crédités annuellement
Les placements à capital et intérêts garantis/intérêts composés annuellement.

Votre conseiller demeure à votre disposition à l'année longue. Il fait en sorte que vous soyez bien informé des avantages de votre régime d'épargne-retraite:
L'épargne-impôt:
les sommes que vous versez dans votre régime d'épargne-retraite sont déductibles de votre revenu imposable.
Le rendement supérieur:
grâce à la compétence de notre service de placements, votre investissement vous rapporte un rendement supérieur.

La sécurité pour l'avenir:
songez qu'un taux annuel accru de 1% sur vos épargnes peut vous procurer des bénéfices accrus de 20% à la retraite.
Aucuns frais:
au Trust Général, vous ne payez aucuns frais pour l'administration de votre régime d'épargne-retraite.
Agissez maintenant
Evitez les choix précipités de dernière minute et prenez rendez-vous avec un conseiller en régimes d'épargne-retraite du Trust Général. Nous acceptons les frais d'appel.

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

Sept-Îles, 968-1830—Chicoutimi, 549-6490—Alma, 668-3391—Rimouski, 724-4106—Rivière-du-Loup, 862-7286—Québec, 688-0630
Lévis, 833-4450—Trois-Rivières, 379-7230—Montréal, 866-9641—Outremont, 739-3265—Hull, 771-3227—Ottawa, 238-4900

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec. Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

Cette annonce ne doit pas être interprétée comme une offre publique dans aucune province du Canada des titres mentionnés ci-dessous. Une telle offre sera faite par voie de prospectus seulement dans les provinces où une commission des valeurs mobilières ou autre organisme similaire aura accepté le dépôt dudit prospectus. Ces titres ne sont pas offerts dans les États-Unis d'Amérique, ses territoires ou possessions, ni à leurs résidents.

Nouvelle émission

$94,500,000
(3,000,000 d'actions)

Genstar Limitée

Actions privilégiées de deuxième rang rachetables, convertibles, à dividende cumulatif de $2.35, série C

Privilège de conversion
Chaque Action privilégiée de deuxième rang série C sera convertible, au plus tard le 30 juin 1990, en une action ordinaire de Genstar Limitée.

Prix: $31.50 l'action devant rapporter 7.46% par année

Les Actions privilégiées de deuxième rang serie C sont offertes aux termes d'un prospectus daté du 24 janvier 1980 et des exemplaires du prospectus peuvent être obtenus des sousnommés et autres courtiers qui peuvent offrir légalement ces titres.

Wood Gundy Limitée

Greenshields Incorporée — **Pitfield Mackay Ross Limitée** — **Dominion Securities Limitée**

McLeod Young Weir Limitée — **Nesbitt Thomson Valeurs Limitée** — **A. E. Ames & Cie Limitée**

Richardson Securities of Canada — **Merrill Lynch, Royal Securities Limitée** — **Walwyn Stodgell Cochran Murray Limitée**

Burns Fry Limitée — **Midland Doherty Limitée** — **Lévesque, Beaubien Inc.**

Pemberton Securities Limitée — **Bell Gouinlock Limitée** — **Odlum Brown & T. B. Read Limited**

Molson, Rousseau & Cie Limitée — **Houston Willoughby Limited** — **Geoffrion, Leclerc Inc.**

Mead & Cie Limitée — **Loewen, Ondaatje, McCutcheon & Company Limited** — **Yorkton Securities Inc.**

Tassé & Associés, Limitée — **Peters & Co. Limited** — **Equitable Securities Limitée**

Scotia Bond Company Limited — **McLean, McCarthy & Company Limited**

Février 1980

fiscalité

La nouvelle loi des compagnies du Québec

par Yves Séguin

Cette chronique sur l'impôt est une collaboration spéciale de l'Association québécoise de planification fiscale et successorale (AQPFS). Elle parait chaque semaine le mardi. Aujourd'hui, Me Yves Séguin, avocat chez Normandin, Séguin & Associés, comptables agréés, traite des modifications apportées à la loi des compagnies du Québec.

LE 30 janvier entrera en vigueur le projet de loi no. 34 «loi modifiant la loi des compagnies et d'autres dispositions législatives».

On se rappelera que la loi fédérale sur les corporations commerciales canadiennes a été radicalement modifiée en 1975 par suite de nombreuses études.

Parmi les modifications qui furent alors introduites, mentionnons la constitution d'une compagnie par le dépôt de statuts, avec un seul fondateur; un capital-action illimité; le droit de devenir administrateur sans être actionnaire; des assemblées par téléphone; le droit d'utiliser un nom d'emprunt; le droit de choisir un nom matricule, etc.

Toutes ces mesures ont grandement simplifié la constitution et l'administration des compagnies.

Fort de cet exemple, le gouvernement de l'Ontario a suivi la même voie. Le gouvernement du Québec ne pouvait demeurer insensible à cette «modernisation» ni d'ailleurs aux critiques. En effet, le Québec devenait la seule province où l'on devait encore énumérer dans le «mémoire de conventions» toutes les activités que la compagnie exercerait, ce qui était pour le moins fastitieux.

La nouvelle loi qui entrera en vigueur le 30 janvier ressemble à la loi fédérale. Voyons en donc les principales caractéristiques. Tout d'abord, le document établissant l'existence de la compagnie ne s'appellera plus «lettres patentes» mais «statuts constitutifs».

■ **La constitution de la compagnie** — Un ou plusieurs fondateurs pourront constituer une compagnie, à l'exclusion cependant des mineurs, interdits, faibles d'esprit, incapables, faillis non libérés et corporations en liquidation. Il convient de souligner qu'une compagnie peut être à l'origine de la constitution d'une autre compagnie, ce qui est nouveau au Québec, l'ancienne loi requérant trois personnes physiques.

Les statuts constitutifs dûment remplis doivent être déposés auprès du directeur du service des compagnies accompagnés du paiement des droits exigés, c'est-à-dire $200.

Les statuts devront indiquer le nom et l'adresse du siège social, la désignation du ou des fondateurs, la description du capital-actions en indiquant si elles sont émises à une valeur nominale ou non, les restrictions imposées au transfert des actions et aux activités de la compagnie, le cas échéant.

Sur réception des documents, le directeur doit les enregistrer et délivrer un certificat attestant la constitution en compagnie. Le directeur ne peut refuser le dépôt des documents, sauf s'ils sont défectueux. Contrairement au fédéral où la loi prescrit un délai maximum de 21 jours, le directeur agissant en vertu de la loi québécoise ne semble pas astreint à un délai.

Le nom de la compagnie doit être conforme aux règlements et aux usages et peut être formé par un numéro matricule assigné par le directeur. Le nom de la compagnie pourrait donc être un numéro (ex: 007 Québec Ltée).

Il est intéressant de constater que la compagnie peut utiliser un nom d'emprunt, c'est-à-dire qu'elle peut maintenant faire affaire sous un autre nom que celui figurant sur les statuts constitutifs.

■ **Le capital-actions** — Les actions de la compagnie pourront être émises avec ou sans valeur nominale. L'action ayant une valeur nominale est une action dont la valeur est précisée aux statuts. En revanche, la valeur de l'action sans valeur nominale est fixée par le conseil d'administration lors de l'émission des actions.

Il ne sera plus nécessaire d'indiquer la considération ni la quantité maximale des actions. Ainsi on pourra avoir des actions ordinaires, sans valeur nominale, en nombre illimité, ou des actions ordinaires, avec une valeur nominale de $10 chacune, en nombre illimité. Contrairement à la loi fédérale, la compagnie ne pourra pas racheter ses actions ordinaires ni ses actions privilégiées sauf, dans ce dernier cas, si le rachat est confirmé par des statuts modifiés (lettres patentes supplémentaires).

■ **Administration** — Lorsque la compagnie est constituée, les administrateurs tiennent une réunion d'organisation au cours de laquelle ils doivent autoriser l'émission d'actions et nommer un vérificateur. La convocation de l'assemblée des actionnaires suivra.

La compagnie peut être administrée par un seul administrateur qui peut cumuler les fonctions de président, de secrétaire ou d'autres officiers de la compagnie.

Un administrateur peut être destitué par les actionnaires au terme d'une résolution spéciale adoptée aux deux tiers des voies.

On pourra renoncer aux avis de convocation et les assemblées pourront avoir lieu par l'entremise de téléphones, et autres moyens semblables.

■ **Continuation** — Les compagnies existantes qui le désirent peuvent demander un certificat de continuation moyennant la somme de $25 afin de se prévaloir du nouveau régime. À l'occasion de la continuation et sous réserve des droits des actionnaires, la compagnie pourra entièrement remanier ses statuts.

LE GROUPE COMMERCE
Compagnie d'assurances



M. Pierre Surprenant

M. Guy St-Germain, Président et chef de la direction, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Pierre Surprenant, b. com., au poste de Vice-président, service des Cautionnements.

M. Surprenant oeuvre dans ce domaine spécialisé depuis plusieurs années déjà.

L'industrie de l'armement tourne à plein aux USA

par Didier Fauqueux

WASHINGTON (AFP) — Une période florissante s'ouvre pour l'industrie de l'armement aux États-Unis avec la nouvelle politique militaire du président Carter, fermement décidé à s'opposer à «l'expansionnisme» soviétique dans le monde.

En présentant le budget militaire 1981, le président Carter a clairement indiqué que les États-Unis feront ce qu'il faudra pour rester la première puissance du monde. Les dépenses militaires des États-Unis vont augmenter de plus de 90 milliards de dollars d'ici 1985.

Petits et grands fabriquants d'armes vont bénéficier des milliards que le Pentagone s'apprête à dépenser pour commander de nouveaux missiles, chars, avions et navires de guerre.

Selon un expert de Wall Street, «depuis le début de l'année les actions des principales firmes d'armement ont augmenté de 15 à 20%».

Sur les 158.2 milliards de dollars prévus pour le budget de la défense en 1981, près de 30% vont être consacrés à l'achat de nouveau matériel.

La force d'intervention rapide de 100,000 hommes que le président Carter a décidé de créer pour permettre aux États-Unis de défendre leurs intérêts dans n'importe quel point du globe, va contribuer à remplir les carnets de commandes de l'industrie de l'armement.

Le Pentagone envisage de dépenser six milliards de dollars pour faire construire 50 nouveaux avions-cargo géants baptisés «CX» pour assurer le transport des hommes et du matériel de cette force d'intervention rapide.

Trois grands constructeurs, Lockheed, Boeing, et Mcdonnell douglas sont candidats pour décrocher ce fabuleux contrat. Le nouveau «CX» devra pouvoir transporter des chars et des troupes à plus de 10,000 KM de distance.

Les besoins en nouveaux hélicoptères de cette force d'intervention rapide vont faire le bonheur de firmes comme United Technologies qui construit les Sikorsky et Bell Aerospace.

Les principaux chantiers navals ont accueilli avec soulagement la décision de la Maison blanche de recommander la construction de 97 nouveaux navires de guerre d'ici 1985, dont six sous-marins de la classe «Trident».

«Sans ces nouvelles commandes, la construction navale allait vers un désastre» estime M. Leonard Erb, président des chantiers navals Litton à Pascagoula, dans le Mississippi.

En matière de construction aéronautique, les perspectives semblent illimitées pour l'industrie militaire.

De très nombreuses firmes, dont Martin-Marietta, Boeing, Northrop sont directement impliquées dans le développement du nouveau missile stratégique «MX».

200 de ces missiles intercontinentaux doivent être déployés dans le désert de l'Utah et du Névada d'ici 1989. Selon une estimation du Congrès américain, le coût de cette nouvelle arme pourrait s'élever jusqu'à 60 milliards de dollars.

Les constructeurs d'avions ont des carnets de commandes remplis pour plusieurs années avec les appareils de combat «F-15» (McDonnell Douglas), «F-16» (General Dynamics), les radars-volants «Awacs» de Boeing, les appareils d'attaque au sol «a-10» (Fairchild Industries) et les avions-citerne de ravitaillement en vol «KC-10».

Même Chrysler Corporation, au bord de la faillite dans le domaine automobile, devrait connaître des lendemains prometteurs dans le secteur militaire.

Cette firme qui est le seul constructeur de char aux États-Unis, (12,000 M-60 au cours des deux dernières décennies), va bientôt commencer la production du nouveau char lourd «XM-1». L'armée américaine doit en commander 7000 au cours de cette décennie.

«Le nouveau Jimmy Carter fait tourner l'industrie de l'armement à plein régime» écrivait récemment le «Washington post».

Nomination chez Greenshields



FRANCO GAROFALO, B.Sc.

Greenshields Incorporée a le plaisir d'annoncer la nomination de Monsieur Franco Garofalo, B.Sc., de McGill, au poste de représentant enregistré à notre siège social de Montréal.

Le commerce canadien avec les pays de l'Est

Suite de la page 11

◆ **URSS**

vendues et les importateurs canadiens n'accumulent aucun stock. D'une conception robuste, cette voiture est l'une des moins chères actuellement en vente, son prix étant inférieur à 5,000 dollars; il y a d'ailleurs tout lieu de se demander si les Soviétiques réalisent effectivement des profits en vendant leur Lada au Canada à un prix d'environ 50% moins élevé que ce qu'un acheteur de l'Europe de l'Est doit payer. De toute façon, il s'agit là d'une bonne source de devises étrangères pour les dirigeants du commerce soviétique.

Mais dans l'ensemble, si on considère que le Canada est un gros importateur de produits manufacturés — par rapport à sa population — les succès commerciaux des pays de l'Est n'ont rien de spectaculaires, bien au contraire. Ils s'adaptent difficilement à la compétition et aux méthodes de distribution qui prévalent sur le marché. L'approvisionnement des marchandises n'est pas toujours constant, un handicap important face à des consommateurs peu habitués à ce type de problème. Le recours insuffisant aux méthodes de publicité nord-américaines n'aide également en rien la pénétration du marché. Il est enfin possible que le consommateur canadien hésite quelque peu à acheter un produit «communiste»; il s'agit cependant d'une donnée qui reste à être évaluée avec précision.

Dans le commerce international, les pays de l'Europe de l'Est et le Canada partagent toutefois un certain nombre de préoccupations identiques. La plus évidente est l'attrait que représentent pour leurs partenaires économiques les matières premières dont ils disposent. Dans les deux cas, on éprouve des difficultés à s'imposer comme exportateurs de produits finis, position qui assure d'importants revenus supplémentaires et des milliers d'emplois dans l'industrie de la transformation.

En ce qui concerne le marché est-européen, les hommes d'affaires canadiens rencontrent des difficultés d'adaptation, étant surtout habitués à traiter avec leurs homologues américains, dans des conditions fort différentes. Il faut par ailleurs souligner que les efforts consentis à ce jour, par les industriels canadiens pour s'établir en Europe de l'Est, se comparent difficilement avec ceux de leurs principaux concurrents allemands, japonais, anglais, français, hollandais, etc... Malgré l'aide offerte par Ottawa et différentes provinces, peu de compagnies ont vraiment pris la peine d'explorer sérieusement et systématiquement les possibilités de ce marché.

De leur côté, les Européens de l'Est profitent des structures commerciales canadiennes pour y créer des compagnies chargées de vendre leurs produits manufacturés et d'en assurer le service. En 1978, 15 de ces compagnies étaient légalement enregistrées auprès des autorités compétentes au Canada. L'objectif prioritaire de ces établissements est sans aucun doute de récolter des dollars afin de pouvoir payer les importations de leur pays d'appartenance. Bien que les résultats financiers de ces compagnies ne sont pas exposés au grand jour, il est généralement admis que certaines d'entre elles réalisent effectivement des profits, notamment les distributeurs de produits manufacturés tchèques.

Compte tenu de la croissance de leur demande intérieure et des difficultés économiques et énergétiques qu'ils connaissent, les pays du Comecon de l'Europe de l'Est représentent sans aucun doute des possibilités commerciales très intéressantes. Plusieurs pays occidentaux font d'ailleurs des affaires très rentables avec Moscou et ses satellites. Dans ce contexte, le durcissement politique Est-Ouest engendré par la situation en Afghanistan vient quelque peu brouiller le jeu de la concurrence commerciale que les hommes d'affaires occidentaux pratiquent sur le marché est-européen. En effet, en se rangeant plus résolument derrière Washington que d'autres, certains gouvernements sont susceptibles de compromettre la réalisation de contrats pour leurs industries, une situation que les autres concurrents vont certainement tenter d'exploiter à leur profit; l'histoire a prouvé plus d'une fois (Chili, Argentine' etc...) que la morale politique et le commerce international ne vont pas forcément de pair. Moscou mise d'ailleurs partiellement sur cette réalité pour empêcher, ou du moins affaiblir, un éventuel front commun des pays occidentaux contre l'action du Kremlin en Afghanistan.

La partie en cours n'est donc pas facile pour les politiciens et diplomates des principaux pays industrialisés. À cet égard, la campagne électorale canadienne n'est pas un atout, si on considère que l'attrait du pouvoir peut pousser Messieurs Clark et Trudeau à surenchérir, ou à sous-estimer, les différentes implications de la crise actuelle, y compris ses répercussions possibles, à long terme, sur l'économie nationale. Il est donc urgent que la situation se stabilise à Ottawa afin que les intérêts commerciaux canadiens, bien que relativement modestes actuellement, ne soient pas compromis dans cette partie du monde pour les prochaines années.

◆ **Yougoslavie**

qui consiste à confronter différentes hypothèses d'évolution d'une situation particulière. D'autres chercheurs utilisent l'informatique (Delphi) pour leurs prévisions. D'autres enfin, ont mis au point leur propre façon de procéder; parmi ces derniers, le Professeur Haner avec son système BERI (Best Environment Risk Indicator), a acquis une certaine notoriété, bien qu'il se soit complètement trompé sur la question iranienne.

Un reproche est cependant souvent adressé à toutes les méthodes d'anticipation produites par les Américains: être trop imprégnées de l'idéologie et des préjugés qui prévalent aux États-Unis. Ainsi, les risques ont tendance à être exagérés en ce qui concerne les pays communistes et leurs alliés, alors que les capitales plus ou moins alignées sur Washington jouissent généralement d'une meilleure cote. L'histoire a prouvé que tel n'était pas toujours le cas.

Pour leur part, les Européens ont également tenté de mettre au point certaines méthodes d'évaluation. Ces systèmes sont cependant moins ambitieux que ceux produits aux États-Unis. Novaction, un procédé français retient particulièrement l'attention actuellement; il s'agit cette fois de diviser en «segments» les groupes économiques, politiques et sociaux homogènes qui jouent les premiers rôles dans un pays. Cette répartition effectuée, en tenant compte de facteurs internationaux, de la démographie, de l'écologie, etc..., on tente alors d'identifier les combinaisons de «segments» susceptibles de se substituer à la coalition actuellement au pouvoir.

En attendant que ces méthodes deviennent un jour réellement efficaces, si cela est effectivement possible, les grandes compagnies multinationales vont continuer de se prémunir contre les risques, en faisant en sorte que les produits finis proviennent du rassemblement de pièces fabriquées dans différents pays. Un peu plus cher, mais pas toujours, cette méthode est encore très efficace. La maximisation des profits et la récupération en quelques années à peine des investissements consentis ont également la faveur des multinationales, tout comme la répartition des risques par l'association temporaire, sur un même projet, d'investisseurs provenant de pays et d'institutions différents.

LE GROUPE DESJARDINS
ASSURANCES GÉNÉRALES



JOHN HARBOUR

M. Conrad LeBlanc, Président et Chef de la direction du Groupe Desjardins - Assurances générales est heureux d'informer la population que par suite de l'implantation de nouvelles structures administratives au sein du Groupe, M. JOHN HARBOUR, c.a. accède au poste de contrôleur.

M. Harbour occupe ses nouvelles fonctions au siège social du Groupe, à Lévis.

TÉLÉ-DIRECT LTÉE



ÉTIENNE DUBREUIL

M. Frank B. Allen, président et chef de la direction de Télé-Direct Ltée, à l'honneur d'annoncer la nomination de M. Étienne Dubreuil au poste de secrétaire et conseiller juridique de la Compagnie, entrée en vigueur le 1er janvier 1980.

Par l'entremise de ses filiales et compagnies associées, Télé-Direct Ltée s'occupe de l'édition d'annuaires téléphoniques et de la vente contractuelle de publicité dans les pages jaunes auprès de diverses compagnies téléphoniques du Canada, des États-Unis, d'Australie et d'Arabie Saoudite.

Les Trois Tilleuls
Restaurant Francais
Ouvert tous les jours a midi
Ferme lundi
SUR SEMAINE
TABLE D'HOTE LE MIDI
RESERVATIONS: 584-2231
SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU
(Transcanadienne sortie 112)



UN précieux point d'appui

FIDUCIE PRÊT ET REVENU
225, ouest, St-Jacques, Montréal
REER RÉGIMES ENREGISTRÉS D'ÉPARGNE RETRAITE
SANS FRAIS ni à l'entrée ni à l'échéance
DÉPÔTS GARANTIS
Taux avantageux
Aussi autres régimes de différement d'impôt
APPELEZ-NOUS: 288-1221

Certificats de métaux précieux



... Sécurité durable à coût raisonnable.

Avec les certificats de métaux précieux de la Compagnie de Fiducie Guardian, l'un des plus importants et des plus anciens négociants en or et en argent du Canada.

Ces certificats constituent un moyen peu coûteux d'investir en métaux précieux.

- Ils peuvent être négociés immédiatement et en tout temps.
- Vous ne payez aucuns frais de fabrication ou d'essai, sauf si vous échangez les certificats contre des métaux précieux.
- La commission de vente et d'achat n'est que de ¼%.
- Les frais d'entreposage modestes incluent l'assurance et la manutention.

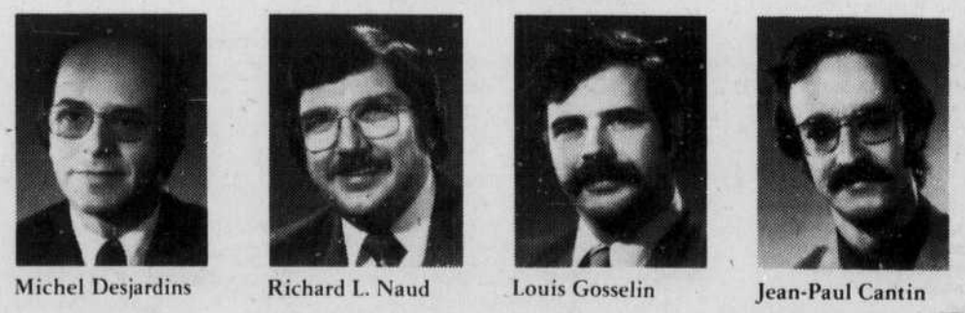
COMPAGNIE DE FIDUCIE GUARDIAN
618, rue St-Jacques, Montréal, Canada H3G 1E3, Tél.: (514) 842-8251, Télex: 05-25721
87 Yonge Street, Toronto, Canada M5C 1S8, Tél.: (416) 863-1100, Télex: 06-23837
Nos lignes "Cours de l'or": Montréal (514) 842-1788 Toronto (416) 863-6235

...En formation maintenant!
Soyez en bonne et due forme! C'est la loi.
PARTICIPACTION

Société des traducteurs du Québec
Examen d'admission en traduction
18 mars 1980
Date limite d'inscription: 13 février 1980
Examen d'admission en terminologie
25 mars 1980
Date limite d'inscription: 20 février 1980
Renseignements: (514) 861-1783
1010, rue Sainte-Catherine ouest, bureau 340
Montréal (Québec) H3B 1G1

RÉGIMES ENREGISTRÉS D'ÉPARGNE RETRAITE GARANTIS
5 ANS 12%
Taux garanti pour 5 ans sur le capital.
Intérêts réinvestis au taux courant.
Date limite: 29 février 1980
OPTION INTÉRÊTS COMPOSÉS 5 ANS: 11½%
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec et membre de la Société d'Assurance-dépôts du Canada.
Taux sujets à changement sans préavis.
Une compagnie du groupe Prenor.
FIDUCIE NORD-AMÉRIQUE
85 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, Que. H2X 3P4 (514) 281-1818
801 est, rue Sherbrooke, Montréal, Que. H2L 1K8 (514) 527-9257

LES PRÉVOYANTS DU CANADA
NOMINATIONS



Michel Desjardins — Richard L. Naud — Louis Gosselin — Jean-Paul Cantin

Monsieur Roger Décary, c.a. vice-président exécutif et directeur général de Les Prévoyants du Canada, a le plaisir d'annoncer les nominations suivantes:
monsieur Michel Desjardins, au poste de directeur général adjoint, assurance collective;
monsieur Richard L. Naud, au poste de directeur de la production de l'assurance collective;
monsieur Louis Gosselin, au poste de directeur de l'actuariat de l'assurance et des rentes collectives;
monsieur Jean-Paul Cantin continue d'assumer la fonction de directeur de la gestion de l'assurance collective.
La compagnie entend ainsi favoriser une intensification de ses affaires dans le secteur de l'assurance et des rentes collectives.
Les Prévoyants du Canada est une compagnie du Groupe Prenor Ltée.

Le Québec et l'Ontario traineront la patte avec 0.2%

Plus de 80% de la croissance viendra de l'Ouest

par Michel Nadeau

Le fléchissement marqué de la demande dans les secteurs de l'automobile et de l'habitation auront des effets néfastes sur l'industrie manufacturière en Ontario et au Québec au cours de 1980. Par contre, l'Alberta et la Saskatchewan devraient connaître de nouveau cette année une croissance au-dessus de la moyenne des différentes régions au Canada.

Selon le Conference Board, plus de 80% de la croissance économique au Canada en 1980 proviendra des quatre provinces de l'Ouest qui continueront à profiter des retombées de la hausse du prix du pétrole et d'autres richesses naturelles.

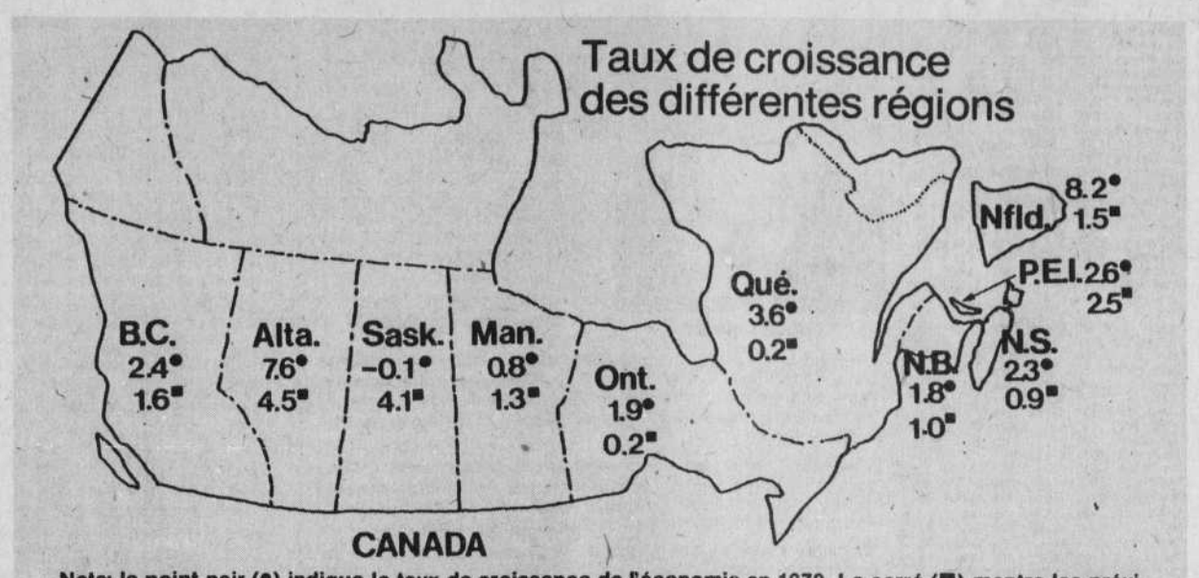
Dans l'ensemble du Canada, la progression du produit intérieur se ferait au rythme de 1.1%. Cependant ce chiffre cache d'importantes disparités régionales. L'Ontario et le Québec afficheront une très modeste augmentation de 0.2% de leur économie alors que l'Alberta arrive au premier rang avec un taux de 4.5% suivie de très près par la Saskatchewan avec 4.1%. Aucune autre province n'aura un taux de croissance supérieur à 2%, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard qui profitera de l'arrivée du ministère des Anciens combattants pour montrer une hausse de 2.5%.

Les prévisions publiées hier par le Conference Board, un organisme privé de recherches économiques financé par les entreprises privées, révèlent clairement que le dynamisme économique a basculé du côté de l'Ouest canadien.

Avec une croissance de 0,2%, le Québec et l'Ontario traînent de l'arrière bien que ce taux soit supérieur à celui des États-Unis où la récession tant attendue devrait arriver au cours des prochains mois.

Deux facteurs incitent les experts du Conference Board à faire preuve d'un certain pessimisme à l'égard du centre du Canada: la récession américaine et la faible demande de nouveaux logements. À ce dernier chapitre, on prévoit que le nombre des mises en chantier tomberait à son niveau le plus bas depuis 1967.

Le Québec ne sera pas épargné dans cette vague qui l'a cependant moins touché que l'Ontario l'an dernier. Au niveau de 3,6%, la croissance du Québec a été deux fois plus élevée qu'en Ontario en 1979. Cependant la boule de cristal du Conference Board laisse voir un ralentissement dans quatre domaines particuliers: la fabrication, l'exploitation forestière, la construction et l'administration publique. Dans ce dernier cas, l'organisme note: «L'année 1980 sera la première à marquer un déclin de l'administration publique, et la chute sera passablement marquée.» Environ 41,000 nouveau emplois seraient créés pour une augmentation 1.6% de l'emploi contre 1% en Ontario. Le taux de chômage reviendrait au-dessus de la barre de 10% passant de 9.7% à 10.2%. Ce taux sera néanmoins inférieur à celui de 1978. Pour la troisième année consécutive au moins, le revenu personnel augmentera beaucoup plus vite au Québec qu'en Ontario avec une progression de 12.2% cette année contre 11.7% dans la province voisine. Enfin, les ventes au détail connaîtront une pause après deux années exceptionnelles; le taux de 8.9% sera cependant supérieur à celui de l'Ontario (8.4%).



Note: le point noir (•) indique le taux de croissance de l'économie en 1979. Le carré (■) montre les prévisions pour l'année 1980 selon les données du Conference Board, dévoilées hier à Ottawa.

Avec 50% de la production manufacturière canadienne en 1979, l'Ontario est redevable de ce secteur pour une bonne partie de son dynamisme. Cependant le malaise dans l'industrie de l'automobile entraînera une réduction de 4% des activités manufacturières. D'autres secteurs liés à la production de biens durables seront également touchés. Tout comme au Québec on prévoit une baisse dans l'exploitation forestière, la construction et l'administration publique.

Dans le domaine forestier au Canada, on enregistrerait une baisse de 9% cette année en raison d'une forte diminution de la demande de bois de sciage. Ce phénomène s'explique par une activité moindre dans la construction tant au Canada qu'à l'extérieur.

Côté mines, on annonce un «ralentissement imminent» de l'industrie. Cependant la croissance sera positive car 1979 a été marquée par le long arrêt de travail de l'INCO à Sudbury.

La majoration de 20% de la production de pétrole au Canada explique en bonne partie la performance exceptionnelle de l'Alberta l'an dernier. Il est peu probable qu'on répète l'exploit cette année. La réalisation de différents projets assure cependant une croissance de 4½% en 1980 dans cette province où le taux de chômage glissera à 4% seulement. De deux fois plus rapide que la moyenne canadienne au cours de la décennie 1970, le taux de croissance de l'économie albertaine passe maintenant à une vitesse trois fois supérieure à celle du Canada dans son ensemble. La croissance des ventes au détail se fera de nouveau à un rythme de 15% environ cette année. Le revenu personnel progressera à un taux identique.

C'est cependant la Saskatchewan qui conserve le taux de chômage prévu le plus bas: 3.8% seulement en 1980. On verrait cette année un retour en force puisque l'année 1979 a été marquée par une faible récolte de céréales et une grève d'un mois des fonctionnaires de cette province. L'agriculture et les mines seraient les secteurs les plus dynamiques.

Le Manitoba suivra d'assez près la moyenne nationale avec un taux de croissance de 0.8% cette année. Il s'agit d'une baisse par rapport à l'an dernier (1.3%), une année particulièrement vigoureuse dans le secteur manufacturier manitobain.

Du côté des Maritimes, les perspectives ne sont guère attrayantes. Terre-Neuve qui a connu une croissance remarquable de 8.5% en 1979 verra cette fois son économie avancer de 1.5% seulement. L'emballement pour l'exploration et la production pétrolière ne se traduira pas en termes d'emplois. «La location de plates-formes de forage et l'achat d'outils, de matériel et de biens d'équipement spécialisés, n'auront que peu de répercussions directes sur l'économie terre-neuvienne.»

Le Nouveau-Brunswick montre une performance fort respectable du côté minier. La production de zinc, en hausse de 30% en 1979, devrait de nouveau alimenter l'activité économique dans la province qui se situera au niveau national de 1%.

Les projets d'usines de Michelin en Nouvelle-Écosse n'empêcheront pas cette province d'avoir un taux de croissance de 1% seulement en 1980. Les deux dernières années avaient déjà été marquées par des hausses appréciables du domaine manufacturier.

Enfin, l'Ile-du-Prince-Édouard devrait connaître une augmentation de son produit intérieur brut de 2.5% en 1980. Il s'agit d'une baisse de 1% par rapport aux prévisions antérieures du Board. La raison est bien simple: on a repoussé la construction d'un édifice important pour abriter le ministère des Anciens combattants. De plus, on n'est plus certain que les fonctionnaires fédéraux se doteront de nouvelles maisons en raison de la montée des taux hypothécaires.

Dans l'ensemble du Canada, les secteurs de l'agriculture et de la pêche augmenteraient de 2½% à 3%. Cependant une restriction des importations de céréales à l'Union soviétique risquerait d'amener les producteurs de céréales à reviser à la baisse leurs projets d'ensemencement au printemps.

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

NOMINATION



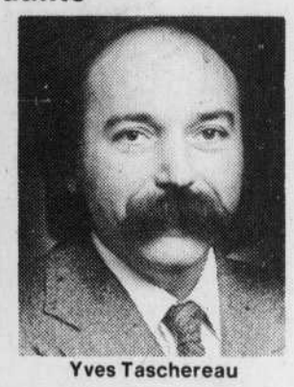
Donald C. Webster

M. Donald C. Webster a été élu administrateur du Trust Général du Canada. Monsieur Webster est Président de Helix Investment Ltd. Monsieur Webster est également administrateur d'autres sociétés canadiennes.

L'Actualité



Jean Paré



Yves Taschereau

M. Lloyd M. Hodgkinson, vice-président de la société Maclean-Hunter Ltée, division des magazines, a annoncé la nomination de M. Jean Paré comme directeur et éditeur de **L'Actualité.** M. Yves Taschereau, rédacteur en chef adjoint de la revue, succède à M. Paré comme rédacteur en chef.

Jean Paré s'est joint à la société Maclean-Hunter en 1972, comme rédacteur en chef adjoint de Le Maclean, dont il a pris la direction en 1975. Il a été le premier rédacteur en chef de L'Actualité dont il a conçu la formule lors de sa création en 1976. M; Yves Taschereau est entré à Maclean-Hunter en 1975 comme rédacteur en chef adjoint du Maclean, poste qu'il a également occupé à L'Actualité depuis la fondation de ce magazine.

Ces nominations complètent le transfert à Montréal de la direction de L'Actualité.

L'or tombe à $635; Ryad hausse son brut

PARIS (AFP) — Dans une glissade continue, l'or est tombé hier en-dessous des 620 dollars l'once et a frôlé les 600 dollars à l'ouverture du marché new yorkais. Ainsi l'or a perdu ses gains du mois de janvier pour s'établir à des cours proches de ceux de la fin décembre.

À Hong Kong, l'once s'est légèrement effritée en s'établissant à $633-$641 contre $640-$650 à l'ouverture et $642-$652 à la clôture de samedi.

À Londres, dans un marché calme, le métal fin est passé tout d'abord de $670 à $620, avant de remonter à $635 (cours de clôture vendredi à New York), sous l'effet d'un certain nombre d'achats de couverture.

À Francfort, la barre de un kilo a cédé 3.090 dm, s'établissant à 35.050 dm, contre 38.140 dm vendredi. Mais c'est à Zurich, que la baisse des cours a été la plus forte: ainsi à la clôture, l'once a perdu $62 dollars à $615-$625.

Le marché parisien a suivi la tendance internationale. La parité s'est établie à 635.26 dollars (contre 663.48 le 25 janvier). Le lingot a également baissé à 83,000 f (− 3.500 f). Le Napoléon a perdu plus de 3% à 700 f., soit 26.20 de moins que vendredi.

À New York, l'once a ouvert au même cours que vendredi (634 dollars). Elle s'est repliée ensuite de 28 dollars à 606 avant de clôturer à 638.

Selon les spécialistes, cette baisse s'explique par l'absence de faits marquants sur la scène internationale: les opérateurs semblent s'en tenir à la devise «pas de nouvelle, bonne nouvelle». Ils estiment en outre qu'une certaine relance de l'économie mondiale pourrait résulter de l'effort budgétaire consenti par plusieurs pays — notamment les États-Unis — en matière d'armement. Ainsi à Londres, on signale une certaine désaffection des investisseurs envers l'or, au profit des valeurs boursières liées à l'armement.

Le marché est cependant encore loin d'avoir retrouvé son allure normale. Le cours continue de fluctuer rapidement d'une transaction à l'autre. L'éventail acheteur-vendeur reste aussi exceptionnellement large: $10 au lieu de 1.5 à 2 dollars d'ordinaire.

Le dollar a bénéficié pour sa part des espoirs de détente à la suite des élections présidentielles iraniennes. Bien que le relèvement du prix du pétrole saoudien aurait dû lui nuire, il clôture en progrès général.

La livre sterling s'est par contre sensiblement affaiblie, à cause de l'aggravation de la tension sociale en Grande-Bretagne. Elle est retombée de près de deux cents par rapport au dollar, soit de 2.2540 à 2.2485.

Quant au dollar, il clôture à 1.7385 mark contre 1.7350 vendredi, à 4.0675 francs français contre 4.0625, 1.6180 franc suisse contre 1.6150 et 240.25 yens contre 239.5.

L'Arabie saoudite a en effet décidé de relever le prix de son brut à l'ensemble de ses clients.

Toutes les compagnies pétrolières occidentales ont en effet été informées par Télex pendant le week-end d'une majoration des prix similaire à celle révélée à Tokyo. Les milieux pétroliers nippons faisaient état d'une augmentation de deux dollars par baril, rétroactivement à partir du 1er janvier.

Toutefois, une certaine surprise est manifestée à Londres en ce qui concerne le relèvement du prix de la qualité «médium», qui passe de $23.54 à $26.45, ce qui paraît hors de proportion. Les experts pétroliers pensent qu'une faute de frappe entache le texte du télégramme envoyé par les autorités saoudiennes.

L'Hydro empruntera $2.2 milliards en 80

L'Hydro-Québec se propose d'emprunter $2.2 milliards cette année, comparativement à $1.85 milliard l'an dernier.

Selon M. Edmond Lemieux, vice-président des finances, la société d'État espère trouver la moitié de cette somme sur le marché intérieur. Mais elle recourrait aux marchés étrangers si les conditions se révélaient avantageuses.

En outre, l'Hydro se réserve le droit de convertir de $400 à $500 millions d'effets commerciaux en obligations à long terme, si le marché était disposé à accepter une telle conversion cette année.

LE SABAYON

LE CHOIX DE ZORBA

JUSQU'À 3 A.M.

MANGEZ, BUVEZ, DANSEZ À LA GRECQUE

Célébrez le dîner grec: agneau tourne-broche

Cuisine grecque et continentale. Mets délicieux: Assiette Athénienne, Mousaka, Filet Mignon, Scampi, Steak au Poivre Flambé, Shish Kebab. Vous savourerez le café Sabayon flambé.

Dîners d'hommes d'affaires

288-0373 ou 288-3872

Ouvert 11 a.m. à 3 a.m.

666 ouest, rue Sherbrooke
(coin Université)

Klockner Stadler Hurter Ltd.



Dr Howard Rapson

La Klockner Stadler Hurter Ltée a le plaisir d'annoncer l'élection du Dr Howard Rapson à son Conseil d'administration.

Dr Howard Rapson est nommé professeur au département de génie chimique de l'Université de Toronto, président de la Chemical Engineering Consultants Ltd. et président du conseil de la W.H. Rapson Ltée.

Il est membre de l'Académie des sciences, Fellow de la Société royale du Canada et membre étranger de l'Académie royale des sciences du génie de Suède.

Le professeur Rapson est également membre honoraire à vie et ancien président de la section technique de l'Association canadienne des producteurs de pâtes et papiers ainsi que médaillé d'or, membre honoraire à vie et ancien administrateur de l'Association technique de l'industrie des pâtes et papiers des États-Unis.

Après avoir passé 12 ans en recherche très avancée au service de la Compagnie internationale de papier du Canada et être retourné à son alma mater à titre de professeur de génie chimique en 1953, le Dr Rapson a été expert-conseil en blanchiment de la pâte et en fabrication du bioxyde de chlore auprès de 17 pays.

Pendant près de 27 années il a été aussi expert-conseil auprès des Industries ERCO Ltée.

Il a publié une centaine d'articles scientifiques et techniques, et est détenteur des brevets de plus de 50 inventions et a reçu la plus haute distinction de 20 organismes.

Vos employés sont-ils parfois en retard?

Les Atriums



Les Atriums

Les Atriums

Les Atriums

Plus d'excuse possible si votre bureau se trouve aux Atriums.
Thérèse de Rouen
842-3838
845-6590

DIVIDENDE N° 376

Un dividende de vingt-neuf cents par action du capital versé de cette Banque a été déclaré pour le trimestre courant, payable le premier février 1980, aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires, le 10 janvier 1980.

Par ordre du Conseil d'administration
ROGER LAVOIE
Président et Chef des opérations

LA BANQUE D'ÉPARGNE

NOMINATION À BELL CANADA



M. Serge Doré, ing.

Monsieur Claude St-Onge, vice-président - exploitation du réseau, région du Québec, annonce la nomination de monsieur Serge Doré, ingénieur, au poste de directeur général de l'exploitation du réseau (provincial).

Après avoir obtenu un diplôme d'ingénieur en électricité de l'École Polytechnique de Montréal, monsieur Doré est entré à l'emploi de Bell Canada en 1963. Il a occupé plusieurs postes et assumé différentes responsabilités au sein de l'entreprise, à Sherbrooke, Québec et Montréal. Monsieur Doré est membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec. M. Doré occupe ses nouvelles fonctions depuis le 1er juillet, 1979. Il a son bureau au siège administratif de la compagnie, à Québec.

L'Estérel, le centre des congrès des Laurentides.

Situation
90 Kilomètres au nord de Montréal, au coeur des Laurentides.

Activités
Tout ce que vous pouvez désirer en fait de loisirs sur les lieux mêmes...en toute saison.

Sports nautiques
Piscine intérieure, voiliers, ski nautique, pédalos, bains tourbillon, saunas.

Nouveaux sports d'intérieur
Deux courts de racquetball, une piste de jogging, un gymnase, une salle de conditionnement physique, billard, ping-pong.

Installation
21 salles de réunions disposant de l'équipement audio-visuel le plus perfectionné et pouvant accueillir de 10 à 300 personnes.

Sports d'hiver
Ski alpin et de fond, patinage, etc.

Golf et tennis
7 terrains de tennis et un parcours de golf de neuf trous avec atelier du pro et club-house.

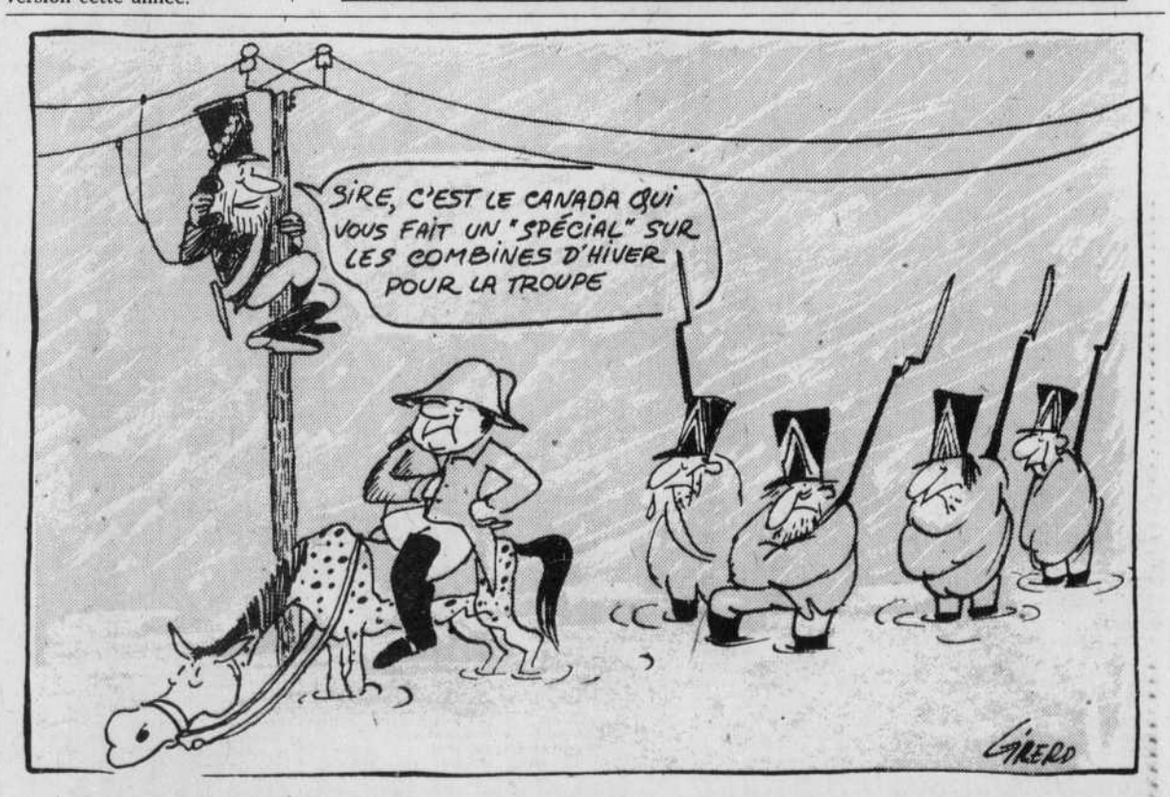
Cuisine
Nous n'avons plus besoin de vanter notre cuisine française: nos clients le font pour nous.



Pour tout renseignement, veuillez communiquer avec monsieur Paul Hurtubise, directeur général, l'Estérel, Ville d'Estérel, Québec. (514) 228-2571 (Estérel). 866-8224/866-3594 (ligne directe de Montréal).

A l'Estérel, nous parlons sérieusement.

l'Estérel



En affaires comme à la guerre, on ne fait pas les choses à moitié. Il faut savoir s'équiper. Téléglobe Canada est là pour vous aider à partir du bon pied. Pour connaître nos divers services de télécommunications outre-mer (téléphone, télex, transmission de données, fac-similé), appelez-nous à frais virés au (514) 281-5006.
Téléglobe Canada met le monde à votre portée.

Teleglobe Canada

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

Pétroles en vedette

Les affaires ont repris hier à la Bourse de Toronto, et l'indice composé termine la séance en hausse de 17,58 à 1972.69, deuxième niveau le plus élevé depuis l'existence de ce marché.

Dix des 14 secteurs de la Bourse ont progressé, dominés par celui des hydrocarbures. Les aurifères ont subi les plus lourds revers parmi les quatre perdants. Pétroles, papeteries et gestion ont atteint des sommets.

À la clôture, les gains l'emportent sur les pertes par 325 contre 289 et 225 titres sont inchangés. Le volume des transactions comprenait 12.05 millions d'actions d'une valeur globale de $155.63 millions.

L'Arabie séoudite a relevé le prix de son pétrole de $24 à $26 le baril, et, de l'avis d'un observateur, cette mesure se répercutera sur les valeurs boursières liées aux hydrocarbures. L'action Husky Oil a été parmi les plus traitées et termine en hausse de 6.5 à $81.5.

Les échanges sur Pancana Industries Ltd, interrompus depuis le 18 janvier, ont repris à l'ouverture du marché et ce titre clôture à $5. Les actions Quebec Manitou Mines Ltd seront rayées de la cote le 1er février.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

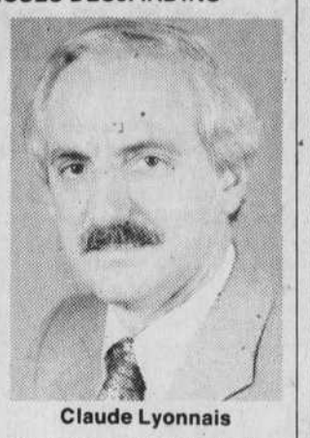
	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	200	350	350	350	
AbtiPrce	77490	$22⅛	21⅜	22⅛	+ ⅜
Abitbi10	z36	$51⅜	51⅜	51⅜	
Acklands	200	$16½	16½	16½	
ActionTrd	7300	35	30	33	
AdanacM	23400	$6¾	6½	6¾	+ ⅛
Afton Min	600	$36½	36¼	36¼	— ¼
AgnicoE	19410	$13	12½	12¾	— ⅛
Agra IndA	500	$5¾	5⅝	5¾	+ ⅛
Akaitcho	3700	190	177	190	+10
Albany	174100	210	186	205	+21
AltEnergy	9523	$39⅛	38⅝	39⅛	
AltaGasA	96753	$25⅞	25½	25¾	+ ¼
Alta G C p	z70	$61	61	61	
Alta G D p	10	$280	280	280	+13
Alta G F	500	$25⅜	25⅜	25⅜	+ ⅜
AltaG9.76	300	$26	26	26	
AltaG7.60	800	$23½	23¼	23¼	— ⅛
Alta G 6⅜	19119	$36	35¼	36	+ ¾
Alta Nat	700	$71	68	71	+1⅝
Alcan	52549	$66	65	65⅜	+ 1
AlgoCent	z50	$23¾	23¾	23¾	
AlgomaSt	12978	$37	36½	36⅞	+ ⅜
ASteel p	300	$25	24¾	24¾	— ½
Algonpr	700	$10¼	10¼	10¼	
Almin4½p	130	$40	40	40	
A Lard	151800	65	62	63	— 1
A Eagle	130600	480	400	460	+60
AmLeduc	39600	69	66	68	
AndresWA	1850	$12¼	12¼	12¼	
AndresWB	300	$12¼	12¼	12¼	— ¼
Ang CT 4½	420	26	26	26	
Ang CT 315	z50	$34¾	34¾	34¾	
Ang D Gld	925	290	270	275	+15
AngUDev	1240	425	415	415	+15
Aquitaine	7900	$42	41¼	42	+ ¾
Arbor C	850	97	97	97	— 3
Argosy	z20	42	42	42	
Argus	110	$21	21	21	—1½
Args250p	250	$32	32	32	+ 2
ArgusCpr	500	$6⅞	6¾	6⅞	— ⅛
Asamera	18741	$27¼	26½	27	+ ⅛
Asbestos	1400	$37	37	37	
AsocPorc	2139	235	230	235	— 5
Astral	100	220	220	220	—29
AtcoA	4150	$20¼	19⅞	20	+ ⅛
AtlCCop	8000	115	108	115	+ 5
AtlasYk	12500	89	81	89	+ 8
AtoHardA	1000	$11½	11½	11½	
BP Can	22040	$37¾	37¼	37¾	+ 1
BanisterC	1700	$19¼	18½	19¼	+ 1
BankBC	330	$32¼	32	32¼	+ ¼
Bk Mtl	126609	$26¼	25¾	26	+ ⅛
BankNS	20715	$25⅞	24½	25⅛	+ ⅜
Bankeno	44100	$5½	480	5½	+65
Barbecon	400	$20	20	20	— ¼
Barex	6000	30	29	29	— 1
Bary Expl	11560	170	163	163	— 7
Basic Res	13400	$13½	13	13½	+ ½
Baton B	125	$13	13	13	— ¼
BellCanad	74485	$20½	20	20¼	
BellApr	z10	$62	59⅝	59⅝	
BellBpr	z25	$60½	60½	60½	
Bell2.28	675	$30¾	30⅜	30⅜	— ½
Bell1.80	520	$21¾	21½	21¾	+ ½
Bell1.96	600	$24⅜	24¼	24¼	— ¼
BethCop	350	$23½	23	23½	
BighartOG	12500	$7¼	7	7⅛	
Biltmorel	100	$6	6	6	— ¼
BI Hawk	20000	74	70	72	— 1
Black P A	700	$17¼	17	17¼	+ ¼
BlakwodA	7300	$6¼	5¾	6¼	+ ½
BomacA	z50	$7⅛	7⅛	7⅛	
Bombr	812	$11½	11½	11½	+ ¼
BonzaO	121965	$10⅛	9⅛	10	+ ⅜
BonanzaW	64140	425	375	425	+60
BorderC	500	400	380	400	
BowValy	78989	$52	50⅜	50⅞	+ ½
BowVly pr	500	$12	12	12	+ 1
BralorRes	1100	$21	20½	21	+ 1
Bramalea	300	$20½	20½	20½	
BrascanA	32250	$24	23¾	24	
BrascanB	550	$23¾	23¾	23¾	
Brscn8½	2900	$25	25	25	
BrendaM	4900	$37¾	37½	37⅝	— ⅜
Bright A	1126	$15¼	14½	15¼	+ ½
Brinco	10984	$7⅜	7¼	7⅜	
Brincop	3533	485	460	470	— 5
BrAmBnk	z80	$48¼	45¾	48¼	
BCFP	1450	$27½	27	27½	+ ¾
BCPackB	2000	$55	55	55	
BCRIC	37050	$8	7⅞	7⅞	— ⅛

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
BC Phone	3720	$17	16⅞	17	— ⅛
BC Ph5¾p	100	$60	60	60	— 5
BCP7.04p	300	$21	20½	20½	+ ½
BroulReef	15340	118	113	118	— 4
Brunswk	19230	$13⅞	13	13⅜	— ⅛
BuddCan	900	$7¾	7¾	7¾	— ⅛
CC Yachts	5650	345	345	345	
CAE	7403	$15½	15	15½	+ ½
CIL	700	$28¾	28¾	28¾	+ ⅜
CME Res	20300	275	262	265	+ 3
CMSMines	4900	95	95	95	
CadFrv	2419	$24½	24	24	— ½
Cad Frv A	1336	$9⅛	8⅞	9	
Cal Pow A	3596	$48¾	48⅛	48½	— ⅛
CalP7½p	z155	$92	90	92	
CalP10p	85	$106	106	106	
CalP9.80	85	$103½	103½	103½	—1¼
CalP2.36	300	$27	27	27	+ ¾
CalP8¾	45	$101	99⅞	99⅞	— ⅛
CalvrtDie	100	260	260	260	
Calvrt	226550	370	350	350	—20
Camflo	17375	$20½	19⅜	19½	— 1
CChibA	2000	$14⅞	14½	14⅞	+ ⅛
CampRL	8610	$34⅛	33½	34	— ¼
CanCem	2895	$14¼	14	14	— ⅛
CCeCp	1000	$15⅛	14¾	14¾	— ¼
CDC	2748	$11¾	11½	11¾	
CDC pr B	4246	$133½	132	133	
CanMalt	380	$31⅜	31	31	— ⅜
CNorWest	26775	$20½	19⅜	20⅛	+ ½
CPackrs	z25	$34⅞	34⅞	34⅞	
CanPerm	1570	$19¾	19¾	19¾	+ ⅛
CPerm6¾	300	$22¾	22¾	22¾	
CPerm8	300	$22⅛	21¾	21¾	—1¼
CSPete	95762	$27¾	24½	27	+4½
CanTrust	1423	$22¼	21⅞	22	
CTrust7¼	3500	$18¾	18½	18½	
CTung	2635	$27¾	27¼	27¾	+ ½
CdnArrow	7000	155	130	145	—15
CCablesyA	10925	$13⅜	13¼	13⅜	+ ⅜
CdnCel	5370	$10¼	9¾	10¼	+ ½
CCurtis	3000	90	90	90	
CFormost	4050	$6⅞	6¾	6⅞	+ ⅜
CFoundpr	200	$11	11	11	+ ¼
CGE	200	$32	32	32	+ 1
CG Invest	1132	$24¼	24¼	24¼	
CHomestd	8550	$27⅜	26¼	27¼	+ ¾
CIBkCom	18721	$27¾	27⅛	27¾	
CLencour	31000	53	50	50	+ 5
CManoir	1000	$5¾	5⅝	5⅝	— ⅛
CMarconi	6210	$23	22⅝	22⅞	+ ½
CMerrill	1020	$23⅝	23½	23⅝	+ ¼
CNatR	111205	$14½	13⅜	14⅛	+ ⅜
COcdental	6200	$12	11½	12	+ ¼
COcdntlp	200	$25¾	25¾	25¾	
CP Inve	13559	$42¼	41	42	+ ½
CP Ltd	84599	$42¼	41⅝	42¼	+ ⅜
CPL Ap	300	$9	9	9	
CPL4p	133	$7¼	7¼	7¼	— ¼
CReserve	1700	$21¼	20½	21	+ ⅛
CdnSupO	z15	$210	210	210	
CdnTire	z95	$26	24¾	24¾	
CdnTireA	57259	$28	27⅛	28	+ ¾
CUilties	3377	$20⅜	20⅛	20⅛	
CUtil6pr	525	$70	70	70	— 6
CU 10¼	300	$27¼	27¼	27¼	
CUtil9.24	1000	$26⅛	26⅛	26⅛	
CUtil7.30	500	$23⅛	23⅛	23⅛	+ ⅛
Canbra	200	460	460	460	
CandelOil	312	64	64	64	—1½
Canray	3870	395	390	390	
CanronA	400	$13¼	13¼	13¼	
Cara	4900	$19½	18¾	19½	+ ½
CarlOK	280740	$8⅞	8¼	8¾	+ ¼
CarlAp	100	$24	24	24	+ ¾
CarmaA	400	$15¼	15	15	
Carma8.75	1000	$19¾	19¾	19¾	
CarolinM	9225	$26¼	25¼	26¼	+1¼
Cassiar	9200	$13	12⅝	13	+ ⅛
Celanese	9850	$7¼	7¼	7½	
CtlEstA	110	$11⅜	11⅜	11⅜	+ ⅛
CentPat	3400	365	345	365	+ 5
Chnclr	26195	$6⅜	6⅛	6⅛	
CharterOil	4000	293	290	293	— 2
Cherokee	12100	$12¼	11⅝	12⅛	
ChibKay	87550	42	37	42	+ 7
ChieftanD	10097	$41¼	40	41	
Chieftainp	400	$308	300	300	—10
Chimo	300	205	200	200	
Chromaco	100	285	285	285	+25
Chrysler	28906	$11	10	11	+ 1
CHUM	310	$10½	10½	10½	— ½

NOMINATIONS À LA FÉDÉRATION DE MONTRÉAL DES CAISSES DESJARDINS



Jean Laurier



Claude Lyonnais

Me Paul-Émile Blain, c.r., président du conseil d'administration de la Fédération de Montréal des Caisses Desjardins est heureux d'annoncer la nomination de monsieur Jean Laurier et de monsieur Claude Lyonnais au conseil d'administration de la Fédération.

Monsieur Laurier est administrateur et gérant de la Caisse populaire Immaculée-Conception, il est également administrateur d'Informatique Populaire Ltée, une des filiales de la Fédération de Montréal des Caisses Desjardins.

Monsieur Lyonnais est gérant de la Caisse populaire St-Vital de Montréal-Nord.

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
GLNickl	200	145	145	145	— 5
GLForest	7840	$64	60	64	+4½
GNFin	600	250	245	250	+ 5
GtWestS	5000	300	290	300	
Greyhnd	3800	$27	27	27	
GulfCan	81657	$123	118	122	+3½
Gulfstrem	92230	$63¾	63⅜	63⅜	+ ⅛
HCIHldg	5900	$25½	25½	25½	+ ⅜
H Group A	250	430	430	430	
Hardee	3950	76	76	76	— 7
HardCrpA	2050	290	280	290	+10
Harlequin	7355	$20⅞	20¾	20⅞	+ ⅛
HarrisA	300	495	495	495	
HarrisB	1500	425	425	425	
HatleighA	584	$5⅜	5½	5½	— ⅛
HatleighB	976	$6	5⅞	6	+ ⅛
Hawker	3250	$16⅜	16¼	16⅜	+ ⅛
HayesD	1592	$9½	9½	9½	
Hedwayp	700	$5½	5½	5½	
Highfield	1300	315	310	310	
HollingerA	575	$45½	45½	45½	— ½
HBayMng	8855	$34⅞	34¼	34¼	— ⅜
HBayCo	1222	$26⅛	26	26	
HBCpr	966	$21½	21¼	21¼	— ⅛
HBOilGas	3454	$10	3¼	10	10¾	+ ¾
Hu-Pam	8000	85	78	85	+10
Husky Oil	1535	$82	79	81½	+6½
HuskyApr	z39	$37½	36¾	36¾	
HuskyBpr	z55	$36¾	36¾	36¾	
HuskyEw	240	$60	60	60	+ 6
HydraEx	10040	83	79	79	— 3
IAC	12883	$11½	11¼	11¼	— ¼
ITL Ind	1000	335	335	335	
IU Intl	43940	$15⅛	14¾	15⅛	+ ¼
Imasco	500	$43	43	43	
ImpOilA	26337	$42⅝	41⅞	42⅝	+ ⅜
Inco	52426	$31¼	30⅝	31¼	
Inco7.85	300	$23¼	23	23¼	
Indal	1600	$12½	12⅜	12⅜	
InlandGas	1900	$13⅛	13	13⅛	
Inter-City	15625	$21¾	20¾	21⅜	+ ¾
Inter C B w	500	$16½	16½	16½	— ½
IntDiv	2200	330	320	330	+ 5
Intrmetco	100	$12¾	12¾	12¾	— ¼
IBM	1342	$82	80½	82	+ 2
IntMogul	646	$8	8	8	
IntprPipe	19552	$19¼	19	19¼	+ ¼
Ipsco	2175	$24⅞	24⅜	24⅞	+ ½
IronBayT	400	$6¾	6¾	6¾	— ¼
Irwin Toy	3500	330	325	325	
Island Tel	242	$15¾	15¾	15¾	
Ivaco	4600	$17⅞	17½	17⅞	+ ⅜
JQRes	10500	145	140	140	
Jannock	1010	$12⅞	12⅜	12¾	+ ⅛
Jannockw	800	$7	7	7	
Jorex Ltd	23000	59	54	55	
Joutel	62900	180	168	180	+ 8
Kaiser Re	13100	$33⅞	33	33¼	— ½
KamKotia	9425	$6⅞	6¾	6¾	— ⅛
Kaps Tran	15380	124	120	124	
Kaps r	35200	9	8	8	— 2
KelseyH	2350	$22½	22¼	22⅜	
KerrAdd	10088	$17½	17	17⅜	+ ⅜
K Anacon	23800	97	90	97	+ 2
LabattA	43590	$24¾	24½	24¾	
Lacana	43550	$10⅝	10¼	10⅜	— ¼
Lacanaw	16250	$7¼	6⅜	7¼	— ¼
LaidlawA	1900	$7¼	7	7	— ⅜
LaidlawB	2900	$7⅜	7⅛	7⅛	— ¼
LOntCem	600	$5⅞	5¾	5¾	+ ⅛
LShore	225	$8⅜	8¼	8¼	— ½
LambdM	300	120	120	120	+ 5
LasitrKm	10800	238	235	235	— 3
Laurasia	30775	108	100	106	— 2
LauFinp	363	$12¼	12¼	12¼	— ⅛
LavaCap	42250	$7¾	5⅜	7½	+1⅜
LeighInst	1400	$11	10¾	10¾	— ¼
LevyApr	100	$7½	7½	7½	
Liberian	2200	$7¾	7¼	7¾	+ ½
LLLac	3111	$7⅞	7¼	7½	— ½
LobCoA	700	400	400	400	
LobCoB	2325	400	400	400	+10
LobCopr	z80	$25⅞	25⅞	25⅞	
LobLtdAp	360	$15½	15½	15½	+ ¼
Lochil	112400	$7½	6½	7	+ ⅜
Logistec	800	450	425	450	—50

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
LyttonM	3300	91	89	91	+ 2
MDSHelth	1010	$9½	9	9½	+ ½
MICC	3025	$13½	13¼	13¼	
MICC A	100	$25	25	25	— ⅛
MICC8⅜	900	$22	21¾	22	+ ⅛
MiccBp	4955	$31	30½	31	
MPG InvA	600	$13¼	13¼	13¼	
MTSInter	2600	85	85	85	
MaclarnA	74125	$46¾	46	46⅛	— ⅜
MaclarnB	41700	$47	46	46	— ⅛
MclanHA	300	$24	24	24	
MBLtd	62086	$29	28½	29	+ ½
Madeline	8000	320	310	310	
Madsen	5100	180	170	175	—14
MagnaA	800	$11⅛	11	11⅛	— ⅛
MagnaB	2500	$11	11	11	
Magnason	3100	250	245	250	+25
Magnetcs	4400	165	160	160	— 5
Maislin I	200	$5	5	5	+15
MajstcWil	67900	$6⅜	6⅛	6⅜	+ ⅛
Malartic	14800	200	185	200	+10
ManBa	154360	185	165	175	+ 5
MLtGard	702	$28	28	28	+ ¾
Maritime	3371	$23	23	23	
MarT860	z94	$9⅜	9⅜	9⅜	
MarT940	400	$10	10	10	
MarkelF	100	$5¾	5¾	5¾	+ ¼
Mark Spnc	425	$7⅜	7⅜	7⅜	+ !
MassFer	6221	$11½	11¼	11⅜	— ⅛
MasFA	1200	$21	20¾	20¾	+ ¼
MasFB	1400	$20¾	20½	20½	— ⅛
Matchan	22500	42	40	42	+ 1
McAdam	24600	90	82	83	— 6
McIntyre	29425	$79½	77½	79½	+ 2
McLaghin	2500	$9	8¾	8¾	
McLghl10p	200	$13	13	13	
Melcor	520	$16⅜	16¼	16¼	— ⅛
Mentor	2810	$5¾	5½	5½	
Mercantil	3630	$17⅜	17	17⅛	— ⅛
MerlandE	34350	$23⅜	21⅜	23¼	+1¾
MetStorsp	300	$14¾	14¾	14¾	
MetStr67p	400	$14¾	14¾	14¾	
Midcon	400	250	250	250	+10
MikesSubs	1450	160	155	155	— 5
Minrl Res	54700	289	275	284	— 2
MnrlResr	80700	45	40	40	
MitelCorp	40880	$22¾	21½	22	+ ⅜
MoffatA	150	$13⅞	13⅞	13⅞	+ ⅛
MolsonA	6164	$25⅞	25½	25⅝	+ ⅛
MonarcW	z200	56	56	56	
MonencoA	700	$13¼	13	13	— ¼
MonetaP	3500	100	100	100	
Mtl Trust	101	$19½	19½	19½	+ ½
Moore	10313	$39	38⅝	38⅞	— ⅛
MtnStates	69675	$13⅜	12½	13	+ ⅜
Murphy	2400	$26¾	26¾	26¾	+ ¼
NBCook	z25	$7⅜	7⅜	7⅜	
NBU Mine	14400	335	305	330	+15
Nat Bk Can	17895	$12¾	12¾	12½	— ¼
NatDrug	685	$12⅜	12¼	12⅜	+ ⅜
NatDrugp	300	$12	12	12	— ¼
NatPete	15600	240	215	215	—10
NatTrust	230	$25¾	25¾	25¾	— ¼
Nemco	12500	310	296	305	+ 5
Neomar	8100	365	350	350	
NBTel	614	$21¼	21	21¼	+ ¼
NKel	194800	42	37	42	+ 4
NProvidD	23600	65	65	65	+ 2
NQueRagl	33600	440	420	440	+25
NSen	107900	51	47	50	+ 1
NYorkOil	50950	320	270	310	+35
NfldLPA	625	$21½	21½	21½	— ¼
NfldTel	350	$12	11¾	11¾	+ ¼
Newnor	3200	32	32	32	+ 1
NickRim	2600	49	48	48	+ 1
NobleM	3000	165	155	165	+ 5
Nor-Ac	152500	70	52	70	+15
Noran	159683	$28¼	26	26⅛	+ ⅛
Norbaska	9225	54	50	51	— 1
Norcen	80452	$37⅝	37¼	37⅜	— ½
NorcenB	z85	$19⅞	19⅞	19⅞	
Norcn288	19960	$67	66	66¼	— ⅜
Norlex	12500	30	29	29	— 1
NormickP	1100	$8⅜	8⅛	8⅜	
NCOils	1150	$23	23	23	+1¼
N Canada	7000	125	125	125	—10
NorCt785p	500	$23⅞	23⅞	23⅞	— ⅛
NorTel	2725	$52	50¾	50¾	—2½
Northgat	3550	$13¼	12⅝	13¼	
Nthld	111900	116	112	115	+ 3
N Beauc	3000	65	60	65	+ 5
NowscoW	1030	$47¾	47¼	47¾	+1¼
Nu-WstA	30067	$15⅜	15⅛	15⅜	+ ⅜
Nu-WstBp	100	$18¼	18¼	18¼	
Nu-Wst9p	375	$19	19	19	
NufortRes	7580	91	85	88	
Numac	2750	$46½	45	45¾	+ ¾
OPIA	100	$35	35	35	+1½
OakwoodP	17839	$16¾	16	16⅜	+ ⅜
Obrien	18400	265	255	260	
Oceanus I	1000	145	145	145	+20
OcelotA	3230	$31	29⅞	31	+1¾
OcelotB	63350	$31½	30	31¼	+1¼
Onaping	22050	450	440	450	+10
OshawaA	9977	$9	8¾	9	
Osisko	61000	63	60	61	+ 4
Oxford A	5400	$26	26	26	+ ½
PCL Indust	400	450	450	450	—10
PacCoper	9600	340	335	340	
Pac NthG	1000	$9¼	9	9¼	+ ¼
PacNth6¾	135	$17⅛	17⅛	17⅛	
PagePet	24621	$35	32½	34	+ 2
PagePet7	23000	$18½	17	18	+ 1
PagurianA	2035	450	450	450	+20
Paloma P	18850	$7⅜	7¼	7⅜	+ ⅛
PamourA	9275	$13⅛	12⅜	12⅞	+ ⅛
PanCentr	51699	235	218	219	—11
PancanaA	39000	$5¾	485	5	
PancanaB	22700	495	460	480	—20
PanCan P	496	$66	65¼	65½	+ ½
PangoGld	1000	165	160	160	—20
Parlake	6600	260	255	260	
PeBenO	34741	350	320	345	+25
Peerless	800	$6⅞	6⅞	6⅞	— ⅛
Pembina	45445	$12⅜	11½	12	+ ½
Penant	105800	241	228	240	+13
PJewlA	200	$12	12	12	— ⅛
Petrofina	4390	$48	47⅜	48	+ ½
Petrol	7515	$9¼	8½	9¼	+ ¼
PeytoOils	32108	$22	21¾	21⅞	+ ⅛
PhillipsCb	2500	$12¼	12	12¼	+ ¼
Phonix Oil	400	$6¼	6¼	6¼	+ ¾
PinePoint	4905	$35¾	35½	35½	— ¼
PlaceG	13625	375	355	360	—15
Placer	19175	$58½	58	58	—1¼
Plysr840	100	$25	25	25	— ½
Pominex	40700	220	188	220	+26
PopShops	3050	205	205	205	
PowrCorp	14800	$17¼	17	17⅛	+ ⅛
PowC4¾	z35	$28¼	28	28	
PradoExp	2500	150	145	145	
PrairieOil	200	$32	32	32	+ 1
Precamb	34700	$5¾	5⅜	5¾	+ ⅜
Pre Cable	700	$18½	18½	18½	
Preston	2254	$30	30	30	
Provigo	900	$29¾	29¾	29¾	— ¼
QMG	465115	415	350	405	+60
Qasar Pet	9450	$5½	5⅜	5½	
QueMan	7200	112	90	90	—25
Que Sturg	38008	435	415	430	+ 5
Ram	16075	$16⅜	16⅛	16⅜	+ ⅛
Ram wt	4850	$8½	8	8⅜	+ ⅜
Ranger	30390	$30¼	29¾	30	+ ½
RankOrg	300	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅛
Rayrock	46600	340	315	330	+10
ReadersD	200	$8	8	8	+ ¼
Redlaw	1300	172	171	171	
Redpath	500	$14¼	14¼	14¼	+ ¼
Redstone	30050	138	120	131	— 5
ReedPapA	1500	$12¼	12	12	
R Sth A	2400	$8⅜	8¼	8⅜	+ ⅛
Reichhold	820	$14¼	14	14	— ½
Reitman	100	$15	15	15	
ResServic	31400	$8⅞	8⅜	8⅞	+ ½
Revelstk	500	$9¾	9⅜	9⅜	— ⅛
RevnuPrp	57975	190	182	187	— 1
Reynold p	z25	$46¾	46¾	46¾	
Rileys D	1500	180	177	177	— 3
RioAlgom	11661	$36⅛	35½	36	+ ¾
R Little	1100	240	240	240	
Rolland	5615	$9	8¾	9	+ ⅛
Roman	355	$51	51	51	— ½
Ronyx Cor	2750	$5¼	5	5	— ⅛
Rothman	440	$20⅜	20	20⅜	+ ⅜
Rothm2p	425	$14	14	14	
Royal Bnk	10940	$43⅞	43¼	43⅝	
RyI T & M	200	$11	11	11	— ⅛
RyTrscoA	6841	$14¼	14	14¼	+ ⅛
Ruprtind	800	430	425	430	—10
RusselA	1050	$13¼	13	13	— ⅜
Russel170	1550	$17⅛	17⅛	17⅛	— ⅜
SiFabien	19133	38	35	35	
SandwellA	2100	$11¼	11	11¼	+ ⅜
Septre	168177	$13⅜	12½	13½	+ ⅜
Sceptre w	66210	$7½	6½	7	+ ¾
Schneid	140	$19	19	19	+ ¾
SchneidpB	10600	$18	18	18	+ ⅛
Scintrex	6700	$6	440	5¾	+140
ScotLasal	2000	75	70	70	
Scot York	3915	$6	5⅜	5⅜	— ⅜
ScottsA	2400	$14⅜	14⅜	14⅜	
Seagram	18145	$51	49¾	51	+ ½
Seaway pr	500	$5	5	5	
SecoCem	137	$8

Les expositions

D'une géométrie à l'autre

par René Viau

Serge Tousignant Dans son cadre précieux et avec le soin qui le caractérise, le très beau Musée d'art de Saint-Laurent nous fait voir, outre sa collection permanente d'objets-témoins des arts anciens et des traditions populaires du Québec, des expositions d'artistes contemporains. Jusqu'au 2 mars, les oeuvres réalisées avec des procédés tels que l'impression Offset ou la reproduction Xerox par Serge Tousignant sont groupées en une exposition qui porte comme titre *Oeuvres photographiques. Environnements transformés. Dessins de neige et de temps.*

Sorte de Paolo Ucello de l'art conceptuel, Tousignant utilise des géométrisations contenues dans la nature: sillons dans les champs, carré que forment les branches d'un arbre, dessin que forme la neige en tombant... pour composer ses photographies. Ce seront, outre les éléments du paysage, des éléments du cadre bâti qui se retrouveront en association à des «patterns» géométriques. La ligne diagonale que forment les balcons d'une tour d'habitation est juxtaposée par l'artiste à une autre ligne issue d'une feuille de lettraset. Comme un homme de science, Tousignant se sert, pour créer ses images, de constats empruntés au monde extérieur: monde objectif de la nature ou du bâti, monde de l'imprimerie et de la technique: une matière première qui est une réalité vérifiable. Ces éléments, sous son observation, sont sujets à de multiples manipulations. Ils sont ordonnancés, juxtaposés, associés pour en arriver à ces compositions rigoureuses où même le hasard est mis à contribution d'une façon méthodique. Tousignant ne cède jamais à la confusion dans son travail dont le sujet pourrait être quelque chose comme la perception de la réalité à travers son utilisation «artistique».

On a dit très justement que cet artiste détaché et pourtant très ingénieux était un réaliste qui mettait le réalisme au défi à travers les conventions de l'art. J'ajouterais qu'il le fait avec une admirable liberté d'action, sans truquages. Tousignant cesse de nous surprendre, allant très loin avec des moyens aussi dérisoires qu'une photographie de sillon, masqué par la forme de son bras devant la caméra; ailleurs avec les dessins linéaires que crée l'étagement des photographies d'une route et la répétition d'éléments de ce paysage comme des poteaux de téléphone, des affiches routières, des lampadaires... avec des photographies traitées par offset et par xérox de choses aussi belles que la neige qui tombe. ■

Avec ou sans ordinateur

Si, pour obtenir ces géométrisations, Serge Tousignant se sert d'éléments empruntés à la nature et au cadre bâti, il n'en est pas de même pour une multitude d'artistes qui, pour atteindre cette géométrisation, ont employé des moyens divers dont l'ordinateur.

Une exposition *Avec ou sans ordinateur* présentée dans les salles de dessins et estampes du Musée des beaux-arts de Montréal réunit des oeuvres de la collection permanente du Musée s'intéressant au géométrisme et à l'art par ordinateur ainsi qu'aux beaux jours de l'Op Art avec Vasarely et une de ses planches pour un album *Constellations* édité en 1967. Dans le groupe des oeuvres à tendance géométrique, des artistes montréalais comme Denis Juneau, Chris Knudsen, Richard Lacroix, Yves Gaucher sont représentés.

Un autre groupe d'oeuvres que comprend l'exposition rompt avec les moyens traditionnels pour obtenir ces compositions géométriques. Il s'agit d'estampes qui ont été créées à l'aide d'ordinateur et de divers instruments graphiques: imprimantes, tables à dessiner et écran. Grâce à une innovation technique: l'écran de visualisation, l'art par ordinateur s'est développé et a pris un grand essor, depuis presque dix ans. Au Canada, aux États-Unis, en France, en Allemagne, partout au monde, des artistes se sont intéressés aux résultats artistiques que l'on pouvait obtenir grâce à ce moyen.

Débuts prochains du nouvel Opéra de chambre du Québec

Première étape de la relance tant attendue du théâtre lyrique au Québec, l'Opéra de chambre du Québec, création du ministère des Affaires culturelles, fera ses débuts officiels à Trois-Rivières le 13 février prochain en présentant deux opéras en un acte, *Le Docteur Miracle*, de Bizet, et *Le Secret de Suzanne*, de Wolf-Ferrari. Vingt-deux autres villes du Québec verront et entendront par la suite ces deux productions dont les répétitions sont en cours depuis plusieurs semaines.

Tous les détails de cet important premier pas en vue de l'établissement d'une activité lyrique permanente et régulière au Québec ont été révélés hier par Jean-Paul Jeannotte, directeur artistique, lors d'une conférence de presse à laquelle assistaient Gérard Frigon, sous-ministre, et Jacques Langevin, directeur du service de la musique au ministère. L'Opéra de chambre du Québec étant une entreprise distincte, il n'a pas été possible d'obtenir des renseignements sur la relance de l'opéra à Montréal comme tel mais l'on a précisé que des nouvelles à ce sujet seront données d'ici peu de temps.

Neuf chanteurs québécois choisis après audition se partagent les rôles des deux productions. Le soprano Céline Dussault et le baryton Bruno Laplante incarnent respectivement Suzanne et le comte Guy dans *Le secret de Suzanne* et le rôle muet du domestique Jules a été confié à Jean-Pierre Légaré qui agit par ailleurs en qualité de régisseur de tournée; pour ce qui est des rôles du *Docteur Miracle*, ils seront tenus par sept chanteurs devant tenir l'affiche en alternance: Danielle Bédard (soprano), Jean-Clément Bergeron (baryton), Danielle Demers (mezzo-soprano), Gilles Latour (baryton), Marie-Danielle Parent (soprano), Paul Trépanier (ténor) et Paule Verschelden (mezzo-soprano).

Les chanteurs seront accompagnés au piano par Charles Dumas ou Monique Martin et le décor choisi par voie de concours est l'oeuvre de Pierre Perreault. Les costumes ont été conçus par François Barbeau qui a eu accès à la garde-robe du défunt Opéra du Québec.

Rappelons que les destinées de l'Opéra de chambre du Québec ont été confiées à Jean-Paul Jeannotte, directeur artistique, assisté de Robert Savoie, délégué au Mouvement d'action pour l'Art lyrique du Québec et Gaston Germain, directeur de l'Orchestre des jeunes du Québec qui agissent à titre de conseillers artistiques. Uriel Luft agit, pour sa part, en tant qu'imprésario et administrateur.

Une deuxième tournée, faisant appel à l'Orchestre des jeunes du Québec sous la direction de Pierre Hétu était dores et déjà prévue entre les 21 et 28 mars. On présentera cette fois en version de concert des extraits d'opéras empruntés aux répertoires français et italien. La salle J-Antonio-Thompson, de Trois-Rivières, sera visitée le 21 mars, le Théâtre Maisonneuve de la Place des arts, le 24, la polyvalente de Therford Mines, le 26 et le Grand Théâtre de Québec, le 28.

Recours à Radio-Québec

Une série de 13 télémissions sur les divers *Recours* réservés aux citoyens qui se croient lésés dans leurs droits commence ce soir à 20 h, à Radio-Québec. L'animateur en est Gilles Proulx. Il s'agit d'une co-production de la télévision d'État avec la société InformAction.

L'un des cas acheminés vers l'ombudsman a trait à Hélène Drolet, considérée comme «mariée» suivant le ministère du Bien-Être, mais pas selon le ministère du Revenu. Comment toucher des prestations d'assistée en de telles circonstances? L'émission établit le clivage entre les lois et règlements dont la mise en application dépendrait du «zèle» plus ou moins éclairé d'un fonctionnaire, et les cas où la loi est cause d'injustices.

L'Ombudsman peut en effet adresser une recommandation à l'Assemblée nationale pour que soit modifiée une loi. Exemple: un citoyen de Trois-Rivières, Pierre Labranche, et son fils Christian, né hors mariage. Jusqu'en 1976, l'impôt a accepté les dépenses encourues pour Christian comme déductibles. Soudain, un blocage se présente; l'impôt cessera de tenir compte de ce fils naturel. *Recours* nous rappelle que, techniquement, le fisc a raison mais les démarches faites auprès de l'ombudsman ont déjà provoqué à Ottawa une demande de modification de la loi. L'Assemblée nationale pourrait fort bien s'engager dans la même voie. M. Labranche aura donc tenu tête avec succès; sa contestation pourra servir à d'autres citoyens.

TÉLÉVISION

2 CBFT

8.55 Ouverture et horaire
9.00 En mouvement
9.15 Les 100 tours de Centour
9.30 Animagerie
9.45 Virginie
10.00 Passe-partout
10.30 Magazine-Express:
"Psychologie" avec Bertrand Roy, psychologue. "La femme et ses droits" avec Me Marielle Baribeau.
11.00 Au fil de la semaine
11.30 Les enfants du 47A
12.00 Papa, cher papa
Comédie réalisée par W.G. Stewart
12.30 Les coqueluches:
Johanne Bédard et Nancy Ward
13.30 Le téléjournal
13.35 Femme d'aujourd'hui:
"Histoire du Québec contemporain de la Confédération à la Crise, de 1867 à 1929", écrit par Paul-André Linteau, J.C. Robert et René Durocher. Inv.: Lise Bissonnette et René Durocher.
14.25 Période gratuite
aux partis politiques
14.30 Cinéma:
"Les flèches brûlées" (Américain 1951) Western réalisé par Ray Enright, avec Sterling Hayden, Victor Jory et Barbara Rush.
16.00 Bobino
16.30 Mordicus
17.00 Les Pierrafeu
17.30 Tes filles et mes garçons
18.00 Ce soir
19.00 Le monde merveilleux de Disney
20.00 Race de monde
Téléroman de Victor-Lévy Beaulieu
20.30 Jamais deux sans toi
Téléroman de Guy Fournier
21.00 Période gratuite
aux partis politiques
21.05 Télémag
Anim.: Pierre Olivier.
22.05 L'âge de l'énergie
Série sur la filière énergétique réalisée par Aimée Danis, Jacques Gagné et Yves Plouffe. "Le prix de l'énergie". Le père Gédéon se demande "Si y sont pas en train de venir fous avec leur prix..."
22.35 Le téléjournal
23.15 Nouvelles du sport
23.25 Rencontres
Inv.: Philippe Némo, philosophe
23.55 Cinéma:
"La charge de la brigade légère" (Britannique 1968) Drame de guerre réalisé par tony Richardson, avec Trevor Howard, David Hemmings, John Grielgeed et Vanessa Redgrave.
2.20 Le téléjournal

10 CFTM

6.55 Horaire
7.00 Les p'tits bonshommes
7.30 Fanfan Dédé
8.00 Gronigo et Cie
8.30 Le 10 vous informe
8.35 Les matins de Réal
10.00 Votre amie Suzanne:
"Vos plantes", "La nutrition", "Médecin de famille".
11.15 Saturnin, le petit canard
11.30 Les p'tits bonshommes
12.15 Le 10 vous informe
12.30 Ciné-Quiz:
"La musica" (Français 1967) Drame psychologique réalisé par M. Duras, avec Delphine Seyrig, Robert Hossein et Julie Dassin...
14.30 Janette veut savoir:
"Qu'est-ce que le parrainage des jeunes par les ainés
15.30 Les services à la communauté
16.00 Les Satellipopettes
16.30 Ma sorcière bien-aimée
17.00 Les mystères de l'ouest
18.00 Le 10 vous informe
18.30 Les Tannants
19.30 Le clan Beaulieu:
Textes de Marcel Marin
20.00 La conquête de l'Ouest
21.00 Hawaii 5-0
22.00 Shirley:
Inv.: Sylvie Jasmin
22.30 Les nouvelles TVA
23.00 Sports au 10
23.05 La couleur du temps
23.15 Bonsoir le monde
24.00 Film-O-Dix:
"Joanna" (Britannique 1968) Comédie dramatique réalisée par Michael Sarne, avec Geneviève Waite, Calvin Lockhart, Donald Sutherland.
1.30 Dernière édition

17 RADIO-QUÉBEC

10.00 Le marché aux images
Films documentaires
11.00 Readalong, Math patrol
Write On
Émissions du ministère de l'Éducation destinées à favoriser l'apprentissage de la langue anglaise chez les jeunes.
11.30 Parlez-moi
En compagnie de Sol, une émission pour les jeunes anglophones qui désirent apprendre le français.
13.30 Les Sunrunners
Une émission à l'intention des jeunes francophones qui apprennent l'anglais.
13.50 Les Oraliens
14.05 Passe-partout
14.30 Le marché aux images
Films documentaires
15.30 Les lundis de Pierre Nadeau
Une émission qui aborde différents sujets de l'actualité politique, tant sur la scène québécoise, canadienne qu'internationale.
16.30 Destins du siècle:
"La montée du fascisme". L'Italie des années 20 subit le contre-coup des mouvements populaires européens. Luttes sociales et grèves créent un remous politique dont Mussolini se servira pour imposer peu à peu son régime dictatorial.
17.30 Le petit prince orphelin
18.00 Les fables de Lafontaine:
"Le rat de ville et le rat des champs" et "Le renard et la cigogne"
18.30 On aura tout vu
À l'aide de films et de dessins animés, Suzanne Lévesque et Jean-Claude Fortier nous dévoileront les secrets de la science moderne.
19.00 Les sept mers:
"La mer Atlantique". Un aperçu de certains phénomène océanographiques et géologiques dans l'Atlantique et les terres avoisinantes.
20.00 Recours
Le cas des automobilistes qui enfreignent les limites de vitesse et la situation des couples qui vivent ensemble, hors du mariage avec le Protecteur du citoyen.
20.30 L'écran géant:
"L'affaire Christie" Film Britannique réalisé en 1970 par Richard Fleischer, avec Richard Attenborough, John Hurt, Pat Heywood et Judy Geeson.

99 TVFQ (Câble)

930 Pour les jeunes:
"Les quat'z amis", "Sur deux roues", "Jeunes pratiques", "Vacances de neige"
1015 Feuilleton:
"Le pèlerinage"
1030 Société d'aujourd'hui
Des auteurs face à leurs lectrices
1130 Midi première (variété)
Inv: Line Renaud
1200 Question de temps:
L'argent de poche
1300 Numéro un:
"Thierry Le Luron" Inv: Jean-Marc Thibault, Pierre Pechin, Carlos, Jean-Jacques Debout et Chantal Goya
1400 Connaissance
"À la poursuite des étoiles", "Les messages du cosmos"
1500 Télésérie:
"La Saga des Français"
1600 Actualités régionales:
"Paris, l'île de France"
1700 Pour les jeunes:
"Les quat'z amis", "Sur deux roues", "Des livres pour nous"
1745 Feuilleton:
"Le pèlerinage"
1800 Société d'aujourd'hui
Ce Vaucluse si cher à mon coeur
1900 Midi première (variété)
Viol et violence
1930 Question de temps:
À bout portant: "Jean Amadou"
2130 Connaissance
"À la poursuite des étoiles" Mars
2230 Télésérie:
"La Saga des Français"
2345 Actualités régionales:
"Paris, l'île de France"

6 CBMT

9.00 A Thought for Today
9.05 CBC 6 Good Morning
9.15 The Friendly Giant
9.30 Quebec School Telecast
10.00 Canadian Schools
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
11.58 Weather Report
12.00 Coronation Street
12.30 Wicks
13.00 Today from Quebec
14.00 The Edge of Night
14.30 Take 30
15.00 The Bob McLean Show
15.55 Free time political broadcast
16.00 Beyond Reason
16.30 All in the Family
17.00 The Beachcombers
17.30 The Mary Tyler Moore Show
18.00 The City at Six
19.00 Happy Days
19.30 Consumerscope
20.00 Happy Days
20.30 The Raes
21.00 Three's Company
21.30 The Fifth Estate
23.00 The National
23.27 City Tonight
24.45 The Good Life
24.15 House Calls
24.45 Station Closing

12 CFCF

6.00 University of the Air
6.30 Morning Exercices
7.00 Canada A.M.
9.00 Romper Room
9.30 What's Cooking
10.00 The New Ed Allen Show
10.30 Definition
11.00 The Community
11.30 Rocket Robin Hood
12.00 The Flintstones
12.30 Street Talk:
"Should Canada and the U.S. join into one country?"
13.00 McGowan and Co.
13.30 The Alan Hamel Show
14.30 Another World
16.00 The Mad Dash
16.30 Family Feud
17.00 The Price is Right
18.00 Pulse
19.00 The Donna Fargo Show
19.30 Stars on ice
20.00 Hello Larry
20.30 The Waltons
21.30 Taxi
22.00 Hart to hart
23.00 CTV National News
23.34 Pulse
24.00 The Twelve Midnight Movie:
"The subject was roses" (Drame 1968) avec Patricia Neal, Jack Albertson et Martin Sheen.
2.00 Sign off

CINÉMA

ARLEQUIN, 1004 est, Ste-Catherine (288-2943) — "Fantastique Ile de Pâques" 20 h 30.
ATWATER I, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "1941" 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30.
ATWATER II, Plaza Alexis Nihon (931-3313) — "The Electric Horseman" 16 h 15, 19 h 00, 21 h 15.
ATWATER III, "The jerk" 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
AVENUE, 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "Going in Style" 19 h 00, 21 h 00.
BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "Sexpert" 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Heterosexualist" 13 h 15, 16 h 05, 18 h 55, 21 h 45.
BERRI, 1280 St-Denis (288-2115) — "Le temps d'une romance" 12 h 15, 15 h 55, 19 h 40 "Dracula" 14 h 00, 17 h 45, 21 h 35.
BIJOU, 5030 Papineau (526-9131) — "Jeux intimes à domicile" 12 h 35, 15 h 35, 18 h 40, 21 h 40. "Servez-vous mesdames" 14 h 05, 17 h 05, 20 h 05.
BONAVENTURE I, Place Bonaventure (861-2725) — "Kramer vs Kramer" 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20.
BONAVENTURE II, "And justice for all" 17 h 00, 19 h 05, 21 h 10.
BROSSARD I, Mail Champlain, 6600 boul. Taschereau (465-5906) — "Le rabbin au Far West" 19 h 30 "Tendre combat" 21 h 30.
BROSSARD II, "Sarah" 19 h 30 "Moonraker" 21 h 20.
BROSSARD III, "Le temps d'une romance" 19 h 30 "Dracula" 21 h 25.
CHAMPLAIN I, 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "Le rabbin au Far West" 19 h 10 "Tendre combat" 21 h 20.
CHAMPLAIN II, "Les égouts du paradis" 19 h 10, 21 h 20.
CHÂTEAU I, 6956 St-Denis (271-1103) — "Obsessions charnelles" 12 h 45, 16 h 10, 19 h 35. "La dernière maison sur la gauche" 14 h 35, 18 h 00, 21 h 25.
CHÂTEAU II, "Les sauvages de la moto" 12 h 45, 15 h 40, 18 h 35, 21 h 30 "Diablesse de la moto" 14 h 10, 17 h 05, 20 h 00.
CINÉMA MASCOUCHE I, 3131 boul. de Mascouche, Place G.P.A. Mascouche (474-4141) — "La sentinelle du maudit" 19 h 20 "Dracula" 21 h 00.
CINÉMA MASCOUCHE II, "Les requins" 19 h 00 "Un violon sur le toit" 20 h 40.
CINÉMA DE MONTRÉAL, 1584 est, Mont-Royal (521-7870) — "Têtes vides cherchent coffres pleins" 12 h 00, 15 h 50, 19 h 40 "Airport 80-Concorde" 13 h 50, 17 h 40, 21 h 30.
CINÉMA 7e ART, 3180 Bélanger (722-0302) — "La belle emmerdeuse" 19 h 30 "Cousin, cousine" 21 h 15.
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE, 1700 St-Denis (844-8734) — Relâche.
CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "10" 19 h 00, 21 h 10.
COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-3141) — "Les soeurs Brontë" 12 h 10, 14 h 25, 16 h 40, 18 h 55, 21 h 10.
COMPLEXE DESJARDINS II, "Le divorcement" 12 h 20, 14 h 35, 16 h 50, 19 h 05, 21 h 20.
COMPLEXE DESJARDINS III, "Servez-vous mesdames" 12 h 05, 14 h 55, 17 h 45, 20 h 35. "Jeux intimes à domicile" 13 h 30, 16 h 20, 19 h 10, 22 h 00.
COMPLEXE DESJARDINS IV, "Mourir à tue-tête" 13 h 15, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE, 1455 boul. de Maisonneuve (879-4349) — "Pierrot le fou" (de Jean-Luc Godard, 1965) 20 h 30.
CÔTE-DES-NEIGES I, 6809 Côte-des-Neiges (735-5528) — "The electric horseman" 19 h 00, 21 h 10.
CÔTE-DES-NEIGES II, "1941" 19 h 00, 21 h 00.
CRÉMAZIE, 8610 St-Denis (388-4210) — "Un violon sur le toit" 20 h 00.
DAUPHIN I, 2396 Beaubien (731-6060) — "Le seigneur des anneaux" 19 h 30, 21 h 30.
DAUPHIN II, "Clair de femme" 19 h 30, 21 h 30.
DORVAL I, 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "Star trek" 19 h 00, 21 h 20.
DORVAL II, "10" 18 h 50, 21 h 15.
DORVAL III, "Dracula sucks" 19 h 05, 21 h 00.
DÉCARIE SQUARE I, Centre Décarie Square, 6855 Clanranald (341-3190) — "The jerk" 19 h 30, 21 h 30.
DÉCARIE SQUARE II, "Kramer vs Kramer" 19 h 00, 21 h 00.
ÉLYSÉE I, 35 Milton (842-6053) — "Brèves vacances" 19 h 15, 21 h 30.
ÉLYSÉE II, "Un bourgeois tout petit, petit" 19 h 00, 21 h 30.
GREENFIELD I, 519 Taschereau, Greenfield Park (671-6129) — "Martine la masseuse" 18 h 45 "Voyage panoramique de l'amour" 20 h 10.
GREENFIELD II, "Bête mais discipliné" 19 h 05, 21 h 05.
GREENFIELD III, "La dernière maison sur la gauche" 18 h 05. "Obsession charnelles" 19 h 40.
GUY, 1435 Guy (931-2912) — "Casting call" 12 h 00, 14 h 45, 17 h 30, 20 h 15 "These leasure condamned" 13 h 25, 16 h 05, 18 h 50, 21 h 35.
JEAN-TALON, 4255 Jean-Talon (725-7000) — "Moonraker" 21 h 30 "Sarah" 19 h 20.
KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Star trek" 19 h 05, 21 h 25.
LA CITÉ I, 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "Starting over" 19 h 00, 21 h 00.
LA CITÉ II, "Going in style" 19 h 05, 21 h 05.
LA CITÉ III, "10" 18 h 50, 21 h 00.
LA SCALA, 6430 Papineau (721-5107) — "Un espion de trop" 19 h 35, "Moonraker" 21 h 30.
LAVAL I, 1600 Le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "Star trek" 19 h 20, 21 h 40.
LAVAL II, "Le grand embouteillage" 19 h 00, 21 h 05.
LAVAL III, "Maîtresse légitime" 19 h 00, 21 h 00.
LAVAL IV, "L'évadé d'Alcatraz" 19 h 20, 21 h 25.
LAVAL V, "Les chiens" 19 h 10, 21 h 10.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3195 ouest, boul. St-Martin, Chomedey (687-5207) — "Le temps d'une romance" 19 h 15, "Dracula" 21 h 15.
LAVAL-ODÉON II, "Le rabbin au Far West" 19 h 25, "Tendre combat" 21 h 30.
L'IMPRÉVU, 446 Place Jacques-Cartier (878-9397) En haut: "Jeremie" (d'Arthur Barron) 18 h 30. En bas: "That song remains the same" dès 20 h 30 (entrée libre).
LOEW'S I, 954 ouest, Ste-Catherine (861-7437) — "Black hole" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
LOEW'S II, "Roller boogie" 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
LOEW'S III, "Dracula sucks" 13 h 25, 15 h 25, 17 h 25, 19 h 25, 21 h 25.
LOEW'S IV, "Raquet" 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10.
LOEW'S V, "Tales from crypte" 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
MERCIER, 4260 est, Ste-Catherine (255-6224) — "Adolescente en fuite" 19 h 00, "L'express de minuit" 21 h 00.
MONKLAND, 5504 Monkland (484-3579) — "Raquet" 19 h 15, 21 h 15.
MONTENACH I, 522 boul. Sir Wilfrid Laurier, Beloeil (464-1541) — "Vol au-dessus d'un nid de coucou" 18 h 45, "La cage aux folles" 21 h 10.
MONTENACH II, "Cobra" 19 h 00, "Dracula" 20 h 50.
OUIMETOSCOPE I, 1204 Ste-Catherine (525-8600) — "Jonathan Livingston le goéland" (de Hal Bartlett, USA, 1973) 19 h 15, 21 h 30.
OUIMETOSCOPE II, "Sonate d'automne" (d'Ingmar Bergman, Suède 1978) 19 h 00, 21 h 00.
OUTREMONT, 1248 ouest Bernard (277-4145) — "Les yeux de Laura Mars" 19 h 00, "Portier de nuit" 21 h 30.
PALACE, 698 ouest, Ste-Catherine (666-6991) — "Star Treck" 12 h 00, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 05, 21 h 25.
PARADIS I, 8215 Hochelaga (354-3110) — "La cible étoilée" 19 h 00, "Moonraker" 21 h 00.
PARADIS II, "Les jeunes québécoises" 18 h 30, 21 h 45, "Le détraqué" 20 h 10.
PARADIS III, "L'exorciste" 19 h 05, "L'exorciste 2, l'hérétique" 21 h 10.
PARALLÈLE, 3682 St-Laurent (843-4725) — "Mother tongue" (de Derek May, Québec 1979) 19 h 30, "Une histoire à se raconter" (de Viateur Castonguay, Québec 1979) 21 h 00.
PARISIEN I, 480 Ste-Catherine (866-3856) — "Le grand embouteillage" 13 h 00, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20.
PARISIEN II, "La cage aux folles" 13 h 10, 14 h 55, 16 h 40, 18 h 25, 20 h 10, 21 h 50.
PARISIEN III, "Maîtresse légitime" 13 h 05, 15 h 05, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
PARISIEN IV, "L'évadé d'Alcatraz" 13 h 05, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 30.
PARISIEN V, "Molière" 13 h 15, 19 h 15.
PLACE DU CANADA, Place du Canada (861-4595) — "The rose" 18 h 45, 21 h 15.
PLACE VILLE-MARIE I, 1 Place Ville-Marie (866-2644) — "The Europeans" 12 h 20, 14 h 30, 16 h 40, 18 h 50, 21 h 00.
PLACE VILLE-MARIE II, "Luna" 13 h 05, 15 h 30, 18 h 00, 20 h 30.
PUSSYCAT, 4015 St-Laurent (845-5215) — "The sexualist" 12 h 00, 14 h 45, 17 h 35, 20 h 25, "Afternoon tease" 13 h 25, 16 h 10, 19 h 00, 21 h 50.
RIVOLI I, 6906 St-Denis (277-3125) — "Le grand embouteillage" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
RIVOLI II, "La rage du sexe" 13 h 00, 15 h 30, 18 h 00, 20 h 30, "Elles font tout" 14 h 20, 16 h 50, 19 h 20, 21 h 50.
SAINT-DENIS I, 1594 St-Denis (849-4211) — "Les jeunes Québécoises" 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 15.
SAINT-DENIS II, 1590 St-Denis (845-3222) — "Les fous du volant" 12 h 10, 15 h 55, 19 h 35, "Bête mais discipliné" 14 h 05, 17 h 45, 21 h 25.
SAINT-DENIS III, "La clé sous la porte" 12 h 15, 14 h 05, 15 h 55, 19 h 35, 21 h 25.
SÉVILLE, 2155 ouest, Ste-Catherine (932-1139) — "Casablanca" 19 h 30, "A clockwork orange" 21 h 30.
SNOWDON, 5225 Décarie (482-1322) — "Roller Boogie" 19 h 00, 21 h 00.
VAN HORNE, 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "The magician of Lublin" 19 h 00, 21 h 00.
VERDUN, 3841 Wellington, Verdun (768-2092) — "Le temps d'une romance" 19 h 25, "Dracula" 21 h 15.
VERSAILLES I, 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "Le grand embouteillage" 19 h 10, 21 h 20.
VERSAILLES II, "Les chiens" 19 h 15, 21 h 10.
VERSAILLES III, "Maîtresse légitime" 19 h 00, 21 h 00.
VIAU, 226 des Laurentides, Pont-Viau (669-3866) — "Les jeunes Québécoises" 19 h 00, 21 h 00.
VILLERAY, 8042 St-Denis (388-5777) — "Dracula" 18 h 00, 21 h 40, "Le temps d'une romance" 19 h 50.
WESTMOUNT SQUARE I, Westmount Square, Westmount (931-2477) — "Starting over" 13 h 15, 15 h 05, 16 h 55, 18 h 55, 21 h 00.
YORK, 1487 Ste-Catherine (937-8978) — "Apocalypse now" 13 h 00, 15 h 45, 18 h 30, 21 h 30.

SUR SCÈNE

CAFÉ DE LA PLACE, Place des Arts. "Les valises" de Yves Navarre avec Catherine Bégin et Aubert Pallascio. Mise en scène: Daniel Roussel. Lun. à jeu.: 20 h 30. Ven. sam.: 19 h 30, 22 h 00. Relâche dim.
CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN, 4303 St-Denis (843-4384) — Relâche.
CENTAUR, 453 St-François-Xavier (288-1229) — "Waiting for the parade" de John Murrell. Mar. à sam.: 20 h 00. Dim.: 19 h 00. Sam.: matinée à 14 h 00.
CHEZ DUMAS, en haut, 286 est, Ste-Catherine (845-5723) — Bat Taylor Band (rock, blues, boggies). Spectacles à partir de 21 h 30. Lun. à ven.
CENTRE D'ESSAI CONVENTUM, 1237 Sanguinet (284-9352) — Le Théâtre Les Pichous présente "Lunes de miel" de Denis Bélanger avec Roch Aubert, Yves Desgagnés, Pierre Claveau, Myriam Raymond, Martine Rousseau. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 30, 22 h 00. Dim.: 15 h 00. Relâche lun.
CENTRE SAIDYE BRONFMAN, 5170 Côte Ste-Catherine (739-2301) — "La Petit Injustice" de Raphaël Lévy interprétée par Marc Legault. 20 h 30.
LE GROUPE DE LA VEILLÉE, 2281 est Ste-Catherine (métro Papineau) — "Orfène" interprétée par Louise Laprade et "Hasid" par Richard Nieoczym.: 20 h 00, 21 h 30. Rens.: 525-8529.
L'AIR DU TEMPS, 191 St-Paul ouest (842-2003) — Dès 21 h 30.
L'IMPRÉVU, Hôtel Iroquois, 446 Pl. Jacques-Cartier (878-9397) — Bréjent, sem. dim.: 22 h 00, 24 h 00, ven. sam.: 22 h 30, 1 h 15. Entrée libre.
PIANO NOBILE, Place des Arts — Carte blanche: Charles de Gaulle par Victor Désy, midi.
SALLE WILFRID-PELLETIER, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — L'OSM, Vladimir Ashkenazy, pianiste, 20 h 30. Programme: Papineau-Couture, Beethoven, Fauré, Janacek.
THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau (523-1211) — "Les Nuits de l'Indiva" de Jean-Claude Germain avec Nicole Leblanc, Marcel Rousseau, François Dubé 20 h 30.
THÉÂTRE DENISE PELLETIER, 4353 est, Ste-Catherine (253-8974) — Salle Denise Pelletier — "Encore en peu" de Serge Mercier avec Janine Sutto, Gilles Pelletier, Gilles Garand. Mise en scène: Jean-Luc Basti. 14 h 00.
THÉÂTRE DENISE PELLETIER, Salle Fred Barry — "Les Filles de l'amour divin" de François Beaulieu. Mise en scène: Sébastien Dhavernas. 20 h 30.
THÉÂTRE MAISONNEUVE, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Yvon Deschamps, 20 h 30.
THÉÂTRE PORT-ROYAL, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — "Histoires à dormir debout" de Alan Ayckbourn avec Roger Lebel, Olivette Thibault, Normand Lévesque, Michel Côté. Mise en scène: Claude Mahier. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 17 h 00, 21 h 00.
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS, Aux 4 Saouls Bar — 100 Avenue des Pins (845-7277) "La Duchesse de Langeais" de Michel Tremblay avec Claude Gai. Mise en scène: André Brassard. Ven. sam. 23 h 00. Dim.: 15 h 30. Lun. mar.: 21 h 00.
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT, 4664 St-Denis (844-1793) — "Chat en poche" de Georges Feydeau avec Pierre Thériault, Mireille Lachance, Denise Proulx, Edgar Fruitier, Katerine Mousseau. Jean-Louis Paris, Yvan Benoit et Claude Prégent. 20 h 00.
THÉÂTRE DES VOYAGEMENTS, 5145 St-Laurent (274-7985) — "Bonne nuit monsieur Gingras" interprété et écrit par Pierre Lebeau. Mise en scène: Jacques Rossi. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00, 22 h 00.
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, Faculté de musique, 2375 Côte Ste-Catherine — Salle 1020 — Récital de piano, Philippe Lefebvre et Claude Labelle, 20 h 30. Oeuvres de Beethoven, Brahms. Entrée libre.
GRAND THÉÂTRE, 269 est, boul. St-Cyrille (643-4975) — Salle Louis-Fréchette — L'orchestre symphonique de Québec; Claudine Carlson, mezzo; George Shirley, ténor, 20 h 30. Programme: Haydn, Mahler.
GRAND THÉÂTRE, Salle Octave-Crémazie — Au Salon "La baby sitter" de René de Obaldia, 12 h 10.
CENTRE NATIONAL DES ARTS, Ottawa 1-(613)996-5051 — Opéra — L'Orchestre du CNA, Karl Richter, chef invité, Schlomo Mintz, violon, 20 h 30.
CENTRE NATIONAL DES ARTS, Théâtre — Sylvia Tyson, 20 h 00. Au studio: "Savages" de Christopher Hampton. Sem.: 20 h 00. Sam.: 14 h 00, 20 h 00. Relâche dim.

écrit et mis en scène par ARIANE MNOUCHKINE
POUR TOUS
Molière
VERSION INTÉGRALE DE 4 HEURES
produit par CLAUDE LELOUCH
TOUS LES JOURS À 1.15 & 7.15 P.M.
Le PARISIEN 5
486 STE CATHERINE O 866-3856

"Un film génial". — FRANÇOISE SAGAN
"On rit beaucoup". — FRANCE SOIR
un film de LUIGI COMENCINI
14 ANS
KARIM
Avec UGO TOGNAZZI MARCELLO MASTROIANNI
ANNIE GIRARDOT PATRICK DEWAERE
ALBERTO SORDI
LE GRAND EMBOUTEILLAGE
MIOU MIOU
AUX 4 CINÉS
Le PARISIEN 1 — 486 STE-CATHERINE O 866-3856
LAVAL 2 — CENTRE LAVAL 688-7776
RIVOLI 1 — ST-DENIS ET BELANGER 277-3125
VERSAILLES 1 — PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson

ÉLYSÉE 1 — 35 MILTON / 842-6053
un film de Vittorio De Sica
14 ANS
7:15 - 9:30
Brèves Vacances
Florinda Bolkan
ÉLYSÉE 2 — 35 MILTON / 842-6053
Un bourgeois tout petit petit.
un film de MARIO MONICELLI
14 ANS
avec ALBERTO SOR

Le Conseil de presse blâme Radio-Canada

QUÉBEC (PC) — Le Conseil de presse vient de blâmer la Société Radio-Canada pour n'avoir pas «agi avec toute la rigueur qu'impose à la presse la responsabilité d'informateur public» dans un reportage traitant de la syndicalisation des employés de Direct Film Inc.

Le reportage avait été diffusé dans le cadre de l'émission «Montréal-Express» le 18 avril 1979.

Selon le Conseil de presse, Radio-Canada aurait «fait peu de cas» de la version des faits de la compagnie dans une tentative de syndicalisation des employés de Direct Film, ce qui a eu pour effet «d'entretenir une confusion préjudiciable à la réputation de Direct Film auprès du public».

Le Conseil reconnaît que le manque de rigueur dans le reportage peut être imputable «aux craintes inhérentes à la mise en ondes d'une émission en direct».

Ces contraintes «ne sauraient toutefois être invoquées comme excuses pour transmettre au public une information inadéquate», soutient le Conseil dans sa décision.

L'organisme de presse prend note que Radio-Canada s'est dit prête à donner à la compagnie lésée un traitement «comparable» à celui accordé à la centrale syndicale CSN lors du reportage original.

Accident mortel à Melocheville

MELOCHEVILLE (PC) — Une personne a perdu la vie et deux autres ont été blessées, dimanche soir, au cours d'une collision entre un autobus et une camionnette.

Sous la force de l'impact, l'autobus a quitté la route 132 à Melocheville, municipalité située à une vingtaine de kilomètres de Valleyfield, pour aller s'écraser sur deux maisonnettes en bordure de la route.

Les policiers de la Sûreté du Québec, poste de Valleyfield, ont indiqué que le conducteur de la camionnette a été tué, alors que le chauffeur de l'autobus et un des dix passagers ont été blessés. Personne n'a été atteint dans les deux résidences, même si l'autobus a causé se sérieux dommages matériels.

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:00 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche: 2 à 4:30 p.m.

CREVIER, Lionel. — À Montréal, le 27 janvier 1980 à l'âge de 77 ans, est décédé, Lionel Crevier époux de Marguerite Renaud, père de Monique, Michèle, Louise, Guy, Jean et Diane. Les funérailles auront lieu le mercredi 30 janvier à 21 heures en la Chapelle des Services funéraires Patribec Ltée au parc commémoratif de Montréal, 3955 Côte de Liesse (coin Ste-Croix, Ville St-Laurent). Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposition les 29 et 30 janvier de 13 à 17 heures et de 19 à 22 heures. Prière de ne pas envoyer de fleurs, donation à la Société canadienne du cancer serait grandement appréciée. Une messe commémorative sera célébrée en février et avis sera donné par les journaux.

METCALFE, Georges. — À Montréal, le 27 janvier 1980 à l'âge de 63 ans, 2 mois, est décédé, M. Georges Metcalfe époux de feu Germaine Gauthier. Il laisse ses soeurs: Evelyne (Jean Charette), Thérèse, ses frères: Maurice (Gilberte Desrosiers), William (Grace Garaoght), Hervé, Robert (Rita Desgroseilliers), Henri (Marie-Claire Blass), Normand, Hubert (Denise Girard), André (Esther Bissonnette) ainsi que plusieurs neveux et nièces. M. Metcalfe était le neveu de Soeur Ida Metcalfe C.S.C. Les funérailles auront lieu le mercredi 30 janvier. Le convoi funèbre partira du salon funéraire A. Savaria Ltée No 340 rue Jarry est, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier où le service sera célébré à 10:30 heures, et de là au cimetière Côte des Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Avis légaux

PERMIS — Règlement 19
SECTION ÉCONOMIQUE - SAISONNIER
PRENEZ AVIS QUE, URBAIN & CHARTRAND INC., s'adressera à la Commission des Transports du Québec, pour transporter les gardiens et les détenus entre les divers endroits suivants:
a) De Laval à St-Bruno et retour;
b) De et entre les divers dépôts des pénitenciers situés à Laval, Ste-Anne-des-Plaines et Cowansville, et retour.
Ce transport sera effectué pour le compte du Service Canadien des Pénitenciers. Ces services seront valides jusqu'au 31 octobre 1980.
Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial déposée à la dite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, Québec.
1ère publication: 29 janvier 1980
2ème publication: 30 janvier 1980
3ème publication: 31 janvier 1980
PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & ASSOCIÉS
200 ouest, rue St-Jacques, #900
Montréal, Québec H2Y 1M1
PROCUREUR

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.

3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-12-087134-791. PIERRETTE LÉVESQUE, demanderesse -vs- PIERRE GAGNON, défenderesse. Le 8 février 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 13, Rte 9C en la cité Delson, district de Longueuil seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 Cadillac 1972, Calais Lic. 580 H 055 /79 Série 682492C2577. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALBERT PELLETIER, huissier, 679-3080. Montréal, le 28 janvier 1980.

AVIS LÉGAL
CHANGEMENT DE NOM:

AVIS est donné que M. Douglas Warner Levy, homme d'affaires, domicilié au 222 rue Gordon, à Châteauguay, district de Beauharnois, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Douglas Warner Williams.
Montréal, ce 15 janvier 1980.
Le procureur du requérant
Me Louise Lévesque
LAVERY, O'BRIEN

PRENEZ AVIS que la requérante, Roch Transport Inc., s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir que cette dernière statue sur le maintien de son permis no 15154-V, pour faire suite au changement de contrôle intervenu au sein de ladite compagnie, le tout conformément à l'article 44 de la Loi des Transports et à l'article 2.59.1 du règlement 2 (1976). La partie requérante demande également à la Commission des Transports du Québec de bien vouloir rendre la décision exécutoire immédiatement, le tout conformément à l'article 2.58.1 du règlement 2 (1976). Toute personne intéressée peut s'opposer à la présente dans les cinq jours suivant la dernière publication, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.
Guy PARENTEAU,
Procureur
1ère publication: lundi, le 28 janvier 1980
2ème publication: mardi, le 29 janvier 1980
3ème publication: mercredi, le 30 janvier 1980

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-04-000264-805
BL/1621
DAME MARIE JOSÉE BOUCHARD,
demanderesse,
-vs-
RICHARD CHAMPAGNE,
défendeur
PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur, RICHARD CHAMPAGNE, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication de cette ordonnance.
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention à la direction générale des Greffes, au Palais de Justice à Montréal, au numéro 1 est, rue Notre-Dame, Montréal.
Faute par le défendeur RICHARD CHAMPAGNE de comparaître dans ce délai, statuer sur la demande et prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
MONTRÉAL, le 28 janvier 1980
Protonotaire
Mes Lord, Lefebvre & Goulet,
1010 est, Ste-Catherine, ch. 530,
Montréal, P.Q.
Procureurs de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
GREFFE DES DIVORCES DU
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-12-092774-805
DAME CATERINA FIORE, opératrice, domiciliée et résidant au numéro 9271, 16ème Avenue, cité et district de Montréal,
Requérante
-vs-
MARIO MAINENTI, gentilhomme, domicile et résidence inconnus,
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé MARIO MAINENTI est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la date de la publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagnée de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
Montréal, ce 14ème jour de Janvier 1980.
(S) ARMAND BEAULIEU P.A.
PROTONOTAIRE ADJOINT
FRANCESCO ORLANDO
Avocat
1555 est, rue Jean Talon
Montréal, Qué.
725-3137
Procureur de la Requérante

Avis est par les présentes donné que Profeq Inc. a transporté tous ses créances et comptes de livres actuels et futurs à La Corporation de Factoring Mirabel Ltée, à titre de garantie, par acte portant la date du 22 janvier 1980, et enregistré au Bureau de la Division d'enregistrement de Laval le 22 janvier 1980, sous le numéro 457166.

GLAZERS INC.
AVIS est donné que GLAZERS INC. demandera au Ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions Financières du Québec, la permission d'abandonner sa charte.
Montréal, le 21 janvier 1980
MENDELSOHN ROSENTZVEIG SHACTER
Procureurs de la compagnie

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 4 janvier 1980 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Kemtar Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal le 18e jour de janvier 1980, sous le numéro 3043538. Ce 22e jour de janvier 1980. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

NOËLLA ALTHOT
Avis est par les présentes donné que Madame Noëlla Aithot, opératrice, épouse de Normand Plouffe, résidant au 1851 rue Albert Duquesne, appartement i, à Chomedey, Ville de Laval, district de Montréal, s'adressera au Lieutenant Gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret changeant son nom en celui de NOËLLA CLOUTIER.
Laval, ce 21 janvier 1980
ROY, THERRIEN & PLANTE
Les procureurs de la requérante

AVIS
Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571D du Code civil, que Messieurs Pierre Paskaryk et Jean Marion faisant affaires ensemble à Longueuil sous les nom et raison sociale de "L'IN PLUMERIE ENR.", ont transporté toutes leurs créances et comptes de livres actuels et futurs à BANQUE NATIONALE DU CANADA aux droits de Banque Canadienne Nationale par acte daté du 12 janvier 1977 et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Chambly sous le numéro 471256. BANQUE NATIONALE DU CANADA.

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'Acte des Pouvoirs Spéciaux des Corporations, que les garanties créées par l'acte de Fidéicommis comportant hypothèque, cession et transport, exécuté par PRIVILÈGE MODE LTÉE ("COMPAGNIE") et COMPAGNIE DE FIDUCIE CANADA PERMANENT comme fidéicommissaire devant le notaire LAWRENCE BERGMAN le 15 juin 1979 et enregistré au Bureau de Registraire de la Division d'Enregistrement de Montréal le 4 juillet 1979 sous le numéro 2992442 est devenue exécutoire, lesquels garanties grèvent, entre autres, les comptes à recevoir et les dettes actifs de la COMPAGNIE.
MONTRÉAL, le 14 janvier 1980.
(SGD.) RITCHER ET ASSOCIÉS
Agent du Fidéicommissaire

Le requérant-cédant, M. Richard Brodeur, domicilié au 1184 Dufferin, Granby, Cté Granby demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Roger Auclair, domicilié au 1518, 10ième rang ouest, Ste-Cécile de Milton Cté Shefford, le permis portant le numéro: M-507713, qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la Région 05, conformément à l'article 2.59.1 du Règlement 2.
Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq (5) jours suivant la date de la troisième parution du présent avis.
Me Claude Gilbert
Avocat
1600 rue Berri, suite 3007
Montréal, P.Q. H2L 4E4
Première parution: 29 janvier 1980
Deuxième parution: 30 janvier 1980
Troisième parution: 31 janvier 1980

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
Chambre de la Famille
(Divorces)
NO: 500-12-090402-797
DAME MARIE DAMOUR
Requérante
c.
LINDOR DUBOIS
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'Intimé, LINDOR DUBOIS est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la publication. Une copie de la Requête en Divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre Comparution ou Contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTRÉAL, le 17 janvier 1980.
(s) Armand Beaulieu, P.A.
REGISTRAIRE
Mes LAROCHE, BOYANER & SEPINWALL
6655 Côte-des-Neiges, Suite 405,
Montréal, Québec

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR PROVINCIALE
NO.: 500-02-057707-791
ROGER LAVERDURE INC., corps politique dûment constitué ayant son siège social et principale place d'affaires au 1300 boul. Rosemont en les cité et district de Montréal;
Partie demanderesse,
DAME MARY STAMATAKOU, présentement d'adresse inconnue.
Partie défenderesse.
LA COUR ORDONNE à la défenderesse, DAME MARY STAMATAKOU, de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la publication de la présente ordonnance.
Prenez avis qu'une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis (Art. 119a C.P.C.) a été déposée à votre intention au greffe de la Cour Provinciale du district de Montréal, à Montréal.
Vous êtes de plus avisé qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais prévus, avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
MONTRÉAL, ce 22 janvier 1980.
ARMAND BEAULIEU P.A.
Protonotaire-Adjoint C.P.M.
Mes. Léger, Robic & Richard,
1514 Ave. Docteur Penfield,
Montréal, Qué.
H3G 1X5
Procureurs de la demanderesse

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 17 octobre 1979 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à COURTIERS EN CAMIONNAGE PAN-CANADIENS LTÉE ALL CANADIAN TRUCK BROKERS LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 3ième jour de Janvier 1980, sous le numéro 3040120. Ce 14ième jour de Janvier 1980. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

Avis est donné que les Entreprises Émile Longpré, 15 rue Vinet, Châteauguay, détenteur du permis M-506996, région 10, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de Pierre Labbé, 1226 chemin du Lac, St-Louis, région 10, conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2. Le requérant désire se prévaloir des dispositions de l'article 2.58.1 du règlement 2. Tout intéressé peut y faire opposition dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution dans les journaux.
1ère publication: 28 janvier 1980
2e publication: 29 janvier 1980
3e publication: 30 janvier 1980

La garantie créée par les actes de fiducie entre Scott Development Ltd. et la Compagnie Trust Royal est devenu exécutoire. Le premier acte de fiducie a été enregistré sous le numéro 333405 à Chambly, 134338 à Beauharnois, 288493 à Laval, 375950 à Terrebonne et 192226 à Hull. L'acte de fiducie supplémentaire a été enregistré à Chambly sous le numéro 341327, à Beauharnois sous le numéro 135748, à Shawinigan sous le numéro 26621 et à Châteauguay sous le numéro 127415. Le second acte de fiducie a été enregistré à Lévis sous le numéro 171902, à Québec sous le numéro 736223, à Chambly sous le numéro 373025 et à Sherbrooke sous le numéro 188680.
Compagnie Trust Royal
14 janvier 1980

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'Acte des Pouvoirs Spéciaux des Corporations, que les garanties créées par l'acte de Fidéicommis comportant hypothèque, cession et transport, exécuté par JAG SPORTSWEAR CANADA LTÉE ("COMPAGNIE") et COMPAGNIE DE FIDUCIE CANADA PERMANENT comme fidéicommissaire devant le notaire LAWRENCE BERGMAN le 15 juin 1979 et enregistré au Bureau de Registraire de la Division d'Enregistrement de Montréal le 4 juillet 1979 sous le numéro 2992444 est devenue exécutoire, lesquels garanties grèvent, entre autres, les comptes à recevoir et les dettes actifs de la compagnie.
MONTRÉAL, le 14 janvier 1980
RICHTER ET ASSOCIÉS
AGENT DU FIDÉICOMMISSAIRE

Prenez avis que SHIRLEY BEATRICE SARGENT et DOROTHY LEE (requérantes-cédantes), esqualité d'exécutrices testamentaires à la succession de Louise Beatrice Tomlinson faisant affaires sous les nom et raison sociale de Tomlinson Moving & Storage au 30 rue Wade, Chatham, Ontario, s'adressent à la Commission des Transports du Québec dans le but d'être autorisées à transférer toutes les clauses du permis de transport par camion numéro 15343-VM à CATHARINE BROADBENT, faisant affaires sous les nom et raison sociale de Tomlinson Moving & Storage, (requérante-cessionnaire). Demande en vertu de l'article 36 de la Loi des Transports et de l'article 2.59.1 des règles de pratique de la Commission des Transports du Québec. Toute personne intéressée peut s'opposer à la présente demande dans les cinq jours suivant la troisième parution de cette demande, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.
Me Pierre Delorme,
Lapointe Rosentein
1117 Ste-Catherine O, #923/E Montréal
1ère publication: 29 janvier 1980
2ème publication: 30 janvier 1980
3ème publication: 31 janvier 1980

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
(Chambre de la famille)
DIVORCES
NO: 500-12-092991-805
CHRISTINE JASMIN, domiciliée et résidant au 3519, rue Lacombe, app. 2, Montréal,
Requérante,
-vs-
OSMAR BOSCHETTI, d'adresse inconnue,
Intimé,
SUIVANT ORDONNANCE DE CETTE COUR:
L'intimé OSMAR BOSCHETTI est requis par la présente de comparaître dans un délai de 60 jours de cette publication.
Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal, à son intention.
Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, ce 24 janvier, 1980
Colby, Rioux & ass.,
1155 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué.
Procureurs de la requérante

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
GREFFE DES DIVORCES
DU DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
(Division des divorces)
NO: 500-12-092827-801
NICHOLAS (NICK) PALIS, restaurateur, résidant et domicilié au 2660, rue Modugno, Ville St-Laurent, Québec,
Requérant
-vs-
DAME TSAMBIKA (SANDRA) PANAI, employée, d'adresse inconnue,
l'Intimée
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimée DAME TSAMBIKA (SANDRA) PANAI est par les présentes requise de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la présente publication.
Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de Divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il solicite contre vous.
MONTRÉAL, ce 22 janvier 1980
Hadjis & Feng
Procureurs du requérant
Mes. Hadjis & Feng,
Avocats,
Suite 707,
1117 rue, Ste-Catherine Ouest,
Montréal, Québec.

AVIS DE LA DEMANDE
D'ABANDON DE CHARTE
Prenez avis que la compagnie SCIENTIFIC MOTORS & TRANSMISSION INC. demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la Province de Québec, la permission d'abandonner sa charte.
PIERRE LAFORCE, notaire
Procureur de la compagnie

SOEURS FRANCISCAINES MISSIONNAIRES
DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION
Avis est, par les présentes, donné que la corporation "Soeurs Franciscaines missionnaires de l'Immaculée-Conception" s'adressera à l'Assemblée Nationale du Québec pour obtenir la passation d'une loi lui permettant de modifier sa charte pour élargir certains pouvoirs et redéfinir l'exercice de ses pouvoirs.
MONTRÉAL, le 22 janvier 1980.
LES PROCUREURS DE LA REQUÉRANTE
Monette, Clerk, Barakett
Lévesque, Bourque et Pedneault.

Le requérant-cédant, R.H. Jouberg Ltée, domicilié 524, Dallaire, Rouyn, Cté Témiscamingue, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Ghyslain Leclerc, domicilié 571, 1ère Rue Est La Sarre, Cté Abitibi-Ouest, le permis portant le numéro: M-504862 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la Région 08, conformément à l'article 2.59.1 du Règlement 2.
Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq (5) jours suivant la date de la troisième parution du présent avis.
Première parution: 29 janvier 1980
Deuxième parution: 30 janvier 1980
Troisième parution: 31 janvier 1980

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'Acte des Pouvoirs Spéciaux des Corporations, que les garanties créées par l'acte de Fidéicommis comportant hypothèque, cession et transport, exécuté par LES ATELIERS MARIANIC INC. ("COMPAGNIE") et COMPAGNIE DE FIDUCIE CANADA PERMANENT comme fidéicommissaire devant le notaire LAWRENCE BERGMAN le 15 juin 1979 et enregistré au Bureau de Registraire de la Division d'Enregistrement de Montréal le 4 juillet 1979 sous le numéro 2992446 est devenue exécutoire, lesquels garanties grèvent, entre autres, les comptes à recevoir et les dettes actifs de la COMPAGNIE.
MONTRÉAL, le 14 janvier 1980.
(SGD) RICHTER ET ASSOCIÉS
AGENT DU FIDÉICOMMISSAIRE

AVIS
ARTICLE 2.59.1 R.P. C.T.Q.
AVIS EST DONNÉ QUE Carmond Lévesque du 520 rue Champlain, Lachenaie, s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour demander le transfert à Roger Boivin, faisant affaires sous les nom et raison sociale de R.M. Excavation Enr. au 179 Rang de la Presqu'île, Le Gardeur, de tous les droits, titres et intérêts se rattachant au permis M-508177-001, région 10, y compris les droits acquis de faire du camionnage en vrac conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2c).
Tout intéressé désirant s'opposer à la présente demande peut le faire dans les cinq (5) jours suivant la troisième publication du présent avis.
1ère publication: 29 janvier 1980
2e publication: 30 janvier 1980
3e publication: 31 janvier 1980
RICHARD LA RUE
PROCUREUR DES REQUÉRANTS

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)
NO: 500-12-093033-805
DAME JANET ELLEN LARIVIÈRE,
Partie requérante
-c-
MICHAEL RAPHAEL GALLO,
Partie intimée
PAR ORDRE DE LA COUR
La partie intimée MICHAEL RAPHAEL GALLO, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la présente publication. Copie de la requête en divorce a été laissée à la division des divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution dans les délais susdits, la partie requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires que la partie requérante sollicite contre vous.
MONTRÉAL, le 23 janvier 1980
(s) RONALD CHASSÉ
Registraire
BORENSTEIN, DUQUETTE & BROTT
5311, ave. du Parc
Montréal H2V 4G9

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE JOLIETTE
COUR SUPÉRIEURE
NO.: 705-05-001020-794
DAME SIMONE MASSICOTTE, domiciliée et demeurant au 70, Jacynthe, Notre-Dame de Lourdes, district de Joliette,
Requérante,
-VS-
LES BONNES ENTREPRISES INC.,
Intimée,
-ET-
LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE JOLIETTE
Mis-en-cause,
PAR ORDRE DE LA COUR
La partie intimée, LES BONNES ENTREPRISES INC., est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication.
Une copie de la requête en radiation d'enregistrement a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure de Joliette à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la partie requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement.
JOLIETTE, ce 17 janvier 1980
MICHEL BOURDUAS, P.A.C.S.
Landreville Bourduas
Gaboury Lacoste & Thiffault
102 Place Bourget Nord
Joliette, Qué.

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 3 janvier 1980 par lequel CHAUFFEURS AVAILABLE LIMITED a transporté et cédé toutes les dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 9 janvier 1980 sous le numérp 3041193.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
RENÉ CÔTE
AVIS est donné que RENÉ CÔTE, commis-vendeur, domicilié et résidant au 6483 des Roseraies, Ville d'Anjou, district de Montréal, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil, afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de RENÉ DUFOUR.
MONTRÉAL ce 22 janvier 1980.
Bertrand Bernier
Procureur du requérant
Me Bertrand Bernier, avocat
2600 est boul. St-Joseph #201
Montréal, P.Q.

AVIS
Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571D du Code civil, que PENNSYLVANIA OIL PRODUCTS COMPANY, étant une division de B. MORTIMER & SON LTD., dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est située dans le district judiciaire de Montréal, a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à BANQUE NATIONALE DU CANADA aux droits de Banque Canadienne Nationale par acte daté du 17 janvier 1972 et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 2325013. BANQUE NATIONALE DU CANADA.

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'Acte des Pouvoirs Spéciaux des Corporations, que les garanties créée par l'acte de Fidéicommis comportant hypothèque, cession et transport, exécuté par MOD IN LTÉE ("COMPAGNIE") et COMPAGNIE DE FIDUCIE CANADA PERMANENT comme fidéicommissaire devant le notaire LAWRENCE BERGMAN le 15 juin 1979 et enregistré au Bureau de Registraire de la Division d'Enregistrement de Montréal le 4 juillet 1979 sous le numéro 2992447 est devenue exécutoire, lesquels garanties grèvent, entre autres, les comptes à recevoir et les dettes actifs de la COMPAGNIE.
MONTRÉAL, le 14 janvier 1980
(SGD) RICHTER ET ASSOCIÉS
AGENT DU FIDÉICOMMISSAIRE

Le requérant-cédant, M. Roger Cossette domicilié à Duparquet, Cté Abitibi ouest, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Roger Godin, domicilié à R.R. #1, Roquemaure, Cté Abitibi ouest, le permis portant le numéro: M-508472, qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la Région 08, conformément à l'article 2.59.1 du Règlement 2.
Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec dans les cinq (5) jours suivant la date de la troisième parution du présent avis.
Me Claude Gilbert
Avocat
1600 rue Berri, suite 3007
Montréal, P.Q. H2L 4E4
Première parution: 29 janvier 1980
Deuxième parution: 30 janvier 1980
Troisième parution: 31 janvier 1980

PERMIS - Règlement 19
PRENEZ AVIS QUE, URBAIN & CHARTRAND INC., s'adressera à la Commission des Transports du Québec, afin d'être autorisée à opérer le service suivant: TRANSPORT SAISONNIER CATÉGORIE RÉGULIERE - CONTRAT. — Transport des employés de la Société des Alcools du Québec de la station de Métro Radisson, située au coin des rues Sherbrooke et Radisson à Montréal, et de l'intersection des rues Notre-Dame et Émile Legrand à Montréal, aux bureaux et entrepôts de la Société des Alcools du Québec situés au 7500 rue Tellier à Montréal, et retour.
Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial déposée à la dite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des, Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, Québec.
1ère publication: 29 janvier 1980
2ème publication: 30 janvier 1980
3ème publication: 31 janvier 1980
PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & ASSOCIÉS
200 ouest, rue St-Jacques, #900
Montréal, Québec H2Y 1M1
PAR: Me Adrien R. Paquette
PROCUREUR

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-000910-800
FORT GARRY TRUST CO.
demanderesse-requérante
-vs-
EDMOND CHARLES & DAME PATRICIA THOMAS
défendeurs-intimés
-et-
LE REGISTRATEUR DU BUREAU D'ENREGISTREMENT DE CHAMBLY
Mis-en-cause
AVIS DE SOIXANTE JOURS
AVIS EST DONNÉ AUX DÉBITEURS EDMOND CHARLES et PATRICIA THOMAS, que l'avis de soixante jours tel que requis par les articles 1040-A et suivants du Code Civil de la Province de Québec a été déposé à la direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal à leur intention.
Ledit avis de soixante jours concerne un immeuble situé en la ville de Longueuil et composé du lot numéro SOIXANTE QUATRE de la subdivision officielle du lot originaire numéro TROIS CENT SOIXANTE SIX, (64-366), au cadastre officiel de la Paroisse de St-Antoine, division d'enregistrement de Longueuil, avec bâtiments, circonstances et dépendances y érigés.
Selon cet avis si vous ne remédiez pas en dedans de 60 jours de la date de la présente insertion la créancière deviendra propriétaire de la propriété immobilière décrite ci-haut.
MONTRÉAL, ce 25 janvier 1980
RONALD CHASSÉ,
Protonotaire-Adjoint
MES DE GRANDPRE COLAS & ASS.
Me Paquette
2501 Tour de la Bourse
Place Victoria
Montréal. P.Q.

"AVIS est par les présentes donné que DAREN DUNBAR, célibataire, résidant et domicilié au 412 Concord Drive, Beaconsfield, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour un décret changeant son nom en celui de DAREN DUNBAR SMITH".
GALILEO & ASSOCIÉS
Procureurs du requérant.

APPLICATION POUR
CHANGEMENT DE NOM
AVIS
ALEX FINGERHUT
Avis est par les présentes donné que ALEX FINGERHUT, représentant des ventes, domicilié au 2835, avenue Douglas, dans les Cité et district de Montréal, Province de Québec, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour obtenir un décret changeant son nom en celui de ALLAN FINE.
Les procureurs du requérant
CHAIKELSON & SPECTOR

AVIS
Prenez avis que M. Paul-Eugène Lévesque, s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'autorisation de transférer sonpermis Q-500144-D-001 à D-004, Région 01, pour le transport des matières en vrac à Transport P.E. Lévesque Inc. 110 rue Blais, Amqui, Cté Matapédia, P.Q.
Tout intéressé à la dite requête peut porter opposition dans les cinq (5) jours de la troisième publication dans ce journal à la Commission des Transports du Québec. 585 boulevard Charest-est, Québec.
Première parution: 29 janvier 1980
Deuxième parution: 30 janvier 1980
Troisième parution: 31 janvier 1980

Le requérant-cédant, M. Denis Pouliot, domicilié 550, Notre-Dame Est, Victoriaville, Cté Arthabaska, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à BOUCHER & FILS ENRG., domicilié Route 122, Ste-Clothilde, Cté Arthabaska, le permis portant le numéro: Q-506831-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la Région 04, conformément à l'article 2.59.1 du Règlement 2.
Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq (5) jours suivant la date de la troisième parution du présent avis.
Première parution: 29 janvier 1980
Deuxième parution: 30 janvier 1980
Troisième parution: 31 janvier 1980

PRENEZ AVIS que le requérant LUIGI VITULLO demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à YVES MALO le permis no. M-502934 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 10.
Toute personne intéressée peut s'opposer à cette demande dans les 5 jours de la troisième publication en s'adressant à la Commission des Transports du Québec au 505 est, rue Sherbrooke à Montréal.
1ière publication: 28 janvier 1980
2ième publication: 29 janvier 1980
3ième publication: 30 janvier 1980
PIERRE HOGUE, Procureur
1259 Berri, #230,
Montréal, Québec,
H2L 4C7.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR PROVINCIALE
NO: 705-02-001935-790
DAME MARIETTE LESIÈGE, bourgeoise, domiciliée et résidant au 1938 Rang Sud à Ste-Elisabeth, district de Joliette,
demanderesse
-vs-
ROGER THOMAS, bourgeois, domicilié et résidant à une adresse inconnue dans la Province de Québec, défendeur
PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur Roger Thomas est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication de la présente;
Une copie de l'action et du bref d'assignation ont été laissés à la Cour Provinciale de Joliette à son intention;
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la demanderesse procèdera à obtenir contre vous un jugement par défaut.
Joliette, ce 17 janvier 1980.
Michel Boudrias
G.A.C.P.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
(Division des divorces(
NO: 12-092994-809
DAME ANTIDA AMANTE, commerçante, résidant et domiciliée à Rivière des Prairies, district de Montréal:
Requérante
-vs-
FERNANDO DI ARCANGELO, présentement de lieux inconnus; Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé est par les

Le ministère de la Construction est en voie de se concrétiser

QUÉBEC (PC) — Il y a un an à peine, Mme Jocelyne Ouellette osait à peine «penser tout haut» au jour où tous les ministères constructeurs d'immeubles gouvernementaux (Éducation, Affaires sociales, Affaires municipales, Travaux publics) confieraient leurs travaux à un seul ministère.

Aujourd'hui, ce projet du ministre québécois des Travaux publics et de l'approvisionnement, commence déjà à se concrétiser.

Mme Ouellette confiait récemment, en entrevue, qu'un avant-projet de loi avait été soumis en juin dernier à l'attention des fonctionnaires du comité de législation du gouvernement, quant à la création d'un ministère de la Construction qui serait le véritable maître d'oeuvre de tout ce qui s'appelle construction gouvernementale au Québec.

En raison d'autres priorités, le projet n'a pas été retenu pour discussion, cette session-ci, au conseil des ministres, mais, annonce Mme Ouellette, «sitôt que le menu législatif va le permettre, on revient avec un projet de loi» que ses fonctionnaires sont en train de raffiner».

Pour Mme Ouellette, il ne s'agit pas de créer un «super-ministère», mais d'éviter tout dédoublement de travail entre les divers ministères constructeurs, à qui appartiendrait toujours la décision politique et administrative de construire ou non de nouveaux édifices.

Cet éventuel ministère de la Construction s'articulerait autour de l'actuel ministère des Travaux publics et de l'approvisionnement.

Le projet mis de l'avant, affirme Jocelyne Ouellette, permettrait de simplifier les procédures, de mieux contrôler les coûts et d'assurer un meilleur échéancier des travaux.

Le RAIF juge insuffisantes les dispositions du bill 83

QUÉBEC (PC) — Le Réseau d'action et d'information pour les femmes (RAIF) juge que le projet de loi 83 sur la perception des pensions alimentaires est insuffisant et qu'il ne respecte pas le programme politique du Parti québécois.

Le RAIF, dans un communiqué, déplore le fait que le débiteur de la pension sera limité à la saisie-arrêt sur les biens immobiliers, ce qui exclurait l'hypothèque judiciaire sur la maison. Il reproche également au projet de loi de ne pas parler de l'indexation automatique des pensions et de ne prévoir aucune amende dans le cas du conjoint qui ne respecte pas ses obligations.

De plus, le groupe de pression note que l'universalité du régime ne sera pas respectée puisque c'est la femme qui supportera l'odieux de faire la démarche auprès du protonotaire pour effectuer une saisie-arrêt sur le salaire.

Le RAIF rappelle que le PQ s'était engagé à créer un organisme public pour percevoir et distribuer les pensions alimentaires, organisme qui aurait été investi de pouvoirs de sanction. Le programme prévoyait également l'indexation au coût de la vie des pensions alimentaires.

Les responsables de ce groupe demandent donc à Mme Louise Harel, vice-présidente de l'exécutif national du PQ, ainsi qu'à Mme Danielle Cordeau, coordonnatrice de ce dossier, de faire pression pour faire amender le projet de loi en ce sens.

RÉGIMES ENREGISTRÉS

Épargne-retraite

(souscrire avant le 1er mars 1980)

12 1/2 %* terme de 2 ans annuellement

12 1/8 %* termes de 3-4 et 5 ans annuellement

AUCUNS FRAIS MINIMUM $500.

AUTRES OPTIONS
Régimes:
"Capital-actions",
"Obligations-hypothèques",
"Épargne" garanti. 12 1/2%.

Adressez-vous auprès des Fiduciaires.

UN ATOUT DANS VOTRE VIE
Fiduciaires
LE TRUST DE LA BANQUE D'EPARGNE

*Taux sujets à changement. Les certificats émis n'en sont jamais affectés.

MONTRÉAL: 1253, av. McGill College 878-3351
6633 est, rue Sherbrooke 253-1720
ROSEMÈRE: 401, boul. Labelle 621-0710

1880-1980 ca QUÉBEC

ORDRE DES COMPTABLES AGRÉÉS DU QUÉBEC

Corporation professionnelle d'exercice exclusif régie par le Code des professions
680, rue Sherbrooke ouest, Montréal, Québec H3A 2S3
Téléphone: (514) 288-3256

ARTHUR ANDERSEN & CIE
Comptables Agréés, 800 Boul. Dorchester ouest, Montréal, H3B 1X9
Bureaux à Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver. Société affiliée - Gagné, Vaillancourt & Associés.

AUDET, GOSSELIN, LAPOINTE, MOREAU & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Romain Audet, L.S.C.C.A.
Michel H. Gosselin, M.S.C.C.A.
Robert Moreau, M.S.C.C.A.
Carol Lapointe, C.A.
50 ouest, Boul. Crémazie, Suite 700, Montréal H2P 2T4
382-3080

BERNIER & BISSON
Comptables Agréés
Georges Bernier, C.A.
Marcel Bisson, C.A.
60, St-Jacques, Suite 601, Montréal — 845-0209

BOUCHARD VIAU DUHAMEL & CIE
Comptables Agréés
Guy Bouchard, c.a.
Paul Viau, c.a.
Paul Duhamel, c.a.
59 rue St-Jacques, Mtl. 284-1117

CHARETTE, FORTIER, HAWEY & CIE TOUCHE ROSS & CIE
1 Place Ville-Marie, Montréal - H3B 2A2, 861-8531
Montréal Québec Hull
Partie intégrante de Touche Ross & Co. avec bureaux à Sydney, Halifax, St. John, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Mississauga, Cornwall, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, New Westminster, Vancouver, Victoria, Kelowna, Langley, St. John's, Bermuda, Nassau, Bahama Islands, Grand Cayman.

CLARKSON, GORDON & CIE
Comptables Agréés
Associés-résidents Montréal - Québec
A. Benedetti, C.A. — C.C. Bismuth, C.A.
C.W. Bissegger, C.A. — T.R. Burpee, C.A.
M. Camirand, C.A. — H.M. Caron, C.A.
L.J. Carrière, C.A. — M.G. Chamberland, C.A.
J.P. Deisle, C.A. — M.M. Domanski, C.A.
G. Fréchette, C.A. — S.R. Gagné, C.A.
R. Germain, C.A. — G. Gingras, C.A.
J.P. Graveline, C.A. — A. Lanthier, C.A.
R.E. Lavoie, C.A. — G. Limoges, C.A.
R.J. Messier, C.A. — J.D. Morrison, C.A.
R.K. Palmer, C.A. — R. Pearl, C.A.
W.J. Smith, C.A. — G.S. Wells, C.A.
Bureaux à St-Jean (T.-N.), Halifax, Saint-Jean (N.-B.), Québec, Montréal, Ottawa, Scarborough, Toronto, Mississauga, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria.

CLOUTIER, LACHANCE FONTAINE, ALLARD CROTEAU & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
MONTRÉAL - LAVAL
1320, Boul. Graham, Ville Mont-Royal, 341-3660

COGAN, LANDORI & DUBÉ
Comptables Agréés
MONTRÉAL-OTTAWA
C. Blatt, C.A.
J. Dolnik, C.A.
S.M. Hopmeyer, C.A.
R. Landori-Hoffmann, C.A.
A. Soroka, C.A.
I. Tobenstein, C.A.
J.F. Witkowski, C.A.
3901, rue Jean-Talon ouest, suite 214, (514) 731 7851

COURTOIS, ZIRI & ASSOCIÉS
Comptables agréés
397 o. rue Laurier, Mtl. P.Q. H2V 2K3 — 273-1535

DELOITTE, HASKINS & SELLS
Comptables Agréés
1, Place Ville-Marie 861-8512, Montréal, Québec H3B 2W3
Bureaux au Canada et cabinets associés à travers le monde.

DUNWOODY & COMPAGNIE
Comptables Agréés
1440, rue Ste-Catherine ouest, Suite 810 — 861-9081, Montréal, Québec H3G 1R8
Bureaux dans les principales villes du Canada et cabinets associés à travers le monde.

ERNST & WHINNEY
Comptables Agréés
Sept-Iles, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Abbotsford, LLangley, Vancouver, Victoria, Halifax et dans les principales villes du monde.
1200, avenue McGill College, Suite 1100, Montréal, Québec, H3B 4G7, 871-8901

GAUVIN, PRENOVOST, DUMAIS & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Roger Gauvin, C.A.
Bernard Dumais, C.A.
Roger Forget, C.A.
Claude Boyer, C.A.
Gilles Villeneuve, C.A.
Jean-Réal Charette, C.A.
Michel Duquette, C.A.
561 est, boul. Crémazie, Montréal H2M 1L8 — 384-1430

GRIGNON, DE PALMA, POIRIER & ASSOCIÉS
Société Nationale
CAMPBELL SHARP
Comptables Agréés
3730 est, boul. Crémazie, Montréal, Québec, H2A 1B4, 376-5010
715 Carré Victoria, Montréal, Québec, H2Y 2J1, 845-7211

HAREL, DROUIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
276 ouest, St-Jacques suite 600, Montréal H2Y 1N3, 845-9253
Bureaux: Montréal, Repentigny, Iles de la Madeleine

KENDALL, TRUDEL & CIE
Comptables Agréés
666 ouest, rue Sherbrooke, Suite 1400 — 288-0988

LALIBERTÉ, LANCTÔT, MORIN & ASSOCIÉS
affilié à
COOPERS & LYBRAND
630, boul. Dorchester ouest, Montréal H3B 1W6, (514) 871-0792

LAVALLÉE, BÉDARD & CIE
Comptables Agréés
Pierre Bédard, c.a.
Michel Champoux, c.a.
19 ouest, Le Royer — Suite 300, Montréal H2Y 1W4, 844-1153

MAHEU, NOISEUX, ROY & ASSOCIÉS
Comptables agréés
2 Complexe Desjardins, bureau 2600, C.P. 153, montréal H5B 1E8
Tél.: (514) 281-1555
Télex 055-60917
Bureaux à Ottawa, Montréal, Laval, Québec, Lévis et Moncton
Société Nationale Collins Barrow
Bureaux à Vancouver, Calgary, Edmonton, Winnipeg, Toronto, Montréal, Québec, Halifax et autres villes
Représentation dans les grands centres financiers internationaux

MacGILLIVRAY & BRUNEAU
Comptables Agréés - Chartered Accountants
1155 Dorchester ouest, Montréal, P.Q. H3B 3T9, (514) 871-8630
National
MacGILLIVRAY & CO.
Bureaux dans les principales villes au Canada et partout dans le monde

MALLETTE, BENOIT, BOULANGER, RONDEAU & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
1 Complexe Desjardins, Montréal, Téléphone 281-1850
Bureaux: Québec, St-Jérôme, Montmagny, Ste-Agathe-des-Monts
Firme nationale: Ward, Mallette & Co.
Affiliation internationale
Binder, Seidman & Co.

MESSIER, BOURGEOIS & CIE NADEAU, PAQUET & CIE
Comptables Agréés
Guy Messier, L.S.C.C.A.
Jacques Bourgeois, L.S.C.C.A.
Robert Houde, B.A.C.A.
Guy Ouimet, C.A.
Jacques Desmarais, L.S.C.C.A.
André Montgrain, L.S.C.C.A.
Yvon Marsolais, C.A.
Gilles Blondin, C.A.
Réal Mainville, C.A.
50, Place Crémazie suite 921, Montréal H2P 2T6 — 384-1020

NORMANDIN, SÉGUIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
225, rue Notre-Dame ouest, Montréal, Québec H2Y 1T4, Téléphone (514) 844-4442
Bureaux à Montréal, Ottawa, Hawkesbury, Hull, Gatineau, Grand'Mère, Shawinigan, Ville Saint-Georges, Lac Etchemin, Baie-Comeau
Siège social, 1010 Sherbrooke ouest, Suite 2010, Montréal, Québec - H3A 2R7, (514) 288-0768

PETRIE, RAYMOND & CIE. Proulx, D'Orsonnens & Cie
Comptables Agréés
1320 Boul. Graham, Suite 100, Mont-Royal, H3P 3C8, Tél.: 735-4647

PRICE WATERHOUSE & CIE
Comptables Agréés
1200 McGill College, Montréal, Qué. H3B 2G4 — 879-9050
Montréal, Québec, Halifax, Ottawa, Toronto, Mississauga, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria

RAYMOND, CHABOT MARTIN, PARÉ & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Montréal, Québec, Ottawa, Therford Mines, Hull, Buckingham
17ème étage, Tour de la Bourse, Montréal, Québec, H4Z 1G9, (514) 878-2691

RICHTER, USHER & VINEBERG
Comptables agréés
Montréal - Toronto
Associés - Résidents à Montréal
Cecil Vineberg, C.A. — Howard Gilmour, C.A.
Marvin Corber, C.A. — Barry Clamen, C.A.
Arnold M. Shostak, C.A. — David A. Vineberg, C.A.
Gerald S. Goldberg, C.A. — Allan Wiener, C.A.
Irwin H. Kramer, C.A. — John J. Swidler, C.A.
J. Yves Tougas, C.A. — Richard S. Vineberg, C.A.
Sidney M. Kaushansky, C.A. — Philip Manel, C.A.
Donald Prinsky, C.A. — Patrick K.H. So, C.A.
1 Westmount Square, Montréal, Québec H3Z 2Z9, 931-2511

ROBERT SAINT-DENIS & CIE
Comptables Agréés
7000, Avenue du Parc, Suite 301, Montréal H3N 1X1 — 274-2797

SAMSON, BÉLAIR & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Montréal, Québec, Rimouski, Sherbrooke, Trois-Rivières, Ottawa, Sept-Iles, Saint-Hyacinthe, Coaticook, Matane
Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal, Qué. H4Z 1H8, (514) 861-5741

Poissant, Richard et Associés
affilié à
THORNE, RIDDELL
Comptables Agréés
630 ouest, Boul. Dorchester, Suite 2500, Montréal, Québec H3B 1W2, Téléphone (514) 866-7351
À l'échelle internationale
McLintock Main Lafrentz

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Waguih Boulos, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
Jacques Joval, C.A.
Louis Baril, C.A.
Farid A. Chali, C.A.
4926, ave Verdun, Verdun H4G 1N3, 55A, Blainville Est, Ste-Thérèse J7E 1L4, 789-3871 — 435-4691

ZITTRER, SIBLIN, STEIN, LEVINE & CIE
Comptables Agréés
MONTRÉAL - TORONTO
Jack E. Zittrer, C.A. — Herbert E. Siblin, C.A.
Samuel S. Stein, C.A. — Boris G. Levine, C.A.
Marvin B. Goldsmith, C.A. — David A. Stein, C.A.
Arnold J. Echenberg, C.A. — Steven A. Yaphe, C.A.
Moton S. Spector, C.A. — Marvin H. Taller, C.A.
Barry A. Tissenbaum, C.A. — Gérald A. Slan, C.A.
Jeffrey L. Payne, C.A. — Norman Daitchman, C.A.
Brahm D. Levine, C.A. — Morrie L. Fogelbaum, C.A.
Lawrence M. Chandler, C.A. — Alan M. Liverman, C.A.
Jack Altman, C.A. — Robert H. Zittrer, C.A.
4115 Sherbrooke ouest, Westmount, Qué. — 933-1112

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

286-1201

- Chaque parution coûte $8.80 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.
- Minimum: 2 parutions

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emploi sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronnée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 286-1201

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

286-1201

- Chaque parution coûte $4.50, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte $0.15 chacun

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 est Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10,192 St-Michel 387-2841 J.N.O.

APPARTEMENTS À LOUER

EDOUARD-MONTPETIT 4½, chauffé, eau chaude, rénové, boiseries de chêne, cuisinière électrique et réfrigérateur, $350. 521-0163, 526-2123. 2-2-80

CÔTE-DES-NEIGES et Chemin Côte Ste-Catherine, 3955 St-Kevin, nouveau 2½, 3½, équipés électricité payée, garage, ascenseur. 731-6083. 30-1-80

ÉDOUARD-MONTPETIT, coin McKenna, 3½ ensoleillé à sous-louer. $190/mois tout compris. Tél.: 737-3529 de 7 hrs à 8 hrs le matin, ou après 17 heures. 31-1-80

AUTOS À VENDRE

SCIROCCO, 1978, 22,000 kilomètres, vert métallisé, excellent état. $7,000, à discuter. En semaine après 17 heures: 288-3862, particulier. 30-1-80

CHRYSLER NEW YORKER, 1978, tout équipé. $5,200.00. Tél.: 585-0698. 4-2-80

BUREAUX À LOUER

RUE STE-CATHERINE, premier étage. Nouvellement rénové. Occupation immédiate, 845-1207 de 9 heures à 4 heures. 11-2-80

OUTREMONT, bureau à louer. Rue Bernard, 2ième étage. Près du cinéma Outremont. 1,300 p.c. et plus. Environ $5.00 le p.c. 279-3752. 2-2-80

VIEUX MONTRÉAL, rez-de-chaussée, nouvellement rénové. Espace aménagé selon exigences du locataire. Occupation le 15 février. 845-1207, 288-0628. 11-2-80

Près de la Place Ville-Marie: restaurant, bar, +cour, sur 2 planchers. Rénovations nécessaires. Pour informations: 524-5957. 25-1-80.

DÉMÉNAGEMENTS

A BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite, 937-9491. J.N.O.

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances complètes. 327-6026. 18-2-80

Disponible en tout temps pour petits et gros déménagements, spécialité cuisinière, réfrigérateur, laveuse, sécheuse, assurances complètes. 725-1372. J.N.O.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

ORGUES USAGÉS YAMAHA, Hammon, Farfisa, Thomas, un an de garantie. À partir de $900.00. 722-8246. 30-1-80

LOGEMENTS À LOUER

C.D.N., 3105 Fendall, coin McKenna, luxueux bas/duplex. 6½ pièces. Tapis mur à mur. 2 salles de bain complètes et "powder room". Appareils électriques. Garage. Services. $650/mois. 342-1530 ou 486-5069. 4-2-80

3½ AVEC CHAUFFAGE électrique, ménage fait. $115/mois. 2174 Laurier est, entre Des Érables et Parthenais. 523-9217. 30-1-80

LOGEMENT DEMANDÉ

Cherche 4½. Disponible 1 ou 15 mars. Bien ensoleillé, chauffé, rénové. Cuisinière-réfrigérateur. À Outremont. Près rue Bernard. Téléphonez le soir: 277-0079. 31-1-80

OFFRES D'EMPLOIS

EXPEDITEURS expérimentés demandés pour une industrie du vêtement. Les candidats sérieux seulement doivent faire application. Travail permanent. Bon salaire. Appeler 270-1133. 30-1-80

Agent de voyage demandé, bilingue, 2 ans d'expérience. Pour agence située sur la Rive sud. Appelez 651-9020. pour entrevue. 25-1-80

Maison d'édition cherche réceptionniste-dactylo. Expérience préférable. Bonne connaissance de l'anglais. 935-7452 24-1-80.

On demande une technicienne bilingue en physiologie respiratoire, pour travailler dans un laboratoire de recherche en hématologie. Au laboratoire Meakins-Christie de l'université McGill. Expérience minimale de 3 années. Salaire en fonction des qualifications. Contactez Mlle R. Divalerio: 392-5881. 25-1-80.

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE RÉCEPTIONNISTE

Bilingue, capable seconder efficacement. Salaire à discuter.

849-9175 2-2-80

Une association de la rive-sud, est à la recherche d'une secrétaire de direction pour le secrétaire général de cette association.
Exigences
— Expérience requise
— Sténo-dactylo
— Parfaite connaissance du français écrit
— Initiative
Pour rendez-vous, communiquez avec **M. Jacques Tessier à 670-5530** à compter de 9 hres.
1-2-80

SECRÉTAIRE EXÉCUTIVE

$14,000
Compagnie d'envergure internationale située à Westmount recherche une secrétaire parfaitement bilingue pour faire la steno ainsi que remplir plusieurs tâches administratives. Excellente ambiance de compagnie. S.V.P. appelez:
Martine Bellemare (514) 878-1122
Quantum Management Services
Place du Canada
Suite 750
30-1-80
Suite 750 Place du Canada
quantum

CONSEIL D'ÉDUCATION DES COMTES DE
STORMONT DUNDAS AND GLENGARRY
902 Second Street West, Cornwall, Ont. K6H 5S6
613-933-6990
requiert
pour le 1er septembre 1980
UN PROFESSEUR
pour enseigner
Ateliers pour garçons
(Initiation au travail - cours modifié)
à
l'ÉCOLE SECONDAIRE RÉGIONALE GLENGARRY
Les demandes par écrit seront reçues par:
M. René Gauthier, Co-directeur, Rue Principale nord, Alexandria, Ontario. K0A 1A0
Tél.: (613) 525-3110
30-1-80

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE LÉGALE. Expérience essentielle. Droit corporatif et litigieux. De préférence bilingue. Appelez Jeannette McLean. 875-2100. 30-1-80

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

ABAISSEMENT 12¾%, 1ère, 2ième hypothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir, 729-4332. J.N.O.

A-1 absolument confidentiel $1,200 à $600,000, 1ère, 12¾%, 2ième. Mlle Léona Laberge, courtier, 486-1106 jour ou soir. J.N.O.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

LONGUEUIL. Domaine Bellerive. Bungalow unique, luxueux, incluant nombreux extras. Grand terrain. Nicole Lavallée 651-1000 672-9807 MONTRÉAL TRUST COURTIERS 30-1-80

OUTREMONT: Entièrement rénové. Parfait pour 2 familles ou beaux parents. Entrées séparées. 2 cuisines ultra-modernes. Ascenseur. Plusieurs extras. MLS. $389,000. Claudette Limoges 932-1112, 481-5907 30-1-80

Ulverton. Ferme 50 acres, très bonne terre. Jolie maison centenaire bon état. Vue magnifique. MLS Nicole Gautier 656-7770 676-0906 TRUST NATIONAL COURTIER 30-1-80

WESTMOUNT, élégante résidence familiale avec grand hall d'entrée lambrissé. Salon avec foyer naturel, et portes à coulisses, vers bibliothèque lambrissée. Salle à manger avec poutres en vis à vis. Chambre principale avec salle de bain privée. Les autres chambres à coucher et la salle de bain sont grandes. Salle de jeu lambrissée et tout équipée. Garage double. Exclusivité: $165,000.00. Marthe Argyrakis-Tsadilas, 489-0631 ou Frank A. Norman et Cie Ltée, courtier licencié, 731-6817. 30-1-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

BROSSARD: Cottage S/D, bonne construction, 3 chambres, immense chambre des maîtres, tapis m/m, porte-patio, beau secteur. **Claudette et Gilbert l'Écuyer 672-6450, 672-3067.**
MONTRÉAL TRUST
Courtiers
30-1-80

OUTREMONT, cottage détaché, 4 chambres à coucher, 3 salles de bain, sous-sol fini au complet. Tapis mur à mur, et quelques appareils ménagers. Prix: $135,000.00. Pas d'agent. Appelez le soir: 342-1389 ou 738-3580. 30-1-80

N.D.G., ouvert aux visiteurs, samedi et dimanche, 2 à 4 heures p.m., 4725 avenue Borden. Cottage semi-détaché, 3 chambres. Bien entretenu. Privé. 2-2-80

BELOEIL: Dans Maria Goretti — bungalow tout brique — en bonne condition — situé près de tout — À voir — $41,900. LISE D. DUFRESNE 467-2156 467-6576 IMM. SELECT COURTIERS 30-1-80

LAC ST-FRANÇOIS. Magnifique résidence, bord de l'eau. Vue panoramique. Garage terrain paysagé. Quai privé, plage. Meublée Céline Arsenault 651-1000 651-5454 MONTRÉAL TRUST COURTIERS 30-1-80

ST-BRUNO: Spacieux cottage québécois, construit sur spécifications. Luxe, confort, qualité et charme se marient à l'intérieur comme à l'extérieur. Excellent pour professionnel. Faut voir pour apprécier. $139,000. Camille Lacoursière 653-2496, 653-9970. Montréal Trust, courtiers. 30-1-80

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

Montréal Trust

St-Lambert, propriété à revenus, centrale, hypothèque à 10½%, excellent achat. Pour détails **Huguette L. Godin 672-6450 ou 672-1839, Montréal Trust, courtier.**
30-1-80

RUE STE-CATHERINE, propriété commerciale $110,000.00 comptant. Profit net: $20,000. 845-1207. Particulier. De 9 heures à 4 heures. 11-2-80

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

MAISON antique rénovée, Île Perrôt, grand terrain, vue sur le lac, nécessité de déménager. M. Fauteux 455-6123 31-1-80

SERVICES DIVERS

MODÈLES INFORMATISÉS d'évaluation économique (coûts/bénéfices) et de planification financière (plan quinquennal). Disponible pour la première fois au Québec, avec instructions complètes pour opérations immédiates. Contactez:
S.E.R.E.P. (Société d'étude, de rentabilité et de planification).
C.P. 62, Succ. A, Longueuil, Québec J4H 3W2
674-7126
7-2-80

JE PEUX DACTYLOGRAPHIER des travaux se rapportant à vos cours, vos thèses ou autres. Pour information: Suzanne: 282-8335 le jour, 341-3868 le soir. 30-1-80

STORES VÉNITIENS, verticaux, bois et toile, portes pliantes "Pella", draperies, tapis, tuiles, aussi service de décorateurs résidentiel ou commercial. Estimation gratuite, service professionnel. 271-0848. 30-1-80

SOCIÉTÉ-LOISIRS

NOS AMIS SONT VOS AMIS LE CLUB
Façon propice pour connaître les autres. C'est une façon sans gêne de rencontrer des gens sympathiques, des gens comme vous. Appelez-nous dès maintenant.
849-4496 — 849-2627
2015 Drummond, suite 820, H3G 1W7
861-8101 — (24 hres)
J.N.O.

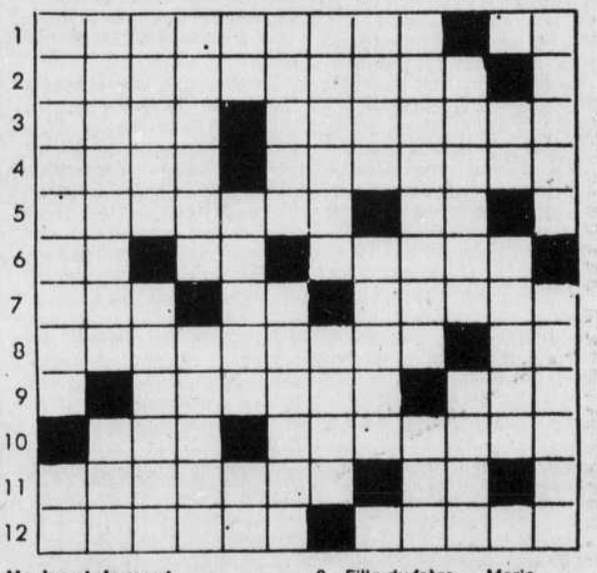
AMASO: Service de rencontres, sérieux. Dépliants sur demande et entrevues gratuites sur rendez-vous. 822 est, Sherbrooke, suite 5, Montréal H2L 1K4. 2h à 7h. 524-3852. J.N.O.

VOYAGES

MEXIQUE - spécial avion, voiture, $389. - Noliprix de: Floride $199. Londres $401. Bruxelles $432. Paris $436. - Espagne, Portugal, Maroc $470. - Aller simple: hebdomadaire Londres $189 US, Bruxelles $207 US. - Forfait différentes destinations. Consultez-nous Euro-Américain 878-1085. 14768840-0435 J.N.O.

RJ Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement

1—Pleurer. — Conifère.
2—Soldat de cavalerie, jadis porteur d'une cuirasse.
3—Lisière d'un bois. — Officier de bouche, à l'ancienne cour des rois de France.
4—Femelle du chien de chasse. — Se dit des soeurs nées de la même mère mais non du même père.
5—Mordants, sévères. — Dans.
6—Ruisselet. — Du verbe avoir. — Anneaux de cordage.
7—Terre entourée d'eau. — Sert à lier. — Action d'un oiseau qui prend son vol.
8—Qui peut se séparer. — Thorium.
9—Produisis un certain effet. — Enlève.
10—Affirmation. — Relatif à l'ovaire.
11—Prières dites autour du cercueil après l'office des morts. — Seul.
12—Souple, malléable, flexible (fém.). — Femme de mauvaises moeurs.

Verticalement

1—Pourvoit d'écoles. — Aluminium.
2—Lobe ou bout de l'oreille. — Longue ceinture en soie des japonais.
3—Fille du frère. — Maria.
4—Garnira un voilier, un mât de ses voiles, poulies, cordages, etc. — Insecte.
5—Adverbe de lieu. — Cercueil. — Note de la gamme.
6—Qui a de gros os. — Dont le revers est de grisaille en compartiments, comme les tarots.
7—Mouche africaine. — Salive qui découle de la bouche.
8—Irlande. — Lia de nouveau.
9—Dresse de nouveau. — Jeta en l'air, avec force, les pieds de derrière.
10—Souveraines. — Qui a été consacré.
11—Quatre saisons. — Dénuée d'esprit.
12—Sert à conduire ou exciter certains animaux. — Relatif au Rhin.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	E	T	Y	M	O	L	O	G	I	S	T	E
2	C	H	E	I	L	I	T	E	■	R	O	C
3	R	O	N	C	E	R	A	I	E	■	T	H
4	O	N	■	H	I	E	■	N	U	S	■	O
5	U	■	B	E	N	■	A	D	R	O	I	T
6	■	T	R	A	M	E	R	■	R	O	U	M
7	E	H	■	I	■	A	S	E	P	S	I	E
8	R	E	G	N	A	N	T	■	E	■	T	R
9	■	N	U	■	L	I	E	D	■	T	E	■
10	F	I	E	L	■	M	■	R	A	I	R	E
11	A	U	P	A	R	A	V	A	N	T	■	Z
12	T	M	E	S	E	■	A	P	A	I	S	E

SPORTS

Serge Savard

Le hockey passe avant les affaires

par François Lemenu

La carrière de Serge Savard tire-t-elle à sa fin? C'est une question à laquelle le capitaine du Canadien, aujourd'hui âgé de 34 ans, doit désormais répondre de plus en plus souvent.

«Tout dépend de ma condition physique et des plans de la direction» a-t-il expliqué hier avant de sauter sur la patinoire. Savard a déjà subi deux fractures à une cheville et il se remet présentement d'une fracture d'un os du pied droit, qui le tient à l'écart du jeu depuis le match contre l'Armée rouge disputé le 31 janvier dernier au Forum.

Les blessures ne lui sont donc pas étrangères. C'est pour cela qu'il se montre prudent dans ses commentaires, préférant attendre la fin de la saison pour prendre une décision définitive.

«Je prends une saison à la fois et celle-ci n'est pas différente des autres», dit-il.

«J'espère simplement terminer l'année en force et si tout va bien, je ne vois pas pourquoi je ne serais pas de retour l'an prochain. Si la direction le souhaite évidemment», prend-il soin d'ajouter.

Car pour Serge Savard, le hockey demeure sa priorité sur le plan professionnel. Au cours des premiers mois de la campagne, le jeu de Savard a été souvent critiqué et d'aucuns ont mentionné ses trop nombreuses activités extérieures pour expliquer ses contre-performances.

Savard rejette ces accusations du revers de la main tout en mentionnant bien sûr que le public a droit à ses opinions.

Il rappelle avoir toujours eu des intérêts autres que le hockey et que sa situation présente ne diffère en rien de ce qu'elle était il y a 10 ans. À sa première saison avec le Canadien, Savard était déjà propriétaire d'une mercerie. Rien d'étonnant que ce jeune homme d'affaires averti soit aujourd'hui co-propriétaire de chevaux de courses, d'immeubles à logement et d'un journal sur la Rive-Sud.

Mais, soutient-il, jamais ses activités financières et commerciales n'ont eu priorité sur le hockey. Il lit évidemment le *Financial Times* et consulte des publications spécialisées au cours des vols qui le mènent aux quatre coins de l'Amérique. Cela ne l'empêche pas, assure-t-il, de se concentrer sur le hockey et d'avoir participé à huit conquêtes de la coupe Stanley en 12 ans. Voilà d'ailleurs un argument de poids.

Et la politique maintenant? Voilà un sujet tabou et combien glissant que Savard tient à éviter. «Le sport et la politique ne font pas nécessairement bon ménage et je me tiendrais loin de la politique aussi longtemps que je jouerais au hockey», tranche-t-il.

«Je m'intéresse à la politique comme tout citoyen, mais je ne suis membre d'aucun parti. Si les gens m'associent à une formation politique, je n'y peux vraiment rien. C'est ennuyeux mais c'est comme ça» dit celui dont les penchants conservateurs sont bien connus...

Savard reconnaît que la présente saison est particulièrement difficile, et que tous les joueurs, lui le premier, devront redoubler d'efforts afin de redresser définitivement la situation. Savard, que les médias ont accusé de trop parler au lieu de jouer en début de saison, constate avec plaisir que ses coéquipiers ont retrouvé leur forme physique et avec elle le chemin de la victoire. La venue d'un nouvel entraîneur et sa démission après seulement 30 matchs ont certainement perturbé l'équipe. Mais Savard a toujours prétendu que la méforme du club était la principale raison de ses échecs.

Le capitaine du Tricolore n'a pas accompagné ses coéquipiers qui ont pris l'avion hier soir à destination de Vancouver où ils affronteront les Canucks ce soir. L'équipe se rendra ensuite à Denver rencontrer les Rockies du Colorado, demain. Enfin ce voyage de trois matches à l'étranger se terminera samedi soir à Los Angeles où Marcel Dionne, des Kings, et Guy Lafleur pourront se regarder dans le blanc des yeux. Savard n'écarte pas la possibilité d'un retour au jeu à Los Angeles si sa blessure est complètement guérie. Il a d'ailleurs expliqué que les journaux avaient eu tort (encore une fois!) de croire qu'il reviendrait au jeu après un repos de deux semaines.» Une fracture, rappelle-t-il, prend au moins de quatre à six semaines à guérir et non pas 10 jours.»

Le Canadien, à l'exception de Savard, a été soumis à un dur exercice sous la direction de Claude Ruel. Celui-ci a admis avoir été trop mou ces derniers temps avec des exercices d'une demi-heure et qu'il était urgent de revenir à des entraînements plus rigoureux. Cela est d'autant plus nécessaire qu'il est insatisfait du travail d'un ou deux joueurs, qu'il s'est gardé de nommer. Mais on peut avancer des noms: Pierre Larouche, Yvon Lambert, Mario Tremblay, Doug Risebrough.

Ruel n'a pas l'intention du reste d'apporter des changements à Vancouver. Une défaite contre les Canucks amènera toutefois une refonte partielle de l'équipe alors que Danny Geoffrion et Normand Dupont seraient enfin lancés dans la mêlée.

■

ÉCHOS— Serge Savard a lancé hier, à titre de président honoraire, la campagne de souscription de la Fondation du Québec des maladies du coeur dont l'objectif cette année est de $1,500,000. Guy Lafleur souffre toujours d'une amygdalite et il a patiné à demi-régime hier. Les Canucks sont présentement dans le creux de la vague ayant glissé jusqu'au 17e rang au classement général. Dimanche, ils ont même perdu contre les Maple Leafs de Toronto. Que dire de plus!



Campagne au profit des maladies du coeur

Le capitaine du Canadien, Serge Savard, est ici entouré des deux présidents d'honneur de la campagne de souscription de la Fondation des maladies du coeur. Il s'agit de Christine Nault, 10 ans, qui porte un stimulateur cardiaque (pacemaker) depuis l'âge de trois ans et du jeune Eric Bourguignon, huit ans, qui a subi une intervention chirurgicale au coeur à cinq mois et demi. Leurs parents ont accepté qu'ils participent à cet événement pour susciter l'appui du public à la levée de fonds du mois de février dont l'objectif est de $1.5 million. Eric et Christine nous rappellent que chaque année au Québec, 600 enfants naissent avec des problèmes cardiaques allant de lésions au coeur à des malformations congénitales. Quant à Serge Savard, il est membre du conseil d'administration de la Fondation du Québec des maladies du coeur.

Marc Tardif pourrait revenir au jeu dimanche

QUÉBEC (PC) — Au milieu des difficultés qu'ils traversent depuis le début de la seconde tranche du calendrier de la Ligue nationale, les Nordiques ont appris enfin une bonne nouvelle hier.

L'ailier gauche étoile Marc Tardif effectuera un retour plus tôt que prévu dans l'uniforme de son équipe dès la prochaine fin de semaine, probablement dimanche au Colisée, contre les Rangers de New York.

L'entraîneur Jacques Demers a confié hier que Tardif, qui a repris un entraînement intensif depuis quelques jours, sera muté au centre à son retour au jeu pour combler une lacune qui se fait grandement sentir depuis la blessure à Serge Bernier.

La direction des Nordiques a bien tenté ces derniers temps de mettre la main sur un joueur de centre expérimenté mais les démarches n'ont abouti à aucun résultat.

Devant cette situation, Demers a décidé de faire appel au grand Marc qui, d'ailleurs, a déjà évolué à cette position où il pourrait être fort utile au centre où Bob Fitchner et Richard Leduc ne suffisent pas à la tâche depuis quelques matches.

Tardif a été blessé à un genou lors de la cuisante défaite de 8 à 2 qu'ont subie les Nordiques le 12 janvier à Saint-Louis et il devait être absent pour un mois.

Son retour revigorera l'offensive des Nordiques, qui n'a pas accompli des merveilles depuis une dizaine de parties.

A tel point que Tardif demeure toujours le troisième compteur de son équipe même s'il a raté 21 parties. En 27 matches, l'ailier gauche a enfilé 14 buts et fourni 18 aides et sa performance de 32 points n'est dépassée que par celles de Réal Cloutier (58 points) et de Robbie Ftorek (47 points).

Imlach en mission

TORONTO (CP) — Le propriétaire des Maple Leafs de Toronto, Harold Ballard, a envoyé son directeur gérant Punch Imlach à une réunion de la Ligue nationale en Floride avec pour mission d'échanger des joueurs contre un championnat!

Les Leafs ont mis fin à un voyage de sept parties à l'étranger avec une victoire de 5-2 sur les Canucks de Vancouver dimanche, mais ce succès n'a pu effacer l'affront qu'a subi l'équipe la veille battue 8-3 par les Oilers d'Edmonton.

«Nous ne pouvons patienter davantage et j'ai demandé à Punch de trouver de nouveaux joueurs, a dit Ballard dont l'équipe a subi cinq défaites contre deux victoires en sept parties à l'extérieur. Je suis certain que nous serons en mesure d'annoncer des changements au cours des deux prochaines semaines, a-t-il assuré.

«Je suis à la recherche d'une première Coupe Stanley en 10 ans et jamais nous n'avons paru aussi éloignés de notre objectif. Imlach est un maître dans l'art des transactions et je suis persuadé qu'il réussira sa mission.»

Ballard a confirmé qu'aucun joueur n'était à l'abri d'un échange et que le centre étoile Darryl Sittler pourrait être sacrifié si cela devait améliorer l'équipe.

D'autre part, les Bruins de Boston rencontreront les gouverneurs du circuit mercredi à Chicago afin d'obtenir une réduction des suspensions imposées à trois joueurs de l'équipe.

La direction des Bruins a été outrée de la décision du président John Ziegler d'imposer des suspensions de huit parties à Terry O'Reilly, et de six parties à Peter McNab et Mike Milbury. Ces trois joueurs ont participé à une violente bagarre à laquelle ont été mêlés des spectateurs le 23 décembre dernier au Madison Square Garden. Quatre d'entre eux ont intenté des poursuites en dommages et intérêts de $7 millions contre les Bruins, les Rangers, la LNH, et le Madison Square Garden.

HOCKEY

Ligue Nationale

Dimanche

St-Louis 6, Winnipeg 6
Rangers NY 3, Colorado 3
Washington 7, Islanders NY 1
Philadelphie 5, Edmonton 3
Pittsburgh 5, Boston 3
Detroit 7, Québec 6
Buffalo 9, Los Angeles 1
Toronto 5, Vancouver 2
Chicago 3, Minnesota 0

Hier

Atlanta à Hartford

Ce soir

Minnesota à Islanders NY
Montréal à Vancouver
Winnipeg à Los Angeles
Edmonton à St-Louis

Mercredi

Atlanta à Québec
Washington à Chicago
Montréal au Colorado
Boston à Hartford
St-Louis à Pittsburgh
Detroit à Toronto
Edmonton à Los Angeles

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	p	pts
Dionne, LA	38	56	94
Lafleur, Mtl	36	53	89
Gretzky, Edm.	27	46	73
Taylor, LA	30	42	72
Simmer, LA	36	33	69
Perreault, Buf.	29	38	67
Trottier, Isl.	28	39	67
MacDonald, Edm.	31	29	60
Federko, SL.	20	40	60
Larouche, Mtl	33	26	59

Ligue Majeure du Québec

Dimanche

T.-Rivières 6, Chicoutimi 4
Cornwall 3, Sorel 1
Montréal 9, Hull 3
Shawinigan 4, Québec 3
Sherbrooke 12, Laval 2

Hier

Montréal à Laval

Ce soir

Sorel à Québec
Shawinigan à T.-Rivières

Mercredi

Chicoutimi à Hull
Cornwall à Montréal

LIGUE NATIONALE

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
1—PHILADELPHIE	48	33	3	12	205	143	78
2—BUFFALO	50	31	13	6	196	136	68
3—BOSTON	48	29	13	6	187	137	64
4—MONTRÉAL	49	25	18	6	187	161	56
5—RANGERS NY	51	23	19	9	195	182	55
6—MINNESOTA	46	22	15	9	187	145	53
7—ISLANDERS NY	47	23	18	6	166	154	52
8—LOS ANGELES	48	21	18	9	199	191	51
9—CHICAGO	50	19	18	13	137	150	51
10—PITTSBURGH	49	19	19	11	168	177	49
11—ATLANTA	48	20	21	7	162	167	47
12—ST-LOUIS	49	19	21	9	155	164	47
13—QUÉBEC	48	19	22	7	150	165	45
14—TORONTO	48	20	24	4	178	197	44
15—DETROIT	47	18	22	7	163	161	43
16—EDMONTON	48	14	24	10	169	205	38
17—VANCOUVER	49	15	26	8	153	174	38
18—HARTFORD	45	13	22	10	151	168	36
19—COLORADO	48	14	28	7	157	188	35
20—WASHINGTON	48	13	27	8	152	181	34
21—WINNIPEG	51	13	32	6	135	206	32

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Lebel

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
CORNWALL	52	29	21	2	274	252	60
MONTRÉAL	52	26	23	3	262	279	55
HULL	52	17	28	7	239	296	41
SOREL	51	15	31	5	248	299	35
LAVAL	53	11	37	5	209	353	27

Section Dilio

CHICOUTIMI	52	33	17	2	326	248	68
SHERBROOKE	53	32	17	4	318	237	68
T.-RIVIÈRES	53	28	17	8	327	235	64
QUÉBEC	53	26	22	5	252	251	57
SHAWINIGAN	53	21	25	7	234	239	49

Marcel de la Sablonnière veut une trêve olympique

par Richard Milo

Deux sujets de discussion, hier midi, chez les distillateurs Corby, à Montréal: le Championnat mondial de ski de fond de Morin Heights et les Jeux olympiques, ceux de Lake Placid, qui auront lieu, et ceux de Moscou, qui n'auront peut-être pas lieu...

«Il faudrait qu'il y ait une trêve olympique, comme dans la Grèce antique, a proposé le père Marcel de la Sablonnière. Spartes et Athènes étaient souvent en guerre l'une contre l'autre, mais les combats cessaient le temps des Olympiques.»

Chef de mission de la délégation canadienne à Lake Placid, du 12 au 24 février, le père de la Sablonnière estime qu'il serait regrettable de priver d'Olympiques des athlètes qui s'entraînent depuis longtemps. Il faudrait peut-être envisager d'autres formes de pression, dit-il, d'autant plus qu'il est humainement impossible d'organiser d'ici l'été des Jeux ailleurs qu'à Moscou.

Quant aux athlètes, ils craignent que la menace de boycottage se réalise, dit-il, et ils attendent impatiemment la décision du Comité international olympique les 9 et 10 février, à Lake Placid. D'ici là, ils continuent à s'entraîner...

Le père de la Sablonnière était l'invité d'honneur des organisateurs du Championnat mondial de ski de fond pour vétérans qui aura lieu à Morin Heights, dans les Laurentides, les 6, 9 et 10 février.

Le championnat réunira d'anciens champions et médaillés olympiques, dont le Norvégien Harald Gronningen, médaillé d'or à Squaw Valley, en 1960, Innsbruck, en 1964 et Grenoble, en 1968.

Réservé aux plus de 35 ans, le championnat mondial est organisé par le Club Viking et est commandité principalement par Gillette. On s'attend à ce qu'environ 200 vétérans prennent part à la compétition puisque déjà 100 adeptes sont officiellement inscrits. Il y aura des courses de 10 kilomètres, 30 kilomètres et un relais trois fois 10 kilomètres pour les hommes, et des courses de 10 kilomètres, 20 kilomètres et un relais trois fois 5 kilomètres pour les femmes.

«L'invitation est lancée à tous les Canadiens, et pas seulement les champions, a dit Vic Emery, porte-parole du club et médaillé d'or en bobsleigh à Innsbruck, en 1964. Une seule condition: il faut être en forme.»

Le Championnat mondial de ski de fond de Morin Heights revêtira un cachet véritablement international puisqu'au moins six pays seront représentés: la Norvège, la Suède, la Finlande, la Suisse, les États-Unis et le Canada.

Et pour ceux qui s'inquiètent des conditions de neige, le président du Club Viking, Malcolm Adams, a rassuré tout le monde en disant qu'il y a en suffisamment au sol pour permettre la tenue de l'événement.

Tous y seront, sauf le père de la Sablonnière qui sera bien sûr à Lake Placid, dès le 7 février.

ECHOS...La délégation canadienne à Lake Placid: 59 athlètes, dont huit du Québec, y compris Paul Pageau, de l'équipe de hockey, qui ne sera pas du contingent des cinq hockeyeurs à être retranchés d'ici quelques jours. C'est du moins l'opinion de Roger Labonté, le relationniste de l'Association olympique canadienne... Le plus vieux concurrent, à Morin Heights: Jack Wahlberg, de Montford, au Québec. Né en Suède, il y a 74 ans...

Aaron réplique à Kuhn

NEW YORK (AP) — Le légendaire Henry Aaron a refusé hier de recevoir des mains du commissaire Bowie Kuhn une plaque commémorative de la revue Baseball Magazine pour avoir réussi l'exploit de la dernière décennie, son 715e circuit qui lui permettait de devancer Babe Ruth, le 8 avril 1974.

Invité à assister à une brève cérémonie en compagnie de Keith Hernandez, des Cards, et Don Baylor, des Angels, choisis les meilleurs joueurs en 1979, ainsi que Pete Rose, des Phillies et des Reds, le meilleur joueur de la décennie, Aaron a refusé l'invitation, expliquant son absence dans une courte déclaration qu'a lue à la tribune son agent, Bob Flamm.

«Le commissaire Kuhn n'a pas assisté à mon 715e circuit, mais il a insisté pour me remettre la plaque commémorative du Baseball Magazine, a-t-il écrit. Je lui rends donc la monnaie de sa pièce.»

«Je ne comprends pas, a dit Kuhn. J'ai assisté à son 714e circuit, la veille à Cincinnati, et j'ai immédiatement annoncé son 715e circuit au milieu d'une conférence, à Cleveland. Je suis surpris.»

Kuhn n'était pas à Atlanta lorsque Aaron a devancé Ruth. Il avait plutôt délégué un représentant, Monte Irwin, un membre du temple de la renommée, pour être témoin de l'exploit. Selon Kuhn, Aaron ne lui aurait jamais fait part de sa déception. Les deux hommes se sont même rencontrés il y a quelques semaines.

D'autre part, à Fort Lauderdale, Jim Bouton, l'auteur de Ball Four, et Bill Lee, mis à l'amende pour avoir dit l'an dernier qu'il consommait de la marijuana, ont tous deux parlé de Bowie Kuhn...

«C'est un bon gars, a dit de lui Lee. Il porte bien sa casquette de golf».

«Je suis convaincu d'une chose: même à l'hôpital, à l'article de la mort, Kuhn ne me rendrait pas visite, a dit Bouton. Il pourrait même hâter ma mort...»

LNF: le salaire moyen est de $68,893

NEW YORK (AP) — Au cours de la dernière année, les équipes de la Ligue nationale de football (LNF) ont versé pour la première fois plus de $100 millions aux joueurs du circuit.

Selon une enquête effectuée pour le compte d'un comité formé de représentants des propriétaires de la LNF, 1,517 joueurs qui étaient sous contrat à la fin de la saison 1979, ont récolté $104.5 millions en salaire et boni, comparativement à la somme de $92.9 millions touchée par 1,485 joueurs en 1978.

Les chiffres publiées hier révèlent d'autre part que le salaire moyen d'un joueur de la LNF en 1979 a atteint $68,893, relativement au salaire moyen de $62,585 en 1978.

La rémunération moyenne des 83 quarts-arrière fut de $113,932, ce qui fait de cette catégorie de joueurs les plus hauts salariés de la LNF. Pour leur part, les 197 demis à l'attaque ont touché en moyenne $74,194, suivis des 241 receveurs de passes, $64,631, des 278 joueurs de ligne offensive, $66,584, des 212 joueurs de ligne défensive, $65,246, des 213 secondeurs, $63,377, des 233 demis-défensifs' $58,874, et des 60 botteurs, $55,030.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Incorporations Rapides
Marques de commerce
RICHARD, MORAND
et associés
1 Place Ville Marie, suite 3235
Montréal, H3B 3M7 — 871-8688

RICHARD MORAND
Avocat
Barrister & Solicitor
1 Place Ville Marie, suite 3235 Bur. (514) 878-9280
Rés. (514) 937-6422
Montréal, Qué. Canada Télex 05-267574
H3B 3M7

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Robic, Robic
ET ASSOCIÉS
1514, avenue McGregor
Montréal H3G 1X5 934-0272

Machine à écrire électronique de
TRAITEMENT DE MOTS
(word processing)
Recommandée pour exécutifs, avocats, notaires, etc...
DÉMONSTRATION SUR DEMANDE
CANADA DACTYLOGRAPHE INC
7035 av. du Parc, Mtl
270-1141

ANNONCEZ DANS LE DEVOIR, QUELQU'UN VOUS LIRA

CONSAN
2106 Dubois Mtl H4E 1W5
tél.: 861-0346
Conseillers en Hygiène industrielle
Cours de formation

Taisez-vous!
Vous pourriez révéler les numéros gagnants.
Le jeu facile où il suffit de marquer 6 numéros sur 36
6/36

Encore une grande victoire de la technique
MICHELIN!



René Arnoux,
sur Renault et Michelin,
remporte le Grand Prix du Brésil!
MICHELIN

les élections du 18 février

Liste des candidats au Québec, comté par comté

par la Presse Canadienne

Voici la liste des candidats aux élections fédérales du 18 février, dans les 75 circonscriptions du Québec.

Légende: L — Libéral; PC — Progressiste-conservateur; NPD — Nouveau Parti démocratique; CS — Crédit social Comm — Communiste; Marx-Len — Marxiste-léniniste; Ltre — Libertaire; UP — Union populaire; Rhino — Rhinocéros; Ind — Indépendant; X — Député à la dissolution du dernier Parlement; Y — candidature anticipée. La majorité obtenue par le député élu au scrutin précédent apparaît entre parenthèses après le nom de la circonscription.

Y-ABITIBI (CS 5,690)

Mme Myriam Bouchard (Ind)
Arm and Caouette (CS)
Fernand Deschamps (Marx-Len)
Martine Dion (UP)
Marius Gauthier (PC)
René Gingras (L)
Royal Tremblay (NPD)

ARGENTEUIL (L 16,154)

Miss Ida Brown (NPD)
Jacques Côté (Marx-Len)
X—Robert Gourd (L)
François Yo Gourd (Rhino)
Maurice Marcoux (CS)
Benoît Parent (PC)

BEAUCE (CS 9,577)

Michel Brochu (PC)
Germain Lambert (Rhino)
Normand Lapointe (L)
Renaud Loubier (Ind)
Claude Moreau (Marx-Len)
Luc Pépin (NPD)
X—Fabien Roy (CS)

BEAUHARNOIS-SALABERRY (L18,588)

Camille Gibeault (PC)
Louis Donat de O'Hara Gingras (UP)
X—Gérald Laniel (L)
Mme Claudette Largess (CS)
Marc Laviolette, Larry Tansey (Marx-Len)
Michael Whitschire (NPD)

BELLECHASSE (CS 1,118)

Mlle Andrée Chabot (Rhino)
Jean Deschênes (PC)
Alain Garand (L)
Napoléon Goupil (NPD)
X—Adrien Lambert (CS)
Mme France Théberge (UP)

BERTHIER-MASKINONGÉ (L 9,730)

Ginette Cardinal (Marx-Len)
Robert de Cotret (PC)
Claude «Ti-Pit» Desgagné (Rhino)
France Guimond (UP)
Camil Schmidt (CS)
X—Antonio Yanakis (L)

BLAINVILLE-DEUX-MONTAGNES (L 28,913)

Pierre Desrosiers (UP)
X—Francis Fox (L)
Philippe Sarto Grenier (Rhino)
Richard Kendall (Ltre)
Normand Labrie (NPD)
Carmen Paquin-Houle (CS)
François-de-Sales Robert (PC)
Carolyn Zapf (Marx-Len)

BONAVENTURE-ILES-DE-LA-MADELEINE (L 4,136)

J.-O.-Gérard Bernard (CS)
X—Rémi Bujold (L)
John O. Foran (NPD)
Louis-Philippe Leblanc (Rhino)
Marie-Josée Pinard (PC)
Jacques Simard (Rhino)

CHAMBLY (L 25,371)

Ginette Boutet (Marx-Len)
Robert S. Daoust (PC)
X—Raymond Dupont (L)
Jacques René Jourdenais (CS)
Hélène Michaud (Rhino)
Suzanne Pelletier (UP)
Mlle Dominique Vaillancourt (NPD)

CHAMPLAIN (L 11,815)

Jacques Aubert (UP)
Philippe Demers (PC)
Mlle Lucie Desrosiers (Marx-Len)
René Matte (NPD)
X—Michel Veillette (L)

CHARLESBOURG (L 30,335)

Denis Van Bernard (Rhino)
X—Pierre Bussières (L)
Henri Casault (PC)
Rock Gaudreau (UP)
Claude L'Hérault (CS)
Étienne Tremblay (NPD)

CHARLEVOIX (L 10,027)

Mme Lise Brodeur (UP)
Jean-Pierre Dufour (PC)
Angelo Emond (CS)
Normand Laforce (NPD)
Guy Pantouffe Laliberté (Rhino)
X—Charles Lapointe (L)

CHÂTEAUGUAY (L 21,576)

Paul-André Boucher (CS)
Jean Dugré (PC)
William W. Evans (NPD)
Jean-Denis Paquette (UP)
X—Ian Watson (L)
Jane Woods (Marx-Len)

CHICOUTIMI (L 8,708)

Rodrigue Bégin (PC)
X—Marcel Dionne (L)
Carol Lavoie (UP)
Marc Saint-Hilaire (NPD)
Hilaire Vézina (CS)

DRUMMOND (L 12,979)

Henri Farley (CS)
J.-P. Ginchereau (Marx-Len)
Gaétan Giroux (UP)
Gilbert Lapointe (PC)
André Lefebvre (NPD)
X—Yvon Pinard (L)

FRONTENAC (L 5,442)

X—Léopold Corriveau (L)
Hughes Gilbert (Ind)
Yves Lauzon (PC)
Nelson Lessard (CS)
Mme Madeleine Martel (NPD)
Jean-Daniel Nolin (Marx-Len)

GASPÉ (L 3,033)

Paul Arsenault (PC)
Lucien Boulay (Ind)
X—Alexandre Cyr (L)
Francis «vitesse» Mainville (Rhino)
Yvon Pipon (NPD)

GATINEAU (L 28,028)

Mme Renée-Pierre Brisson (NPD)
Mme Marcelle Cormier (CS)
X—René Cousineau (L)
Christine Dandenault (Marx-Len)
François Penzes (Rhino)
Jean-Pierre Plouffe (PC)

HULL (L 23,238)

Marc Bonhomme
Sylvain Dompierre (Rhino)
X—Gaston Isabelle (L)
Ronald Lefebvre (PC)
Michel Légère (NPD)
Pierre-J. C. Soublière (Marx-Len)

JOLIETTE (PC 5,494)

Alfred Blouin (CS)
X—Roch LaSalle (PC)
Gilles Ratelle (L)
Jacques Trudeau (NPD)
Mario Verrier (Marx-Len)

JONQUIÈRE (L 14,373)

Jacques Hubert (NPD)
Harold Lévesque (CS)
X—Gilles Marceau (L)
Marcel Mireault (PC)
Luc Trottier (UP)
John J. Walsh (Marx-Len)

KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP (L 2,799)

Mario Bédard (UP)
Charles-Eugène Dionne (CS)
Yvan Dionne (PC)
X—Rosaire Gendron (L)
Raymond Guay (Rhino)
Mlle Andrée Constance Lapierre (Rhino
Robert Morgan (NPD)

LABELLE (L 23,034)

Marc Blouin (Marx-Len)
Gaston Collin (Rhino)
X—Maurice Dupras (L)
Richard Gagnon Amouthd (Rhino)
Willie Kofman (NPD)
Solanges Charbonneau (UP)
Marcel Masse (PC)
Jean-Marie Morin (Rhino)
Louise Poisson (Ind)

LAC-SAINT-JEAN (L 7,930)

Jean-Denis Bérubé (NPD)
Louis Béru Briand (Rhino)
Richard Fecteau (UP)
Lucien Fortin (PC)
Pierre Gimaiel (L)
Paul-Henri Tremblay (CS)

LANGELIER (L 21,183)

André Bergeron (CS)
Claude Demers (Comm)
Brigitte Fortier (UP)
Mlle Edith Frankel (NPD)
Jacques Goulet (Marx-Len)
X—J.-Gilles Lamontagne (L)
Jean-Obélix Lefebvre (Rhino)
Pierre Linteau (PC)

LAPRAIRIE (L 32,834)

Jean-Claude Bohrer (NPD)
David Beaulieu Chamberlain (Ltre)
X—Pierre Deniger (L)
Jocelyne Éthier (Marx-Len)
Jacques Ferron (Rhino)
Christian Labelle (UP)
Thérèse Lécuyer (PC)
Maurice Roy (CS)

LÉVIS (L 20,350)

Richard Allard (Marx-Len)
Jacques Audet (CS)
Roland Garneau (PC)
X—Raynald Guay (L)
Yves Lavoie (UP)
Robert Nolet (Ind)
Gervais Richard (Rhino)
Daniel Vachon (NPD)

LONGUEUIL (L 26,034)

Yves Boyer (Marx-Len)
Jean-Marc Brunet (Rhino)
Hervé Fuyet (Comm)
Joseph-Roland Grandmaison (CS)
Mme Denise Imbeau-Cousineau (UP)
X—Jacques Olivier (L)
Walter Pelyer (Ind)
Alain Saulnier
Mlle Hélène Vaillancourt (PC)
Jean-Pierre Vaillancourt (NPD)

LOTBINIÈRE (CS 3,125)

Roland Beaulieu (CS)
Jean-Guy Dubois (L)
Michel Dumont (Ind)
Mlle Nicole Éthier (Marx-Len)
X—Richard Janelle (PC)
François Laberge (UP)
Jean-Denis Lavigne (NPD)
Paul Régimbald (Rhino)

LOUIS-HÉBERT (L 28,611)

Robert Caron (NPD)
X—Dennis Dawson (L)
Michel Doyon (PC)
Mlle Linda Forgues (Marx-Len)
Henri Laberge (UP)
François Ouellette (Rhino)
Jean-Paul Rhéaume (CS)

y—MANICOUAGAN (L 13,150)

Denis Bédard (Rhino)
Jacques Blouin (PC)
Marcel Brin (CS)
X—André Maltais (L)
Roger Muller (NPD)
Mlle Lisette Paradis (Marx-Len)
Yves Truchon (Rhino)

MATAPÉDIA-MATANE (L 16,126)

Mlle Thérèse Beaulieu (NPD)
Michel Bélair (Rhino)
Léonard Boulay (CS)
X—Pierre de Bané (L)
Roland Paquin (PC)

MÉGANTIC-COMPTON-STANSTEAD L (10,262)

Léonel Drouin (CS)
D. Gavroche Gosselin (Rhino)
Fernand Grenier (PC)
Keith H. Taylor (NPD)
X—Claude Tessier (L)

MISSISQUOI (PC 1,815)

André Bachand (L)
Piere Screwdriver Gingras (Rhino)
X—Heward Grafftey (PC)
Mme Gertrude Lefebvre-Brown (NPD)
Mlle Myriam Portaria (Marx-Len)

MONTMORENCY (L 18,403)

Jean Bédard (Marx-Len)
Mme Winifred Boulay (CS)
X—Louis Duclos (L)
Mlle Isabelle Giroux (UP)
Georges Labrecque (PC)
Carol Saint-Pierre (Ind)
Jacques Thériault (Rhino),
Marcel Tremblay (NPD).

MONTRÉAL-BOURASSA (L 24,751)

Roderick Charters (NPD)
Pierre Daumery (Marx-Len)
Mme Henriette Duval (UP)
Raymond-J. Rochon (PC)
X—Carlo Rossi (L)

MONTRÉAL-DOLLARD (L 37,086)

Pierre Bourgeois (NPD)
X—Louis-R. Desmarais (L)
Bruce Hunter (PC)
Paul Lévesque (Marx-Len)
Mme Monique Raiche (UP)
Hugh Rome (Ltre)

MONTRÉAL-DUVERNAY (L 27,824)

Mlle Sylvie Bourgeois (Marx-Len)
X—Yves Demers (L)
Jacques Grenier (Comm)
Roger-Marc Lalande (UP)
Emilien Martel (CS)
Pierre Pelletier (PC)
John Shatilla (NPD)
Pierre Elliott Vaillancourt (Rhino)

MONTRÉAL-GAMELIN (L 25,320)

Eugène Pollack Antonyszyn (Rhino)
Mlle Mariette-Denis Caron (NPD)
Mlle Carmen Dion (UP)
Louis Lavoie (Ind)
Paul Ménard (Marx-Len)
Marius Minier (PC)
Rodolphe Ouellet (CS)
X—Arthur Portelance (L)
Antony Saint-Orge

MONTRÉAL-HOCHELAGA-MAISONNEUVE (L 17,290)

Jacques Beaudoin (Ind)
Jacques Bourget (PC)
Pierre Chénier (Marx-Len)
Robert Côté,
Mme Marie-Ange Gagnon-Sirois (NPD)
Mlle Diane La Track Gougeon (Rhino)
Roger Hébert (CS)
X—Serge Joyal (L)
Sylvain Morissette (UP)

MONTRÉAL-LACHINE (L 16,418)

Jean-Serge Baribeau (Rhino
Peter Blaikie (PC)
X—Rod Blaker (L)
David Bonet (Ltre)
Jean Létourneau (Marx-Len)
Buff Norman (NPD)

MONTRÉAL-LASALLE (L 31,891)

Claude Brunelle (Marx-Len)
X—John Campbell (L)
Jean-Marie Corvington (PC)
Gaston Côté (NPD)
Mme Olive Grégoire-Bergeron (UP)

MONTRÉAL-LAURIER (L 14,116)

Louise Baillargeon (Ind)
X—David Berger (L)
Jean-Pierre Bourdouxhe (NPD)
Sonia Chatouille Côté (Rhino)
Bernard Deslières (Marx-Len)
Mlle Claire Durand (Comm)
Andrée Frappir (Ind)
Edmond-Louis Girard (CS)
Marc Legris (PC)
Lucien Tremblay (UP)

MONTRÉAL-LAVAL (L 34,583)

Jean Bonnier (Rhino)
Pierre Carbonneau (Marx-Len)
Jean-Louis Léger (PC)
Mme Madeleine Piquette-Bédard (CS)
Mme Lucie Poirier (UP)
X—Marcel Roy (L)
Mme Lauraine Vaillancourt (NPD)

MONTRÉAL-LAVAL-DES-RAPIDES (L 31,354)

Marc Bélanger (Marx-Len)
Alain Bugs Bonnier (Rhino)
Yves Henry (UP)
Jean-Luc Roualdes (CS)
X—Jeanne Sauvé (L)
Martin Vaillancourt (NPD)
Guy Villiard (PC)

MONTRÉAL-MERCIER (L 16,456)

Claude Bélanger (CS)
Michel Claveau
(Marx-Len)
Jacques Coutu (PC)
Guy Piggy De Blois (Rhinos)
Pierre Dubé (NPD)
Mlle Martine Godard (UP)
X—Mme Céline Hervieux-Payette (L)

MONTRÉAL-MONT-ROYAL (L 39,518)

Harry Bloomfield (PC)
Gordon Edwards (Ind)
Eddie Paul (Ltre)
Michel Flybin Rivard (Rhino)
X—Pierre Elliott Trudeau (L)
Liz Watkins (Marx-Len)
David C. Winch (NPD).

MONTRÉAL-NOTRE-DAME-DE-GRÂCE (L 26,379)

X-Warren Allmand (L)
Gordon S. Barker (PC)
Grendon Haines (NPD)
Chérubin Guy Roy (Rhino)
Robert Verrier (Marx-Len)

MONTRÉAL-OUTREMONT (L 24,598)

Claire A. Brisson (NPD
Diane Chevrette (PC)
H. Georges Grenier (Ind)
X-Marc Lalonde (L)
Philippe Langlois (Rhino)
Colette Picard-Desjardins (UP)
Jocelyne Rioux (Comm)
Danielle Trudel (Ind)
Robert Wallace (Marx-Len)

MONTRÉAL-PAPINEAU (L 19,580)

Mlle Ghislaine Cloutier (Ind)
Mlle Lucie Desrosiers (UP)
Jean-Marc Dompierre (NPD)
Mlle Danielle Ferland (Comm)
Michel Gauthier (Marx-Len)
Louis La Mule Harvey (Rhino)
Gérard Hogue (PC)
X-André Ouellet (L)
Albert Paiement (CS)

MONTRÉAL-ROSEMONT (L 24,197)

René Denis (Ind)
Monique Fournier (UP)
Mme Yvette Gosselin (CS)
Marcel Julien (NPD)
X-Claude-André Lachance (L)
Mlle Jocelyne Lachapelle (Ind)
Francine Tremblay (Marx-Len)
Mme Mara G. Tremblay (Rhino)
Léon Vellone (PC)

MONTRÉAL-SAINT-DENIS (L 27,172)

Raymond Beaudoin (NPD)
David Bernstein (PC)
Richer Francoeur (CS)
Panagiotis Macrisopoulos (Marx-Len)
Gilles Maillé (UP)
X-Marcel Prud'homme (L)
Serge Rose (Rhino)
Samuel Walsh (Comm)

MONTRÉAL-SAINT-HENRI-WESTMOUNT (L 25,112)

Robert Champlin (Ltre)
Robert Couture (Marx-Len)
Claude de Mestral
Claude Dupras (PC)
X-Donald Johnston (L)
Benoît Michaudville (Ind)
Jean-Guy Montpetit (Rhino)

MONTRÉAL-SAINT-JACQUES (L 16,816)

Arnold August (Marx-Len)
Jean Chevrier (PC)
Mme Huguette Godard (UP)
X-Jacques Guilbault (L)
Marc Kruszenyske (Ltre)
Mme Raymonde Lebreux (Ind)
Mlle Patricia Métivier (Ind)
Roger Monette (NPD)
Daniel Paquet (Comm)
Rodrigue Chocolat Tremblay (Rhino)

MONTRÉAL-SAINT-LÉONARD-ANJOU (L 40,480)

X-Monique Bégin (L)
Gaétan Bernard (CS)
Nelson Bouchard (UP)
Mme Caroline Commandeur-Laloux (Marx-Len)
Pierre Gauthier (PC)
Pierre Guzzo-Céros (Rhino)
Filippo Salvatore (NPD)

MONTRÉAL-SAINTE-MARIE (L 12,815)

Mme Claude Cousineau (UP)
François Straight Favreau (Rhino)
André Gagnon (Marx-Len)
Jean-Pierre Juneau (NPD)
X-Jean-Claude Malépart (L)
André Payette (PC)
Gaston Pleau (CS)
Lorraine Rondeau (Ind)

MONTRÉAL-SAINT-MICHEL (L 24,747)

Mme Vittoria Bronzati (Comm)
Benoît Yodepêch Chaput (Rhino)
Luigi d'Alonzo (Ind)
X-Thérèse Killens (L)
Charles-E. Landry (CS)
Bernard-L. Longpré (UP)
Jean-Louis Pozza (PC)
Frank Reiss (NPD)
Serge Tremblay (Marx-Len)

MONTRÉAL-VAUDREUIL (L 33,721)

Lorne Brown (NPD)
Iréna Dubnuik (Ltre),
Guy Cousineau (UP)
Michelle Dufort (Marx-Len)
X-Hal Herbert (L)
Thomas Thé (PC)

MONTRÉAL-VERDUN (L 25,270)

Jean-Claude Bonin (UP)
Ronald Canthorn (Rhino)
David Garon (NPD)
Jocelyn Giroux (PC)
Lucien Marien (CS)
Mary Saul (Marx-Len)
X-Raymond Saverd(L)

PONTIAC-GATINEAU LABELLE (L 14,402)

Gaston Beauregard (Rhino)
André Benoît (PC)
Alain Charette (Marx-Len)
X—Thomas Lefebvre (L)
Vianney Lehouiller (UP)
Jean-Pierre Paillet (NPD)

PORTNEUF (L 16,967)

Richard Corbeil (UP)
X—Rolland Dion (L)
Robert Ferland (NPD)
Bernard Lapointe (CS)
Christian Légaré (PC)
J.-M.-Chrétin Paquette (Rhino)

QUÉBEC-EST (L 20,587)

Guy Charest (PC)
James Demers (Marx-Len)
X—Gérard Duquet (L)
Paul Fortier (UP)
Hélène Jones (Ind.)
Raymond Pollender (Rhino)
Rolland Savard (CS)
Maurice Vaney (NPD).

RICHELIEU (L 14,006)

Mario Bellavance (Marx-Len)
Jean-Paul Cadorette
Rolland Cousineau (UP)
X—Jean-Louis Leduc (L)
Julian Leheller (NPD)
Mlle Hélène Moreau (Rhino)
Daniel Rock (PC)

RICHMOND (L 473)

Denis Beaudoin (PC)
Serge Boissonneault (CS)
André Cardinal (NPD)
Denis Caron (Rhino)
X—Alain Tardif (L)

RIMOUSKI (CS 105)

X—Eudore Allard (CS)
Jacques Blanchard (PC)
Mme Eva Lachance-Côté (L)
Normand Fournier (Marx-Len)
René McDonald (NPD)
Jacques Saintonge (Rhino)
Mme Régine Valois.

ROBERVAL CS (1,905)

Suzanne Beauchamp-Niquet (L)
Donald Simard Bobette (Rhino)
Paul Desbiens (PC)
X—Charles-Arthur Gauthier (CS)
Carol-André Simard (NPD)

SHEFFORD L (13,720)

Denis Boissé (NPD)
André Cornel ius Brazeau (Rhino)
Gilles Davignon (marx-Len)
X—Jean Lapierre (L),
Jean-Guy Marois (CS)
Armand Russell (PC)

SHERBROOKE L (14,537)

Michel Beaudin (PC)
Fernand Rhino Bédard (Rhino)
Louis Davignon (Marx-Lén.)
Yves Dubois (NPD)
Maurice Grenier (Ind.)
Yves Lawler (Comm)
Gilles J. Marier (UP)
Alphonse Ouellet (CS)
Dorian Viens Nadeau (Rhino)
X—Irénée Pelletier (L)

SAINT-HYACINTHE L (11,339)

André Chamberland (Rhino)
Marcel Danis (PC)
Louis-F. De Kinder (UP)
Claude Dubois (Marx-Len)
Diane Lemieux (NPD)
X—Marcel Ostiguy (L)
Sylvain Trudeau (Ind.)

les élections du 18 février

Shefford: Armand Russell a deux montagnes à traverser

par
Rodolphe Morissette

M. Armand Russell, le député transfuge de l'Union nationale, a deux montagnes à traverser dans le comté fédéral de Shefford, où il se porte candidat conservateur au scrutin du 18 février.

M. Russell avait représenté le comté provincial de Shefford de 1960 à 1973. Il y était élu avec de faibles majorités, sauf en 1966 (+ 4,172 voix). En 1973, il s'y porte de nouveau candidat, mais il se classe quatrième et dernier, après le libéral, le créditiste et le péquiste. Il revient à la charge en novembre 1976, mais se présente cette fois dans le comté voisin de Brome-Missisquoi et l'emporte avec une majorité confortable de 6,000 voix. Pourtant, le comté provincial de Brome-Missisquoi n'a que quelques petits villages en commun avec la circonscription fédérale de Shefford. Qui plus est, M. Russell doit renouer avec la population de Shefford, qui l'avait magistralement boudé en 1973.

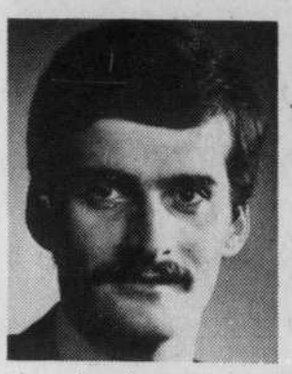
Deuxième montagne à traverser: le député libéral sortant dans Shefford, M. Jean Lapierre, a été formé par l'organisateur en chef du Parti libéral pour le Québec, M. André Ouellet, dont il est le protégé. Et comme au printemps dernier, M. Lapierre a droit à une pleine mesure de têtes d'affiche du parti dans son comté: MM. Marc Lalonde, Don Johnston, André Ouellet, Jacques Olivier et Mme Jeanne Sauvé sont les invités des déjeuners-causeries qu'il tient chaque dimanche dans toutes les régions du comté.

Le comté, qui s'étend d'ouest en est entre Saint-Césaire et Rock-Forest, a Granby pour chef-lieu, au centre même du comté (40,000 âmes et environ 62% des électeurs). Outre Granby, le comté compte une trentaine de municipalités, dont les principales sont Rock-Forest, Valcourt, Waterloo et Saint-Césaire. M. Russel est moins familier avec les deux extrémités ouest et est du comté, qui faisaient naguère partie des comtés fédéraux de Rouville et de Sherbrooke.

Si le candidat libéral est déjà en campagne depuis le 9 janvier, M. Russel a passé tout son temps jusqu'ici à mettre au point son organisation, des



Armand Russell



Jean Lapierre

chefs de région aux chefs de bureaux de scrutin. Ce n'est que jeudi dernier qu'il a lancé sa campagne, en compagnie du candidat conservateur de Labelle, M. Marcel Masse.

Le candidat libéral fait d'abord la promotion des services qu'il peut rendre à la population, notamment au moyen des cinq bureaux de comté où les citoyens peuvent se rendre le samedi. M. Lapierre, qui n'a pas 25 ans, est un jeune loup de la politique. Il a travaillé activement, au début des années 70, dans la commission Jeunesse du Parti libéral du Québec. Il a oeuvré auprès de M. Richard Verreault, le député libéral provincial de Shefford, d'abord durant la campagne électorale de 1973 pour faire échec à M. Armand Russell précisément (de l'Union nationale), puis comme secrétaire bénévole du député.

En 1974, il entre au cabinet de M. André Ouellet, alors ministre fédéral de la Consommation et des Corporations. Il le suivra ensuite, comme chef de cabinet, aux Affaires urbaines.

De son côté, M. Russell a confié jeudi qu'il ferait campagne sur une question: il part en tournée à travers le comté, «avec graphiques et tableaux», pour défendre le budget conservateur qui a provoqué la chute du gouvernement le 13 décembre. Le candidat veut persuader ses électeurs de la pertinence du budget; en parallèle, il se promet de critiquer sévèrement les onze années d'administration Trudeau, «un désastre et une source de division pour le pays», note M. Russell.

Avec M. Russell travaille l'organisation unioniste de Shefford. Celle-ci avait tout de même fait bonne figure à l'élection provinciale de 1976, qui avait réduit la majorité du député libéral, M. Verreault, de 3,500 à 384 voix. Le candidat conservateur défait en mai dernier dans Shefford, M. Gérald Scott, est actif auprès de M. Russell.

Au fédéral, le comté a été longtemps créditiste. En 1974, M. Gilbert Rondeau le gardait au parti avec une majorité de 55 voix seulement. Au printemps dernier, les libéraux prenaient le comté avec une majorité de 14,000 voix sur les conservateurs, tandis que le Crédit social traînait loin derrière. Le vote conservateur, qui avait stagné autour de 17% depuis 1968, passait avec M. Gérald Scott à 23%, tandis que le vote libéral, aux dépens du vote créditiste lui aussi, bondissait de 39% à 51%.

La campagne qu'entreprend M. Russell s'annonce difficile: la côte à remonter est longue et le budget conservateur reste peu populaire au Québec.

Trois autres candidats se sont déjà inscrits auprès du président d'élection. M. Denis Boissé brigue les suffrages, comme l'an dernier, pour le Nouveau Parti démocratique; le Crédit social a un nouveau candidat, M. Jean-Guy Marois; enfin, M. Gilles Davignon défend la cause du Parti communiste (marxiste-léniniste) du Canada.

Un jeune candidat Rhino s'était inscrit sous le nom «N. Cornélius Lapierre». On s'est rendu compte cependant que l'adresse fournie par lui était celle du Zoo de Granby, que son prénom était celui du bébé rhinocéros né récemment au même jardin zoologique et qu'il avait emprunté le nom de famille du candidat libéral, sans compter que ses parents n'étaient pas d'accord pour qu'il se présente. Il s'est donc désisté lundi et les Rhinos sont repartis à la recherche d'un autre bénévole.

Le débat sur le rôle des théologiens s'amplifie

par
Alain Woodrow
Le Monde

QUATRE revues catholiques consacrent leur dernier numéro aux remous provoqués dans l'Église par les sanctions prises par Rome contre plusieurs théologiens postconciliaires. Les trois premières, «la Lettre» (1), «Notre combat» (2) et «Jésus» (3), font un bilan — négatif dans l'ensemble — de la première année de pontificat de Jean-Paul II.

Le prochain numéro de la revue dominicaine de Lyon «Lumière et Vie» (4), qui doit sortir fin janvier, comportera deux articles d'une grande actualité — quoique fortuite — qui aideront à aller au fond de la question sous-jacente aux récentes condamnations: la conception de la théologie, son articulation avec le magistère et son rôle dans l'expression de foi de la communauté croyante.

Sous le titre «Vers un nouveau consensus fondamental en théologie catholique», Hans Küng dialogue avec son confrère Edouard Schillebeeckx, alors que Jacques Pohier, dans un autre article, explique: «Pourquoi dire Dieu? Comment? À qui?»

Les «affaires» Pohier, Schillebeeckx et Küng — trinité maudite taxée d'hétérodoxie par la Congrégation romaine pour la doctrine de la foi (ex-Saint-Office) — soulèvent trois questions fondamentales sur le fonctionnement du magistère dans l'Église, c'est-à-dire sur la manière dont le pape et les évêques exercent leur charge d'enseignement doctrinal.

Premièrement la forme, ou les procédures utilisées par l'autorité centrale pour juger de l'orthodoxie des théologiens incriminés. Qu'il s'agisse de la procédure «extraordinaire» (le Père Pohier fut sommé de se rétracter, puis sanctionné sans être entendu), de la procédure «ordinaire» (le Père Schillebeeckx fut invité à comparaître devant le tribunal romain) ou de la condamnation in absentia (l'abbé Küng fut condamné après délibération au plus haut niveau), la réprobation des méthodes employées a été générale. Examen secret des écrits du suspect, confrontation de celui-ci — par lettre ou viva voce — avec des juges et des défenseurs choisis unilatéralement, verdict sans appel — de telles pratiques ne sont plus acceptables aujourd'hui, et mêmes des évêques, comme le cardinal Etchegaray ou Mgr Saudreau en France, reconnaissent qu'il y a un problème.

Ensuite, les points litigieux. Si la presse a largement évoqué le premier aspect, en faisant état des remous provoqués par ce qui a été diversement qualifié de «reprise en main par Jean-Paul II», «chasse aux néo-modernistes» et «procédés inquisitoriaux», il a été peu question, en revanche, des reproches concrets, faits sur le fond, à tel ou tel théologien.

La raison en est simple. D'abord, les accusations sont multiples et, comme l'a souligné Etienne Borne (5), «les théologies dans lesquelles l'autorité ecclésiale ne reconnaît pas le tout de la foi catholique sont fort diverses quant aux problématiques, aux méthodes et aux conclusions». Mais surtout, il s'agit de points doctrinaux souvent techniques et d'une pensée théologique qui ne se laisse pas «encapsuler» dans des propositions simples ou accessibles au grand public, sans être schématisée ou déformée. C'est d'ailleurs ce que reprochent justement les théologiens aux autorités romaines: de vouloir enfermer leur pensée et leurs recherches dans des formulations dogmatiques rigides, fussent-elles aussi vénérables que les articles du Credo.

Voici cependant, grossièrement résumés, les principaux griefs faits par l'ex-Saint-Office aux trois théologiens en question:

■ JACQUES POHIER, Parmi les «dix propositions équivoques» relevées par Rome dans le livre du dominicain «Quand je dis Dieu», les principales portent sur «la négation de la résurrection corporelle du Christ, la transcendance divine, la présence réelle du Christ dans l'eucharistie, le rôle spécifique du prêtre dans l'accomplissement de cette présence et la vie éternelle avec Dieu comme vocation de l'homme».

Sans prétendre résumer la pensée du Père Pohier (6), voici deux de ses affirmations sur le point central, la Résurrection, qui expliqueront le malaise des théologiens romains: «La résurrection de Jésus-Christ n'est pas le centre du christianisme, affirme Pohier. Le Christ est vivant, non pas parce qu'il est ressuscité mais parce qu'il est Dieu. Dieu n'a pas besoin de ressusciter». Et encore: «Les Grecs et les juifs, au temps du Christ, croyaient à la résurrection; ce n'est donc pas à cause de Jésus que l'on croit à la résurrection. Abraham, Moïse, Jérémie, Elie, eux, n'y croyaient pas, mais ils croyaient en Dieu, Ce que je dénonce justement, c'est la réduction du Dieu chrétien, du Dieu Jésus-Christ à l'opération-résurrection. Je reconnais pourtant que c'est un problème».

■ ÉDOUARD SCHILLEBEECKX. Le dossier établi par Rome à partir du livre du théologien flamand, Jésus, histoire d'un vivant, relève neuf points où ses écrits «s'éloignent de la doctrine officielle de l'Église»: la vérité révélée, le contenu de la foi et le sens du salut chrétien; le caractère normatif des conciles oecuméniques et de l'enseignement infaillible du pape; la valeur salvatrice du sacrifice du Christ; la conscience de Jésus d'être le Messie et fils de Dieu; la divinité du Christ comme fils de Dieu et personne préexistante; Jésus et fondation de l'Église; Jésus et l'institution de l'Eucharistie; la réalité objective de la résurrection du Christ; et la conception virginale de Jésus.

Ici encore, citons un passage de Schillebeeckx sur l'essentiel: la réalité objective de la résurrection: «La réalité objective de la résurrection est évidente dans mon livre, affirme Schillebeeckx, mais je ne mets pas l'accent sur le tombeau vide ni sur les apparitions. Je dis seulement que la genèse de la foi en la résurrection est une espèce de conversion au Seigneur après la mort. La conversion des Apôtres qui, après sa mort, ont expérimenté sa présence dans l'Esprit. Ils ont écrit cela sous forme d'apparitions. Mais, pour moi, ce n'est pas l'apparition comme telle qui est fondamentale pour notre foi».

■ HANS KUNG. Il y a de nombreux points sur lesquels le théologien suisse contredit une longue tradition de l'Église — l'ordination des femmes, le célibat des prêtres, la possibilité, dans les cas extrêmes, pour des laïcs de célébrer l'eucharistie, la reconnaissance des ministères protestants, la conception virginale de Jésus, la virginité perpétuelle de Marie, le caractère sacrificiel de la croix, etc., — mais la goutte qui a fait déborder le vase était son interprétation du dogme de l'infaillibilité pontificale.

Comme le Père Congar l'a récemment expliqué (7), Hans Küng «remplace l'idée d'infaillibilité par celle d'infectibilité: selon lui, l'Église vivra finalement dans la vérité et la professera malgré les erreurs qu'elle a commises et commettra, y compris par son magistère. On en peut être assuré d'avance qu'elle prononcera une parole infaillible».

La troisième question soulevée par le climat de répression actuelle est celle, plus vaste mais capitale, de la fonction même de la théologie dans l'Église. Car, au-delà des procédures romaines, que l'on pourra toujours réformer, et de la régulation légitime en matière de doctrine qui revient au magistère ordinaire et universel (c'est-à-dire au pape et aux évêques) et nécessaire pour éviter que l'Église ne devienne un groupement vague de personnes partageant de chaleureux sentiments envers Dieu et les hommes, il reste à définir, ou à redéfinir les relations qui doivent exister, en ce qui concerne les droits et les devoirs, entre ce magistère et les théologiens.

Car, et c'est le fond du problème, la vision et la démarche théologiques vues de Rome ou par la majorité des théologiens postconciliaires sont diamétralement opposées. Selon les théologiens de la Curie, l'Église «possède» la vérité, sous forme de «dépôt de la foi» qu'il faut garder et défendre. Dans cette optique, les théologiens sont plutôt des pédagogues qui doivent enseigner et expliquer ce corpus doctrinal aux fidèles. L'attitude des nouveaux théologiens, en revanche, a été bien résumée par le théologien protestant Tillich qui met en garde contre «les images de Dieu fabriquées par les hommes» et dénonce «le théologien qui n'attend pas Dieu parce qu'il le possède enfermé dans une construction doctrinale, enfermé dans un manuel, enfermé dans une institution».

Depuis le concile, on constate d'incontestables «déplacements» de la théologie: d'une approche dogmatique et déductive à une approche plus inductive; de lieux officiels et des lieux plus libres; d'une théologie cohérente, centrée sur elle-même et sur son propre discours à des théologies à l'écoute du monde dans des situations concrètes, et où les sciences humaines prennent une place prépondérante; de la transmission d'un savoir à l'émergence d'une création collective à partir des événements et de l'expérience.

Hier, le théologien était sûr de lui. Autoritaire, il maîtrisait son savoir, l'enseignait au moyen de «traités» cohérents à partir desquels on pouvait mesurer le savoir des étudiants. Son discours faisait autorité. Aujourd'hui, il a beaucoup moins d'assurance, il se sent solidaire d'un groupe qui se livre à une productuion théologique collective dans une situation bien déterminée, en réponse à des questions posées en dehors du champ proprement théologique.

Tous les théologiens actuellement sur la sellette ont adopté cette nouvelle démarche. Dans son article de *Lumière et Vie* Jacques Pohier écrit: «Le Dieu caché ne peut être vraiment présenté qu'à travers une pluralité de manifestation d'écritures, de liturgies et de traditions dont aucune ne saurait l'épuiser. Ce qui est déjà vrai du Nouveau Testament l'est tout autant des vingt siècles si divers du christianisme. (...) Je ne peux donc prétendre confesser la foi de façon totalisante ou synthétisante. (...) Je ne puis être que moi, et ne confesser que ma foi.»

Même son de cloche chez Schillebeeckx, qui dit, en parlant de son ouvrage contesté: «J'ai écrit ce livre en m'identifiant aux hésitations concernant le Christ de l'Église, que je retrouvais exprimées autour de moi, de façon aiguë aux Pays-Bas, et partout où j'allais (...) J'ai donc voulu poursuivre une recherche de façon «méta-dogmatique», c'est-à-dire en passant par dessus le dogme de l'Église, pour suivre des pistes sans savoir où cela me mènerait.»

Pour Hans Küng, les dogmes sont «des poteaux indicateurs qui, posés au bord du chemin à travers les siècles, doivent garder l'Église, chaque individu, et naturellement aussi chaque théologien, contre le risque de mal comprendre la Bonne Nouvelle chrétienne».

Il est évident que cette nouvelle approche comporte des dangers. L'enracinement abusif de la théologie dans la réalité humaine peut produire des excès, et certaines théologies de la libération ou lectures matérialistes de la Bible risquent de vider la Révélation de sa transcendance. Mais, depuis l'évolution de l'herméneutique, c'est-à-dire l'art de comprendre et d'interpréter les textes bibliques en fonction de leur milieu d'origine et de l'existence humaine en rapport avec la parole de Dieu, on ne saurait s'en tenir à «une orthodoxie verbale identique pour tous, mais qui risque de ne transmettre qu'un passé mort» pour citer le dominicain Claude Geffré.

Ne faudrait-il pas plaider auprès des gardiens de la foi romaine, dont la sincérité est évidente, en faveur d'un espace de liberté pour permettre au débat théologique de se développer librement, quitte à tolérer l'émission d'hypothèses «hétérodoxes», au moins temporairement? «Il faut qu'il y ait des hérésies parmi vous», disait saint Paul lui-même.

«L'Évangile seul est éternel, la théologie n'est que passagère; elle doit toujours traduire de façon nouvelle l'Évangile éternel pour le temps qui change, écrit Heinz Zahrnt (8). Nous devons oser sans cesse de nouveau cette chose inouïe que des hommes osent parler de Dieu avec leurs mots humains.»

(Le Monde)

(1) «Lettre». «Jean-Paul II: une réussite? Essai d'analyse critique», no 254, *Temps présent*, 68, rue de Babylone, 75007 Paris, 7 F.
(2) *Notre Combat*. «Où va Jean-Paul II et notre Église?», no 115, décembre 1979, 49, rue du Faubourg-Poissonnière, 75009 Paris, 14 F.
(3) *Jésus*. «L'Église fait-elle machine arrière?», no 23, décembre 1979, 3, avenue Vavin, 75006 Paris, 12 F.
(4) *Lumière et vie*. «Les confessions de foi», no 145, 2, place Gailleton, 69002 Lyon, 25 F.
(5) *La Croix* du 4 janvier 1980.
(6) Voir l'article d'Yves Le Gal, «Se risquer à dire Dieu» (*le Monde* du 17 novembre 1979).
(7) *Le Monde* du 2 janvier 1980.
(8) Cité par Bruno Chenu dans son livre *Au pays de la théologie*, Éditions du Centurion, 1979.

Les candidats

Suite de la page 19

SAINT-JEAN L (20,221)

Jean-Luc Arène (Rhino)
Jean-Maurice Bergeron (PC)
Marcel Côté (CS)
Monique Davignon (marx-Len)
X—Paul-André Masse (L)
Roger Roy (NPD)

SAINT-MAURICE (L 20,406)

Normand Beaudoin (Marx-Len)
Roger-A. Charbonneau (PC)
X—Jean Chrétien (L)
Jean-François De Vernal (Rhino)
Normand Lafrenière (CS)
Lionel-C. Laporte (UP)
Edgard Paquette (NPD)

TEMISCAMINGUE (L 852)

Roger Bureau (CS)
Réjean Fortier (UP)
Pierre-Jean Lafleur (Marx-Len)
Marc Lord (NPD)
Bernard Martel (PC)
Michel Célestin Massicotte (Rhino)
Ted McLaren
X—Henri Tousignant (L)

TERREBONNE (L 24,600)

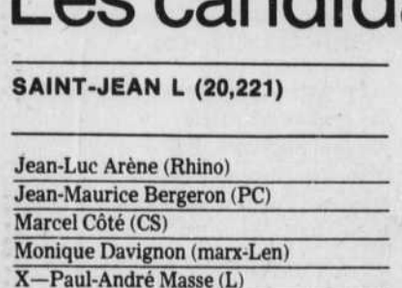
Gilles Bertrand (NPD)
Jacques Coderre (Marx-Len)
X—Roland Comtois (L)
Gervais Pedro Drapeau (Rhino)
Jacques Dupuis (PC)
Réal Godin (UP)
Mme Georgette Grenier (CS).

TROIS-RIVIÈRES (L 15,361)

Guy Baillargeon (UP)
Mlle Lise Ethier (Marx-Len)
Denis Faubert (NPD)
X—Claude-G. Lajoie (L)
Raymond Lajoie (Ind.)
Rodolphe Lemieux (Ind.)
Jean Méthot (PC)

VERCHÈRES (L 28,386)

Ghislaine Gagnon (NPD)
Madeleine Gamache (UP)
Benoît Houle (CS)
Hughe Mignault Le Brûlot (Rhino)
Armand Lefebvre (PC)
X—Bernard Loiselle (L)
Christiane Robidoux (Marx-Len.)

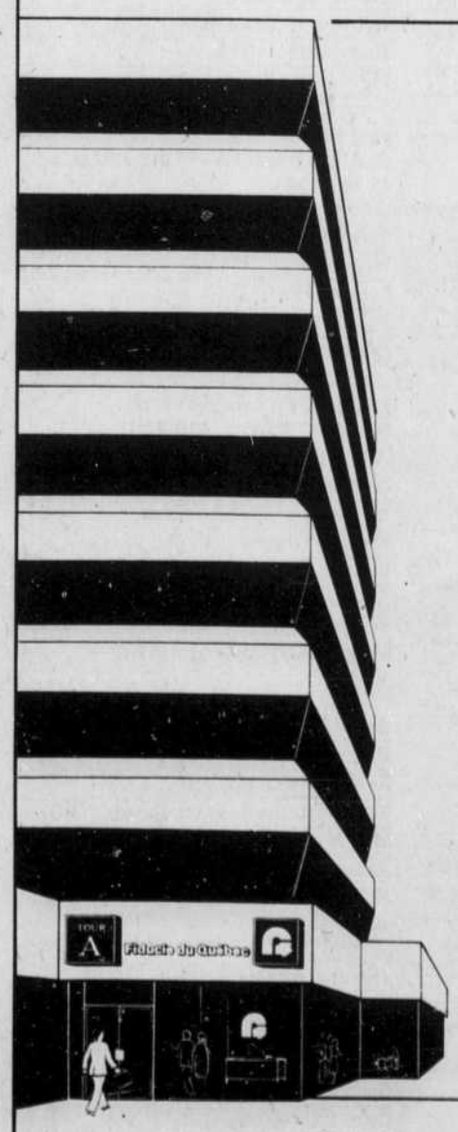


Prenons ça à coeur

Contribuons à la campagne de la Fondation du Québec des maladies du coeur . . .

Fiducie du Québec

Maintenant à Laval, une succursale Modes d'épargne à Place Val des Arbres.



La Fiducie du Québec a ouvert récemment, en plein coeur de Laval, une nouvelle succursale Modes d'épargne. Cette succursale vient s'ajouter à celles du Complexe Desjardins à Montréal et du Complexe Centre-Ville à Sainte-Foy.

Située sur le boulevard Saint-Martin, juste à l'ouest de l'autoroute 19, la nouvelle succursale facilite à la population de Laval et des régions avoisinantes l'accès aux services d'épargne spécialisés offerts par la Fiducie du Québec.

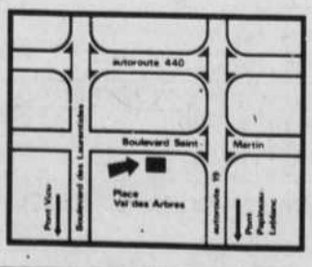
L'équipe de la succursale est en mesure de fournir renseignements et conseils sur la gamme des modes d'épargne de la Fiducie du Québec, axés principalement sur le moyen et le long termes:

- les Plans enregistrés d'épargne-retraite . . . un éventail de plans pour mieux répondre aux besoins des individus et des groupes;
- les Dépôts garantis . . . un mode d'épargne à rendement élevé et garanti;
- le Fonds Desjardins Hypothèques . . . un véhicule de placement souple et rentable;
- la Rente à versements invariables . . . pour étaler des revenus exceptionnels et en différer l'impôt;
- le Plan de participation différée aux bénéfices . . . un plan d'épargne-retraite à même les profits de l'entreprise;
- le Plan enregistré d'épargne-logement . . . pour une maison, mais aussi pour réduire les impôts.

La Fiducie du Québec . . .
des services spécialisés présentés simplement à chacune des trois succursales Modes d'épargne.

La nouvelle succursale Modes d'épargne de la Fiducie du Québec à Laval est située dans la Tour A de Place Val des Arbres, au 1600 est, boulevard Saint-Martin.

(514) 668-5223
De l'extérieur, sans frais: 1-800-361-3803.



desjardins